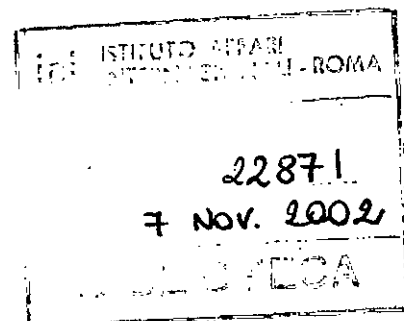


**COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE TERRORISME.
LE PRÉCÉDENT ALGÉRIEN**

Algiers, 26-28/X/2002

- a. Programme
1. "L'engagement de l'armée nationale populaire face au terrorisme"/ A. Maiza (14 p.)
 2. "Mouvement de libération nationale lutte armée: terrorisme, contre les confusions"/ Paul-Marie De La Gorce (7 p.)
 3. "Genèse de l'islamisme algérien, ses référents idéologiques ..."/ Azine Djamila (19 p.)
 4. "Moyens de destruction et de communication: les vecteurs du terrorisme des nihilistes aux cyberterroriste"/ François-Bernard Huyghe (23 p.)
 5. "Terrorisme transnational, évolution nihiliste d'une partie de l'islamisme international ou les limites de la lutte anti-terrorist internationale actuelle"/ Boumezbar Abdelhamid (19 p.)
 6. "Desarroi de la société civile et crise des institutions politiques à la racine du drame algérien"/ Anna La Rosa (16 p.)
 7. "Societal disorientation and political crisis at the root of the Algerian drama"/ Anna La Rosa (5 p.)
 8. "Aux origines de la violence islamiste en Algérie: à propos de quelques tentative d'approche"/ Hassan Remaoun (18 p.)
 9. "Le terrorisme: le précédent algérien: ses différentes factions, quête de légitimation religieuse"/ A. Zerouk (47 p.)
 10. "Devenir des enfants victimes du terrorisme"/ Mustapha Khiati (22 p.)
 11. "Impact du terrorisme en Algérie: dimension de la souffrance psychique individuelle et communautaire"/ Hakima Souki, Saleha Ferhat, Nadia Korso, Fécane Bioud (12 p.)
 12. "Traces psychiques du terrorisme sur les intervenants (les sauveteurs"/ Z. Benkherouf (5 p.)
 13. "Combatting terrorism: the need for an international legally binding code of conduct"/ Tahar Boumedra (7 p.)
 14. "Algérie, terrorisme, ONG et médias: de la terminologie douteuse à la légitimation hasardeuse"/ Miloud Brahim (17 p.)
 15. "Expériences et conclusions des suls journalistes occidentaux ayant vécu et travaillé en Algérie entre 1993 et 1998"/ Clemens Altmann (6 p.)
 16. "Le terrorisme islamiste en Algérie: une experience cruciale à mediter"/ Rehda Malek (11 p.)
 17. "La police algérienne face au fleau du terrorisme integriste"/ Ali Tounsi (18 p.)
 18. "European security in the Mediterranean: from comprehensive to 'neo-hard'"/ Laura Guazzone, Federica Bicchi (20 p.)
 19. "Japan's international cooperation to combat terrorism"/ Isao Itabashi (2 p.)
 20. "Promoting international cooperation against terrorism: the contribution of the United Nations"/ Alex P. Schmid (20 p.)
 21. Allocution de Ali Benflis (9 p.)



①

**Sous le Haut patronage de Monsieur le
Chef du Gouvernement**

**Colloque international
sur le terrorisme.**

Le précédent Algérien.

Communication

**L'engagement De L'armée Nationale
Populaire Face Au Terrorisme.**

- Présenté par: Le General: MAIZA.A

**Alger, les 26-27-28
Octobre 2002**

L'ENGAGEMENT DE L'ARMÉE CONTRE LE TERRORISME

Au cours des dix dernières années, l'Algérie a vécu une agression du terrorisme islamiste dont le but était la destruction de la république, l'anéantissement de la démocratie naissante, la suppression des libertés pour instaurer une théocratie au nord ouest de l'Afrique, juste au sud de l'Europe.

Le terrorisme islamiste a commencé à se manifester depuis les années 80, avec le MIA de Bouyali, dans un pays n'ayant que 20 ans d'indépendance, au sein d'une société en pleine mutation, déculturée par 130 années d'agression coloniale et désorientée par les échecs d'un régime, certes nationaliste, mais miné par les problèmes d'après indépendance.

Dans cet exposé, nous tenterons de montrer la nature du terrorisme islamiste algérien et ses modes d'action, dans une deuxième partie, la stratégie développée par l'ANP pour combattre et vaincre les différents groupes terroristes qui ont sévi en Algérie.

1. Le terrorisme islamiste en Algérie :

1.1. Historique :

Le Terrorisme islamiste algérien n'est pas né d'une frustration qu'auraient ressentie les intégristes suite à l'arrêt du processus électoral (12 janvier 1992). Le mouvement islamiste algérien a toujours utilisé le glaive et le goupillon.

En effet, dès 1964 les islamistes algériens, profitant de l'arrivée massive d'enseignants moyens – orientaux qui ont vulgarisé auprès de la jeunesse les idées des frères musulmans et des wahabistes, se sont attaqués au socialisme algérien.

La récupération des exclus du système scolaire, des chômeurs en nombre de plus en plus important et la crise économique, l'accaparement des mosquées, ont permis aux islamistes de disposer d'une base qui leur a permis de créer plusieurs partis dès l'ouverture démocratique de 1989.

Cependant l'option violente pour la prise du pouvoir a vu le jour avec les bouyalistes dès les années 1980 et si ce mouvement a été neutralisé en 1985, ceux qui l'ont composé ont constitué l'ossature des groupes terroristes en 1991, après avoir été amnistiés en 1989.

Des islamistes ont profité du conflit afghan pour envoyer en Afghanistan, Pakistan, Liban et autres camps, des milliers d'algériens qui ont été formés aux techniques de la guérilla et du terrorisme.

Le retour de nombreux d'entre eux a renforcé les groupes terroristes («les Afghans»).

Les actions commises dès la fin des années 70 montrent que la violence a toujours fait partie des armes utilisées pour imposer leurs idées et s'approprier le pouvoir.

1974 -75 : sabotage de lignes téléphoniques ;

1977 : assassinat d'un policier à Laghaouat ;

1978 : assassinat de femmes célibataires et appel au meurtre des femmes fonctionnaires.

Ils ont commis des hold-up pour se procurer l'argent nécessaires à l'achat des armes, profané des cimetières, incendié des cinémas, agressé des journalistes.

25/05/1991 : déclenché un mouvement insurrectionnel suite à l'appel de la grève lancé par les dirigeants du FIS;

21/06/1991 : les dirigeants du FIS lancent un appel pour le stockage d'armes et d'explosifs;

28/06/1991 : un leader du FIS menace de lancer la guerre sainte contre l'ANP.

Ont enlevé des militaires et des policiers, séquestrés dans les mosquées.

1.2. Les groupes terroristes islamistes depuis 1992 :

Après le démantèlement du MIA de Bouyali, les islamistes ont activé clandestinement jusqu'en 1991 où sont nés des groupes sous la bannière du FIS et avec la bénédiction de ses dirigeants.

L'action menée contre le poste frontalier de Guemmar (28/11/1991) a démontré que les groupes terroristes s'étaient organisés et armés bien avant 1991. Bien plus tard il a été découvert des abris et des casemates qui ont été aménagés et préparés dès 1985.

1.2.1 Le Mouvement Islamique Armé (MIA) :

Reconstitué à partir des survivants du groupe Bouyali qui refusaient toute forme d'action politique légale en prônant la prise du pouvoir par la violence.

A été démantelé en 1994 ; le rescapés ont rallié le GIA.

1.2.2 Le Mouvement pour l'Etat Islamique (MEI) :

Créé en 1991, activait dans l'algérois, a été décimé en 1998 et par les forces de sécurité et par les tueries entre groupes rivaux.

1.2.3 El Baqoun Ala El Ahd :

Fondé en juillet 1991, a eu une vie éphémère.

La plupart des ses membres a rejoint le GSPC de Hassan Hattab, d'autres sont en Allemagne et en Belgique.

1.2.4 : Le Front Islamique du Jihad en Algérie (FIDA) :

Créé en 1993 – groupe terroriste élitiste composé exclusivement d'universitaires, s'est spécialisé dans l'assassinat des intellectuels, hommes de lettres, médecins, avocats – a été neutralisé en 1997.

Certains de ses leaders ont été arrêtés, jugés et exécutés par le GIA, alors dirigé par Djamel Zitouni (1997).

1.2.5 : Les Groupes Armés autonomes :

Ont émergé dans les banlieues des grandes villes .
Composés d'éléments marginaux , désœuvrés et d'anciens Afghans, n'obéissant qu'à leurs chefs respectifs et agissant dans des périmètres bien définis.

Ont à leur actif de nombreux assassinats .

Il s'agit de bandes de mercenaires armés , analphabètes et incultes.

C'étaient des ex délinquants et repris de justice obéissant aux prêches et fetwas de Cherati qui légalisa l'assassinat des hommes de lettres, d'intellectuels considérés comme des apostats

1.2.6 : El Hidjra Wa El Takfir (Exil et Excommunication) :

Groupe virulent fondé en 1991 par des vétérans d'Afghanistan se réclamant d'une organisation égyptienne née en 1974, prônant la violence .

Ses membres ont constitué l'encadrement de tous les groupes armés en activité.

1.2.7 : L'Armée Islamique du Salut (A I S) :

Transformation du MIA en AIS suite aux luttes entre djazaaristes et salafistes .

A déposé les armes dès le début de la loi sur la concorde civile .

1.2.8 : Le Groupe Islamiste Armée (GIA) :

Actuellement commandé par OUKALI Rachid dit « ABOU TOURAB » compte environ 60 hommes, c'est le groupe le plus sanguinaire, compte à son actif des milliers de gens massacrés, mutilés. Après la neutralisation de Zouabri et une grande partie de sa garde « Katibat El Khadra », se déplace constamment. Déjà Zouabri n'ayant plus de sanctuaire où se

réfugier, avait fait tuer les femmes et les enfants du GIA. Agit par petit groupe (4-6) contre des populations désarmées et isolés ou lors de mitraillage de véhicules.

1.2.9 : Le Groupe Salafiste pour la Prediction et le Combat :

Commandé par Hassan Hattab né d'une rivalité avec le GIA compte actuellement environ 350-380 individus réparti sur les wilayas de Tizi-Ouzou-Boumerdes-Bouira-Batna-Tebessa-principalement.

Ce groupe était en liaison avec les Groupe Terroristes Islamistes du moyen orient dont Oussama Ben Laden.

Ce groupe est aux abois, vit des problèmes d'approvisionnement, de liaison et de Leadership.

1.2.10 : Houmat Eddaoua Salafia (HES) :

Ex Katibat El Ahoual, commandée par Benslim Mohamed dit Salim El Abassi ; compte environ 70 individus et agit dans la zone de Ain-Defla-Relizane.

1.2.11 : Groupe Salafiste pour le Djihad :

Commandé par Abdelkader Souane dit « Abou Thamama » ; compte environ 60 individus ; agit dans la zone de Ain-Defla et Tissemsilt (Derrag).

1.2.12 : Groupe Salafiste Combattant (GSC) :

Commandé par Yahia Djouadi dit « Abou Amar » ; compte environ 80 individus en contact avec le GSPC de Hattab.

1.3 : Modes d'action :

*Pendant la phase de croissance du terrorisme (92,93,94).

L'action des terroristes s'est traduite surtout par :

- Des sabotages des usines, fabriques
- Destruction des Ecoles, lycées et établissements culturels.

- Destruction et sabotage des installations d'énergie et d'eau.
- Destruction et sabotage des voies ferrées, ponts, trains, bus, camions (tout ce qu'il faut pour faire de l'Algérie un désert).
- Des vols et opérations de racket.
- Assassinats des policiers, gendarmes, militaires (notamment ceux habitant dans les quartiers populaires afin de faire partir leur famille et créer ainsi des sanctuaires en pleine ville.
- Assassinats d'intellectuels, écrivains, artistes, chercheurs, professeurs de FAC afin de vider l'Algérie de son intelligentsia.
- Assassinats de ressortissants étrangers afin d'isoler l'Algérie au plan international et diplomatique.
- Les terroristes ont mis le pays à feu et à sang et ont failli faire disparaître la République.

Quelques Chiffres :

Années	Décédés	Blessés	sabotage	Ecoles incendiées
1993	744	432	--	--
1994	7473	3172	--	--

*Pendant la phase d'apogée (95,96,97):

En plus des actions déjà citées les terroristes ayant condamné toute la population, hommes, femmes, enfants et même bébés, ont ajouté à leur crimes ; notamment après la participation massive avec l'Election Présidentielle de Novembre 1995.

- Assassinats de populations des zones semi urbaines (massacres);
- Assassinat de population lors de faux barrages;
- Emploi systématique des véhicules piégés dans les cités urbaines et bombes pour faire le maximum de victimes;
- Enlèvements de femmes, jeunes filles et fillettes (10-14 ans) pour assouvir leur appétit sexuel, les salir,

déshonorer leur famille et les liquider dès qu'elles tombent enceintes;

- Assassinats spécialement des algériens ayant exécuté leur service national ou ayant répondu au rappel de mobilisation.

Années	Décédés	Blessés	Ass.Col	Ex bombes	Ex vp
1995	6524	56 65	--	--	--
1996	4475	52 41	155	915	69
1997	7244	64 49	289	139 8	26

Les pics de nuisances ont à chaque fois coïncidé avec des échéances importantes : rentrée scolaire, élections (présidentielles, législatives, communales), Ramadhan.

C'est pendant cette période que les rivalités entre fractions ennemies se sont exacerbées au maximum et se sont traduites par des batailles entre groupes rivaux.

Mais d'une manière machiavélique, ils essayaient de rejeter la responsabilité sur les services de sécurité (le qui tue qui ?).

C'est à la fin de cette époque que, traqués par les services de sécurité, les groupes terroristes se sont réfugiés dans des zones montagneuses boisées, pensant en faire des sanctuaires, à partir desquels ils lançaient des raids sur le tissu semi urbain.

*Pendant la phase de déclin depuis 1998 : les terroristes n'ont plus la possibilité d'exécuter les sabotages et destructions.

Ils ont été chassés des villes, ils n'ont plus la logistique nécessaire pour exécuter des attentats.

Ils procèdent par l'emploi de bombes à grande échelles et surtout pour sécuriser les accès à leurs repaires, le mitraillage de bus de voyageurs à l'occasion de conditions de visibilité nulle;

les assassinats collectifs visant le tissu rural et semi rural, les maisons isolées, les familles qui n'ont pas pris les armes.

Années	DCA	Blessés	Ass.Collectifs	Bombes	vp
1998	3042	3759	102	1082	--
1999	1475	1981	40	775	--
2000	957	1211	42	490	--

2-Stratégie développée par l'ANP :

Face à un projet islamiste mûri de longue date , disposant d'un réseau de soutien logistique tant interne qu'externe assez conséquent et d'hommes expérimentés dans la guérilla et l'action clandestine et terroriste quelle était la situation de l'Algérie .

2.1 : Etat des lieux :

a/ En janvier 1992 , l'Algérie s'est retrouvée sans pouvoir exécutif ni législatif élu, le HCE, puis la désignation du Président Zeroual, le CNT, ont permis de combler le vide institutionnel jusqu'à l'élection présidentielle de Novembre 1995.

D'autre part, au niveau local il a fallu remplacer les assemblées populaires communales (FIS) dissoutes par des délégations exécutives communales.

Au vide s'est ajouté la destruction systématique par les terroristes islamistes de tous les symboles de l'Etat à l'intérieur du pays : siège d'APC, bureau de poste et télécommunication, écoles, centre de santé, en plus de l'assassinat des membres et présidents de délégations exécutives communales.

B/ Les services de sécurité représentés par la Gendarmerie Nationale et la Sûreté Nationale étaient totalement dépassés.

D'abord parcequ'ils ne couvraient qu'une infime partie du territoire national, l'intérieur du pays et surtout les zones montagneuses et steppiques étaient vides.

Ex :* **Chlef** : 36 communes comptaient en 1992, 04 commissariats et 09 brigades de Gendarmerie Nationale déployés surtout sur les grands axes.

* **Alger** : en juillet 1996 comptait pour 53 communes : 22 commissariats et 09 brigades de Gendarmerie Nationale.

De plus, les effectifs des services de sécurité étaient nettement bas par rapport à l'immensité du pays.

Moins de 50.000 hommes pour chaque corps au moment où nos voisins comptaient plus de 120.000 policiers pour la Tunisie, 340.000 pour le Maroc et plus de 800.000 pour l'Egypte.

Le système de formation de la Gendarmerie Nationale et Sûreté Nationale ne répondait pas aux besoins.

Les services de sécurité de l'armée étaient en pleine réorganisation, suite aux changements intervenus en 1989.

L'Armée Nationale Populaire était implantée surtout au Sud et Sud-Ouest du pays et composée d'unités de combat organisées et formées pour le combat classique.

En 1992 la réglementation n'existait pas pour la création d'entreprises de gardiennage et de sécurité, ni de transferts de fonds ce qui a facilité le sabotage des usines, des infrastructures de base, les hold-up contre les bureaux de poste notamment.

2.2- L'ANP et l'organisation de la lutte anti-terroriste :

Devant l'ampleur de destruction de l'économie nationale et le nombre de plus en plus croissant d'assassinats des éléments des forces de l'ordre et de citoyens, l'ANP s'est vu confier en 1993 la direction des opérations de lutte contre le terrorisme et la subversion.

Dès le début, le premier problème à avoir été réglé fût celui de l'organisation du Commandement avec la création d'un centre de coordination de la lutte anti-terroriste où toutes les forces et structures qui y concouraient étaient représentées et ceci afin de canaliser les efforts vers le plus important et le plus urgent.

Cette organisation du Commandement a été transplantée sur les Régions Militaires et par la suite aux Secteurs Militaires afin de libérer les énergies et les initiatives.

L'ANP a commencé à transférer au nord du pays et surtout vers les wilayas du centre des unités de combat, mais ces unités étaient très lourdes (unités d'infanterie, mécanisée, de chars, de DCA, d'artillerie) et dont les équipements étaient inadaptés aux exigences de la lutte anti-terroriste.

Des mesures exceptionnelles ont été prises pour d'abord renforcer les services de police et gendarmerie nationale par une campagne de recrutement et de formation intense.

Comme il a fallu créer de nouveaux organes tels que les BMPJ pour la sûreté nationale et les sections de recherche pour la gendarmerie nationale et réorienter les activités de l'ONRB.

Au niveau de l'armée, des unités légères ont été créées les RFCA, les BFM, les RPC, les BLI, les BPM, BIA et les CIA (issus de la reconversion des compagnies d'infanterie de mobilisation), car l'armée, étant constituée en 1992 à 70% de réservistes, il a fallu faire appel à la mobilisation.

La mobilisation a porté sur un nombre restreint de réservistes et sur les 05 dernières classes. Elle a permis la création de plus d'une centaine de compagnies d'infanterie de mobilisation.

Pour renforcer les effectifs, des programmes de formation ont été dispensés à la troupe afin de former les unités de combat aux nouvelles missions qui lui étaient dévolues ; comme il a fallu former à grande échelle des artificiers pour désamorcer les bombes et les véhicules piégés par les terroristes.

L'emploi par les terroristes de bombes, de véhicules piégés en plus de l'effet psychose a amené beaucoup de victimes et

a obligé les services de Sécurité à accorder un effort particulier à la lutte contre les engins piégés.

Ainsi de 1996 au 30.09.92 il a été neutralisé 13848 bombes et 144 véhicules piégés.

Cependant les 5575 bombes et 95 véhicules piégés qui ont explosé ont occasionné 3335 morts et 12414 blessés (voir tableau en annexe I).

Néanmoins, l'embargo qui a frappé l'Algérie n'a pas permis d'équiper ces unités et ces hommes avec les armes et surtout les équipements leur permettant d'être efficaces : équipements de reconnaissance, de vision et de visée nocturne, de détection.

2.3- Modes d'action :

D'abord, il a fallu répondre au plus pressé, contenir les actions terroristes et notamment réduire le nombre important de destructions, de sabotages et d'assassinats.

Pour cela des mesures de sécurité passives ont été prises :

-Renforcement de la protection des personnes et des biens étrangers.

-Mise au point d'une réglementation permettant la création de sociétés privées de gardiennage et de protection de transfert de fonds.

-Elaboration d'une réglementation portant obligation de protection du patrimoine public par la création de (DSP) Détachement de Sécurité du Patrimoine ou (SSI) Service de Sécurité Interne. Ces entités ont été créées pour protéger tous les types d'établissements publics (usine, parc de véhicule, centre de santé, hôpital, centre universitaire, maison de jeunes, etc.....)

En plus, les établissements publics ont vu la prise de mesures physiques de protection. (clôture, guérite, éclairage périphérique, camera de surveillance).

Une attention particulière a été accordée aux ressources énergétiques et leurs installations (pétrole , gaz, électricité).

-Instauration d'un couvre feu jusqu'en 1996 sur les wilayas du centre du pays afin de réduire la mobilité des terroristes , surtout de nuit.

-Retrait des fusils de chasse des citoyens résidant dans les wilayas périphériques à la wilaya d'Alger afin de tarir cette source d'approvisionnement en armes pour les terroristes .

-Augmentation substantielle des effectifs de la Gendarmerie Nationale par le lancement d'une intense campagne de recrutement et de formation; avec le lancement de travaux de réalisation de nouveaux commissariats et nouvelles brigades afin d'obtenir un maillage plus important .

Création dès 1994 du corps de la Garde Communale et le déploiement de détachements surtout en zone rurale-effort particulier de l'Etat pour la réalisation de locaux, le recrutement et la formation de ces personnels.

Mise en place d'un reseau de barrages routiers fixes, mobiles et semi mobiles afin de perturber la mobilité des groupes terroristes, les intercepter et les neutraliser.

Ces mesures de sécurité passive ont permis de diminuer d'une manière sensible les actes de destruction et de sabotage

notamment, de libérer, au fur et à mesure de la montée en puissance de la Gendarmerie Nationale, la Sûreté Nationale et la Garde Communale, les unités de combat de l'ANP, de leur mission de gardiennage et protection, et de les orienter vers la destruction des groupes terroristes dans leurs réduits en montagne et zones d'accès difficile.

Mesures de sécurité active :

-L'objectif n°1 a été l'organisation du recueil, traitement , exploitation et transmission du renseignement.

Mettre en commun les renseignements de chacun n'a pas été chose aisée à réaliser.

De même, il a fallu organiser la transmission directe du renseignement par les citoyens, en temps opportun.

-Dès le début de 1993, la population a voulu s'impliquer et participer à sa propre défense ; cela s'est traduit par la réussite de l'opérateur de mobilisation de milliers de réservistes afin de renforcer les rangs de l'ANP.

De même, la création de la Garde Communale et sa montée en puissance a permis à beaucoup de citoyens, notamment des zones rurales de s'engager contre le terrorisme.

L'ampleur du phénomène a été démontrée par la volonté de la population à s'armer pour se défendre.

L'Etat a alors réglementé la légitime défense et l'organisation des citoyens en Groupes de Légitime Défense,

dont la mission essentielle est de protéger et défendre leur vie, leurs biens, leur honneur.

Les Groupes de Légitime Défense ont dès de début été rattachés pour emploi et contrôle au service de sécurité le plus proche.

La loi sur le repentir, adaptée du temps du président ZEROUAL et la loi sur la concorde civile ont permis à plus de 6000 terroristes de se rendre et se mettre à la disposition de la justice et diminuer d'autant les rangs terroristes et a instauré un climat de méfiance entre eux et les a même amené à s'entretuer.

Les opérations de neutralisation des groupes terroristes se sont concentrées jusqu'en 1996 dans les grands centres urbains, tant le terrorisme en ville était important.

Dès 1997-98, devant les pertes subies, les groupes terroristes se sont réfugiés dans des zones montagneuses et boisées, très difficiles d'accès, à partir desquelles ils lançaient des raids sur les zones semi-urbaines (attaque à la bombe, au véhicule piégé, massacres collectifs).

Les lois sur le repentir et la concorde civile, l'implication de la population avec l'armée et les services de sécurité ont permis de gagner la bataille des villes.

Tout groupe terroriste, dès 1998, qui essayait de s'implanter en ville était immédiatement neutralisé.

L'Armée s'est orientée des 1999-2000 vers la neutralisation des différents sanctuaires créés en montagne, avec succès.

Aujourd'hui, les groupes terroristes restants sont d'un effectif très réduit, donc difficilement repérables et très mobiles.

En 10 ans il a été neutralisé plus de 15.200 terroristes, 6386 se sont repentis ou rendus aux services de sécurité ; il a été procédé à l'arrestation et la présentation à la justice de plus de 30.000 terroristes et éléments de soutien.

CONCLUSION

Le Chef d'Etat-Major de l'ANP l'a dit lors de la conférence de presse de Cherchell de Juillet 2002 « Le terrorisme islamiste est vaincu, mais l'intégrisme sévit toujours ».

L'Algérie a combattu, pratiquement seule, le terrorisme; pire encore c'est l'Etat Algérien qui a été la cible d'une certaine presse étrangère et d'organisations non gouvernementales des droits de l'homme, au moment où les organisations terroristes islamistes Algériennes ou autres avaient pignon sur rue en occident notamment.

Aujourd'hui, après l'attentat du 11 Septembre 2002 contre les Etats-Unis d'Amérique, le monde occidental semble s'orienter vers la neutralisation du terrorisme islamiste; des prémices d'une coopération internationale commencent à apparaître tout au moins au niveau des intentions.

La lutte contre le terrorisme islamiste et son corrolaire l'intégrisme exigeront encore davantage de détermination dans la prise de mesures politiques, socio-économiques, judiciaires et sécuritaires tant au niveau national que régional et international pour la promotion de l'homme, des libertés et de l'alternance; en fait tout ce qui concourt au progrès.

L'ENGAGEMENT DE L'ARMEE CONTRE LE TERRORISME

**Sous le Haut patronage de Monsieur le
Chef du Gouvernement**

**Colloque international
sur le terrorisme.**

Le précédent Algérien.

Communication

**Mouvement de libération national
lutte armée ; terrorisme, contre les
confusions.**

- Présenté par: Paul –Marie De La Gorce..

**Alger, les 26-27-28
Octobre 2002**

Mouvement de libération national lutte armée ; terrorisme, contre les confusions

Paul- Marie de la Gorce

On ne peut évoquer la question du terrorisme aujourd'hui alors que l'on est en Algérie sans penser d'abord à ce qu'il a signifié depuis dix ans pour ce pays et pour son peuple. C'est pourquoi, avant toute autre chose, il faut songer à l'épreuve qu'ils ont subie et qu'ils ont affronté, anticipant sur ce que le phénomène terroriste représente maintenant pour le monde entier et donnant pour toujours l'exemple de leur résolution et de leur courage. Cet hommage au peuple algérien et à la victoire qu'il a remportée contre le terrorisme, en dépit des difficultés qui persistent évidemment encore, émane, comme vous le voyez, d'un Français qui est entré dans sa vie d'homme en se battant pour l'indépendance de son pays et qui, par là, a toujours compris et soutenu ceux qui ont à leur tour combattu pour leur indépendance. Mais il émane aussi d'un Français qui, durant les dix dernières années, a voulu venir très régulièrement ici, en Algérie, pour s'informer et témoigner sur le combat que les Algériens ont mené. J'ai apporté ce témoignage en dépit des obstacles et des incompréhensions. C'est sous le signe de ce combat du peuple algérien et en hommage à son courage, que j'ai voulu placer les quelques réflexions que j'ai pensé soumettre à votre attention sur le phénomène terroriste d'aujourd'hui.

Ces réflexions doivent être conduites sans hypocrisie. C'est, je crois, la première règle dont il faut s'inspirer. Depuis que les hommes recourent à la force pour régler leurs différends entre eux, c'est-à-dire hélas depuis toujours, les victimes innocentes n'ont jamais manqué. Partout, les civils ont été pris pour cibles autant que les hommes en armes, et parfois davantage. Terroriser

les populations a servi, très souvent, à vaincre, à démoraliser l'ennemi, à occuper des territoires. Il faut saluer, bien entendu, l'immense effort qui a été fait dans la dernière partie du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} quand les principaux gouvernements européens ont voulu codifier la guerre de manière à épargner les civiles, à protéger les prisonniers, à sauver les blessés : ce fut un acquis a servi, sans doute, à éviter le pire en bien des cas. Mais il est à la fois tragique et significations que ces « lois de la guerre » imaginées au début du XX^{ème} siècle aient justement prélué aux immenses massacres qui allaient suivre et au déchaînement sans mesure de la violence dont nous avons été témoins jusqu'à la fin de ce siècle.

Parce que nous voulons en parler sans hypocrisie, nous devons le faire sans ménagement pour aucun camp, y compris ceux qui se battaient pour la plus juste des causes. On ne s'étonnera pas je pense ici à la seconde guerre mondiale qui marqua toute ma jeunesse et détermina tous mes engagements. On sait assez que certains parmi les peuples les plus civilisés du monde s'abandonnèrent à des régimes qui se livrèrent à des massacres d'une ampleur sans égale contre les Juifs, les Tziganes, les populations des territoires envahis de la soviétique et contre toutes les populations qui manifestaient leur solidarité avec les organisations armées ou clandestines de résistance et de libération nationale. Mais quand j'ai écrit plus tard une histoire de la seconde guerre mondiale, j'ai pu vérifier dans les archives des gouvernements alliés que la décision de bombarder massivement les villes allemandes dans toute leur étendue avait été prise délibérément et en pleine connaissance des effets qu'elle aurait sur leurs habitants. Comme les résultats des bombardement ciblés sur les objectifs industriels et militaires paraissaient insuffisants ou même inefficaces, on a donc choisi de détruire l'ensemble des villes elles-mêmes, pour priver toute activité industrielle des infrastructures nécessaires et pour atteindre directement la main d'œuvre des usines. C'était en pleine connaissance de cause. Et j'ai même trouvé un document où les responsables alliés espéraient- mais ce fut en vain- que les populations décimées par les bombardements finiraient par se

révolter contre leurs dirigeants. Je ne cite pas cet épisode qui signifia la mort de plusieurs dizaines de milliers ou même de plusieurs centaines de milliers de civiles pour mettre en question, si peu que ce soit, le sens de la guerre menée par les alliés et qui fut la plus juste de toute l'Histoire, mais souligner qu'une certaine logique de la violence peut conduire bien au-delà de tout souci d'humanité.

A leur tour, les luttes de libération nationale ont suscité des controverses nouvelles sur l'emploi de la violence et de terreur. Si contestables qu'elles aient été souvent, si critiquables qu'aient été les arguments employés, si détestables que furent les polémiques soulevées et les accusations proférées, ces controverses peuvent nous aider pourtant à mieux cerner le phénomène terroriste, à l'identifier et, par là, à éviter qu'il serve d'alibi aux pouvoirs établis, aux dominations étrangères, aux répressions et aux injustices. Une lutte de libération nationale est une lutte du peuple tout entier pour obtenir son indépendance et sa liberté. Mais on en retiendra ici deux caractéristiques :

- la répression s'abat, elle aussi, sur le peuple tout entier. Qu'il s'agisse des perquisitions, des réquisitions, des déplacements de populations, de l'incendie des habitations, de l'arbitraire des arrestations souvent à titre de prévention et, très souvent, des exécutions, c'est le peuple qui en est l'objet. De gré ou de force, il est entraîné dans cette forme de guerre et, naturellement, pour que sa lutte de libération soit victorieuse, il y prend part. L'engrenage de cette lutte peut alors le conduire à s'en prendre aux ressortissants de la puissance occupante ou dominante, tout comme celle-ci s'en prend au peuple qu'elle domine sur le territoire qu'elle occupe. Il ne s'agit pas d'approuver ou d'excuser n'importe quel acte qui peut être ainsi commis, en particulier contre des civiles, sous l'effet de cet engrenage.

Mais il est bien clair que la responsabilité première en est du côté de l'oppression et de domination et que le reste n'en est qu'une conséquence. C'est alors aux mouvements de libération national de faire en sorte que leur lutte ne soit pas entachée par des dérives qui brouilleraient leur image et surtout entraveraient leur

succès en nourrissant la propagande de l'ennemi. Mais, en aucun cas, naturellement, ces dérives ne peuvent justifier le maintien de l'opposition et de la domination étrangère.

- l'histoire des mouvements de libération nationale est aussi déterminée par leurs capacités d'action et, en particulier, par le niveau où ils peuvent porter la lutte armée. Ce n'est pas ici le lieu et le moment de définir les conditions de leur succès : géographie du territoire qu'il faut libérer, établissement de zones-refuges, implantation des populations, approvisionnements venant de l'extérieur, soutiens politiques au-dedans et au-dehors. Mais, dans tous les cas, la question des armes est centrale. Elle conduit à utiliser toutes celles qu'on a et qui ne permettent généralement pas d'affronter les forces d'occupation sur le terrain et dans une forme de combat où celles-ci auraient une évidente supériorité. De là tout ce que l'histoire des luttes de libération enseigne : la prépondérance, durant une période souvent longue, des coups de main, des embuscades, des attentats, des raids ciblés, mais aussi des actions qui, par leur lieu et leur objectif, peuvent avoir le plus de retentissement, mobiliser davantage la population, attirer l'attention du monde. Force est ici de répéter que c'est aux mouvements de libération eux-mêmes à éviter les dérives qui peuvent en résulter, mais de répéter aussi que l'origine véritable en est le maintien de l'oppression et de la domination étrangère et qu'en aucun cas ces dérives ne peuvent être invoquées contre le but poursuivi : la libération nationale.

Les remarques que l'on vient de faire n'ont pas seulement pour raison d'être de mieux caractériser les luttes de libération : elles doivent avant tout servir à mieux cerner le phénomène terroriste. Ce qui en ressort d'abord, en effet, est que celui-ci n'est pas une lutte du peuple tout entier. Il peut avoir, reconnaissons-le, le soutien, provisoire ou durable, passif ou même actif, de certains groupes sociaux, d'une fraction de la population ou d'un courant d'idée dégradé par l'usage exclusif de la violence : mais il n'incarne jamais la volonté collective d'un peuple. La preuve en est, s'il en est besoin, qu'il ne peut pas recourir à toute la gamme des moyens d'une lutte populaire, mais au seul usage de la

terreur. De même ne se propose-t- il aucun objectif politique clair et avouable qui pourrait justifier l'adhésion de l'ensemble d'un peuple : au contraire, le terrorisme invoque des idéaux abstraits ou des ambitions sans mesure, comme le font tous les fanatismes qui, par nature, refusent toute discussion, récusent toute réflexion et accusent de tout ceux qui ne se soumettent pas à lui. Tels sont les points communs que l'on retrouve dans toutes les composantes et toutes les manifestations du phénomène terroriste : les groupes ou groupuscules qui, en Italie, en Allemagne, en France et en Belgique, prétendaient à une révolution qu'ils étaient incapables de définir et pour laquelle ils étaient donc incapables aussi de trouver un soutien populaire ; les groupes identiques qui se sont déchaînés au Japon ; ceux qui, aux Philippines, se sont livrés au banditisme le plus cruel avant de se parer d'oripeaux idéologiques qu'ils étaient eux-mêmes incapables de définir ; et ces groupes, enfin, se réclament de celui qui porte le nom d'Al-Qaida qui, plutôt que de servir la cause de la libération des peuples du proche-Orient, ont, en provoquant la mort affreuse de 3.000 innocents à New York, suscité l'indignation du monde entier et donné à l'oppression et de la domination étrangère dans cette partie du monde des alibis qu'elles n'avaient jamais eus.

On ne manquera pas, à l'occasion de ce colloque, de faire une description plus rigoureuse du phénomène terroriste : on s'en tiendra donc ici à une réflexion sur conditions qui permettraient de le réduire pour, enfin, l'éliminer. Ces conditions, au fond, se ramènent à une seule : il faut l'isoler pour le réduire. Le terrorisme est condamné quand il ne peut s'appuyer sur aucune catégorie sociale importante, sur aucune revendication populaire légitime, sur aucune base nationale. On en a fait la preuve en Europe et au Japon avec l'élimination des groupes terroristes qui n'étaient qu'Européens et Japonais. Le fait est qu'aujourd'hui le phénomène terroriste a pris une ampleur significative dans la région du monde, et dans les populations venant de cette région, où l'on invoque une inspiration religieuse, sous sa forme la plus radicale, la plus obscurantiste, la plus fanatique, en la traduisant en une sorte de croisade dont les objectifs politiques ne sont,

pour lui, que secondaires et occasionnels, mais qui peuvent attirer la sympathie de ceux pour qui ces objectives sont, au contraire, juste et déterminants. C'est de là qu'il faut partir pour comprendre ce qu'on doit faire en vue d'isoler et donc d'éliminer à terme le phénomène terroriste. La voie à suivre est simple dans son principe même si, naturellement, elle se heurte à des obstacles pratiques. On peut la définir très simplement : il faut enlever à toutes les catégories qui pourraient céder à la tentation de soutenir le terrorisme ou d'y participer toute raison de la faire. La lutte contre le phénomène terroriste ne sera donc jamais de nature exclusivement sécuritaire, militaire et policière. Contre lui, il faut mener un combat politique au sens le plus noble du terme. Dans les sociétés où il s'inspire des traditions spirituelles ou sociales pour imposer l'obscurantisme et le fanatisme, ce n'est pas par des concessions à l'idéologie dont il se réclame- et pour autant qu'elle mérite ce nom qu'on le fera reculer : au contraire, c'est en ouvrant franchement aux peuples la voie de la modernité, c'est-à-dire la réponse à son attente profonde et à ses revendications légitimes. Mais ce choix est plus important encore au niveau où le phénomène terroriste se situe aujourd'hui. C'est-à-dire à l'échelle du monde. Nous sommes en présence d'un phénomène qui se nourrit de l'échec économique et social des régimes en place qui n'ont pas répondu à l'attente des peuples après qu'ils aient conquis, reconquis ou consolidé leur indépendance. Et plus encore peut-être, de l'échec politique de tous les Etats de cette région du monde à faire face au problème soulevé par le sort de la Palestine, et à le résoudre conformément aux droits du peuple palestinien, mais sans céder à l'utopie suicidaire d'une négation du peuple israélien. Ce double échec a conduit à l'émergence et au développement du phénomène terroriste. Et aujourd'hui nous sommes bien au-delà : devant le risque de son aggravation formidable. Nous assistons, en effet, à la conjonction dramatique de deux entreprises : la lutte légitime mais probablement maladroite ou inefficace contre les assises territoriales que l'on prêtait au phénomène terroriste en Afghanistan avec pour conséquence prévisible son extension au Pakistan et dans les régions avoisinantes ; et la réression implacable dirigée contre le peuple palestinien en même temps

qu'une action militaire de grande envergure projetée contre l'Irak. Ainsi se trouvent mêlés et comme associés le combat contre le phénomène terroriste et les plans visant à soumettre, occuper ou subjuguier plusieurs Etats et peuples du Proche-Orient arabe. Tout est fait, en pratique, pour unir ces deux entreprises et donc pour considérer comme un bloc la mouvance politique, sociale et religieuse d'où le phénomène terroriste a surgi et les exigences nationales les plus profondes et les plus légitimes des peuples de la région. Ainsi procure-t-on au phénomène terroristes des alliés, des soutiens ou des sympathies qu'il n'avait jamais eus. Plus encore : c'étaient les mouvements nationalistes, avec leurs succès et leurs dérives, qui étaient les adversaires les plus anciens et les plus fermes des tentations intégristes et rétrogrades. Pour isoler le phénomène terroriste, le moyen le plus sur aurait été, naturellement, de s'appuyer sur les réalités nationales, sur les exigences nationales et sociales des peuples de cette partie du monde, sur leur attente évidente et profonde de la modernité. Ainsi eut-il été isolé, ainsi aurait-on pu et pourrait-on encore le réduire.

Force est de constater que c'est le contraire que l'on fait. Là se trouve donc le danger d'une extension du phénomène terroriste. Mais c'est peut-être en voyant clairement surgir ce danger qu'on peut le combattre.

C'est à quoi voulaient servir les réflexions présentées ici.

PAUL-MARIE de la Gorce

LIBRARY OF THE
FEDERAL BUREAU OF INVESTIGATION
WASHINGTON, D.C. 20535
22871
7 NOV. 2002
FBI/DOJ

**Sous le Haut patronage de Monsieur le
Chef du Gouvernement**

**Colloque international
sur le terrorisme.**

Le précédent Algérien.

Communication

**Genèse De L'islamisme Algérien, ses
référents idéologiques, les différents
facteurs historiques, politiques et scio-
économiques à l'origine de sa maturation,
de sa structuration en mouvement
politique et en organisations terroristes.**

- Présenté par: Azine Djamila.

**Alger, les 26-27-28
Octobre 2002**

Blida : 14 octobre 2002

Nom : AZINE

Prénom : DJAMOLA.

Qualité : Auteur.

Adresse : 51, rue ibn sina 09000 Blida.

Thème de la communication :

GENESE DE L'ISLAMISME ALGERIEN, ses référents idéologiques, les différents facteurs historiques, politiques et socio-économique à l'origine de sa maturation, de sa structuration en mouvement politique et en organisation terroristes.

Voilà bientôt dix ans que le peuple algérien vit au rythme d'une violence meurtrière liée au terrorisme islamiste.

Cette violence qui n'en finit pas de l'endeuiller et qui failli à un moment donné menacer d'effondrement les fondements de l'Etat algérien confronté à un environnement international isolationniste, hostile, voir complice dans un souci de déstabiliser le régime, tire-t-elle son origine de la suspension du processus électoral en janvier 1992 ?

Le terrorisme était-il une réponse naturelle pour rétablir le FIS dans ses droits après l'annulation des élections législatives justifiant ainsi l'action armée à l'encontre du pouvoir et plus tard à l'encontre de toute la population comme l'appuyaient et le relayaient les militants islamistes ? était-il une réaction légitime à un déni de droit comme le dénonçaient les partisans du légalisme probablement par méconnaissance de l'idéologie fondatrice de l'islamisme ?

Le recours au djihad est au cœur de celle-ci. Indépendamment de la forme de ses revendications morales, éthiques et politiques, l'islamisme abouti fatalement à l'utilisation de la force et le recours aux armes n'est que le stade ultime..

En ce sens, le djihad n'est pas l'aboutissement naturel d'une situation répressive et injuste subie par les militants islamistes qui ouvre droit à l'action armée. Il est l'élément constitutif fondamental à l'islamisme. Il est par cette caractéristique érigé au rang du sixième pilier de l'islam, c'est l'obligation absente à laquelle chaque musulman soucieux de l'application stricte des principes islamiques est astreint.

Tout mode de gouvernement qui n'adopte pas les visions que développe l'islamisme sur l'Etat et son mode de fonctionnement à savoir le retour à la religion par l'application de la charia est rejeté et combattu. Aucun compromis n'est alors possible avec les états et les sociétés qui n'abdiquent pas devant de tels arguments.

Mais afin de mieux comprendre la dimension religieuse que revêt le droit de recourir au djihad que les groupes islamistes armés invoquent chaque fois que la nécessité de la lutte contre les états et/ ou les citoyens l'exige, il nous paraît fondamental de nous pencher sur les motivations essentielles qui justifient un tel engagement.

A quel héritage doctrinal se rattache l'islamisme ? Dans quel contexte historique est-il apparu ?

Le premier mouvement islamiste de l'histoire contemporaine s'est formé en Egypte grâce aux frères musulmans qui se distinguaient radicalement du courant religieux celui des réformistes par leur approche du religieux et leur détermination par rapport au politique. Devant le constat de décadence dans lequel se trouvaient les pays Musulmans avec la fin de l'empire ottoman et l'apparition du colonialisme les réformistes préconisaient le retour aux sources de l'islam par une réforme de la conception et de la pratique religieuse. Réforme qui restait cependant limitée dans le cadre de la religion.

Aucune revendication politique n'est alors exprimée. Et si les sociétés musulmane saccussent un retard et sont maintenues dans un état d'ignorance (djihilya) au sens ou l'entendent les

mouvements des frères Musulmans ou sympathisants. Mieux structurés les Egyptiens étaient également les plus importants en nombre. Mais indépendamment des bonnes relations existant entre L'Algérie et l'Egypte, cet état de fait était sous-tendu par deux motivations qui concernaient autant le mouvement des frères Musulmans que le régime Nasserien.

Dans un souci de se débarrasser d'une partie de son opposition islamiste de plus en plus active ayant réussi à pénétrer jusqu'aux appareils de l'état, ce dernier trouvera là l'opportunité de l'éloigner hors de l'Egypte.

Pour l'association des frères Musulmans ce départ vers l'Algérie de ses militants va lui permettre de les soustraire à une répression quasi systématique, et d'investir de nouveaux pour la propagation de leur idées.

Si cette coopération va se révéler fructueuse pour la maturation du courant islamiste algérien elle ne justifie nullement les accusations faites à la langue arabe dans la formation de celui-ci. Ce sont les moyens mis en œuvre à cet effet qui en sont responsables.

Rompus à l'activisme politique mené de longue date dans leurs pays respectifs, les Frères Musulmans issus de cette coopération investissent peu à peu écoles, lieux de conférence, autant d'espaces qui serviront de propagande à l'islam politique et à concilier les Algériens avec leur religion. Des associations nouvelles de quartiers et de mosquées sont mises sur pied, elles formeront la base du mouvement islamiste tendance Frères Musulmans. Celle-ci mettra en place un tissu organique et dynamique qui servira de matrice à la propagande de son idéologie et à la formation des militants que l'on retrouvera plus tard dans la mouvance islamiste. Un travail d'enveloppement de la société est alors entrepris gagnant peu à peu l'allégeance de larges couches de la population toutes catégories confondues. Des signes de prosélytisme font leur apparition. La daawa (prédication) s'intensifie et s'investit davantage dans la politique

préparant le militant en forgeant sa conviction et sa foi, tout en continuant à fustiger l'Etat et ses orientations socialistes. De la revendication morale et éthique, la tendance des Frères Musulmans passe à la revendication politique mais sans pour autant céder à la tentation de s'organiser en parti politique. Préférant se conformer à la méthode étagée (Marhalya) telle que dictée par l'association mère. Celle de la reislamisation d'abord par le bas, ensuite le pouvoir changera de lui-même.

Un événement national d'une importance historique va être déterminer pour le mouvement islamiste, le poussant à revoir sa stratégie de lutte vis à vis du régime. En effet, le parachèvement du processus de mise en place des institutions démocratiques et l'élaboration de la charte nationale, base idéologique du régime et projet de société global, largement plébiscité par le peuple, vont donner à ce dernier la légitimité constitutionnelle qui lui faisait défaut depuis le sursaut révolutionnaire en 1965.

Cette consécration du régime et de ses orientations politiques, économiques et culturelles suscite l'inquiétude chez les islamistes qui voient s'éloigner définitivement toute possibilité d'instaurer la république islamiste par le bas, en comptant sur l'alliance contractée avec les gros commerçants et les propriétaires terriens durant leurs oppositions communes contre la révolution agraire.

Dés lors, la stratégie pacifique de ré-islamisation de la société observée jusque là sera remplacée par une confrontation directe avec le pouvoir sous la direction des militants de base radicalisés et qui feront de la nécessité du recours violence comme moyen de lutte un axe central de leurs actions.

Si des actes de violence ont déjà fait leur apparition au sein de la société ils étaient motivés par des considérations d'ordre moral et éthique. Dorénavant ils seront essentiellement politiques, c'est dans ce contexte historique que seront commis les premiers actes de sabotage contre les installations de l'état sous la responsabilité de la tendance des frères musulmans.

Actes symboliques d'opposition sans grande portée, certes mais qui confirment les changements stratégiques adoptés par le

mouvement islamiste et l'émergence des thèses radicales suite à la mise en place définitive des institutions démocratiques et l'adoption massive de la charte nationale, preuve de la nature communiste et athée du régime. Par ces actes de sabotages la tendance des frères musulmans signe l'abandon de l'activité politique pacifique pour celle qui prône la violence comme forme d'opposition politique.

Frères Musulmans c'est à cette situation historique qu'elles le doivent et non à un éloignement volontaire de la religion, on à une renonciation à celle-ci tel que ces derniers le soutiennent. Il n'y a pas ici de culpabilisation des communautés musulmanes. Cette différenciation est à notre sens fondamentale.

Si le retour aux sources de l'islam, point commun à ces deux courants, est prôné, il reste cependant insuffisant sans une dynamique sociale et politique, inédit jusque là, que les frères Musulmans ne manqueront pas de lui donner.

Une approche nouvelle apparaît ainsi aussi bien dans le discours que dans l'action pour mieux légitimer une politique de prise de pouvoir par le recours systématique aux versets du Coran et à la sunna du prophète.

Pour en finir avec ces sociétés ignorantes les islamistes useront d'une méthode étagée (Marhalaya), qui servira dans la formation initiatique des militants islamistes algériens. Le militant doit d'abord se ré-islamiser en procédant au changement de soi qui exige une volonté- plus un engagement- de renoncement et de rupture avec la société ignorante et impie avant de prétendre à la ré-islamisation de celle-ci, non parce qu'elle s'est éloignée de la religion mais parce qu'elle s'est soumise à une souveraineté autre que celle de Dieu.

Quelle que soit donc la pénétration des musulmans à vivre en conformité, dans leur quotidien, avec leur religion ils sont exposés à l'anathème ; tant qu'ils n'épouseront pas les conceptions politiques et religieuses des islamistes parce que la soumission à la souveraineté des hommes (pouvoirs, états, gouvernements) relève d'un acte de polythéisme que la religion proscrit et contre

laquelle chaque musulman doit se soulever quels que soient l'époque et l'endroit.

Cet appel à « une révolution globale et (à) une insurrection totale contre toute souveraineté de l'homme » tel que le suggère SAID QOTB dans ses écrits n'est rien d'autre qu'une incitation au djihad qui servira plus tard aux mouvements radicaux à prôner la violence comme unique forme de lutte, principalement les groupes du tekfir oua hidjra.

Comme en le voit, l'islamisme est un mouvement essentiellement politique qui puise ses fondements d'une lecture orientée du texte sacré (le Coran) et de la sunna (tradition) d'où il tire une légitimité religieuse pour l'instauration de l'états islamiste et pour l'application strict de la charia. Ce qui tentent les Frères Musulmans n'est rien d'autre que l'asservissement de la religion à des considérations d'ordre politique et l'allégeance des états et des hommes aux exigences d'une prise de pouvoir et ce, quels que soient les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

Cette dont le religieux est imbriqué avec tant de subtilité au politique servira de référent idéologique au mouvement islamiste algérien au lendemain de l'indépendance.

L'islamisme en Algérie n'est pas le fruit des bouleversements socio- économiques et politiques qui ont marqué- souvent avec violence – la scène nationale durant les années quatre vingt suite au virage idéologique amocré par le président CHADLI BEN DJIDID dès le début de son investiture. Il plonge ses racines dans les premières années de l'indépendance grâce à l'activité de quelques imams pour la plupart anciens membres de l'Association des Oulamas Algérien- ils n'hésiteront pas à s'éloigner des principes fondateurs de leurs Associations en investissant le champ politique- et des imams contestataires ayant appartenu à l'Association Al Qiyyyam. Quelques personnalités religieuses membres de cette Association joueront un rôle capital dans la constitution et le développement du mouvement islamiste algérien dans sa version radicale : tels que cheikh SAHNOUN, ABDELLATIF SOLTANI, figure emblématique de l'islamisme. Ces deux courants opposés aux orientations socialistes prises par

le régime glissent peu à peu de la revendication morale à la revendication politique ; prélude à l'émergence d'un islam plus politique ; (voir notre ouvrage : L'ISLAMISME ALGERIEN, de la genèse au terrorisme).

Mais le premier mouvement islamiste structuré doté d'une pensée politique claire est l'œuvre de la tendance des Frères Musulmans. Il s'est formé grâce à l'assassinat et à l'appui des coopérants moyens orientaux au lendemain de l'indépendance dans le cadre de la politique d'arabisation de l'enseignement.

Partie intégrante de l'identité algérienne le recouvrement de la langue arabe dont l'enseignement fut ignoré par plus d'un siècle d'un colonialisme déstructurant était un acte naturel de prolongement du mouvement national et de guerre de libération que l'Etat prenait en charge.

Cependant la carence en matière d'enseignants Algériens de cette langue poussera les autorités à faire appel à des coopérants issus du moyen orient. Parmi ces derniers beaucoup sont militants du parallèlement à cet activisme d'autres courant ne sont pas restés inactifs, particulièrement celui des imams contestataires à travers la publication du livre « Sihem el Islam » écrit par A-Soltani, qui sera décisif dans le processus de maturation de l'islamisme.

Dans cet ouvrage, Soltani donne une dimension religieuse à la guerre de libération nationale, dimension qu'elle n'avait pas et dénie au mouvement national et au FLN le rôle catalyseur dans la mobilisation de la population algérienne en vue et pendant la guerre de libération. Rôle qu'il attribue essentiellement à l'Association des Oulamas Algériens pour lui donner une légitimité historique, carence qui a toujours complexé le mouvement islamiste vis à vis de cette question ; or cette Association s'est toujours refusée à toute implication dans la champ politique. C'est uniquement autour de la promotion et de la sauvegarde de l'identité Algérienne que s'articulaient ses revendications dans le cadre d'une intégration à la France qui garantirait l'identité arabo-musulmane de l'Algérie. En désacralisant la révolution de novembre par la négation du statut de chahid aux moudjahidine statut conféré seulement à ceux qui

sont morts pour Dieu et non à ceux qui sont morts pour la patrie, Soltani évacue le sentiment patriotique pour le remplacer par le sentiment islamique.

Cette usurpation traduit l'approfondissement de la pensée politique islamiste chez A-SOLTANI.

L'état territorial considéré comme la produit national-colonial est nié au profit d'un Etat transnational s'étendant à l'ensemble de la communauté des croyants (la Ouma) qui est une et indivisible ; telle l'unicité de Dieu.

En fait, SOLTANI ne fait que reprendre les thèses du mouvement des Frères Musulmans en les adaptant au contexte historique algérien.

Arrivés au terme du processus de maturation de leur pensée politique les islamistes se déploient à la conquête de nouveaux espaces de luttes et de propagation.

L'université constituera en ce sens un cadre de sensibilisation et de mobilisation sans précédent qui débouchera rapidement sur des affrontements et des violences entre étudiants islamistes et les étudiants communistes du PAGS pour le contrôle de toutes les activités dans le but d'imposer leurs visions à l'ensemble de la communauté universitaire par la force et la dissuasion.

Plus tard le champ de la confrontation s'étendra aux étudiants berbéristes avec lesquels les étudiants communistes feront alliance. Combattus par le pouvoir qui avait fini par se délester du soutien tactique dont bénéficiait la gauche sous le régime du président Boumediene ces derniers abandonnent l'opposition idéologique au profit de la revendication culturelle –celle–ci débordera largement le volet de la reconnaissance identitaire – trouvant en elle le cadre de substitution politique idéale.

Cette alliance qui prenait forme et donnait du souci au pouvoir, poussera ce dernier à favoriser les islamistes dans leur lutte par son attitude volontairement laxiste.

Ce jeu de manipulation portera ses fruits par un rapport de force absolument inégal. L'alliance berberiste- communiste cassée, les islamistes assoient et consolident leur hégémonie à

l'université grâce à un travail de sensibilisation, de mobilisation et d'organisation entrepris par les conseils consultatifs des mosquées universitaires.

Désormais les étudiants vont devenir une redoutable force agissante qui alimentera le courant islamiste et lui confèrera un dynamisme sans précédent. C'est ainsi qu'il capitalisera politiquement les revendications et les sentiments de désarroi des arabisants qui ont posé à travers la généralisation de l'arabisation lors de la grève de novembre 1982, un problème de statut social et professionnel.

Manipulés par les islamistes qui n'hésiteront pas à utiliser des armes blanches, le mouvement de grève dégènera en affrontement violent entre d'un côté les étudiants islamistes et de l'autre les étudiants berberistes et communistes. Ces actes de violences meurtrières –il y a eu mort d'étudiant –contraignent les autorités à fermer l'université ainsi que les salles de prière qui s'y trouvent et qui ont servi à l'introduction des éléments extra-universitaire venus renforcer le mouvement.

Cette mesure prise par le pouvoir devant la crainte de voir ces actes s'amplifier fera réagir les imams contestataires –plus proches des étudiants de la tendance Djaz'ara de par leur formation que de celle des frères musulmans –par la tenue d'un rassemblement ou est exigée contre autre, l'annulation de cette mesure, par la lecture, devant 5000 personnes, de la charte de l'Etat Islamique, véritable manifeste politique et idéologique mettant en garde l'état contre toute manipulation étrangère visant à détruire l'Islam nationale.

L'intervention des imams contestataires va permettre aux étudiants islamistes de sortir du cadre restreint, celui de l'université pour déborder sur la rue et la société.

Véritable démonstration de force en direction du pouvoir et certainement l'occasion de jauger ses capacités de mobilisation, ce rassemblement public, un précédent dans l'histoire du mouvement islamiste algérien, donner à ce dernier l'opportunité

de se repositionner sur l'échiquier politique national comme principale force d'opposition.

Perspective rendue possible depuis l'arrivée de CHADLI BENDJEDID auquel était attribuée une alliance secrète avec les islamistes. Alliance qui devait déboucher sur l'abandon de la voie socialiste par le président et la prise en main du mouvement islamiste par les chouyoukhs que sont A.MADANI, NAHNAH, Et A.BELHADJ pour l'instauration progressive de la république islamiste.

Si aucun élément ne confirme ou n'infirme un tel arrangement il n'en demeure pas moins qu'une partie de la base islamiste lassée par le jeu de leadership des chouyoukhs. Ne voyant pas l'utilité de la prédication et de l'islamisation par le bas de la société pour renversement du régime, celle-ci jugée trop longue et quelque peu incertaine au vue de la résistance de la société s'était peu a peu engagée sur la voie de la radicalisation et n'hésiter pas à chercher de nouvelles méthodes de lutte pour la réalisation de la république islamiste, d'autres avaient rejoint les groupes du Tekfir ou Hidjra Ces derniers partisans inconditionnels de l'option armée - le Djihad - bien structurés, très actifs, disposant déjà d'émirs locaux et nationaux bénéficiant aussi d'une base arrière importante en infrastructures (mosquées, lieux de prière ...) avaient réussi a opéré une percée importante au sein du mouvement islamiste. Les élément du Tekfir ou Hidjra avec ceux de la djaz'ara seront dans une large mesure à l'origine de la constitution du premier mouvement armé (MIA) celui de BOUALIA en 1983.

La constitution d'une organisation armée demeure toutefois une décision éminemment grave, elle est tributaire de la caution morale et religieuse des oulamas et des différents leaders politique seuls aptes à décréter le Djihad. Au fait de cette exigence BOUALI tente de réunir les chouyoukhs pour constituer un Madjliss Echoura (Conceil consulatif) qui ne verra jamais le jour puisque la plupart de ces derniers qui ne jouissaient d'un ascendant certaine apurés des islamistes radicalisés, seront arrêtée (voir notre ouvrage : L'ISLAMISME ALGERIENE. De

la genèse au terrorisme). BOUILA se passera donc de l'approbation des imams et commence à former les première section de l'organisation et à se procurer les armes nécessaire pour le déclenchement armé. Les premiers attentats viseront les services de sécurité. Parallèlement, une liste d'exécution de responsables politiques et militaires est dressé. Mais l'identification rapide de BOUIALI et de ses compagnons d'arme aura pour conséquence la neutralisation de quelques membre du MIA et le début de son démantèlement.

Bien que les grandes lignes du programme du MIA n'ont pas été réalisées, il reste que cette organisation a réussi à mettre en place un vaste réseau de cellules à travers la capitale et la Mitidja, principales zones d'extension et de repli. Ces cellules seront réactivées pendant l'insurrection armée au lendemain de la suspension du processus électoral.

Libérés grâce à une mesure d'amnistie générale prise par CHADLI BEN DJEDIDE à la faveur de l'ouverture démocratique au lendemain des événement d'octobre 1988, certains compagnons de BOUIALI adhèrent au FIS, d'autres utiliseront le cadre légale offert par ce dernier pour préparer le déclenchement de l'action armée, option qu'ils n'ont jamais abandonnée. Préférant reste en attente des condition favorables pour relancer la lutte.

Après une campagne de répression et d'arrestation menée par leurs anciens alliés, les leaders islamistes adoptent une position nationale d'une façon inespérée. En effet, ils seront les partenaire privilégiés à engager des négociations avec le pouvoir pour le retour au calme après des journées d'émeutes sanglantes dont l'origine remonte à la politique libéral entamée par CHDLI BENDJDIDE dès le débuts de son mandat par l'introduction progressive de multiples reformes.

Dans les faits ce virage idéologique se traduisait par une politique de reniement du projet national lequel s'articulait autour de la constitution d'un Etat national, souverain, égalitaire

et moderne tel que véhicule par le mouvement national et prolongé par BOUMEDIENE. Au nom de ces réformes, CHADLI BENDJIDID renforçait non seulement ses pouvoirs et ses prérogatives, mais il réussit à déstructurer l'économie, l'état et la société et à livrer le pays aux institutions financières internationales, hypothéquant ainsi l'indépendance nationale dont la conséquence a été l'accentuation de la misère sociale des populations. Le désengagement de l'état vis à vis des citoyens provoquera une montée de la contestation populaire que l'absence de cadres adéquats dus à l'inexistence de l'opposition politique conduira aux émeutes d'octobre. Celles-ci étaient avant tout l'expression des revendications populaires (justice, emploi, logement,...) dont les actes de destruction des bâtiments et des édifices publics restent le symbole.

Pourtant ces événements seront détournés de leur cours. En effet, au lieu de répondre aux attentes de la population par des mesures sociales concrètes, le président promet des réformes politiques et institutionnelles qui ne régleront pas pour autant la crise économique et sociale qui étranglait le pays. En réalité, ces réformes procédaient du souci du président d'extirper toutes références idéologiques ayant marqué la période de BOUMEDIEN. L'adoption du multipartisme à travers la constitution en février 1989 a entériné l'abandon définitif de la voie socialiste.

Ce contexte de désenchantement populaire sera habilement manipulé et canalisé par le mouvement islamiste qui jouait non seulement sur les sentiments de colère et de frustrations populaires, mais misait aussi sur les erreurs du pouvoir et sur l'échec de l'opposition démocratique – qui n'a pas su ou pu incarner le vaste élan de révolte et de liberté ayant fait bouger la société algérienne-afin de s'imposer en tant qu'unique alternative politique.

Forts de leur positions acquises lors des événements d'octobre et de la sollicitude dont ils ont fait l'objet de la part de la

présidence, les islamistes seront les premiers à revendiquer la création d'un parti politique dès l'adoption du multipartisme.

Revendication satisfaite en dépit de la violation de certaines dispositions de la loi interdisant la création de partis sur une base exclusivement confessionnelle.

Mais l'unanimité apparente qui caractérisait jusque le mouvement ne tardera pas à éclater en morceaux et à dévoiler les profondes divergences qui le minent. Perçu jusqu'à cette date comme un bloc soudé et homogène, le mouvement était en fait traversé de courants et de tendances contradictoires et opposés en lutte pour le leadership que la perspective d'une prise de pouvoir allait éloigner davantage. Conscient du risque d'éclatement du mouvement CHEIKH SAHNOUN tente la réunification de ces diverses tendances mais sans succès. Sa tentative n'aboutira qu'à la création d'une association «apolitique pour la défense de l'islam» la *rabita*. Censée être une instance de recours aux différents leader et tendance en conflit, elle finira par disparaître devant l'impuissance de CHEIKH SAHNOUN à empêcher l'éparpillement du mouvement dont la conséquence sera la création successive de trois partis islamistes.. le FIS, HAMAS (aujourd'hui MSP). Et ENNAHDA DE DJABELLAH (aujourd'hui MRN). Dès lors une lutte sans merci s'engage entre ces trois représentants de l'islamisme qui sera jalonnée d'incidents multiples que le FIS réussira à détourner en sa faveur et à asseoir son hégémonie sur le mouvement et sur la société par le caractère à la fois divin et historique que lui conféreront ses fondateurs.

Cette double dimension messianique et historique qui découle d'une volonté d'appropriation de la révolution algérienne et de l'islam procède d'un imposture volontairement commise par A Madani, elle contribue à semer la confusion dans l'esprit de la population qui identifie le parti à l'islam. En ce sens l'adhésion au FIS devient un acte religieux et patriotique pour une large frange de la population qui s'est sentie trahie par des promesses non tenues, ayant fait naître des sentiments de méfiance et de revanche vis à vis du pouvoir en place, qui s'est détourné des

principes et des acquis de Novembre 1954, particulièrement chez les jeunes que le FIS a su récupérer à son avantage. Comme il a su être un cadre rédempteur absolvant toutes les fautes antérieures (cas des Harkis et fils de Harkis, les délinquants : voir notre ouvrage (L'ISLAMISME ALGERIEN De la genèse au terrorisme). D'autre part en se situant dans la légitimité religieuse et historique, le FIS parti totalitaire et hégémonique se place d'emblée non seulement au dessus de la classe politique mais encore dans sa volonté d'incarner exclusivement l'islam, il exclut toute présence de concurrents pouvant constituer un ambitions parce que partageant les mêmes références religieuses et idéologiques. C'est pour cette raison qu'il engagera une lutte sans merci à l'égard d'autre partis islamistes dans le but de s'approprier les lieux qui constituent des terrains naturels, favorables à la propagation des thèses islamistes la mise sur pied des comités de mosquées de quartiers du syndicat islamique travailleurs (SIT) et de la police islamique répond à cette volonté d'hégémonie sur le mouvement islamique et sur la société assujettie, par ce maillage, aux vision du FIS, seul parti capable d'apporter des solutions à la mesure de ses attentes.

Le caractère hétérogène mais néanmoins rassembleur du FIS de par la composante hétéroclite à l'origine de sa création favorisera dans un premier temps l'absorption des partisans du djihad immédiat dont le seul souci était de se préparer et de préparer le terrain à la mise en pratique de leur conception de la réalisation de républiques islamiste. Composé d'élément du tekfir oua hidjra, de Djaz'aristes, d'anciens Bouialistes, d'afghans, de Frères Musulmans radicalisés, et de traditionalistes, ils seront suffisamment autonomes pour imposer leurs vision et leurs démarche à tous. Par cette caractéristique le FIS parti légal ne pouvait être que ce cadre provisoire qu'il toujours été avant de verser dans le terrorisme dont portera la responsabilité.

Opposés sur les plans doctrinaires que sur le les plans de pratiques politiques et des moyens à mettre en œuvre pour l'instauration de la république islamiste, ces tendances s'engagent dès la création du FIS ne pouvait être qu'éphémère vue les clivages profonds qui existaient entre ces tendance. Les

deux leaders ABASSI MADANI, et ALI BELHADJ n'ont fait en somme que gérer une situation de crise latente caractérisée par une lutte interne entre les partisans du djihad immédiat (djihadiyyoune) et les partisans de la voie légaliste et électoraliste, même si cette démarche s'inscrivait dans un souci tactique. Le statu- quo obtenu au sein du parti et maintenu aux prix d'une démarche consensuelle tenue entre diverses tendances n'a fait que différer l'éclatement du FIS et son passage à l'action armée au moment jugé opportun. En ce sens la suspension du processus électoral ne saurait justifier le recours à l'action armée comme une réponce légitime par le FIS.

Elle aura brisé l'isolement dans lequel étaient confinées les thèses radicales des djihadiyyoune pour qui les sociétés musulmanes qui optent pour un autre système que celui prôné par l'islamisme, déléguant la souveraineté de dieu à quelqu'un d'autre(états, pouvoirs...) sont impies et justifient le droit au djihad invoqué à leur égard... tout au long de son parcours le FIS n'a jamais caché son intention de recourir au djihad avant et en cas d'échec électoral ; discours ambivalent concernant la démocratie, violences enregistrées à tous les niveaux sous couvert de travers les comités de mosquées, les comités de quartiers, le syndicat islamique de travailleurs et la police islamique ; il a servi aux tendances du djihad immédiat (djihadiyyoune) à l'origine de sa création de cadre légale pour la préparation de l'action armée.

Opposés à toute démarche électoraliste jugée sans fondement religieux visant l'instauration de l'état islamiste, les djihadiyyoune l'ont utilisée pour le recrutement, pour le financement et pour la préparation paramilitaire grâce aux moyens du parti et des APC élues-FIS mis à leur totale disposition. Les actions violentes tout au long de la grève insurrectionnelle qui a pris des airs de désobéissance civile (voir notre ouvrage : *L'ISLAMISME ALGERIEN*, de la genèse au terrorisme) et les attentats à la veille des élections législatives 1991, montrent on ne peut mieux l'existence de la république

deux leaders ABASSI MADANI, et ALI BELHADJ n'ont fait en somme que gérer une situation de crise latente caractérisée par une lutte interne entre les partisans du djihad immédiat (djihadiyyoune) et les partisans de la voie légaliste et électoraliste, même si cette démarche s'inscrivait dans un souci tactique. Le statu-quo obtenu au sein du parti et maintenu aux prix d'une démarche consensuelle tenue entre diverses tendances n'a fait que différer l'éclatement du FIS et son passage à l'action armée au moment jugé opportun. En ce sens la suspension du processus électoral ne saurait justifier le recours à l'action armée comme une réponse légitime par le FIS.

Elle aura brisé l'isolement dans lequel étaient confinées les thèses radicales des djihadiyyoune pour qui les sociétés musulmanes qui optent pour un autre système que celui prôné par l'islamisme, déléguant la souveraineté de dieu à quelqu'un d'autre (états, pouvoirs...) sont impies et justifient le droit au djihad invoqué à leur égard... tout au long de son parcours le FIS n'a jamais caché son intention de recourir au djihad avant et en cas d'échec électoral : discours ambivalent concernant la démocratie, violences enregistrées à tous les niveaux sous couvert de travers les comités de mosquées, les comités de quartiers, le syndicat islamique de travailleurs et la police islamique ; il a servi aux tendances du djihad immédiat (djihadiyyoune) à l'origine de sa création de cadre légale pour la préparation de l'action armée.

Opposés à toute démarche électoraliste jugée sans fondement religieux visant l'instauration de l'état islamiste, les djihadiyyoune l'ont utilisée pour le recrutement, pour le financement et pour la préparation paramilitaire grâce aux moyens du parti et des APC élues-FIS mis à leur totale disposition. Les actions violentes tout au long de la grève insurrectionnelle qui a pris des airs de désobéissance civile (voir notre ouvrage : *L'ISLAMISME ALGERIEN, de la genèse au terrorisme*) et les attentats à la veille des élections législatives 1991, montrent on ne peut mieux l'existence de la république

islamiste mais encore dont l'unique objectif a été la préparation matérielle et humaine de l'insurrection armée.

Prisonniers d'une lecture orientée, volontairement belliciste de l'islam, ces groupes se sont tout naturellement développés à la périphérie immédiate du mouvement islamiste, plus particulièrement du FIS qui réunissait les conditions favorables à l'option armée fatalement inévitable. ALI BELHADJ ne parlait il pas de l'islam comme «une religion qui allie le livre juste à l'épée conquérante ».

L'aspect insurrectionnel de la grève, l'apparition des groupuscules armés, la dislocation de la direction du parti et la politique aventureuse du président CHADLI BEN DJIDID ont été des facteurs déterminants pour le retour des militaires sur le devant de la scène politique en juin 1991 ; scène abandonnée depuis les événements d'octobre 1988 mais si l'armée allait mettre un terme à cette situation, elle ne pouvait endiguer l'hégémonie du FIS qui avait un ancrage politique et social difficile à nier. Et c'est consciente de cette réalité qu'elle s'engagea dans une vaste campagne de déradicalisation à l'encontre des militants et des dirigeants du FIS.

Dont l'objectif était de créer des conditions favorables à l'émergence d'une direction nouvelle à même d'intégrer le système démocratique d'une part, et de neutraliser les groupes armés en formation d'autre part l'organisation de la conférence des cadres du FIS tenue le 25 et 26 juillet 1991 à BATNA conforte le pouvoir dans sa démarche intégrationniste. Une nouvelle direction se domine par la tendance DJAZ'ARA qui se prononce en faveur de la participation au processus électoral, avec cependant comme préalable la libération des deux leaders du FIS et la réintégration des travailleurs licenciés. Revendications abandonnées devant la détermination du pouvoir à mener jusqu'au bout les élections avec une nouvelle configuration politique inspirée de la mise en place du nouveau processus de démocratisation à même de garantir la pérennité de l'état démocratique. processus initié par les militaires et qui indique le glissement du centre du pouvoir de la présidence vers l'institution militaire. Les mesures répressives, qui ont touché les

militants du FIS ne l'ont pas affaibli comme cela a été prévu, au contraire elles auront renforcé son image de seul parti capable de provoquer les changements espérés par la population qui ont touché les militants du FIS ne l'ont pas affaibli comme cela a été prévu, au contraire elles auront renforcé son image de seul parti capable de provoquer les changements espérés par la par la population qui s'est prononcée massivement en faveur du partie. Le raz de marée de ce dernier au premier tour précipite les événements.

En effet la perspective d'une majorité absolue pour le FIS au deuxième tour et qui risquait de remettre en cause le nouveau processus démocratique mis en place par les militaires, la craint pour - ceux - ci d'avoir à subir le même sort que celui réservé la république islamique iranienne aux cadres armée du CHAH, la complicité avérée de CHADLI BEN DJIDID pour une cohabitation avec le FIS poussent l'armée à prendre les choses en main. La politique integrationniste qui avait marqué jusque là l'action de l'armée a non seulement failli à ses objectifs de voir surgir des éléments modérés au sein du FIS capables de réviser leurs position antérieures, mais n'a pas non plus réussi à le contenir dans des proportions qui auraient permis l'émergence d'une assemblée nationale équilibrée ou le rapport de force entre différents partis n'aurait pas remis en cause le caractère républicain de la l'état Algérien. C'est pourquoi le 11 janvier 1992 sous la pression des militaires, le président CHADLI BEN DJIDID remet sa démission et l'armée opte pour l'annulation du seconde tour et de la suspension de tout processus électoral. Une direction collégiale le haut comité d'Etat (HCE) afin de pallier à la double vacance du pouvoir suite à la dissolution de l'Assemblée populaire Nationale (APN) par le président CHADLI BEN DHIDID et au refus du président du conseil constitutionnel d'assurer les charges présidentielles.

Si la suspension du processus électoral va mettre fin aux visées absolutistes du FIS sur les institutions législatives, elle aura pour conséquence le renforcement des thèses radicales favorables à l'instauration de la république islamiste par les armes et leur

propagation apurée des militantes et des sympathisants du parti qui finiront par rejoindre les groupes armés, convaincus d'agir pour lesquels ils devaient s'acquitter en menant une guerre sainte au régime impie et spoliateur.

Les partisans du djihad immédiat qui rappelons nous avaient déjà mis en place, clandestinement, les premiers noyaux des groupes armés en utilisant le cadre légal offert par le FIS n'ont pas attendu ces événements pour se lancer dans l'action armée. Les nombreuses opérations armées menées durant la grève insurrectionnelle se sont en effet poursuivies jusqu'au début de l'année 1992. Les djihadiyyounes opposés à toute démarche électoraliste visant l'instauration de l'Etat islamiste en dehors du cadre du djihad avaient déjà entamé la phase de structuration et d'organisation de leurs groupes armés en vue du déclenchement de l'insurrection armée. La précipitation des événements depuis cette grève, la campagne de répression à l'égard des éléments radicaux proches du FIS n'ont fait que différer la lutte armée. Destabilisés par l'accélération de ces événements, les djihadiyyounes manqueront de temps pour se constituer en une organisation de dimension nationale à même d'absorber les groupes armés en formation- d'où l'inexistence à cette date d'une telle organisation capable de prendre en charge la lutte armée. Cette situation explique à notre sens la période creuse qui a précédé la naissance de la première organisation nationale revendiquant le djihad.

Celle-ci reviendra aux anciens boujalistes qui réactiveront leur ancienne organisation (MIA) en vue de contre l'apparition de nouveaux concurrents sur le terrain, risquant de faire obstacle à leurs ambitions hégémonique. La position avant gardiste occupée par les boujaliste depuis la constitution du premier maquis dans les années quatre- vingt pour l'instauration de la république islamiste leur conférera cependant une légitimité historique sur le mouvement qui leur vaudra le ralliement de quelques groupes, leur reconnaissant la primauté dans la direction du djihad.

Cependant ces considérations qui ont concouru à faire du MIA, lors de la réunion qui s'est tenue au mont Zbarbar, l'unique représentant du djihad visait à regrouper sous sa bannière les divers groupes en formation n'auront aucune influence sur la réalité du terrain caractérisé par une rivalité entre les tendances en lutte pour le contrôle du djihad. L'autonomie affichée par les groupuscules constitués d'éléments radicalisés de la jeune génération vis à vis des anciens BOUIALISTE, la lutte entre ces tendances pour la direction du front de l'insurrection armée contribueront à l'échec de cette tentative d'unification et qui donnera naissance aux GIA, résultat d'une fusion entre divers groupuscules autonomes du TEKFIR OUA HIDJRA, des anciens d'Afghanistan, des éléments issus de la jeune génération et de quelques anciens BOUIALISTE...

**Sous le Haut patronage de Monsieur le
Chef du Gouvernement**

④

Mohamed Ali

**Colloque international
sur le terrorisme.**

Le précédent Algérien.

Communication

**Moyens de destruction et de
communication : les vecteurs du
terrorisme des nihilistes aux
cyberterroriste.**

- Présenté par: François –Bernard Huyghe.

**Alger, les 26-27-28
Octobre 2002**

Moyens de destruction et de communication : les vecteurs du terrorisme des nihilistes aux cyberterroriste.

Le terrorisme est aussi difficile à définir qu'à combattre, de par son caractère multiforme. Nous avons connu un terrorisme révolutionnaire, un terrorisme indépendantiste ou nationaliste, un terrorisme instrumental, souvent transnational visant à contraindre un pouvoir étatique. Nous connaissons ou connaissons des terrorismes mystiques ou apocalyptiques, comme celui des sectes, des terrorismes mafieux, des terrorismes inspirés par toutes les causes.

Cette multiplicité des formes reflète, on s'en doute, celle des idéologies et des objectifs historiques. Mais aussi celle des moyens de destruction et de leur interaction avec les forces adverses. Bombes à mèche contre guillotine, détournement d'avion contre bombardement, attentat suicide contre occupation de territoire : chaque fois un terrorisme différent suivant la technique.

Au même degré, chaque forme du terrorisme traduit l'opposition des modes de communication. Le terrorisme bouleverse la transmission des idées (par exemple en utilisant l'attentat comme «propagande par le fait»), souvent aussi la transmission des identités. Ainsi le terrorisme nationaliste ou séparatiste crée des frontières entre les communautés : il faut choisir son camp. Surtout, la transmission des informations par les médias, est l'enjeu de stratégie d'amplification. Le terroriste met en scène son acte en fonction du média qui domine l'époque. Presse à grand tirage, radio que l'on écoute au fond des campagnes, télévision permettant la diffusion mondiale des images d'horreur, ont changé le visage de la terreur, comme aujourd'hui, peut être, Internet. Ces trois modes de transmission, des idées, des identités, des informations, s'interpénètrent tant que le terrorisme ne saurait être vaincu que sur ces trois fronts.

Moyens de destruction et de communication : les vecteurs du terrorisme, des nihilistes aux cyberterroristes.

François –Bernard Huyghe

Du terrorisme, on peut dire, comme Clausewitz de la guerre que c'est un caméléon. Il prend tant de formes qu'il semble aussi rebelle à la répression qu'à la définition.

C'est d'abord un mot historiquement daté : il remonte à la terreur lancée par Robespierre en 1793. Le terme fait son entrée dans les dictionnaires à la fin du XVIII^e siècle pour désigner la propagation de cette Terreur d'Etat révolutionnaire à toute la France. Il faut quasiment un siècle pour que « terrorisme » prenne sa signification actuelle.

Elle est presque inverse : la violence d'organisations clandestines luttant le plus souvent contre un Etat, cherchant délibérément à répandre une peur destinée à paralyser l'adversaire, à défier les autorités, à paniquer les populations. Nous dirions aujourd'hui « à crée un climat d'insécurité ». l'idée de ce terrorisme « subversif » est donc liée à sa manifestation la plus visible : l'attentat.

L'usage du mot en ce sens se répand lentement. Il apparaît en 1866 pour stigmatiser des violences nationalistes en Irlande. En 1883 pour dénoncer les activités des révolutionnaires en Russie. Mais l'usage est long à s'imposer (il n'est vraiment devenu courant en France qu'aux environs de 1920, nous apprend le Robert historique). Ainsi dès 1892, la France a connu une série d'attentats dont ceux de Ravachol et l'assassinat du président Sadi Carnot. Leurs auteurs parlent de «propagande par le fait », leurs adversaires de la «secte anarchiste » dont le dessein serait de « détruire la société ». Les «lois scélérates » de 1893-1894 répriment ces violences. Elles incriminent participation intellectuelle, incitation, complicité ou apologie des «menées

anarchistes », mais tout cela sans avoir besoin de la notion de terrorisme.

Or aujourd'hui et le mot et la chose sont devenus si usuels que l'on parle de « guerre au terrorisme » et que les journaux commencent à se doter d'un Monsieur Terrorisme comme d'un Monsieur Météo.

Partant de ce destin d'un mot et des singulières difficultés que suscitent l'évolution et la définition de l'idée, nous chercherons dans un premier temps comment la notion s'est historiquement constituée. Nous verrons ainsi émerger un modèle moderne du terrorisme, stratégie asymétrique du faible au fort, qui mêle indissolublement actes de destruction visant à perturber les forces adverses et modes de transmissions destinés à influencer les esprits. Dans une seconde partie, nous nous demanderons donc, si ces derniers n'obéissent pas, en dépit des spectaculaires transformations du terrorisme, à des constantes assez claires pour ébaucher une méthode d'analyse.

I- La représentation du terrorisme :

Le terrorisme d'Etat (au sens de recours du pouvoir à une violence si ostensible qu'elle décourage toute velléité d'opposition ou de résistance) est aussi ancien que le pouvoir. L'assassinat politique ne l'est pas moins, tout comme les conspirations ou les complots, qu'il soit révolutionnaires ou contre révolutionnaires. Il en va de même pour la guerre de partisan et toutes les variantes de la guérilla, c'est -à-dire l'emploi de la force armée par des combattants sans uniformes, volontaires, ayant généralement de fortes motivations idéologiques affrontant des armées, des polices, des autorités, qui, elles, considèrent qu'il ne s'agit pas d'une guerre mais de l'activité criminelle de bandes armées. Ni le crime politique en général, ni, en particulier, l'idée de terroriser des populations civiles pour atteindre ses buts politiques ne sont non plus, hélas, des nouveautés. Alors, pourquoi donc le mot de terrorisme n'est-il apparu si nécessaire que depuis environ un siècle ?

Légitimité ou criminalité des fins et des moyens ?

La première réponse qui vient à l'esprit est que le terroriste est nommé par son adversaire et notamment par la loi qui le réprime. Désigner le révolutionnaire, le révolté, l'indépendantiste, le nationaliste non comme un combattant d'une cause, fût-elle illégitime, mais comme un criminel, c'est disqualifier l'idée qu'il défend en la réduisant au moyen qu'elle emprunte. C'est remplacer des mots en « isme » (« anarchisme, communisme, irrédentisme, séparatisme, tiers-mondisme, islamisme, antimondialisme,..) par un « isme » unique et qui terrorise. Faire admettre ce mot, c'est marquer un point dans la guerre pour la conquête de l'opinion. Et, comme par hasard, cette bataille sémantique commence avec le développement des communications de masse.

Les organisations « terroristes » se présentent plus volontiers comme fraction armée d'un parti ou armée clandestine, comme un groupe de résistance ou de libération, comme des combattants ou guérilleros « urbains ». Marek Edelman, ancien dirigeant de l'insurrection du ghetto de Varsovie, a fait scandale en Israël en adressant un message de paix aux « partisans » palestiniens et en évitant le mot « terroristes ». de fait, il est difficile de négocier avec des gens qu'on qualifie ainsi.

Les cyniques font remarquer que des chefs d'Etats respectés, dont de Gaulle, Menahem Begin ou Mandela, furent en leur temps désignés comme des chefs terroristes. Les sceptiques concluent que « les terroristes des uns sont les résistants des autres ». le terrorisme, serait alors la violence de l'autre, un autre qui, souvent, n'a pas les moyens de mener une vraie guerre ou une révolution. A un journaliste qui évoquait les attentats aveugle du Hamas et leurs victimes innocentes, un responsable de ce mouvement, Abdel Aziz AlRamtsi, ripostait récemment que les bombardements alliés de seconde Guerre mondiale n'avaient pas frappé que des militaires. S'ils possédaient des F-16 comme les Américains, ajoutait-il, les palestiniens se dispenseraient volontiers de se transformer en bombes humaines.

Les mots de l'ennemi

Le mot terrorisme n'est employé que par ses adversaires pour disqualifier une violence illégitime et cruelle. Et, si, exceptionnellement, quelqu'un se reconnaît «terroriste», c'est toujours pour comparer son terrorisme à un autre plus puissant et pire encore qui le provoquerait et le justifierait.

Or, réduire la question du terrorisme à celle de l'organisation terroriste, et derrière cela à la cause qu'elle défend, c'est rentrer dans ces difficultés sans fin. Dire, par exemple, qu'un attentat n'est pas «terroriste» s'il est exécuté dans un pays où n'existent pas de moyens démocratiques de s'exprimer ou encore, en cas d'occupation étrangère, est peut-être une position moralement soutenable. Mais c'est renvoyer un problème technique à un jugement politique ou moral sur l'ennemi du terrorisme.

Peut-on alors identifier des actes terroristes, comme l'attentat ou des méthodes de façon à les distinguer des autres formes de violence politique ? Ainsi, on dit souvent du terrorisme qu'il est «aveugle» ou «lâche» ou qu'il s'en prend à des «innocents», voire que ses victimes sont «civiles» ou «non-combattants». Est-ce là sa caractéristique ? Un bombardement militaire tuerait des civiles «collatéralement» et sans le vouloir et une bombe terroriste principalement et délibérément ? Et une guerre civile ? Frapper au hasard, n'est pas le privilège du terroriste. La définition de la victime innocente n'est pas la même pour tout le monde : un dirigeant du système honni, un fonctionnaire, un patron, un policier, un militant politique, un étranger, un occupant, un incroyant ne sont pas innocents aux yeux de tel ou tel. Ils incarnent à ses yeux une violence établie bien pire que la violence qu'il exerce — pense-t-il en légitime défense. En disant, cela, il ne s'agit pas de suggérer que placer une bombe sur un marché et tuer d'une balle perdue soient moralement des actes équivalents. Mais simplement que le terrorisme ne se définit pas mieux par les victimes visibles de ses actes que par les principes abstraits qu'il combat.

Pus subtilement, faut-il distinguer l'acte terroriste par le fait qu'il recherche, comme le disait Raymond Aron, un impact psychologique, hors de proportion avec les effets physiques produits et les moyens utilisés ? Variante de la guerre psychologique, le terrorisme se reconnaîtrait alors à ce qu'il terrorise. Dans les guerres nationales ou civiles, on chercherait principalement à écraser les forces matérielles adverses et *secondairement à faire peur, le terrorisme cherchant, lui, d'abord à atteindre les forces morales, souvent pour remplacer des forces militaires ou le soutien des masses dont il ne dispose pas ? Mais où passe la frontière ? Qu'en disent les juristes ?*

Le terrorisme entre faire et dire

Si le terrorisme est crime –et il l'est –il faut le définir avec précision. Certains rêvent d'en faire l'équivalent civil du crime de guerre, pour en faciliter la répression universelle. Mais l'embarras des législateurs reste évident. Le droit français énumère un certain nombre de crimes et ajoute que, pour qu'ils soient qualifiés de terroriste (ce qui a de l'importance pour des questions de compétence juridictionnelle, d'accords internationaux, etc).il faut qu'il aient été commis « en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur ». Quant aux définitions aux Etats- Unis, F.B.A, ..., département d'Etat et département de la justice n'emploient pas exactement les mêmes termes, mais tous réfèrent aux notions suivantes :

- Le terrorisme suppose une violence illégitime ou sa menace.
- Il vise des fins politiques.
- Il cherche à produire un état d'esprit ou un sentiment de peur.
- Il a pour but d'exercer une coercition sur des gouvernements et/ou leur population civile voir d'influencer une politique ou un « public ».
- Il frappe des non-combattants.

Finalités politiques, contraste avec la violence guerrière ou légitime, coercition, usage, de la peur, nature des victimes : on

voit bien qu'on tourne toujours autour des même notions, avec le même embarras.

Une stratégie historiquement datée

Le terrorisme ne se résume ni à l'emploi de la violence politique pour éliminer un adversaire, ni à la recherche d'un effet psychologique (la terreur), ni à une méthode « lâche et aveugle » : s'en prendre à des civils, etc.). il suppose une équation plus longue : violence plus idée, plus organisation, plus propagande, et cette équation n'est constituée que dans des circonstances historiques précises.

S'il faut fixer une date de naissance incontestée, ce sera 1878. L'assassinat du gouverneur de saint -Pétersbourg par une populiste russe du groupe Narodnaia Volia (la volonté du peuple). Les « narodnystes », qui, en 1881, réussirent à tuer le tsar Alexandre II et qu'on appelle souvent improprement « nihilistes », ont inspiré les Démons de Dostoïevski. Toutes les composantes du terrorisme moderne y sont : la bombe, le pistolet et le manifeste, une idéologie qui justifie l'assassinat des puissants afin de provoquer l'effondrement du système, une structure clandestin quasi sectaire, et comme le dit Camus la volonté de « tuer une idée » en tuant un homme. Les premiers terroristes russes ne s'attaquent qu'aux représentants de l'autocratie, et s'efforcent d'épargner le sang innocent. On cite souvent le cas de Kaliayev : en 1905, au moment de lancer une bombe sur le prince Serge, il préféra y renoncer plutôt que de risquer de tuer les enfants qui accompagnaient sa victime. L'histoire fournira la trame des Justes de Camus.

Leurs successeurs n'ont pas ces délicatesses. Ce sont certains anarchistes de la belle Epoque, partisans de « l'action directe », puis les terroristes de la seconde vague russe, celle des attentats des sociaux -révolutionnaires du début du XX^e siècle. Les bombes sautent bientôt dans les cafés, les théâtres et les trains, tuant des femmes et des enfants. A ce stade, le terrorisme révolutionnaire du tournant du siècle reste encore un prolongement de l'assassinat politique ; ses partisans y voient un

préalable à la Révolution universelle qu'ils attendent pour bientôt. Mais ils croient aussi aux vertus de l'action directe : l'attentat radicalise les rapports entre dominants et dominés et doit amener les seconds à passer eux même à l'acte en se révoltant.

Différents par leurs motivations identitaires, mais aussi plus proches de la guerre ou de la guérilla par leur forme, apparaissent les premiers terrorismes nationaux ou indépendantistes. Ainsi, l'organisation *révolutionnaire intérieure macédonienne* (O.R.I.M) fondée en 1893 lutte contre l'occupation ottomane, tente d'internationaliser le conflit et de radicaliser les relations entre les communautés. Elle enlève des occidentaux, et suscite des insurrections nationales. En 1903, elle proclame même une très éphémère République de Krouchevo, vite écrasée.

Dans les Balkans, d'autres groupes indépendantistes recourent à la violence clandestine contre des occupants étrangers et les Empires, parfois avec l'aide de soutiens de l'autre côté des frontières. Ainsi, l'organisation «jeune Bosnie», responsable de l'attentat de Sarajevo en 1914, était commanditée par la Serbie. De son côté, l'I.R.A, prolongement du Sinn Fein créée en 1902, s'organise sur un modèle d'armée clandestine et se manifeste à visage découvert lors des Pâques sanglantes de Dublin en 1916.

Récapitulons : anarchisme, indépendantisme, anticolonialisme, attentats aveugles, utilisation de relais idéologiques et des médias pour la propagande, mais aussi liens avec des internationales, des services secrets, des états terroristes : tout a été inventé dès l'époque de la première Guerre mondiale de ce qui caractérisera le terrorisme jusqu'au 11 septembre 2001. Ce n'est pas par hasard que le terrorisme est contemporain des moyens de communication de masses.

Nous pouvons en retenir quelques caractéristiques. Elles forment la stratégie des trois S :

Secret : un groupe terroriste qui cesserait d'être clandestin deviendrait une guérilla, une milice ou une armée.

Surprise : le terrorisme mène une action discontinue, telle une série d'attentat, et non des opérations militaires régulières, permanentes et prévisibles. Il cherche à plonger l'adversaire dans l'incertitude et dans l'affolement par la menace, soit pour l'affaiblir directement, soit pour le pousser indirectement et par la provocation à des actes, qui finalement le desserviront (une répression sans discrimination, par exemple). En ceci, le terrorisme suppose une relation asymétrique du faible au fort : une économie de moyens militaires, financiers ou humains pour obtenir un maximum d'impact psychologique...

Signification : l'acte terroriste, au-delà de son résultat tangible, ennemi assassiné, bâtiment détruit, vise à un effet de sens : faire passer un message d'ailleurs fort complexe : de révolte, d'encouragement, de prédication, de provocation, d'humiliation, selon les cas. Non seulement le terrorisme mène une guerre du sens parce que ses finalités sont idéologiques, mais les moyens qu'ils emploient sont des moyens symboliques.

Pour autant, le terrorisme plus que séculaire n'a cessé d'évoluer. Ce sont d'abord les thèmes qui le nourrissent et les formes qu'il prend qui se transforme : un terrorisme révolutionnaire, celui des nihilistes et anarchistes du XIX^e siècle, puis un terrorisme indépendantiste ou nationaliste, un terrorisme instrumental, souvent international, utilisé comme moyen de pression sur un Etat, un terrorisme, rouge, noir ou vert aux couleurs de l'islam... Voici maintenant des terroristes mystiques voire apocalyptiques, notamment celui des sectes, des terrorismes mafieux, des terrorismes inspirés par toutes les causes, les animaux, la nature,...

Mais si l'idée change, son mode d'expression et de transmission, lui, obéit à des constantes. Partout et toujours, le terroriste théorise : cet intellectuel prend les idées au sérieux, au point de tuer et d'être tué pour elles. Et quand il tue, il cherche encore à exprimer ou détruire des idées et des symboles.

Comment l'idée devient-elle terreur, s'est-on souvent interrogé. La question est plutôt comment le terrorisme traduit l'idée. S'il mobilise des moyens en vue d'une fin et des messages en vue d'un effet, cela suppose des méthodes, des vecteurs, et des panoplies, des contraintes et des stratégies. D'où une logique.

II-le terrorisme : interaction et représentation

Pour la comprendre, il s'agirait moins de ressasser une histoire des groupes ou des actes terroristes, que de comparer :

- des formes d'organisation (quasi-secte, réseau, parti clandestin...);
- des milieux favorables à leur épanouissement (intelligentsia, groupes marginaux, communautés religieuses),
- des modes d'expression (un communiqué de 26 pages, une cassette testament, un poème, un site Web...)
- le choix de cibles symboliques (un monument, un policier, un passant...),
- des rites (serment, signaux, règles)..

Si la logique terroriste reflète des nécessités stratégiques, symboliques et techniques au moins autant que les idéologies et les objectifs historiques, il faut la penser dialectiquement. C'est une interaction toujours changeante avec les moyens adverses.

Ses moyens de destruction interagissent avec les forces adverses. Bombes à méche contre guillotine, détournement d'avion contre bombardement, attentat suicide contre occupation de territoires : chaque fois un terrorisme différent suivant la technique. En attendant, peut-être, que s'impose le couple infernal : armes de destruction massive et cyberterrorisme contre surveillance planétaire.

Mais le terrorisme mobilise surtout des moyens de transmission, d'où d'autres oppositions. Cela vaut pour la transmission des idées –au sens strict-dont il se réclame (les notions historiques, stratégiques et éthiques qui sont censées le

justifier) ; c'est vrai de la transmission des identités qu'il veut représenter : le prolétariat, les opprimés, l'Ouma.... Cela s'applique enfin à la transmission des messages terroristes, ils sont l'enjeu de tactiques d'amplification et de détournement en fonction du média prédominant en chaque époque. De la propagande par le fait au terrorisme spectacle, de l'opuscule pour groupuscule à l'attentat en modovision, l'effet de la terreur est déterminé par la nature de la presse à grand tirage, de la radio instantanée, ou par la transmission cathodique des massacres.

Nous pourrions même aller un peu loin et tenter de systématiser la méthode d'analyse.

Existe-t-il des «catégories récurrentes», des «figures» du terrorisme, comme on parle de figures de style ou de «lieux» de la rhétorique ? bref des types de discours ou de comportements soient inhérentes au terrorisme et se retrouvent chez ses pratiquants de toutes les époques et de toutes les idéologies ? nous pensons que la réponse est oui et nous tentons ci-dessous d'en suggérer un petit échantillonnage.

La transformation des idées implique :

A un contenu historique,

Le terrorisme est une théorie de l'urgence et du dernier recours. Il explique sa propre émergence par le caractère exceptionnel et crucial de la situation historique : elle ne permet pas d'atteindre ses buts par des moyens politiques ou pacifiques.

- **Urgence de la catastrophe annoncée.** Ainsi le terrorisme d'extrême-droite américain ou millénariste comme celui de la secte Aum reposent sur le principe que l'apocalypse est pour demain. Les premiers en déduisent que le terrorisme est le dernier recours pour sauver la suprématie blanche en manant la «saint guerre raciale» (RAHOWA : Racial Holy War) avant que le gouvernement complice des mondialistes ne mette tous les vrais patriotes dans des camps. La seconde déduit de l'imminence d'Armageddon la nécessité de tuer un maximum de gens par un raisonnement qui échappe un peu au non-initié. Mais l'urgence se retrouve dans une phraséologie de gauche,

autour du thème : nous sommes précisément dans une phase historique où, nous sommes contraints de réagir militairement, faute de quoi nos adversaires marqueraient des points décisifs. Dans la langue des brigades rouges en 1972, cela donne : « le terrorisme » dans notre pays et dans cette phase de l'affrontement, et une composante de la politique conduite par la front patronal, ... dont le but est de déterminer un recul général du mouvement ouvrir et de restaurer intégralement les anciens niveaux d'exploitation. Notre tâche dans les usines et les quartiers a consisté dès le début, à organiser l'autonomie prolétarienne pour la résistance à la contre-révolution en cours et aux tentatives de liquidation des poussées révolutionnaires par les opportunités et les réformistes. Organiser la résistance et construire le pouvoir prolétaire armé sont les mots d'ordre qui ont guidé et qui guident notre travail révolutionnaire. Cela a-t-il quelque chose à voir avec le terrorisme ? ».

- **Urgence du rapport de forces.** Opportunité d'accélérer le processus historique. Il s'agit d'économiser des attentes trop longues et des médiations politiques trop inefficaces. Il faut agir en réveillant le peuple, en radicalisant la situation, en redessinant les camps. « L'histoire évolue très lentement. Nous devons lui donner une secousse » déclare le nihiliste Andreï Zhelyabov. Le chef des terroristes des Démones de Dostoïvski qui propose aux membres de son groupe d'adopter « la méthode rapide », la propagation du désordre pour amener la révolte au plus vite, ne dit pas autre chose.. Version de droit. Celle des Réprochés d'Ernest von Salomon, à la veille de lancer une campagne d'assassinat politique : « si nous ne risquons pas maintenant la tentative suprême, peut-être sera-t-il ensuite trop tard pour des siècles. Ce qui bouillonne en nous fermente aussi dans tous les cerveaux importants, mais ne peut prendre forme que grâce à une activité ininterrompue... Une révolution ne se fait jamais autrement. Et nous voulons la révolution ».

Cette justification/ révélation se formule sous forme de texte doctrinal voire prophétique (théorie de l'histoire, éventuellement vision). Elle se transmet de haut en bas et du complexe au simple

par un milieu intellectuel (université, associations). Ceci va d'un niveau d'élaboration supérieur (les œuvres complètes de Marx ou Bakounine ou travaux des oulémas) jusqu'à leur traduction sous forme de slogans. Le milieu humain où s'opère la catalyse de l'idée est parfois très restreint : quelques sections de l'Université d'Ayacucho pour le sentier Lumineux, une frange bien précise de l'extrême –gauche milanaise pour les Brigades Rouges, etc. dans tous les cas, il y a conjonction d'une vision longue de l'histoire en général et de l'impatience d'un groupe en particulier.

B un contenu stratégique

Le terrorisme se veut toujours aussi provisoire et accessoire qu'il se croit urgent. Contrairement à la guerre, il n'est pas censé amener seul à l'accomplissement de ses objectifs politiques. Il se conçoit généralement comme lié à d'autres formes d'action. Pour Lénine : « sur le plan des principes nous n'avons jamais rejeté ni ne pouvons rejeter la terreur. C'est un aspect de la guerre qui peut convenir parfaitement et même être indispensable à un certains moments du combat, dans un certain état de l'armée et dans certaines conditions ». et Trotsky, en écho : « la révolution exige de la classe révolutionnaire qu'elle mette tous les moyens en œuvre pour attendre ses fins ; par l'insurrection armée, s'il le faut, par le terrorisme, si c'est nécessaire ». Bref, le terrorisme est un choix plus ou moins opportun et plus contraint dans une panoplie.

- Soit il est le préalable au soulèvement ou au réveil du peuple, de l'Ouma, du prolétariat, du peuple menacé.. Pour l'anarchiste Henry condamné à mort : de tels actes «réveillent la masse, la secouant d'un violent coup de fouet, et lui montrent le côté vulnérable de la bourgeoisie, toute tremblante encore au moment où le révolté marche à l'échafaud. Ils servent en somme à dessiner les camps, à encourager le sien, celui des opprimés et à terrifier celui des oppresseurs. Lorsque le Congrès anarchiste de Londres en 1881 adopte la fameuse « charte de la propagande par le fait », il marque bien cette idée que le passage à l'acte doit compenser les insuffisances des mots. Ils sont incapables à eux seuls de donner au prolétariat la conscience de

son exploitation et de sa capacité de l'abolir à la fois : l'heure est venue, de passer de la période d'affirmation à la période d'action, et de joindre à la propagande verbale et écrite dont l'inefficacité est démontrée, la propagande par le fait et l'action insurrectionnelle ».

- Soit le terrorisme est un **complément** : c'est un bras armé. En ce cas, il seconde un parti officiel ou mouvement d'idées, une action des masses. Le groupe terroriste se considère comme *branche ou fraction armée, pari communiste combattant, noyau armé, avant-garde* : ainsi, les groupes italiens des années de plomb ont trouvé de nombreuses paraphrases pour désigner leur activités « militaire ». ou encore, le terrorisme contribue de l'intérieur à une « vraie » guerre menée par un vrai Etat.

Autre cas de figure : il est assimilé à une guérilla des villes qui complète la guérilla des champs, qui, elle, suppose occupation du territoire, ébauché d'armée de partisans. Ainsi pour Carlos Marghella *théoricien des luttes de libération latino-américaines* : « c'est une technique dont l'objectif est le développement de la guérilla urbaine et donc la fonction sera d'épuiser, de démoraliser, de distraire les forces ennemies afin de permettre l'émergence et la survie de la guérilla rurale, destinée, elle, à jouer le rôle décisif dans la guerre révolutionnaire ».

Quant à Abu Yiad de l'OLP, il distingue « je ne confonds pas la violence révolutionnaire qui est un acte politique avec le terrorisme qui ne l'est pas. Je rejette l'acte individuel accompli en dehors du contexte d'une organisation ou sans une vision stratégique. Je rejette un acte dicté par des motivations subjectives qui prétend prendre la place de la lutte des masses. D'un autre côté, la violence révolutionnaire fait partie d'un large mouvement structuré. Elle sert aussi comme force d'appoint en contribue, durant une période de regroupement ou de défaite, à donner au mouvement un nouvel élan. Elle devient superflue

quand le mouvement populaire remporte des succès politiques sur la scène nationale ou internationale ».

Le mode de transmission/ coordination renvoie vers un milieu organisationnel : parti, syndicat, groupes sympathisants, le «mouvement» en général ou le camp, sa presse, ses relais, ses institutions. Elle peut parfois être officialisée avec création d'une façade légale de type Batasuna, a Cuncolta, etc.

C un contenu éthique

Tueur altruiste et moral, le terroriste se pose la question du bien et du mal, du licite et de l'illicite, ce qui est encore une différence avec la guerre (où la question est résolue à l'avance pour le soldat : il accomplit son devoir). Là aussi, on retrouve une typologie simple.

- La survie et le message est : « pas de choix, nous n'avons rien à perdre, nous ne faisons que nous défendre. Il faut empêcher le pire, ne pas laisser massacrer sans rien faire, témoigner »). Cette thématique se retrouve par exemple dans les milieux proches des blacks panthères. Pour Huey Newton « nous en sommes au point où il n'y a plus qu'un seul choix : ou bien accepter le suicide réactionnaire ou bien accepter le suicide révolutionnaire. Je choisis le suicide révolutionnaire. Tout compromis serait un suicide. C'est ce que j'appellerais le suicide réactionnaire.. le suicide révolutionnaire est provoqué par le désir de changer le système ou bien de mourir en essayant de le changer ». et pour James Forman « nous sommes déjà morts. Nous ne sommes que des cadavres ambulants tant que nous ne luttons pas ». mais si l'on veut des exemples à l'autre bout du monde, il est difficile de trouver plus probant que celui des tigres Tamouls dont plus de cinq cents se sont effectivement suicidés au cours de leurs opérations. Ils prennent si au sérieux l'argument du martyr qu'ils vouent un véritable la pastille de cyanide qui leur permettra de se suicider. Contrairement à ce qu'on lit souvent, le suicide délibéré ou implicite (nous entendons par là le cas de ceux qui savent qu'ils seront pris sur le fait et finiront sur

l'échafaud) est plutôt la règle que l'exception dans l'histoire du terrorisme. Le droit de tuer au nom de sa propre mort a ainsi donné lieu à une casuistique ancienne.

- **La vengeance.** Le thème : « notre terrorisme n'est qu'une riposte à un terrorisme premier et bien plus grave, celui de l'occupant ou de l'oppressé ». Écoutons Ben Laden : « L'Amérique a porté des accusations contre nous et beaucoup de musulmans dans le monde. Sa conviction que nous supportons les actes de terrorisme est infondée.., Si inciter les gens à faire cela est du terrorisme et si tuer ceux qui tuent nos enfants est du terrorisme, alors laissons l'histoire témoigner que nous sommes pas des terroristes (...). Ces maladies sont une punition de Dieu et une réponse aux prières des mères opprimées au Liban, en Irak, en Palestine et partout. Nous tuons les rois des infidèles, rois des croisades et des civils infidèles en échange de ceux de nos enfants qu'ils ont tués. C'est autorisé par la loi islamique et la logique. »

- **Le droit.** Le discours tourne autour de ces arguments : « les imams ou les rabbins l'on dit : ceci n'est pas un meurtre, mais un acte de justice ou de guerre, ces victimes ne sont pas innocentes, ceci n'est pas un suicide mais un martyr ». Ou encore : « nous n'avons pas assassiné untel, nous avons appliqué une décision de justice, le droit révolutionnaire. C'était un décret d'un tribunal du peuple » (ils ont fleuri en Amérique Latine et en Italie dans les années 70). Les théologiens musulmans réunis par le secrétaire de la Ligue Islamique Mondiale considèrent, eux, le djihad comme « un droit naturel » et considère que les terroristes sont « ceux qui usurpent des territoires qui ne leur appartiennent pas et profanent des choses sacrées ». Les fameux « manuels d'Al Quaid » trouvés en Afghanistan contiennent, outre des recettes pratiques, de nombreuses considérations morales sur ce qu'il est licite ou illicite d'accomplir dans le cas de la lutte armée.

Souvent, du reste, le terroriste affirme qu'il ne fait que se défendre, faute d'autre voie de recours, contre le vrai terrorisme, celui du puissant et de l'état. Carlos ne dit pas autre chose : « le terrorisme est une tactique militaire employée surtout par les Etats. Parfois, elle devient aussi une stratégie, comme l'a fait l'Otan en Yougoslavie. La lutte armée, elle, est légitimée par le grippage des moyens légaux de résistance à l'oppression ».

Ici le mode de transmission /justification des idées éthiques nous renvoie vers un milieu culturel, des autorités morales ou religieuses. C'est également le domaine de la représentation exaltante (testaments et images de martyrs, poèmes de membres d'al Quaïda ou récits de leurs songes prophétiques).

Ce mode de transmission nous conduit à celui des identités.

II - Transmission des identités

Toute organisation terroriste doit transmettre son **identité « réelle »** (celle qui lui permet de perdurer en tant que groupe soumis à de pressions qu'ignorent les autres organisations : danger, secret, risque de trahison, sans en avoir le statut, la bureaucratie, la vie publique..) et son **identité mythique** : le groupe terroriste parle toujours au nom d'un sujet historique, la nation, les opprimés, les vrais croyants, voire dans le cas bizarre du terrorisme écologique la mère Nature.

Tout cela peut demander des serments, des rites, de la discipline, des croyances explicites ou implicites. Cas limité : la dérive sectaire avec gourou ou prophète, séparation du monde extérieur ou adoption d'un code de vie prenant à rebours les valeurs sociales ordinaires. Ainsi le catéchisme du révolutionnaire de Netchaïev définit ainsi le révolutionnaire «le révolutionnaire ne s'introduit dans le monde politique et social, dans le monde instruit, et n'y vit qu'avec la foi dans sa destruction la plus complète et la plus rapide. Il n'est pas révolutionnaire s'il a peur de quelque chose dans ce monde. Il doit pouvoir détruire les situations, les relations, ou les personnes appartenant à ce monde : tout et tous doivent être pour lui également haïssables. Tant pis pour lui s'il a des attaches

familiales et des liens d'amitié et d'amour ». il n'est pas rare de voir des groupes terroristes régler jusqu'à la vie sexuelle de leurs membres (y compris avec la mort pour sanction dans le cas de l'armée rouge japonaise) ou se doter d'un « folklore » à base de gardes, initiations, serments, culte,...souvent aussi, cette transmission des identités se fait de la façon la plus naturelle du monde, parce que, comme dans le cas du terrorisme islamiste, le groupe reflète des structures familiales, tribales, de proximité, tout à fait réelles : quand on bombe entre cousins, il n'est pas très difficile de constituer un groupe solide et difficile à infiltrer.

III - Transmission des messages

Le domaine est ici si riche, qu'il faudra se contenter de l'évoquer.

Le message terroriste a des caractéristiques très précises : il a plusieurs destinataires. Il y a au moins : l'ennemi ses alliés potentiels et le public, le monde ou les générations futures en général, -il couvre un très vaste registre qui va de l'expression pure et simple (voilà qui nous sommes, nous existons, nous ne supporterons pas plus longtemps, nous crions notre révolte) à la négociation. Enfin, il doit toujours passer par des voies détournées. Souvent même, il doit retourner à son profit les médias de l'adversaire quitte à passer un marché implicite avec eux : « nous vous fournissons de l'événement, donnez-nous de l'écho. Voici du spectacle, donnez-nous des réceptacles ». bref, son message publicitaire et sa catéchèse passent surtout par deux canaux :

- **La cible** : un tel représentant les forces de la répression, tel autre, l'occupant étranger, cet acte était une réappropriation, un jugement, un châtement, un avertissement. Même la fameuse victime innocente du terrorisme est choisie pour porter un message : »nul n'est innocent, personne n'est à l'abri ; vous êtes tous, que vous le vouliez ou non, partie prenante à notre lutte ».

- **Le commentaire** destiné à expliquer l'acte : parfois quelques lignes, parfois des romans-fleuves (voir l'incroyable logorrhée des Brigades Rouges) mais il peut aussi s'adapter aux technologies de la télévision ou du Net pour passer entre les mailles du filet adverse.

Conclusion

Ces trois modes de transmission, des idées («pourquoi nous combattons»), des identités («qui nous sommes») et des messages («ce que signifie notre acte»), s'interpénètrent à tel point que le terrorisme ne saurait être combattu que sur les trois fronts. Mais, et c'est là le point important, cette lutte ne peut consister simplement en une réfutation intellectuelle par de «bons» arguments ni en une forme de «guerre psychologique» à base de propagande classique. Il s'agira aussi de comprendre les voies et moyens de cette transmission et de s'y adapter. D'autant plus qu'ils combinent des éléments «archaïques» ou du moins hérités de cultures anciennes (voir le recours d'al Quaida à des structures familiales ou tribales, ou aux songes prophétiques) et des éléments ultra modernes.

Les récents événements nous ont montré comment les sociétés occidentales dites «du spectacle» suscitaient un terrorisme spectaculaire, capable de comprendre l'impact des images symboliques. Mais c'est aussi une société en réseaux et elle se heurte précisément à un terrorisme en réseau. Ben Laden sait utiliser le principe des réseaux pour se protéger et retourner contre nous nos réseaux télévisuels, financiers, électroniques pour une contagion optimale.

Il sait l'employer pour protéger, coordonner des forces aussi mondialisées que le système qu'elles combattent, les faire converger vers des objectifs communs.

Le chef d'état-major de l'armée américaine, le général Richard Myers vient de déclarer que «le terrorisme est la première guerre mondiale de l'âge de l'information». Le général ne croit pas si bien dire. Nous attendions une société de l'information grâce aux N.T.I.C (nouvelles technologies de l'information et de communication), il nous faudra nous habituer aux N.V.T.S (nouvelles violences Techniques et Symboliques).

Et pour les comprendre, il nous faudra tout à la fois conserver une longue mémoire des symboles et des cultures et une vigilante de la façon dont la technologie change nos manières de penser et de lutter.

François-bernard Huyghe
Infostrategie@paris.com

Docteur d'Etat en Science politique et habilité à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication, François-Bernard Huyghe enseigne la sociologie des médias au Celsa Paris IV, ainsi qu'à l'école de guerre économique. Après plusieurs années d'expérience à la télévision puis à l'UNESCO, il se consacre essentiellement à l'écriture et à la recherche. Ses principaux ouvrages sont des essais critiques sur les idées contemporaines (la soft-idéologie et la langue de coton, R, Laffont, les experts ou l'art de se tromper, plon) mais aussi des travaux coécrits avec son épouse sur les grands réseaux historiques de transmission : les empires du mirage, R.Laffont et les coureurs d'épices et images du monde (JC Lattés) et histoire des secrets, hazan.

Ses recherches actuelles portent sur les rapports entre information, technologie et conflit :

Avec les revues

Panoramiques : l'information c'est la guerre
www.edition.corlet.fr/panoramique

cahiers de médiologie n° 13 la scène terroriste
<http://www.mediologie.com>

Et les livres

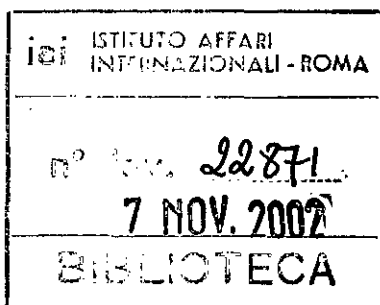
l'ennemi à l'ère numérique, chaos, information, domination aux P.U.F 2001
<http://puf.ornis.fr/livres/2241503.html>

ecran /ennemi, terrorismes et guerres de l'information, Ed
00h00 2002

<http://www.00h00.com/direct.cfm?titre=3508020801>

dans la même perspective, l'observation d'infostratégie()

<http://www.strategic-road.com/pays/strategicpubs.htm>



**Sous le Haut patronage de Monsieur le
Chef du Gouvernement**

**Colloque international
sur le terrorisme.**

Le précédent Algérien.

Communication

**Terrorisme transnational, évolution
nihiliste d'une partie de l'islamisme
international ou les limites de la lutte
anti-terrorist internationale actuelle.**

- Présenté par: Boumezbar Abdelhamid.

**Alger, les 26-27-28
Octobre 2002**

Nom : Boumezbar

Prénom : Abdelhamide .

Qualité : Auteur.

Adresse : Cité Ahmed Chaou Bt E Blida.

Téléphone : 025/43.48.98

Titre de la Communication :

Terrorisme transnational, évolution nihiliste d'une partie de l'islamisme international ou les limites de la lutte anti-terrorist internationale actuelle.

Depuis une année, on ne parle que de terrorisme transnational, de Ben Laden, de l'organisation Al Qaida, de coalition internationale contre le terrorisme...

L'émergence brutale du terrorisme transnational sur la scène mondiale a occulté le terrorisme international mais l'a-t-il pour autant remplacé ?

Existe-t-il des liens entre le terrorisme transnational et le terrorisme international ? Si oui, quels sont ils ?

Une coalition anti-terroriste international peut elle être efficiente si elle est dirigée contre l'un ou l'autre des ces deux terrorismes ? La lutte anti-terroriste internationale prônée par les Etats-Unis répond-elle aux attentes de la communauté internationale dans sa diversité ?

Le terrorisme transnational ou l'évolution nihiliste d'une partie de l'islamisme international.

Le terrorisme transnational n'est pas le terrorisme international. Le terrorisme transnational est le produit d'une évolution nihiliste de l'islamisme djihadiste internationale, partie de l'islamisme international engagé aux cotés des Etats- Unis et de leurs alliés européens lors du conflit de la guerre froide. Il est aussi l'expression d'une parfaite adéquation avec les exigences

de la mondialisation et du refus catégorique du nouvel ordre mondial dans ses aspects économique, politiques, culturels et géographiques.

Le terrorisme transnational n'entend cependant pas se substituer au terrorisme international.

N'ayant pas les mêmes objectifs, en effet, ces deux formes ne sont pas en conflit. Ils sont au contraire interdépendants et complémentaires. Tôt ou tard donc selon l'évolution de la situation internationale, une coopération finira par voir le jour entre les deux qui ira se renforçant jusqu'à constituer une menace permanente pour la sécurité et la stabilité des pays de l'Occident et du Monde arabo-musulman.

Treize mois après la tragédie du 11 Septembre cependant que constatons-nous ?

Une orientation exclusive de la lutte anti-terroriste internationale contre le terrorisme transnational et peu ou pas du tout d'actions contre le terrorisme international qui continue à jouir des mêmes faveurs auprès des gouvernements américains et européens.

Ce choix unilatéral qui ne prend pas en considération les attentes formulées par la communauté mondiale au lendemain des attentats de New York obéit à des impératifs de stratégies liés à la politique initiée lors de la guerre froide et à l'importance acquise par celle-ci dans le cadre de la mise en place du nouvel ordre mondial. Il se veut une réponse claire à une situation de menace qualifiée de guerre.

Les Etats-Unis, principaux initiateurs de la coalition internationale contre le terrorisme, tentent en effet de répondre à une situation imprévue, échappant à tout contrôle, celle de l'émergence d'un terrorisme transnational qui les menace directement tout en veillant à la poursuite d'une politique de déstabilisation/ affaiblissement initiée contre une partie des Etats arabes par le biais de l'islamisme dans ses formes pacifiques ou violentes, sous ses aspects nationaux et internationaux dans le

cadre du conflit de la guerre froide parce que nécessaire à la mise en place du nouvel ordre mondial.

Le terrorisme transnational ou la rupture avec les projets de l'islamisme classique.

Le terrorisme transnational se distingue par l'abandon qu'il fait des projets formulés par l'islamisme à travers ses représentations politiques, partis ou associations diverses, et armées, organisation ou groupes terroristes, et ce dans ses aspects nationaux ou internationaux, sans présentation d'alternative en dehors de la guerre contre les Etats-Unis. Cet aspect inédit a poussé certains¹ à parler d'un recul de l'islamisme politique au profit d'un islamisme guerrier. Si nous partageons la première partie de cette opinion, celle relative au recul de «l'islamisme politique», nous préférons parler quant à nous de «forme pacifique» de l'islamisme, perceptible depuis quelques temps déjà dans certaines sociétés musulmanes, particulièrement celles ayant été confrontées au phénomène dans ses formes ultimes que sont les terrorismes national et international, cas de l'Algérie par exemple, ou, en dépit de la persistance d'une certaine influence sur la société visible lors des discussions autour de certaines questions tels l'école, la laïcité. Le statut de la femme, d'un regain de l'activité terroriste imputable selon nous à la faiblesse de l'état Algérien² l'islamisme a enregistré un net recul comme l'attestent les dernière consultations électorales (législatives, wilayates et communales), nous demeurons prudent quant à nous lorsqu'il s'agit de parler d'un islamisme djihadiste international et de terrorisme transnational.

L'opposition islamisme guerrier-islamisme politique participe, de notre point de vue, d'une vision déformée induite par les prismes de la perception inhérents à la pensée occidentale vis à vis des autres cultures. Cette opposition permet en outre, de légitimer.

¹ Voir Article Alain Touraine. De l'islamisme politique à l'islamisme guerrier. Le monde 14 /09/01

² Voir notre travail dans islamisme algérien, de la genèse au terrorisme

- La politique occidentale de déstabilisation/ affaiblissement initiée contre une partie des Etats arabes depuis la guerre froide par le biais de l'islamisme.
- Le prolongement de la politique de déstabilisation / affaiblissement dans le cadre de l'instauration du nouvel ordre mondial.
- L'orientation exclusive, en dépit des appels à la coopération internationale formulée par les pays confrontés au terrorisme islamiste, de la lutte anti-terroriste internationale contre le terrorisme transnational.

En fait l'avènement d'un islamisme guerrier à la place de l'islamisme politique suppose la fin de ce dernier dans ses formes pacifiques et violentes, sous aspects national et international. Ceci, se trouve contredit par la poursuite des activités traditionnelles de l'islamisme, sous toutes ses formes et dans tous ses aspects y compris dans les pays qui dirigent la coalition internationale comme les Etats-Unis et l'Europe et dont les gouvernements continuent à laisser faire «leurs islamistes» quand ils ne sont pas en relation avec l'organisation «al Qaida» de Ben Laden.

Cette vision qui nie l'existence de liens entre islamisme, terrorisme national, terrorisme international et terrorisme transnational justifie à posteriori la politique double des gouvernements occidentaux vis à vis de l'une et de l'autre de ces formes de l'islamisme et s'inscrit à priori dans une perspective de légitimation des actions américaines futures dans le double des gouvernements occidentaux vis à vis de l'une et de l'autre de ces formes de l'islamisme et s'inscrit à priori dans une perspective de légitimation des actions américaines futures dans le double cadre de la riposte aux attentats du 11 septembre et de la mise en place du nouvel ordre mondial.

Le terrorisme transnational se distingue aussi par sa parfaite autonomie vis à vis des Etats où il est installé et par son refus de toute immixtion de leur part.³

³ Voir Article Le Monde du 14/09/01 par Nicolas Baverez. Back to history.

Il continue certes à faire référence aux principes de l'islamisme mais il le fait dans le cadre strict de la guerre décrétée contre les Etats-Unis. Contrairement au terrorisme international donc, le terrorisme transnational ne fait part d'aucun projet de société au sens de l'islamisme classique. Le constat qu'il établit d'un monde musulman décadent et soumis à l'occident lui sert de couverture à l'indigence dont il fait preuve en matière d'alternative par rapport au terrorisme international et d'argument justifiant sa nature violente et sa tendance à la violence exclusive.

Le terrorisme transnational n'entend restaurer ni le gouvernement du Califat, ni instaurer de républiques islamiques à travers les mondes arabe et musulman.

Le retour aux sources de l'islam, la ré-islamisation des sociétés musulmanes et l'application de la Chari'a ne constituent plus d'objectifs pour lui.

Du projet formulé par l'islamisme dans ses différentes formes et sous ses différents aspects, il ne gardent que la question de la palestine⁴. Comptant sur les sentiments de frustrations et de rancœurs accumulés par les musulmans à l'égard des Etats-Unis et de leur politique favorables en toutes circonstances à L'état d'israel, il met en avant le problème de la palestine

Pour s'attirer la sympathie et l'adhésion des musulmans Rappellent que la question palestinienne qui faisait partie des préoccupations de l'islamisme classique, figurait au dernier rang. Elle ne devrait intervenir en effet, qu'après la restauration du gouvernement du califat.

Les évolutions successives de la situation internationale et ses incidences sur l'islamisme pacifique et armé.

L'évolution de la situation internationale depuis l'éclatement

4 Alain Touraine qui a relevé les liens entre la situation induite par le conflit israélo- arabe parle de : urgente nécessité de construire, d'une manière ou d'une autre, deux Etats au proche- Orient, israel et un Etats Palestinien qui ne soit plus la caricature qui a été proposée ». Alain Touraine. Le monde du 14/09/01 de l'islamisme politique à l'islamisme guerrier.

de l'union Soviétique et la chute du bloc de l'Est ont eu des conséquences directs sur l'islamisme international dans ses formes pacifiques et armées. Le passage d'un monde bipolaire à un monde unipolaire dominé par une seule puissance. Les Etats-Unis, a généré une situation particulière marquée par l'émergence d'un ordre mondial nouveau en rupture avec l'ordre colonial et post-colonial européen et dont la mise sur pied, qui n'en est qu'à ses débuts, a nécessité pour son initiateur les Etats-Unis, la mise en place d'une Autorité palestinienne, une entrée en guerre contre l'Irak et une réorganisation partielle d'une partie des Balkans, la Yougoslavie. Le problème palestinien en dépit de l'installation d'une autorité palestinienne, la présence américaine en terre sainte de l'Islam (Arabie Saoudite) dans le cadre de la guerre contre l'Irak, plus que la guerre elle-même et les réorganisations territoriales et étatiques imposées en ex-Yougoslavie perçues comme anti-musulmanes et anti-islamiques ont constitué des points de discordes entre les Etats-Unis et l'islamisme djihadiste international qui ont dégénéré en rapports de conflit par la suite.

Rappelons qu'une bonne partie des éléments de l'islamisme djihadiste international, allié aux Etats-Unis durant la guerre contre l'Union soviétique en Afghanistan avaient pris au conflit yougoslave aux côtés des musulmans. La fin de la guerre d'Afghanistan et celle de Yougoslavie avaient posé le problème de ces milliers « d'Afghans », apatrides, disséminés à travers le monde et qui ne pouvaient plus rejoindre leurs pays d'origine par peur des représailles. D'autres facteurs, plus en rapport avec l'échec subi par l'islamisme dans la concrétisation de ses projets à travers les mondes arabe et musulman, ont de même déterminé cette évolution de l'islamisme djihadiste international.

Dans laquelle mesure, les évolutions successives de la situation internationale ont-elles influé sur la naissance des terroristes internationaux et transnationaux ?

C'est ce que nous nous proposons d'établir. Nous traitons pour cela des conditions ayant été à l'origine de la naissance du

terrorisme international puis celles ayant abouti au terrorisme transnational.

Nous laisserons de côté les conditions nationales ainsi que les factures internes propres aux pays confrontés au phénomène du terrorisme islamiste. Nous estimons en effet, que les études qui y ont été consacrées jusque là ont jeté un éclairage suffisant permettant d'appréhender le phénomène.

L'émergence du monde bipolaire et les conséquences de la guerre froide sur la périphérie.

La fin de la deuxième Guerre mondiale a mis un terme à la suprématie de l'Europe dans le monde et accéléré son déclin. Les conséquences en furent, l'émergence de deux superpuissances, les Etats-Unis Soviétique, qui eut pour effet la division du monde en deux blocs opposés, celui de l'Est et de l'Ouest et, la naissance d'une multitude de mouvements de libération nationale qui donna lieu à l'indépendance des colonies plus tard.

L'émergence des Etats-Unis et de l'Union Soviétique en tant que superpuissances mondiales entraîna la totalité des pays du monde dans un conflit nouveau, celui de la guerre froide. Ce conflit allait se manifester aussi bien dans ses formes pacifiques que violences, plus à la périphérie qu'au cœur de l'Europe. Une Europe qui est passée en deux guerres mondiales du statut de centre de puissance mondiale à celui de centre de conflit.

Des tensions, des conflits et de nombreux mouvements armés virent ainsi le jour un peu partout dans le monde, en Afrique, en Amérique et en Asie, alimentés par l'un ou l'autre des deux blocs.

Les unités territoriales et étatiques issues de la période coloniale, ne furent cependant pas remises en question. Nous préférons parler d'unités territoriales et étatiques pour rendre compte de la puissance des factures extérieures dans la détermination des configurations territoriales et étatiques des pays du monde et des possibles aménagements que ne manquera pas d'apporter le nouvel ordre mondial. Nous ne nions

aucunement l'importance des fractures internes bien sûr, nous essayons seulement de montrer leur faiblesse face aux fractures extérieurs lorsque ceux-ci sont produits par un jeu d'influence mettant en cause les intérêts étatiques des grandes puissances à l'échelle internationale. Nous citons pour exemple le cas de deux pays africains qui ont capté l'attention de la communauté internationale durant les années quatre-vingt-dix, le Burundi et le Rwanda, où les effets conjugués des configurations territoriales et étatiques issues de la période coloniale et de l'influence des anciennes puissances coloniales sur ces pays dans leurs interférences avec les dynamiques internes ont produit des conflits armés entre ethnies différentes (les Tutsi et les Hutu) qui ont fait, sans que le problème ne soit pour autant résolu, près de 800.000 victimes décédées.

Ceci ne veut pas dire non plus une adhésion de notre part aux thèses selon lesquelles le vaste mouvement des indépendances nationales ne serait que la conséquence de la volonté des puissances coloniales de se défaire de leurs colonies. Nous pensons au contraire que les mouvements de libération nationale ont produit une dynamique telle, qu'ils ont réussi à balayer le colonialisme en dépit de toutes ses résistances.

La guerre froide s'exerça donc dans le cadre général des configurations territoriales et étatiques imposées par l'ordre colonial européen ce qui permit aux anciennes puissances coloniales de jouir d'un statut particulier auprès des Etats-Unis, celui de puissances auxiliaires chargées du maintien des anciennes colonies au sein du bloc de l'Ouest. Ainsi, allégés, les Etats-Unis pouvaient se consacrer aux zones constituant les portes de l'Union Soviétique : Afghanistan, Iran, Turquie..

Les jeunes Etats, en dépit de l'existence d'un mouvement des pays Non-alignés partisan d'une neutralité vis à vis des deux blocs, ont échoué dans la constitution d'un troisième pôle qui aurait pu, à défaut d'empêcher le déroulement de la guerre froide en leur sein, limiter ses effets. Le mouvement des Non-alignés n'avait en fait aucune influence sur la réalité mondiale et les

Etats-membres furent force d'opter pour l'un ou l'autre des deux blocs.

Les spécificités du monde arabe, la naissance des Etats arabes.

Le monde arabe partie qui nous intéresse ici pour avoir donné naissance à l'islamisme, ne peut bien sûr échapper au conflit de la guerre froide. De nombreux facteurs en ont fait contraire une zone de luttes intenses entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

- la proximité de l'Europe.
- L'existence d'importants gisements de pétrole.
- L'émergence de l'Etat d'Israël.
- L'émergence de l'Etat saoudite.
- L'existence de courants politiques antagoniques.

Situé au sud de la Méditerranée, le monde arabe s'étend des frontières de la Turquie au détroit de Gibraltar formant ainsi la périphérie immédiate de l'Europe (par l'Europe, nous entendons les deux en conflit, celle de l'est et de l'Ouest). Cette position géographique lui conféra une importance stratégique qui explique la férocité avec laquelle s'est exprimé le conflit de la guerre froide. Son contrôle signifiait, en effet, pour l'un et l'autre des deux blocs, la régression ou l'expansion du bloc adverse.

Le monde arabe n'est cependant ni homogène, ni uniforme. Il se divise en unités territoriales et étatiques dont la formation repose sur des antagonismes puissants où se mêlent facteurs internes et externes dans des proportions inégales à dominance extérieure :

- le conflit puissances coloniales européennes- Empire ottoman dans les provinces et territoires arabes ottomans et naissance des mouvements nationalistes arabes.
- Les luttes de rivalités entre puissances coloniales européennes pour le partage des provinces et territoires arabes ottomans et le mouvement des indépendances nationales arabes.

Le contact des élites arabes avec l'Europe des états-nations conjugués au despotisme ottoman a produit un sentiment identitaire nouveau basé non plus sur l'identification religieuse prégrante jusque là mais patriotique qui a introduit le concept de territorialité de la nation en opposition avec le concept de supra- territorialité induit par l'identification religieuse. Ce sentiment qui sera à l'origine de la naissance d'un mouvement nationaliste arabe qui revendiquera la construction d'Etats indépendants dans le cadre de l'arabisme verra se développer parallèlement, sous l'influence des puissances européens, des sentiments identitaires spécifiques⁵ sur des bases confessionnelles et ethniques au nom des principes européen de la protection des minorité.

L'émergence de ces sentiments identitaires antagoniques permettront, lors d'une deuxième phase, celle du démembrement de l'empire ottoman à l'issue de la première Guerre mondiale, aux puissances coloniales européennes en lutte de rivalités pour le partage et la domination des provinces arabes ottomanes de préfigurer les futures unités territoriales et étatiques .

Ainsi du projet du grand royaume arabe devant rassembler la Syrie, l'Irak, le Liban, la Jordanie et la Palestine formulé par la famille des Hachémites, naîtront des unités territoriales plus modestes⁶ qui seront placées sous tutelle française, cas de la Syrie et du Liban, ou britannique, cas de l'Irak et de Transjordanie. En outre, d'autres unités territoriales et étatiques verront le jour sous la double impulsion de nationalismes religieux et de l'influence des puissances européennes introduisant ainsi de nouveaux.

⁵ Voir George Corm. Dans l'Europe et l'Orient.

⁶ Voir George Corm. Dans l'Europe et l'Orient.

Notions enfin, pour clore cette partie, le destin spécifique de la partie occidentale du monde arabe qui succomba très tôt à la domination européenne : colonisation de l'Algérie des 1830, établissement de protectorats sur la Tunisie (1881/1883), le Maroc et la Libye(1912). Le Maghreb fut entièrement soumis avant la première Guerre mondiale.

L'éloignement de ces territoires ottoman (à l'exception du Maroc, ce dernier n'en faisait pas partie) et leur autonomie de fait vis à vis de la porte sublime ont constitué des conditions qui ont favorisé la domination européenne française et italienne.

Contrairement à la politique menée en orient, dans le cadre de du conflit avec l'Empire interventions directes pour asseoir leur domination.

Les statuts réservés à chacun de ces territoires (colonie ou protectorat) par les puissances tutélaires et la satisfaction des revendications d'indépendance national formulés par les Tunisiens et les Marocaines avec le maintien de l'Algérie sous la domination coloniale pendant plusieurs années encore, ont préfiguré des unités territoriales et étatiques du Maghreb actuel.

La promotion de l'islamisme, facture de déstabilisation du monde arabe.

Nous avons vu comment le conflit puissances coloniales européennes-Empire ottoman et luttes de rivalités pour le partage des provinces et territoires arabes de l'empire ottoman entre ces mêmes puissances ont déterminé les unités territoriales et étatiques qui forment aujourd'hui le monde arabe.

Le mouvement nationaliste arabe, en dépit du déclin des puissances européennes à l'issue de la deuxième Guerre mondiale, n'a pas réussi à transcender les antagonismes existants. Il exprima donc ses revendications dans le cadre des limites territoriales fixées par l'ordre colonial. L'avènement des indépendances nationales introduira d'autres antagonismes qui

favoriseront le déroulement de la guerre froide et empêcheront la réalisation, même partielle, de l'unité arabe.

Trois grands courants nationalistes rivaux se dessinent et prennent la direction des Etats indépendants :

- un courant nationaliste opposé à l'influence post-coloniale des ex puissances de tutelle, neutraliste vis à vis des deux blocs et dont la volonté indépendantiste et les positions anti-impérialistes qui en ont découlé, ont poussé vers l'Union Soviétique et le bloc de l'Est (cas de l'Egypte de Nasser, de la Syrie, de l'Irak, du Yémen du sud, au Maroc ; de l'Algérie puis de la Libye, au Maghreb).
- Un courant nationaliste favorable à l'influence post-coloniale des ex puissances de tutelle, partisan de l'alliance stratégique avec elles, aligné sur le bloc de l'ouest (cas de la plupart des pays arabes).
- Un courant d'un nationalisme particulier qui s'appuie sur la religion, distinct des deux premiers et étroitement lié aux Etats-Unis, naturellement situé dans le bloc de l'Ouest (cas de l'Arabie Saoudite).
- Nous citons encore le cas spécifique d'Israël dont l'émergence en tant qu'unité territoriale et entité étatique avait introduit, à un autre niveau, un nouvel antagonisme.

Le bloc de l'Ouest qui disposait d'un certain avantage du fait de l'existence de deux courants nationalistes favorables, en dépit de leur antagonisme, à l'influence des ex puissances coloniales de tutelle et des Etats-Unis, à la tête des Etats arabes, initiera en ce sens une politique de déstabilisation dirigée contre les Etats indépendantistes qui s'appuiera sur :

- L'islamisme.
- Israël à travers les guerres israélo-arabes.
- L'Arabie Saoudite à travers le wahabisme et le pétrole.

Le choix de l'islamisme comme facteur de déstabilisation provient du fait de l'existence d'une opposition idéologique

fondamentale entre celui-ci et le nationalisme arabe. Ce dernier est, en effet, considéré par l'islamisme comme un produit colonial visant la perpétuation de la situation de décadence qui a touché les mondes arabe et musulman du fait de l'abandon de l'Islam comme système de référence et de la fin du califat pour l'islamisme donc, seuls la restauration du califat et le retour aux sources de l'Islam permettront aux sociétés musulmanes de rejoindre les puissances occidentales et de renouer avec les périodes florissantes de la civilisation musulmane. Ses références à la religion, son opposition à la reproduction du modèle européen de l'Etat-nation dans les pays arabes et plus que tout son opposition au communisme, représenté par l'union Soviétique et le bloc de l'Est en ont fait un allié des plus sûrs.

L'islamisme dont la naissance est liée à l'apparition de Mouvement des Frères musulmans en Egypte, constitué d'autre part un mouvement d'opposition interne qui se situe au dessus de l'opposition gauche/ droite- socialisme/ libéralisme qui caractérise les rapports. Courants nationalistes au pouvoir- partis ou mouvements d'opposition au sein d'un même Etat. Son caractère supranational met les courants nationalistes indépendantiste face à un mouvement d'opposition dont l'organisation dépasse le simple cadre national pour s'étendre au delà des frontières, à des niveaux régionaux et internationaux.

Des associations Frères musulmans en relation les unes avec les autres qui gardant des liens solides, proche de l'allégeance, avec l'Association- mère d'Egypte sont fondées dans différents pays arabes et une organisation internationale est installée en Europe¹.

C'est la jonction cependant de l'islamisme de type Frères-musulmans (nous entendons, un islamisme autonome émanant des entrailles des sociétés musulmanes) avec le wahabisme Saoudien qui allait permettre son instrumentalisation par le bloc

¹ voir Antoine Sfeir, Les réseaux d'allah, les filières islamistes en France et en Europe. Voir aussi notre travail sur le rôle joué par les frères Musulmans dans l'émergence du mouvement islamiste en Algérie dans L'islamisme en Algérie de la genèse au terrorisme.

de l'ouest dans le cadre de la guerre froide. Cette jonction, en dépit des antagonismes existants entre islamisme et wahabisme, le premier étant un mouvement politique d'opposition qui se réfère à la religion, le second, un courant religieux sur lequel s'appuie un Etat, par le biais duquel cet Etat, l'Arabie Saoudite, tente de répondre à la double menace représentée par les courants nationalistes indépendantistes et ceux, partisans de l'alignement sur le bloc de l'Ouest, sans mettre fin aux luttes de rivalités qui existent entre les deux, allait renforcer l'islamisme particulièrement ses tendances, de plus en plus nombreuses, favorables à l'utilisation de la violence armée, l'échec de l'action politique du fait des résistances manifestées par les courants nationalistes indépendantistes au pouvoir et les répressions qui frappèrent le mouvement islamiste avaient poussé une partie des militants à envisager et à prôner le passage à l'action armée.

La force du wahabisme réside dans les gigantesques ressources pétrolières et financières de l'Etat Saoudien et dans leur mise au service d'une politique de promotion de l'islamisme parfaitement intégrée dans le cadre de la guerre froide à travers un vaste réseau d'organisations islamiques mondiales¹, de banques islamiques² qui, sous couvert d'action de solidarité islamique, de construction de mosquées, de centres et universités islamiques ou de prêts ou développement et à l'investissement serviront ç la mise en place, dans les pays arabes, l'Europe et les Etats-Unis ainsi que certains pays musulmans de l'immense toile d'araignée islamiste.

¹ La ligue islamique mondiale et les associations qui y sont affiliées, voir Antoine sfeir dans les réseaux d'Allah, les filières islamistes en France et en Europe.

² La banque Dalla Al baraka et Dar Al Mal Al Islami. Voir Antoine sfeir dans les réseaux D'allah les filières islamistes en France et en Europe.

Avec les soutiens financier et logistique de l'Arabie Saoudite, alliée stratégique des Etats-Unis et du bloc de l'Ouest, les réseaux islamistes pouvaient donc, dans ce contexte particulier de guerre froide, s'adonner en toute liberté et sans crainte de représailles de la part des Etats hôtes, lorsque ceux-ci ne les encouragent pas eux mêmes, à leurs activités subversives contre les courants nationalistes indépendantistes au pouvoir dans certains Etats arabes.

Ce sont donc toute ces conditions qui ont permis l'émergence de l'islamisme international puis terrorisme international.

L'alliance Arabie Saoudite- bloc de l'Ouest et mouvements islamistes se manifestera plus clairement lors de la guerre contre l'Union Soviétique en Afghanistan. Les milliers de musulmans arabes et non arabes venus de tous les coins du monde, libérer « la terre musulmane » d'Afghanistan de l'envahisseur soviétique « athée » sont recrutés acheminés et pris en charge par une le biais du financement, l'autre par les fournitures en armes et en experts militaires.

La politique de déstabilisation contre les courants nationalistes indépendantistes au pouvoir dans certains Etats arabes menée par le bloc de l'Ouest s'appuiera aussi sur l'Etat d'Israël à travers les guerres israélo- arabes. Celle de 1967, nous paraît en ce sens déterminante. La défaite militaire arabe, celle d'Egypte nassérienne en particulier, a jeté un discrédit sur le courant nationaliste indépendantiste et ouvert la voie au leadership wahabite.

L'émergence du monde unipolaire et ses conséquences sur la périphérie et l'apparition du terrorisme transnational.

L'émergence, après l'éclatement de l'union Soviétique et la chute du bloc de l'Est, d'un monde unipolaire domoné par les Etats-unis a mis en exergue, en les exacerbant, les conflits qui existaient entre ces derniers et leurs alliés européens depuis la guerre froide et que la discipline des blocs avait jusque là

estompés. La fin de celle-ci a, en effet, recentré les contradictions au niveau du camp occidental c'est l'Europe et les États-Unis¹.

Les conflits d'intérêts opposant l'Europe aux États-Unis se trouvent, en outre, renforcés par la volonté américaine d'imposer un ordre mondial nouveau conformes à leurs seuls intérêts nationaux d'où les accusations « d'unilatéralisme » portées par les Européens à leur égard.

Les Européens ne contestent cependant pas le nouvel ordre mondial dans sa globalité puisqu'ils s'y préparent à travers la construction de l'unité européenne mais seulement une partie, celle relative aux reconfigurations territoriales et étatiques projetées à la périphérie.

Les États-Unis entendent, en effet, procéder à la liquidation de l'ordre colonial européen par une reconfiguration des unités territoriales et étatiques issues de la période coloniale. Cette opération qui casserait les liens existants entre les anciennes puissances coloniales et leurs anciennes colonies, permettrait aux États-Unis de soustraire les nouvelles unités territoriales et entités étatiques à l'influence européenne et partant d'affaiblir l'Europe. Ces réorganisations territoriales et étatiques qui ont partiellement commencé dans les Balkans lors des Guerres de Yougoslavie et au Moyen-Orient avec l'instauration d'une Autorité palestinienne s'étendront au reste du monde arabe puis aux autres régions du monde.

Le choix des Balkans et du monde arabe en premier lieu découle de leur situation géographique. Ces deux régions sont situées en effet, à la périphérie immédiate de l'Europe et occupent de ce fait une place d'importance stratégique dans le conflit qui oppose les États-Unis à l'Europe. Ainsi, il nous semble, que les position antagoniques des États-Unis et de l'Europe à propos d'une guerre américaine contre l'Irak, participe davantage de cette logique de réorganisation qui rend le

¹nous omettons de parler du Japon. Concerné par le conflit avec les États-Unis.

déclenchement de la guerre quasi certain que d'un souci de substitution du pétrole Saoudite par un pétrole Irakien dans la perspective d'un retournement des Etats-Unis contre l'Arabie Saoudite ou d'une volonté de main mise sur les gisements de pétrole moyen-oriental, aussi nécessaires soient-ils à l'Europe. Non que les Etats-Unis ne soient pas prêts aujourd'hui à réviser leurs relations avec l'Arabie Saoudite, nous pensons au contraire qu'ils seront amenés dans un avenir proche à reconsidérer leurs positions vis à vis, non seulement de l'Etat Saoudite mais Israélien aussi. Non que le pétrole ne soit pas, non plus, un élément important dans la guerre que les Etats-Unis s'appêtent à mener contre l'Irak mais parce qu'il ne constitue qu'un moyen de pression indirect qui s'insère dans un cadre plus global visant la liquidation de l'héritage colonial européen dans ces aspects territoriaux et étatiques.

Lorsque nous parlons de réorganisation de la périphérie, nous n'entendons pas uniquement une atomisation des unités territoriales et étatiques existants, celle-ci peut aussi bien prendre la forme de conglomérats étatiques dans le cadre d'une même unité territoriale.

Le conflit Etats-Unis- islamisme ou Occident- Monde arabo-musulman en remplacement du conflit Etats-Unis-Union Soviétique ou bloc de l'Ouest- bloc de l'Est tel que suggéré par certains journalistes, intellectuels et hommes d'Etats, particulièrement après les attentats du 11 septembre, n'ont de ce fait aucun fondement. Le monde arabo-musulman constitue, en effet davantage un terrain à l'exercice du conflit Etats-Unis – Europe qu'une menace réelle sur la sécurité et les intérêts de ces derniers pour une raison simple : l'absence de poids politiques, économiques et militaires nécessaires.

En outre, la politique de déstabilisation dirigée contre les courants nationalistes indépendantistes à la tête de certains arabes par le biais de l'islamisme, du wahabisme Saoudien et d'Israël a fini par uniformiser les régimes qui n'aspirent plus qu'à s'intégrer dans le nouvel ordre mondial.

Pour en revenir à l'apposition Etats-Unis-islamisme, l'émergence d'un terrorisme islamiste dirigé contre les Etats-Unis n'engage en fait qu'une partie de l'islamisme international celle qui a participé à la guerre contre l'Union Soviétique et non sa totalité. Cette partie de l'islamisme international dont la naissance n'a été rendu possible que par l'alliance wahabisme saoudien- islamisme international et Etat-Unis que nous qualifierons de djihadiste est formée des légions guerrières afghans, formées d'étrangers, et de la frange de l'islamisme international impliquée dans leur constitution.

La disparition des conditions à l'origine de l'émergence de l'islamisme djihadiste international (le retrait de l'Union Soviétique de l'Afghanistan puis la fin de la guerre froide) sans remettre en cause l'alliance de celui-ci avec l'Arabie Saoudite et les Etats -Unis a posé le problème de son maintien dans le cadre du nouvel ordre mondial.

Fallait-il en effet, continuer à apporter son soutien à un allié dont la mission pour laquelle il a été toléré venait de se terminer ou au contraire y mettre fin ? une solution qui consistait en un recyclage dans le cadre de la politique de déstabilisation menée contre les courant nationalistes arabes (cas de l'Algérie par exemple où l'islamisme s'apprêtait à lancer son insurrection armée) fut trouvée.

Les guerres de Yougoslavie auxquelles avait pris part l'islamisme djihadiste international sont venues cependant compliquer les rapports entre les deux. Les reconfigurations territoriales et étatiques imposées en cette partie du monde ont fini par projeter les alliés dans deux camps opposés.

L'islamisme djihadiste international considère, en effet, que les Etats-Unis ont procédé à des reconfigurations territoriales et étatiques contraires aux intérêts des populations musulmanes de la région, voir même anti-islamique, rompant ainsi les liens de l'alliance. Les Etats -Unis, de leur côté, devant l'échec des tentatives de recyclage, prennent conscience de la nécessité de revoir leurs positions vis à vis de leurs alliés.

Les guerres de Yougoslavie marquent en fait une double rupture : l'une au niveau des rapports entre les Etats- Unis et l'islamisme djihadiste international, l'autre au niveau de la nature de ce dernier.

L'échec des tentatives de recyclage amène progressivement les Américains vers des positions qui sans atteindre le seuil de la rupture et de la confrontation, débouchent quand même sur des rapports de méfiance et d'hostilité à l'égard de l'islamisme djihadiste international. Ce dernier de son côté, sous l'influence des rapports internationaux induits par la fin de la guerre contre l'Union Soviétique en Afghanistan et la chute du bloc de l'Est, procède à une remise en cause de son alliance avec les Etats – Unis et l'Arabie Saoudite¹ et surtout avec l'islamisme classique donnant ainsi naissance à un terrorisme de type nouveau débarrasser de tout lien avec les Etats et parfaitement mondialisé, le terrorisme transnational.

Les événements du 11 Septembre 2001 et la riposte américaine qui s'en suivit marqueront non seulement la rupture définitive des Etats- Unis avec l'islamisme djihadiste international mais encore la rupture avec une étape importante de leur politique et les débuts de la confrontation.

C'est ce qui explique à notre sens, en partie au moins, l'orientation exclusive de la lutte anti-terroriste internationale contre le terrorisme international dont Al Qaïda n'est que la structure apparente.

Cette orientation de la lutte anti-terroriste internationale qui refuse, pour des raisons que nous avons évoquées plus haut, de prendre en considération les liens d'interdépendance et de complémentarité qui existent entre islamisme djihadiste international et islamisme international classique, s'expose dans sa partie militaire à un échec certain.

¹ la rupture de l'alliance avec l'Arabie Saoudite fut amorcée en 1994, lorsque O. Ben Laden, en fuit à l'étranger, fonda une organisation d'opposition au régime Saoudien le CCR. Le CCR ne constitue pas cependant une rupture avec l'islamisme classique.

ISI	ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA
	22871
	7 NOV. 2002
	BIBLIOTECA

**DESARROI DE LA SOCIETE CIVILE ET
CRISE DES
INSTITUTIONS POLITIQUES
A LA RACINE DU DRAME ALGERIEN**

Anna La Rosa

*E come potevamo noi cantare/ Con il piede
straniero sopra il cuore,/ tra i morti
abbandonati nelle piazze / sull'erba dura di
ghiaccio, al lamento / d'agnello dei fanciulli,
all'urlo nero / della madre che andava
incontro al figlio / crocifisso sul palo del
telegrafo? / Alle fronde dei salici, per voto,/
anche le nostre cetre erano appese,
oscillavano lievi al triste vento.
(S. Quasimodo).*

A voi, sempre, che non avete appeso le cetre alle fronde dei salici

A Rosalia

Je suis flattée d'être ici, parmi tant d'experts; et je suis honorée d'être ici, dans ce pays que j'aime et dont j'admire la force et le courage. Je ne suis pas une experte. J'ai été et j'espère l'être encore pour longtemps, une observatrice privilégiée des événements; et non pas parce que je me trouvais en Algérie, mais parce que j'étais parmi des Algériens. Des Algériens courageux, généreux, des algériens qui ont essayé de me faire connaître leur Algérie, qui m'ont ouvert les portes de leur maison et de leur amitié.

Ils étaient les seuls à pouvoir m'expliquer leur Algérie, moi une étudiante d'anthropologie j'étais informée par le sujet-objet même de ma recherche.

Mon premier contact avec l'Algérie, à travers la presse n'a pas suffi pour comprendre une réalité difficile. Un scénario de guerre totale s'annonçait, une guerre d'algériens contre d'autres algériens, dont les victimes étaient chaque jour plus nombreuses et les massacres atroces tellement fréquents et systématiques que peu à peu le choc émotif faisait place à l'indifférence. Les noms devenaient des nombres, les chiffres entre les Organisations internationales, comme Amnesty International d'un côté et le gouvernement de l'autre, ne correspondaient pas. Les rares infos filtrées à travers les médias, semblaient accentuer chez le lecteur l'image d'une Algérie à la dérive, criminalisant à selon du moment le terrorisme ou la répression du gouvernement.

Il ne pouvait en résulter qu'une grande confusion et l'enracinement d'une image négative de toute la société algérienne.

Ce qui était en réalité une profonde crise sociale se transformait, dans l'imaginaire collectif des lecteurs, en une guerre de pillards du désert.

C'est grâce à ceux, qui à Alger ont essayé de me faire comprendre l'Algérie de près de l'intérieur à travers leur amitié, leur courage et leurs mots que je suis entrée dans une Algérie traumatisée par les massacres mais courageuse malgré tout.

Cette vision, totalement nouvelle pour moi, me troublait, comme Renoir¹ devant le tableau de Delacroix "femmes d'Alger dans leur appartement".

Dans un premier temps, il m'a fallu revoir mon image d'une société à l'identité complexe, résultat d'une sédimentation de siècles d'histoires et de dominations.

Patrie des numidiens, aux souverains célèbres Massinissa et Jugurtha, l'Algérie fut envahie par les romains, les carthaginois, les phéniciens, les vandales en 429, les byzantins et les arabes au VII^e sec..

Plus, je connaissais les algériens et plus les mots du Prince Fabrizio di Salina, en novembre 1860 dans le célèbre livre "Il Gattopardo" pouvaient correspondre à celles d'un algérien: "Nous, les siciliens, nous avons été accoutumés à une longue hégémonie de gouvernants qui n'avaient ne partageaient pas notre religion, qui ne parlaient pas notre langue (...) Si nous n'avions pas agi de la sorte, nous n'aurions pas pu échapper aux percepteurs byzantins, aux émirs berbères, aux vice-rois espagnols (...). Nous sommes vieux, très vieux. Il y a au moins 25 siècles que nous portons sur notre dos le poids de magnifiques civilisations étrangères (...). Nous sommes blancs comme vous et comme la Reine d'Angleterre et pourtant depuis deux mille cinq cent ans nous sommes une colonie. Je ne me plains pas: c'est notre faute en partie; mais nous sommes fatigués et harassés malgré tout".

Les mêmes mots de peur, de rage, d'incrédulité face aux massacres d'innocentes que j'ai lu et entendu après l'attaque anti-américaine du onze septembre 2001, il y a eu, en 1999, par exemple, les 30 mars, le 7, 10, 12, 15, 16, 18, 23 avril, les 9, 12, 21, 22, 29 mai, les 3, 4, 8, 17, 19 juillet (15 citoyens assassinés, une jeune fille enlevée) le 12 octobre (2 adolescents tués), le 22 octobre (3 adolescents massacrés), le 15 novembre (19 personnes égorgées, dont 8 enfants)...tous les mois en Algérie, il y a eu plus d'un 11 septembre. Victimes d'un terrorisme qui nous a touché aussi, enfants d'un

¹ A. DJEBAR, Donne di Algeri nei loro appartamenti, ed. Giunti, Firenze, 1988.

peuple qui n'a jamais renoncé à exprimer sa propre opinion personnelle contre ceux qui voulaient lui ravir son droit au choix et à la liberté.

"Nous sommes vieux. Très vieux". Et probablement fatigués, mais ce que j'ai appris sur le terrain c'est un énorme élan vers la démocratie, la justice et la liberté qui anime depuis toujours les algériens. Le même élan qui a fait que les intellectuels algériens n'accrochent pas leur lyre "aux ramages des saules" mais continuent à lutter de la plume et de l'épée, entre ceux qui essaient d'exprimer leur individualité et ceux qui voudraient exprimer leur lecture de la loi divine. Le même élan qui a guidé les marches de protestations, les nombreuses manifestations d'une société civile qui a voulu participer à l'histoire et qui exprime avec sa propre résistance, son courage et son amour pour sa propre terre, l'orgueil d'être algériens.

Le verset 125 de la Sura 16 (Al-Nahl, la Sura de l'abeille) édicte la meilleure stratégie pour le musulman qui voudrait dominer ses propres ennemis: "discute avec lui le mieux possible". Et cela est, à mon avis, l'un des éléments fondamentaux du caractère algérien.

Il a donc été nécessaire pour comprendre, de se tourner vers l'histoire pour suivre à travers les siècles le fil imaginaire qui tisse l'identité algérienne.

Au lendemain de l'indépendance, le peuple algérien est une nation secouée, traumatisée, épuisée, et d'un point de vue spirituel et matériel à cause des violences et usurpations continues. C'est un peuple qui a été dépouillé de tout : de ses propres terres, de ses traditions, de sa dignité, de son identité. C'est un peuple fatigué qui s'est débarrassé de siècles de colonisations et de batailles. L'Islam qui avait été sous les français l'élément discriminatoire pour exclure les indigènes de la citoyenneté devient maintenant la présupposition pour définir la nationalisation. Ironie du sort, c'est précisément la nature destructive de la politique coloniale française qui provoque «en ultime instance l'ancrage agressif d'une identité liée à la culture islamique native»².

L'Islam entre dans les consciences et en devient l'élément fondamental.

² J.P. ENTELIS, 1986, in G. CALCHI NOVATI, 1998, pag. 23

L'Islam a eu un rôle important dans la construction de l'état algérien. Il a représenté l'idéal pour lequel combattre les envahisseurs plus forts et mieux organisés. Il a donné à un peuple une identification et un orgueil ethnique et national pour se démarquer de ceux qui les considéraient comme des êtres inférieurs à civiliser dont la culture, les traditions et l'identité étaient à détruire.

Mais l'Islam de la guerre de libération nationale est également un instrument politique dont se servira le jeune état algérien comme fondement de sa propre légitimité. L'Islam devient donc l'élément constitutif de la stratégie politique du régime et par conséquent la religion devient importante non pas à cause de sa valeur en soi, mais parce qu'elle permet de soutenir l'idéologie officielle³. La religion musulmane jouera donc, un double rôle. A un niveau social c'est un élément indissociable de l'identité nationale qui s'identifie à la société civile comme un phénomène à son identité, à sa culture, à son culte. L'Islam règle et structure l'espace et le temps de l'individu et détermine les formes des comportements sociaux. Au niveau politico - institutionnel le discours religieux accompagne, s'y confondant parfois, le discours politique, plasmant ainsi les règles et les valeurs du jeune état naissant.

La religion légitime donc, le pouvoir et c'est pour cela que l'idéologie du FLN semble vouloir s'efforcer de nationaliser l'Islam⁴.

L'essor du mouvement islamiste algérien suit donc l'évolution du jeune état indépendant, depuis sa création en 1962 à 1988, date à laquelle il fait tristement la une des journaux internationaux.

Pendant les émeutes, qui commencent le 4 octobre 1988 et qui conduiront à l'affirmation du multipartisme, l'Algérie obtient les honneurs de sa triste gloire, et comble du paradoxe ce seront la télé et la presse internationale qui feront connaître le parti islamiste.

Le mois d'octobre 1988 représente un virage épocal car pour la première fois depuis l'indépendance la population apparaît sur la scène publique en tant

³ S. LABAT, 1995; A. LAMCHICHI, 1992; G. SGRENA, 1997

⁴ S. LABAT, 1995

que société civile en mettant en évidence la distance qui la sépare désormais du régime.

Les événements de 1988 ont mis à nu les forces en jeu: le régime contesté et non reconnu comme «état de droit» incarné par le FLN; les militaires; les forces démocratiques dont les femmes qui commencent à s'organiser en associations; les islamistes qui pour la première fois se rendent compte de pouvoir créer une puissante force d'opposition politique et enfin et surtout les jeunes.

"La jeunesse urbaine pauvre, marginalisée par la haute hiérarchie militaire qui contrôlait le pouvoir à travers l'appareil du front de Libération national (FLN), s'empara de la rue, manifestant qu'elle serait désormais un acteur social à part entière"⁵.

Les jeunes qui, le 4 octobre occupent les rues des villes les plus importantes (la révolte part d'Alger puis touche Constantine et Oran), sont les premières victimes du chômage qui opprime le pays, ces *hittistes*⁶, jeune chômeurs et désœuvrés, dénoncent l'inégalité et l'incapacité de l'état à répondre aux besoins les plus élémentaires. Les difficultés matérielles, les difficultés d'accès à l'éducation, à la formation et donc à la possibilité de promotion sociale, constituent les points forts de revendications des groupes les plus pauvres de la population. Pour les exclus et marginalisés la partie la plus nombreuse de la population, l'état n'est plus perçu et vécu comme leur appartenant, du moment qu'il ne réussit pas à les protéger ni à leur assurer le minimum indispensable pour se réaliser en tant que citoyens⁷.

Selon le célèbre écrivain et romancier algérien Rachid Boudjedra⁸, qui dans son livre «Fis de la haine» propose une analyse impitoyable du parti islamiste, les chefs du front islamique du Salut ont été «exagérément

⁵ G. KEPEL, 2000, pg.166

⁶ M. IMPAGLIAZZO e M. GIRO, 1997; K. MESSAOUDI, 1996; M. SAKHRI, 1996; A. KHELLADI, 1992

⁷ M. BOUKHOBZA, 1991, pag. 37

⁸ R. BOUDJEDRA, 1992

médiatisés». acquérant ainsi une notoriété internationale qui a envoûté des millions de personnes⁹.

L'islamisme algérien est donc un phénomène complexe dont la genèse est autant liée à des facteurs d'ordre interne et national qu'externe international.

En premier lieu, il faut tenir compte de la dimension politico-idéologique qui au lendemain de l'indépendance, suit la ligne du national populisme qui intègre dans son propre discours la dimension religieuse sur laquelle il fonde sa propre légitimité.

Le parti unique sera accusé d'être le principal responsable de la formation des groupes islamistes, de part sa politique répressive et laxiste en même temps. Le Fis poussera sur les cendres du FLN, sur l'échec de sa politique trouble et ambiguë, qui d'un coté adoptait les principes de la modernisation au niveau des institutions et de l'économie et de l'autre les valeurs de l'arabisation au niveau culturel e social.

En deuxième lieu il faut considérer les influences externes qui agissent sur le jeune état algérien, deux sont fondamentales, l'une peut être définie directe et l'autre indirecte.

La première est représentée par ceux que le système politique appellera «coopérants» provenant pour la plupart de l'Egypte, mais aussi de la Syrie et de l'Arabie Saudite, à la suite de la campagne d'islamisation promue par l'Etat et qui sera baptisée Révolution Culturelle, plus par démagogie que pour redonner au peuple algérien sa propre identité culturelle.

L'état lance alors une vaste campagne d'arabisation à tous les niveaux, mais l'école sera le terrain privilégié de cette politique. Pour que la Révolution culturelle marche, on fera appel, en tant qu'enseignants, à des coopérants du Proche-Orient, saoudites, syriens, irakiens mais surtout égyptiens.

Ce n'est pas leur nationalité qui étonne et indigné de nombreux intellectuels algériens dont Khalida Messaoudi, Rachid Mimouni et Boudjedra, mais leur niveau culturel absolument insuffisant à l'enseignement. La plupart de ces

⁹ R. BOUDJEDRA, 1992

coopérants étaient «des bouchers de profession et des intégralistes adhérant au mouvement de Frères Musulmans par vocation».

Par ailleurs, c'était Ben Bella en personne qui avait affirmé dans un discours au Caire que le niveau d'instruction des enseignants n'avaient aucune importance «vendeurs de légumes ou plombiers» qu'importe, pourvu qu'ils sachent l'arabe¹⁰.

A partir de ce moment, l'intégralisme devient une pédagogie et tous les futurs chefs du FIS, les Belhady, les Hacheni, les Moghni... «sont le produit de ces bouchers-instituteurs mi-analphabètes d'origine égyptienne»¹¹.

Voilà donc que les enfants de l'époque, qui provenaient d'un milieu musulman ouvert, tolérant et moderne – comme elle le décrit très bien dans son livre «Une femme debout» Khalida Messaoudi¹², enfant à ce temps-là, ces enfants, donc, deviennent les cobayes de ce système éducatif créé par le FLN¹³.

Gilles Kepel, le célèbre chercheur écrit «les coopérants étaient venus pour contribuer à l'arabisation de la société algérienne, en vue de la formation d'une conscience collective nationale islamique. De nombreux coopérants égyptiens recrutés pour arabiser et défranciser le système scolaire étaient des frères musulmans qui avaient fui la répression de Nasser. Ils allaient former une génération d'enseignants arabisants qui auraient largement adhéré à leurs idées: ils allaient créer la base d'une vaste intelligenzia islamique qui aurait structuré le front islamique du salut»¹⁴.

Sur le plan culturel, donc, la dimension arabo-musulmane est proclamée avec force.

La référence continue à cette dernière «suscite dans un pays qui sort d'un siècle et demi de colonisation, traumatisé par une guerre particulièrement

¹⁰ G. SGRENA, 1997, pag. 24

¹¹ R. BOUDJEDRA, 1992, pag. 39

¹² K. MESSAOUDI, 1995, pagg. 37 – 55

¹³ R. BOUDJEDRA, 1992, pag. 40

¹⁴ G. KEPPEL, 2000

atroce, l'identification à des idéaux arabes et islamiques comme à des valeurs permanentes»¹⁵.

La deuxième influence, indirecte et probablement moins évidente, est déjà citée par Boudjedra. Il s'agit de L'occident, accusé de néo-colonialisme, qui ne se sert plus de la force militaire pour occuper un pays, mais des satellites, des médias et de son bon vieux «complexe du colonisé», fasciné, encore aujourd'hui, par l'ex-pays colonisateur.

Par ailleurs ce mépris et un stéréotype négatif s'expriment encore aujourd'hui à travers une critique souvent négative à l'encontre de l'art et de la littérature non occidentale.

L'Occident a pour ces dernières un intérêt sociologique, les jugent plutôt exotiques, typiques mais ignorent totalement l'immense production littéraire des intellectuels arabes. L'occident méprise et refuse d'écouter cet art qui parle d'une certaine partie du monde, de son inquiétude, de sa sensibilité.

Ce refus frappe aussi un autre élément fondamental de la personnalité et de la structure culturelle et psychologique sur lequel se base l'identité: la langue arabe. En Algérie le concept de francophonie a commencé à se développer après l'indépendance, dans la seconde moitié des années soixante, il devient ensuite une question politique, toujours irrésolue.

Aujourd'hui le débat est ouvert, et la langue est à selon «un butin de guerre», ou un bagage encombrant, un outil pour perpétuer la domination coloniale, une marque idéologique qui s'exprime à travers le mépris de la langue de l'autre, donc de l'autre tout-court¹⁶.

Ce néo-colonialisme médiatique et intellectuel, le mépris de la langue arabe et de l'identité arabo-musulmane et la tentative de la francophonie de phagocyter l'arabe, ont certainement faciliter la naissance de l'intégralisme religieux, vécu comme une résistance au désenracinement et à la dépersonnalisation de l'homme algérien.

Enfin, un dernier facteur et pas des moindres, la dimension sociale, qui a permis à l'islamisme de s'implanter, surtout parmi les jeunes, dont le

¹⁵ A. KHELLADI, 1992

¹⁶ R. BOUDJEDRA, 1992, pag. 31

malaise identitaire est croissant. Un militant islamique est, avant tout, fils de la modernité. Une modernité qui a porté à une urbanisation massive; des familles entières obligées de vivre dans une pièce, souvent encore en construction, loin de leur village d'origine et de ce système de relations clanique qui offre asile et protection.

Une modernité qui l'a porté à l'école, puis à l'Université, pour enfin le transformer en chômeur. Une modernité qui ne lui a rien donné, même pas l'orgueil d'une guerre de libération, désormais trop lointaine.

Le néant, mais des paraboles oui, partout, elles sont partout en Algérie et c'est grâce à elles que les images de la modernité arrivent. Que reste-t-il à part l'Islam et la récupération d'une identité à travers la religion?

Avant d'examiner quels indicateurs sociaux définissent un militant islamique, il faut rappeler qu'en général, la religion revêt encore dans la plupart des pays arabo-musulmans un rôle important. C'est un repère identitaire et culturel; il détermine les comportements et les relations sociales. La religion permet de structurer l'espace et le temps des individus et, encore aujourd'hui, encadrent avec des lois des pans entiers de l'activité quotidienne¹⁷.

On pourrait ici définir divers facteurs qui induisent des individus à embrasser la cause de l'Islam, vu soit comme une idéologie politique, soit comme une doctrine militaire pour laquelle on est prêt à tuer et à mourir.

Il y a certainement un facteur identitaire, mais aussi une situation socio-politique et économique particulière. L'Islam naît comme une réponse à la faillite de certains régimes face à de graves crises économiques et sociales.

Lamchichi¹⁸ fait en outre noter comment ce réveil de la conscience religieuse ait été déterminé par le monde moderne, qui avec l'érosion de contenus traditionnels de la religion et de la dissolution progressive des références héritées passé. La modernisation a porté à la diffusion des techniques et à la modernisation de l'économie, mais n'a pas été accompagné par un processus d'intériorisation. Et c'est pour cela ajoute Lamchichi que les thèmes de

¹⁷ A. LAMCHICHI, 1992

¹⁸ A. LAMCHICHI, 1992

l'islamisme se sont diffusés dans certains couches de la société: grâce à la réévaluation et à l'exaltation d'un substrat culturel et religieux commun qui permettent l'élaboration d'un discours d'autodéfense, contre le sentiment d'impuissance en face de la modernité¹⁹.

L'islamisme devient donc à la fois le cri de révolte du chômeur angoissé et du marginalisé, mais aussi l'appel du jeune cultivé «produit de la scolarisation de masse, héritier male d'une famille nombreuse plutôt traditionnelle, modeste et vertueuse»²⁰. l'analyse par couches sociales des adeptes de l'idéologie islamique, révèle, en effet, une composition hétérogène de ses militants.

La base sociale typique des mouvements islamistes est généralement formé par un prolétariat, urbain et rural, et des intellectuels mais on note la participation toujours plus forte des classes moyennes de la société²¹.

Un autre indicateur social concerne l'âge de ces «guerriers d'un autre temps». l'analyse par tranche d'âge illustre bien la croissance démographique qui accompagne la société arabe, 1/3 de sa population a moins de trente ans²².

Le niveau d'instruction de ces jeunes peut se dire moyen-élevé, du moment qu'ils ont en main un baccalauréat. Il est par ailleurs intéressant de noter

¹⁹ A. LAMCHICHI, 1992

À propos de la modernité, le chercheur algérien Boutefnouchet l'imagine comme une nouvelle forme de domination économique et culturelle de l'Occident. La valeur est établie par l'occident et elle est considérée nécessaire pour le développement et le progrès de la société, en opposition à la tradition. La représentation comme valeur positive universelle lui confère un caractère e immuable et permanent. Les société se dépouillent donc de leur propre bagage culturel traditionnel qui leur entrave le chemin vers la modernité. Un chemin qui porte des valeurs refuges vers des valeurs développement; des valeurs statiques à des valeurs dynamiques, confirmant ainsi son statut supérieur et transcendantal. L'imposition de la modernité et l'absence d'esprit critique au moment de la mise en place et de l'élaboration pourraient porter, selon l'auteur, à l'aliénation collective de cette société, qui en peu de temps serait dépouillée de son patrimoine culturel pour endosser celui d'une autre société. M. BOUTEFNOUCHET, in AA.VV., 1983

²⁰ B. ETIENNE, 1988, pag. 173

²¹ L. GUAZZONE, 1995

²² L. GUAZZONE, 1995; B. ETIENNE, 1988; A. SPATARO, 1995

les données concernant la formation intellectuelle des militants possédant un diplôme universitaire²³.

Les éléments les plus brillants militant au sein de groupes fondamentalistes ne sortent pas, contrairement à ce qu'on pourrait penser de facultés théologiques, mais de facultés scientifiques et techniques²⁴. Ces données mettent inévitablement l'accent sur le rôle fondamental joué par les écoles et les universités, mais surtout les mosquées en ce qui concerne le développement du mouvement islamiste.

Rappelons, ici, au passage que le processus d'arabisation a été bien souvent confié à des collaborateurs égyptiens et du proche orient.

L'Islam rassemble ces jeune, de provenance diverse, petite et moyenne bourgeoisie urbaine, campagne, diplômés ou pas mais unis par la même demande d'identité, qui ne soit pas identifiable à l'Occident²⁵. Ils sont encadrés dans un milieu, sain, loin des promiscuités, de l'alcool et de la rue²⁶.

L'islamisme améliore une image de soi bien mal en point, pour ceux qui sont contestés au sein même de leur travail, par les revendications de leurs filles, de leurs sœurs, de leur mères, ou qui se sentent humiliés par la richesse au par les comportements d'une bourgeoisie occidentalisée²⁷.

Pour les trois cent mille jeunes et plus qui entrent tous les jours sur le marché du travail, sans aucune perspective pour l'avenir, pour les exclus de la richesse et de la modernisation, pour ceux qui ont tout perdu, même leurs repères familiaux, communautaires, religieux, car ils se sont transférés en

²³ L. GUAZZONE, 1995; A. SPATARO, 1995

²⁴ B. ETIENNE, 1988; A. SPATARO, 1995; R. MIMOUNI, 1996. En ce qui concerne la prédilection démontrée pour les facultés scientifiques des islamiques, Mimouni explique que la science sont considérées neutres. La science est donc sous la primauté de la religion "Dans certaine facultés, les intégralistes islamiques sont surs de passer leurs examens, quels que soient les résultats obtenus. Les enseignants qui auraient eu l'intention des les recaler, seraient automatiquement taxés de mécréants, puisqu'ils auraient fait prévaloir les calculs de résistance des matériaux sur l'Omnipotence divine qui peut soutenir une construction dont les colonnes ont été sousdimensionnées, ou meme provoque l'écroulement d'un pont construit selon les règles prétablies". MIMOUNI, 1996, pag.37

²⁵ F. BURGAT, 1995.

²⁶ A. SPATARO, 1995; B. ETIENNE, 1988

ville de leur petit village de campagne ou de leurs montagnes de Kabylie. Pour tous ceux là, et pour d'autres encore, l'islamisme radical, avec son discours de refus du status quo et sa recherche de la vraie identité arabo-musulmane représente une réponse, une référence, une refuge à l'injustice et une protestation contre l'indifférence du monde.

«Les plaintes et les larmes des enfants affamés qui n'arrivent pas aux gouvernants ni aux politiciens, la douleur et la souffrance du peuple, le chômage, l'absence de logements, l'assistance sociale quasi inexistante retentissent en revanche dans les mosquées où les imams leur font écho, un écho tel, à faire vibrer tous les hommes et la terre entière»²⁸.

les mosquées offrent au FIS, le parti islamique, un support important. Elles se transforment en «espace-refuge»²⁹, deviennent un repère pour tous ces jeunes frustrés qui ont trouvé dans l'Islam leur idéologie. elles sont de lieux de charité et d'assistance pour les plus pauvres, qui trouvent là, toute l'aide que l'état ne dispense pas; tandis que les pupitres des imams deviennent des tribunes politiques, d'où les chefs religieux contestent violemment le pouvoir, utilisant dans leur discours, les mêmes mots que leurs fidèles, exprimant ainsi les mêmes sentiments.

Les responsabilités du pouvoir politique, les influences de l'Orient-intégraliste et de l'Occident-colonialiste, avec leur projet de société et l'image qu'ils projettent des algériens aux algériens mêmes, un milieu social caractérisé par le chômage, par une crise des valeurs et par une jeunesse «malchanceuse» née à cheval de deux époques, eh bien, tout cela, ce sont les facteurs qui ont fait naître l'islamisme. Le FIS est le fruit d'une création collective. «Nous sommes les responsables de ce monstre. Non seulement, nous l'avons fait naître, mais nous l'avons nourri avec notre négligence, nous avons ignoré sa force et son impact sur e dans notre société. Nous

²⁷ F. BURGAT, 1995

²⁸ M. SAKHRI, 1996, pag. 122

²⁹ A. MESSAOUI, in *Urbanité arabe*, a cura di Dakhliya Jocelyne, 1998

sommes tous responsables: le pouvoir, les intellectuels, le peuples...»³⁰.
Boudjedra a oublié «l'Occident».

Le monde entier a pleuré les victimes des Twin Towers de New York. Et, peut-être, que quelqu'un, à cette occasion, se sera rappeler de combien, tout au long de ces années, sont morts à cause du terrorisme dans le monde, tout comme en Algérie. Des femmes, des jeunes, de bébés dans leur berceau, des intellectuels qui ont usé de leur voix comme épée, armure et bouclier.

Nos larmes sont les larmes des mères algériennes. Notre douleur est la douleur d'un peuple qui luttent depuis plus de 10 ans contre le terrorisme. Notre terreur est la même que celle des habitants de ce petit bled algérien où l'on s'endort le cœur au chaud et l'oreille tendue pour saisir le moindre bruit. Notre envie de comprendre et de trouver une solution contre le terrorisme est celle de tous ceux qui, en Algérie, n'ont pas cessé de dénoncer, d'écouter, de proposer, de vivre.

³⁰ R. BOUDJEDRA, 1992, pag. 58

BIBLIOGRAPHIE

- Boudjedra Rachid, *Fis de la haine*, ed. Denoël, Paris, 1992.
- Boukhobza M'hammed, *Octobre 88. Evolution ou rupture?*, ed. Bouchene, Alger 1991.
- Burgat Francois, *Il fondamentalismo islamico*, ed. SEI, Torino 1995.
- Djebbar Assia, *Donne d'Algeri nei loro appartamenti*, Giunti, Firenze, 1988.
- Etienne Bruno, *L'islamismo radicale*, ed. Rizzoli, Milano, 1988.
- Guazzone Laura, *Il dilemma dell'Islam*, ed. Franco Angeli, Milano, 1995.
- Khelladi Aissa, *Les islamistes algériens face au pouvoir*, ed. Alfa, Alger, 1992.
- Labat Severine, *Les islamistes algériens. Entre les urnes et le maquis*, ed. Du Seuil, Paris, 1995.
- Lamchichi Abderrahim, *Islam, islamisme et modernité*, ed. L'Harmattan, Paris, 1994.
- Lamchichi Abderrahim, *L'islamisme en Algerie*, ed. L'Harmattan, Paris, 1992.
- Lamchichi Abderrahim, *L'Algérie en crise économique et changement politique*, ed. L'Harmattan, Paris, 1991.
- Messaoudi Khalida, *Una donna in piedi. Un'algerina si ribella al fondamentalismo islamico*, a c. di E. Schemla, Mondadori, Milano 1997
- Mimouni Rashid, *Dentro l'integralismo*, ed. Einaudi, Torino, 1996.
- Sgreña Giuliana, *Kahina contro i califfi. Islamismo e democrazia in Algeria*, Datanews, Roma, 1997.
- Slimani Ahmed, *Massinissa et Jugurtha et leur influence sur l'histoire*, ed. Dahlab, Alger, 1994.
- Spataro Agostino, *Fondamentalismo islamico*, ed. Associate, Roma, 1995.

Sous le Haut patronage de Monsieur le

Président du Chef du Gouvernement

de l'Algérie

et de Monsieur le

Président de l'Assemblée Nationale

de l'Algérie

Le précédent Algérien.

Communication

SOCIETAL DISORIENTATION AND POLITICAL CRISIS AT THE ROOT OF THE ALGERIAN DRAMA.

Présenté par: Anna La Rosa

Alger, les 26-27-28
Octobre 2002

Societal disorientation and political crisis at the root of the algerian drama.

Anna la rosa

This work originates from my experience in algeria while working on my thesis during the fall of 1999/ winter of 2000. In algers, I had the opportunity of associating with intellectuals in a variety of fields, including academia, politics and the media. Their influence has undoubtedly conditioned the relevance that I have placed upon certain events as well as the way I have personally lived the algerian tragedy. Once they became aware of the purpose of my visit, many of the people I met in algeria generously contributed to my research.

This premise does not imply that the concept expressed in this work are objective. My interaction with these informants has not been "democratic", i.e. as devereux theorized, the observer is the only filter through which the encounter is revealed, and the observation of human experience is first and foremost a debate between emotions and logical models¹.

Thanks to generosity and courage of these splendid algerian intellectuals and to the many who have tried to introduce me to their « piece of algeria », I was in a privileged position to understand the fear that september 11th attack has brought into our homes –the fear of islamic terrorism.

The development of the islamic movement in algeria follows the evolution of the young independent stata- fro ; its creation in 1962 until it attracted the attention of the international media in 1988.

Sadly, algeria gained notoriety during the riots that led to the establishment of multiple political parties, and, paradoxically, the islamic party was aided by the attention of the international press and television. According to the well known algerian novelist

¹ "dall'angoscia al metodo nelle scienze del comportamento » ; G.DEVEREUX, 1984, pag.10-11.

rachid boudjera², whose book « *fis de la haine* » is a cold-eyed analysis of the islamic party, the leaders of the islamic saving front were « excessively spotlighted by the media », thus acquiring an international notoriety that has conquered millions of people to their cause³.

Algerian islamism is a complex phenomenon whose origin is due to several factors, both domestic and international. Firstly, we should not forget the political /ideological element, which, following independence, espoused the national-populist strategy and incorporated religion as the basis of its legitimacy. The single party will be considered the main culprit for the emergence of the islamic groups, which is both appeased and represses. The FIS blossomed on the ruins of FLN. This was the result of an ambiguous policy, favoring modernization at the institutional and economic levels, while pushing « arabization » at the cultural and social levels.

Secondly, we should not ignore the external influences exerted both directly and indirectly on the young algerian state. Direct influences were exerted by those persons that the political establishment dubbed « cooperative », most of whom came from Egypt, but some also from Syria and Saudi Arabia⁴. These « cooperating » individuals had flocked to foster the arabization of the algerian society, with the goal of establishing a national islamic collective conscience. This was the reason why the state entrusted them with key positions in public education.

Indirect and rather less obvious influences are those identified by boudjedra, that is, those exerted by Western society. The West is accused of neo-colonialism, which no longer uses military power to occupy a country, but rather exploits the media and the psychological complex of the oppressed to still remain fascinated by their oppressors. The contempt and the negative stereotype towards the indigenous world is expressed still today by a consistent undervaluing of both non-western art and literature, which are considered interesting only from a sociologic or ethnographic point of view, as provincial, exotic productions.

² « *FIS DE LA haine* » ; R. BOUDJEDRA, 1992.

³ R. BOUDJEDRA, 1992.

⁴ « *Il Radicalismo Islamico* » ; B. ETIENNE, 1988, pag.105-106

Haughtily ignoring the huge literary production of Arabic intellectuals, the West shows its contempt and its unwillingness to open up to an art that describes a different part of the world and expresses a *different sensitivity and angst*.

This rejection involves another basic element of the cultural and psychological identity, the arabic language. In Algeria, the problem of francophony appeared in the last sixties, immediately after *attaining independence*, and has *lingered into the eighties* as an unresolved political question. The debate is still open and the French language is seen by some as « spoils of war », by others as an unwelcome burden, « a way to perpetuate the colonial domination, an ideological brand, which, by devaluing the language of the others, devalues the others as a whole⁵ ».

This technological and intellectual neo-colonialism, the contempt for the Arabic language and the Arab/Moslem identity, as well as the attempt by francophony to appropriate the Arabic idiom undoubtedly favored the birth of religious integralism as a defense against the uprooting and cultural rape of the Algerian citizen.

Last but not least, we should consider the social aspect, which allows islamism to thrive as a refuge from the identity crisis affecting especially Arabic youth.

This includes the more than 300.000 young people who see no future in the job market, who are excluded from wealth and modernization, who have lost even their family, community, and religious references when they moved into the city from small farming villages or from the mountains of cabilia.

For all these people and many more, radical islamism, rejecting the status quo and seeking the authentic. Arabic/muslim identity, becomes an answer, a point of refernce, as shelter from injustice and a cry against the indifference of the world.

⁵ R. BOUDJEDRA, 1992 pag.31

« the moans and tears of hungry children that never reach rulers or politicians, the pain and suffering of the masses, together with unemployment, homelessness, poor health care, all find a powerful voice in the mosques, where the loudspeakers of the imams echo them with vibrations that shake humans. And earth »⁶

Mosques provide FIS, the Islamic party, powerful support, and become « sheltered space »⁷ and reference points for those frustrated youth who find their ideology in Islam.

Mosques are also charity centers providing the poor with the help that state denies, where pulpits become political tribunes for the imams to denounce power echoing in their speeches the feelings of the faithful.

To summarize, factors that have led to the rise of Islamism include the political power, Eastern absolutism, and Western neo-colonialism, projecting to the Algerians their image of Algerians; the social environment characterized by unemployment, by lack of values, and by an unfortunate youth born between old and new ideologies. « We are responsible for this monster. Not only have we delivered it but we have also nursed it with our « laissez faire », we have overlooked its strength and its influence within and upon society.

We are all responsible: rulers, intellectuals, citizens... »⁸. Boudjedra forgot « the West ».

The whole world has wept for those who lost their lives in the rubble of the Twin Towers of New York. Somebody, perhaps, will have also remembered those who, in recent years, have been killed by terrorists in other countries, including Algeria, the women, the youth, the newborns in their cradels, the intellectuals, who used their voices like swords, armor, shield. Our tears are the tears of Algerian mothers. Our grief is the grief of the Algerian people, who has been fighting against terrorism for

⁶ « L'Algeria Del Paradiso Perduto » ; M. SAKHRI. ROMA, 1996, pag.122.

⁷ A. MESSAOUI. in urbanite arabe. a cura Di Dakhilia Jocelyne. 1998.

⁸ R. BOUDJEDRA ; 1992, pag.58.

(8)

**Sous le Haut patronage de Monsieur le
Chef du Gouvernement**

**Colloque international
sur le terrorisme.**

Le précédent Algérien.

Communication

**Aux origines de la violence islamiste
en Algérie : à propos de quelques
tentatives d'approche**

**- Présenté par: Hassan Remaoun
Université d'Oran et CRASC.**

**Alger, les 26-27-28
Octobre 2002**

Aux origines de la violence islamiste en Algérie : à propos de quelques tentatives d'approche*

Hassan Remaoun
Université d'Oran et CRASC**

Le terrorisme se réclamant d'une légitimité islamiste aura depuis une décennie botamment (1992-2002) marqué l'Algérie de façon indélébile ceci par une atrocité qui dépasse l'imaginable, et une répression il est vrai sans merci, au point ou un travail de propagande habilement mené a parfois pu semer la confusion à propos des véritables bourreaux en manipulant des pans de l'opinion publique à travers l'indécente question (réponse) « qui tue qui ? ». Décrire ce processus d'ensemble, ne relèvera cependant pas de notre propos ici, lequel portera en premier lieu sur les analyses explicatives avancées à propos de ce phénomène.

L'hypothèses que nous essaierons de développer, est que si certaines thèses qui ont été avancées peuvent contribuer à éclairer les origines d'un pareil fait social, elles sont chacune prise isolément, à travers une approche de type moniste, incapables de rendre compte d'une situation elle-même provoquée par une conjoncture complexe et que nécessite des investigations plus profondes. De manière plus formalisée nous pouvons remarquer que l'explication par le monisme peut faire appel au passé historique de l'Algérie, au fonctionnement actuel de l'Etat national et de la société (de 1962 à nos jours) ou encore au contexte international.

*Intervention au colloque international sur le terrorisme, Alger 26 -28 octobre 2002)

** Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle, Oran.

1 – Les explication se référant au passé historique

La référence au passé de l'Algérie est souvent convoquée pour éclairer les horreurs du présent et différents sont arguments sont à ce propos avancés. On en citera trois sont plus ou moins redondants.

La culture patriarcale et la théorie de la segmentarité¹ sont parfois présenté comme des invariants de la société algérienne. Héritées des périodes les plus reculées, elles sont censées constituer la principale entrave à l'émergence de nouveaux rapports dans le pays basé sur un contrat social et une véritable citoyenneté tels que définis par la philosophie politique classique. L'Etat de nature tel que supposé dans les écrits de Thomas Hobbes² par exemple et marqué par l'insécurité et la guerre perpétuelles, caractériserait à la limite la société algérienne actuelle.

Sans se référer explicitement à une pareille théorie certains auteurs mettront par ailleurs l'accent sur la permanence des manifestations de violence dans le pays. On remontera à ce propos à la Guerre de libération, à la colonisation et plus loin encore à la période pré-colonial.

ainsi aurait été rendue possible « l'accumulation historique d'un savoir –faire en matière de gestion de la dissidence armée »⁽³⁾ la violence faisant « partie intégrante de la culture de l'Algérie depuis fort longtemps »⁽⁴⁾ et ce d'autant plus que « depuis le XVIème siècle Ottoman, le pays est toujours resté une société militaire »⁽⁵⁾.

¹ CF.- Mahfoud Bennoune : « les fondements socio-historique de l'Etat algérien contemporain » in Ali El Kenz (sous la direct. De) L'Algérie et la modernité (Dakar, Ed. du codesria, 1989).

-Ahmed Rouadjia : « La violence et l'histoire du mouvement national algérien » in Peuples méditerranéens (n°70-71, janv-juin 1995).

² CF. à ce propos Fadéla H.Benzaoui : « Acutalité du Léviathan » in Insaniyat (n°10, janv-avril 2000).

³ CF. Luis Martinez La Guerre civile en Algérie (Paris Ed. Karthala, 1998) et l'article de même titre in « bulletin du Codesria » Dakar n° 3-4, 1998.

⁴ Bruno Etienne in peuples méditerranées (n° 70 –71, janv –juin 1995).

⁵ O mar Carlier Entre nation et Jihad. Histoire sociale des radicalismes algériens (Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris 1995).

L'histoire est de même invoquée pour expliquer l'émergence de l'islamisme trop vite assimilé au référent identitaire religieux et culturel qui caractérise les populations du Monde musulman. Après le combat qui aurait mené aux indépendances politiques, puis l'ère des nationalisations qui ont touché l'économie, le phénomène islamiste, constituerait en quelque sorte « le troisième étage de la fusée décolonisation »⁶, celui qui permettrait de mener

A la libération idéologique par un retour en force à une identité héritée des ancêtres. Il constituerait de même l'effet d'une sorte de rejet d'une type d'Etat importé d'Occident via la colonisation, et dont la greffe se serait avérée problématique en terre musulmane⁷.

Il ne s'agira nullement pour nous de contester ici l'éclairage que peuvent apporter ces différentes approches à la situation algérienne. Appréhendées isolément et sans la prise en ligne de compte d'autres déterminants, elles peuvent s'avérer caduques parce que généralisables à toutes les sociétés humaines⁸. Parmi ces dernières il est difficile de trouver celles dans un passé même parfois assez récent, qui n'ont pas été marquées par des rapports de segmentarité et de violence, ou même de transformations plus ou moins acceptées ou subies dans les domaines identitaire et structurel. Entre les différentes

périodes du passé, et celles –ci et le présent, il peut certes y avoir des éléments de continuité « mais en aucun cas une filiation marquée par la fatalité »⁹, ce qui nous ferait retomber dans l'explication téléologique et le mythe de l'éternel recommencement.

⁶ Cf. François Burgat L'islamisme en face (Editions, la Découverte, Paris 1995).

⁷ Cf. Bertrand Badie L'Etat importé. L'Occidentalisation à l'ordre politique (Fayard, Paris 1992).

⁸ A moins que de considérer avec l'Ecole d'Alger (période coloniale) que le Nord africain et notamment les algériens sont caractérisés par « une impulsivité criminelle ». Frantz Fanon écrivait à ce propos dans les damnés de la terre : « L'Algérien vous dira –t-on a besoin de sentir le chaud du sang, de baigner dans le sang de la victime ».

⁹ Cf. Hassan Remaoum « La question de l'histoire dans le débat sur la violence en Algérie » in Insaniyat (n° 10, janv –fév 2000)

Les approches qui s'appuient sur le fonctionnement depuis 1962 de l'Etat national et de la société.

Il existe de même un certain nombre d'approches de la violence actuelle en Algérie qui ciblent en premier lieu le fonctionnement de la société et de l'Etat algérien dans leur facture actuelle, c'est à dire depuis l'indépendance du pays (en 1962) et jusqu'à nos jours.

Parmi les arguments redondants on pourra citer un comportement despotique de l'Etat national, longtemps marqué par le système du parti unique et l'hégémonie de l'armée sur l'Etat et la société. Il existe à ce propos une littérature abondante aussi bien antérieure que postérieure

à 1992¹⁰, et qui vise à accuser l'Etat et les pouvoirs publics d'être à la source de l'essentiel des violences ayant cours en Algérie.

Ainsi pour certains « le GIA n'existe pas » ou ne constituerait que « des maquis... de l'armée » ou encore des « groupes activistes indépendants... issus

des nécessités d'une auto défense des quartiers populaires soumis à un harcèlement militaire et policier »¹¹.

L'Etat est mis en accusation aussi à propos de la corruption caractériserait la société algérienne depuis les années 1980 et ses lots d'injustice sociale et paupérisation¹², la violence terroriste ne constituant qu'une réaction à ce contexte d'ensemble. d'autres auteurs enfin et sans aller aussi jusqu'à attribuer à l'Etat national et aux forces de sécurité les crimes terroristes, considèrent que leur responsabilité est grande dans la diffusion en Algérie de

¹⁰ Reporters sans frontière et les éditions la Découverte se sont spécialisés dans ce genre d'écrits.

¹¹ Rabha Attaf dans Les Cahiers de l'Orient (n° 36 -37, 1994 -1995).

¹² Cf. Hadjadj Djillali Corruption et démocratie en Algérie

(Paris, la Dispute, 1999) et Rachid Tlemçani, Etat, bazar et Globalisation : l'aventure de l'infitah en Algérie (Alger Ed. El Hikma, 1999).

...ologie Islamiste, à travers ses tentatives
instrumentalisation, voire de manipulation du sentiment
religieux.

Ceci transparaîtrait à travers sa gestion des lieux de culte, et de l'école qui auraient fini par constituer un terreau favorable à l'islamisme, les politiques institutionnelles dans le domaine de la mémoire collective et sur le plan linguistique et même démographique faisant le reste¹³.

Ces différentes approches ont la prétention de s'appuyer en premier lieu sur des analyses traitant de la société algérienne dans son état actuel et peuvent être à plus d'un titre fécondes, surtout lorsqu'elles évitent la perception unilatérale et le plaidoyer Pro Domo qui peut aller jusqu'à nier certes les responsabilités de l'Etat dans sa gestion de la société, mais encore celles des islamistes qui pratiquent ou encouragent idéologiquement le terrorisme.

C'est le cas lorsqu'on cherche à tout prix à l'égimenter les actions les plus odieuses ou à Blanchir les auteurs par le « brouillage » des pistes des assassinats et massacres à travers le « qui tue qui ? » servi à toutes les sauces. La manipulation des faits et la désinformation ont d'ailleurs largement caractérisé la décennie écoulée, et des personnalités des plus critiques s'y sont souvent laissées prendre. L'explication par les causes internes ne peut en tout état de cause qu'être partielle s'il n'y a pas articulation entre « dynamiques locales et dynamiques globales » (en nous référant à Maxime Rodinson).

3- Les explications par le contexte international

La référence au contexte international est de même largement sollicitée pour tenter de déceler les origines de la crise traversée par l'Algérie. Rachid Tlemçani notera à ce propos : « C'est au

¹³ Sur toutes ces questions il existe une multitude d'ouvrages et d'articles publiés dans les revues et dans la presse. Pour ce qui est des questions identitaires on pourra se référer notamment à l'ouvrage collectif : Elites et question identitaires (Réflexions, Editions Casbah, Alger 1997).

carrefour de causalité multiples que se tient réellement l'explication de l'émergence et du développement de la violence politique dans lesquels les facteurs exogènes :

(la dynamique des rapports de force internationaux), au risque de verser dans les absurdités de la thèse du complot, ont été plus déterminants que les facteurs endogènes

(culture paysanne archaïque)¹⁴. En effet, la thèse du facteur international peut être corroborée par toute une série de faits apparus à la veille de la crise qui prend forme entre les émeutes d'Octobre 1988 et l'interruption du second tour des élections législatives en janvier 1992. Nous pouvons citer à ce propos l'effondrement du cours mondial des hydrocarbures (à partir de 1986) d'où provenaient les principaux revenus de pays en devises fortes, ainsi que les chargements intervenus en Europe de l'Est et dans l'ancienne URSS (entre la fin des années 1980 et le début des années 1990), auxquels l'Algérie était liée par un certain nombre d'accords et de relations, ainsi que par une ressemblance avec le système politique qui était en place. Les effets de ce qu'on appelle communément la globalisation (ou mondialisation) avec l'émergence d'un monde unipolaire vont d'ailleurs aggraver la situation économique dans le pays avec les graves retombées sociales et politiques que l'on connaît. L'islamisme qui lui-même constitue un phénomène international et déjà actif dans un certain nombre de pays¹⁵ et que en Algérie comme dans tout le reste du monde musulman était en gestation, va d'ailleurs à la même période émerger en force en Algérie au point de dominer l'actualité politique du pays. Les islamistes dont un des leaders Bouyali avait déjà orangés un maquis (dans l'Algérois) durant les années 1980, c'est à dire au moment où Américains soutenaient la lutte anti-soviétique en Afghanistan, vont d'ailleurs par l'intermédiaire d'anciens volontaires Algériens dans ce pays intervenir le 10 octobre 1988

(guidés par Ali benhadj) à partir de la Mosquée « Kaboul » de

¹⁴ Cf. de Rachid Tlemçani : « Islamisme /Occident : une approche stratégiques de la violence » in Les Cahiers de l'Orient (n°36-37, Paris 1994-1995).

¹⁵ On pourra consulter à ce propos l'ouvrage de Gilles Kepel : Jihad : expansion et déclin de l'islamisme (Ed. Gallimard, Paris 2000).

court (Alger), pour négocier avec un pouvoir complaisant en lieu et place des jeunes qui avaient été les acteurs premiers du Mouvement de 1988. La voie était toute tracée à la fondation (le 10 mars 1989) puis la légalisation du front islamique du salut (FIS) et les événements qui s'en suivent¹⁶.

La facteur international constitue donc bien un élément d'explication de la situation vécue en Algérie depuis une décennie, mais sans rendre compte à lui seul de la crise et du fait qu'elle ait pu prendre une si grande ampleur. Il faut donc comme le précise Rachid Tlemçani lui-même en rechercher les spécificités « au carrefour de causalités multiples ».

1- Le terrorisme islamiste, un phénomène aux origines complexes

Le terrorisme apparaît donc comme un phénomène « au carrefour de causalités multiples » et dont l'explication comme pour tout ce qui relève du complexe suppose la prise en ligne de compte de niveaux d'organisation aussi divers que ceux des communautés¹⁷. En ce qui concerne le monde musulman, il faudra intégrer à ce schéma des caractéristiques plus précises encore telles les spécificités ici des rapports de Nord –sud dans un contexte de télescopage sur un même moment historique de Révolutions intellectuelles et sociales qui en Occident ont eu tout le temps de se succéder au cours des quatre ou cinq derniers siècles¹⁸.

La crise des nationalismes et de l'Etat-nation et la profonde acculturation au contact de l'Occident d'un fondamentalisme islamiste qui aspirait à prendre leur relève¹⁹, surtout après le

¹⁶ Différents ouvrages traitent de la période de la montée du FIS. On pourra signaler notamment ceux de Amine Touati : Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir

¹⁷ cf. Jacques Levy : « Du monde à l'individu. La complexité dans les sciences sociales » in sciences humaines, N° 47 (février 1995). On pourra se référer aussi dans le même numéro à la contribution d'Edgar Morin.

¹⁸ Hans Tüsh recense à ce propos le Eres de la Renaissance et de la Réforme religieuse entre les Xvème et XVIème siècle, de la Contre –réforme, des Lumières et fin du libéralisme et du socialisme. cf. Facefs of Arab nationalisme (Wayne University Press Detroit, Michigan, 1965).

¹⁹ CF. a ce propos Olivier Roy : L'islam mondialisé (Ed. le scuil, paris 2002).

reflux des projets socialisants et l'euphorie de l'effondrement soviétique, contribuent d'ailleurs à l'éclairage du tableau d'ensemble. Il faudra cependant s'attarder encore sur les spécificités en Algérie de ce processus pris dans sa globalité. Pourquoi ici le terrorisme islamiste a-t-il pris une si grande ampleur, se déployant dans toute son horreur ?

L'Algérie est sans doute le pays arabo-musulman qui a été le plus marqué par le choc colonial avec un niveau de déstructuration inconnu ailleurs (peut être en dehors de la Palestine), et ce dans un contexte de violence extrême aussi bien physique que symbolique.

L'expropriation au XIX^{ème} siècle de la masse des producteurs agraires appuyée notamment par tout un dispositif juridique (dont le Sénatus-consulte de 1863, la loi Warnier de 1873 et du Code de l'indigénat) et leur paupérisation allait épuiser le potentiel de résistance de la société traditionnelle avec notamment ses réseaux confrériques et tribaux qui sont condamnés à la marginalisation (d'où la fin des grandes insurrections comme celles dirigées par l'Emir Abdelkader, El Haddad et Mokrani ou Bouamama). A la lisière des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles la société algérienne fortement perturbée par la pénétration du capitalisme colonial et la pression d'un fort peuplement d'origine européenne, et démunie de tout véritable projet d'industrialisation susceptible de créer des emplois pour l'excédent de population dans les campagnes, est à la veille de la première guerre mondiale. La création de l'Etoile nord-africaine (ENA en 1926), suivie de celle d'autres organisations en Algérie même, allait donner sa physionomie particulière au nationalisme algérien. Le Mouvement national confronté au refus colonial de toute velléité de réforme du système de domination, va voir triompher en son sein sa fraction radicale qui sera à l'origine de la création du FLN et de l'insurrection du 1^{er} Novembre 1954.

On sait ainsi que l'indépendance du pays ne sera arrachée en 1962 qu'à la suite d'une guerre particulièrement destructrice et meurtrière²⁰. Cette histoire coloniale particulièrement marquée

²⁰ Il existe une abondante bibliographie qui traite de l'histoire de l'Algérie depuis la colonisation qui commence en 1830 et jusqu'à l'indépendance du pays en 1962. Je ne m'y attarderai pas ici. par

la violence allait certes marquer les mémoires de nombreuses générations. Paradoxalement cependant la génération qui va pourvoir en effectifs le terrorisme islamiste et mis à part quelques leaders, n'a pas connu cette expérience coloniale. Elle a tout au contraire émergé dans le cadre de l'Etat national.

5- l'Etat national et la mouvance islamiste

On a déjà vu, comment dans le contexte des années 1970 et 1980, l'islamisme politique aspirait dans le Monde arabe et musulman à se substituer à un nationalisme jusque là dominant, mais en voie d'essoufflement. En Algérie la même tendance s'exprimera pourtant de façon aussi spécifique que l'avait été la colonisation du pays. L'Etat national qui voit le jour ici en 1962, va puiser sa légitimation à la fois dans l'histoire, celle de la guerre de libération nationale notamment, et dans une politique sociale caractérisée par une large redistribution des ressources économiques rendues possibles par la rente pétrolière. Un véritable consensus national a pu donc pour l'essentiel fonctionner entre les années 1960 et une partie des années 1980, et la pouvoir politique en avait largement bénéficié malgré sa nature autoritaire et le système du parti unique²¹. La fin des années 1980 va cependant être marquée par des éléments de rupture, dont des événements tels l'effondrement du cours des hydrocarbures en 1986, les Evénements d'Octobre 1988, puis la montée du Front islamique du salut (FIS) à partir de 1989-1990 ainsi que l'interruption du processus électoral en décembre 1991-janvier 1992 et l'exacerbation de la flambée terroriste²², allaient constituer autant de repères dans le déroulement chronologique.

²¹ On pourra à propos de cette période se référer aux remarques de Ali El'Kenz dans l'ouvrage qu'il a dirigé : L'Algérie et la modernité (Ed. du Codesria, Dakar 1989). Cf. aussi notre intervention au colloque organisé par RCD les 2 et 3 Décembre 1999. Et dont les actes ont été publiés sous le titres : paix, Démocratie et Droit de l'homme, Algérie 2000.

²² On ne reviendra pas ici sur la flambée terroriste durant la décennie écoulée. On pourra cependant se référer aux ouvrages récents de :

-Lies Boukra : Algérie, la terre sacrée (Ed. Favre, Lausanne -Paris 2002),

-Hassane Zerrouky : La nébuleuse islamique en France et en Algérie (Edition 1 Paris 2002)

En fait, les effets conjugués de l'effondrement du cours des hydrocarbures et de la pression démographique (pour une population totale dont le nombre a plus que triplé depuis 1962), allaient pousser au désengagement de l'Etat sur le plan de la politique économique et sociale, induisant une paupérisation de la population et la montée du chômage à un taux officiel qui tourne autour de 30%, ce taux étant largement dépassé chez les plus jeunes.

Les jeunes qui n'auront plus accès au niveau de vie que leurs parents avaient acquis dans les premières décennies de l'indépendance, vont ainsi vivre une véritable frustration et tourner leur mécontentement contre l'Etat et la société accusés de tous les maux et de toutes les injustices. Dans le même moment d'ailleurs les conditions d'une économie de bazar, allaient être créées se transformant avec le terrorisme en économie de racket accentuée par l'action des réseaux internationaux qui sous forme « d'impôt islamique » et de quêtes en Occident, au Moyen-Orient ou ailleurs et de prélèvement divers allaient permettre de grosses accumulations de richesses.

Par ailleurs la légitimation de l'Etat national par l'histoire n'avait plus de prise sur les jeunes générations qui non seulement n'avaient pas directement connus l'épopée de la guerre de libération nationale, mais étaient le plus sous l'effet de l'occultation –déformation de tout ce qui avait caractérisé l'Algérie durant la période coloniale et en premier lieu le Mouvement national.

Le peu d'histoire qu'ils avaient ingurgité à l'école ou ailleurs et dispensé sur le modèle de l'héroïsme guerrier, pouvait laisser supposer chez nombre d'entre eux que le changement social et donc l'issue à la crise ne pouvaient résulter que d'interventions qui useraient de la violence²³.

²³ cf. à ce propos notre article dans *Insaniyat* n°10 (janvier-avril 2000) op. cit.

Les manipulations identitaires opérées depuis l'indépendance sous les auspices de l'Etat national et dans un contexte de massification de l'enseignement se sont traduites par un recul de la pensée critique et la diffusion d'une religiosité dévote, dont allaient profiter les islamistes algériens ou venus d'autres pays arabes et qui avaient largement investis le système éducatif²⁴. On comprend ainsi la facilité avec laquelle les réseaux islamistes ont pu recruter en Algérie, et notamment les fameux volontaires pour la guerre d'Afghanistan et dont un grand nombre sera reversé dans les maquis terroristes dans leur propre pays.

6- Terrorisme islamiste, émergence de la citoyenneté et solidarité mondiale

Si le phénomène terroriste apparaît en Algérie à la convergence de causalités multiples, il rappelle par les horreurs dont il a été porteur, d'autres péripéties de l'histoire de l'humanité, ceux qui en d'autres lieux notamment avaient été suscités par ce que la mémoire collective a retenu sous l'appellation de guerres de religions. Le contexte de notre époque et ses implications sociales et idéologiques sont sans doute assez différents de ceux qu'ils étaient par exemple à la fin du Moyen -âge européen et à l'époque de la Réforme religieuse qui avait caractérisé le christianisme en Europe. Mais le problème de l'aggiornamento de l'islam, c'est à dire de son adaptation au monde moderne et sans doute encore plus d'urgence, qu'auparavant. Plus que jamais la culture démocratique doit faire partie intégrante du paysage du monde musulman et c'est là le véritable enjeu induit par la crise algérienne. L'Etat national qui a su offrir une nationalité à des Algériens jusque là déchirés entre les statuts de croyants tournés vers les Ummah islamique et de sujets coloniaux, doit faire encore plus en s'érigeant en véritable Etat de droit garant du principe de citoyenneté pour tous et sans discrimination aucune,

²⁴ cf. notre article « Ecole, histoire et enjeux institutionnel dans l'Algérie indépendante » in les temps modernes (janviers- février 1995) et Elites et question identitaires (réflexions, Casbah - Editions, Alger 1997).

notamment entre les sexes. Les entraves à la justice sociale, surtout dans un contexte de mondialisation traumatisante et non véritablement assumée dans les pays du sud de la planète, continueront cependant durent longtemps à contrecarrer un appriél projet. En fait si c'est en Algérie que le terrorisme s'est exprimé depuis une décennie avec un maximum d'horreur, il apparaît de plus en plus que les voies et moyens pouvant mener à son dépassement doivent relever d'interventions diverses et supposant en dernier lieu, l'affirmation d'une mobilisation mondiale orienté plus dans le sens d'une solidarité effective que de la préservation des rapports manipulation et de domination.

ISI ISTITUTO AFFARI
INTERNAZIONALI - ROMA

n° Inv. 22871

7 NOV. 2002

BIBLIOTECA

**SOUS LE HAUT PATRONAGE DE MONSIEUR
LE CHEF DU GOUVERNEMENT**

**COLLOQUE INTERNATIONAL
SUR LE TERRORISME
LE PRECEDENT ALGERIEN**

Communication

LE TERRORISME : LE PRECEDENT ALGERIEN

- SES DIFFERENTES FACTIONS**
- QUETE DE LEGITIMATION RELIGIEUSE**

- Présenté par: du Lt/ colonel ZEROUK

**Alger, les 26-27-28
Octobre 2002**

Le terrorisme : Le précédent Algérien

- Ses différentes factions

- Quête de légitimation religieuse

INTRODUCTION

1- DES GROUPES TERRORISTES EN ALGERIE :

1-1 – L'ECLOSION DE L'ISLAMISME ARME

1-2 – LE FIS ET LA VIOLENCE ARMEE

1-3 – LES GROUPES ARMES AUTONOMES

1-4 – LES TENTATIVES DE REUNIFICATION.

1-5 – LA REUNION DE BARAKI

1-6 – LES EMIRS SUCCESSIFS DU GIA

1-7 – ETAT ACTUEL DU GIA

1-8 – DU GIA AUX AUTRES FACTIONS
TERRORISTES

2 - DE LA LEGITIMATION RELIGIEUSE DE L'ACTE TERRORISTE :

2-1-LE SALAFISME

2-2-« L'AUTARCIE » DANS LA LEGITIMATION RELIGIEUSE

2-3- ABOU AALA-EL-MAWDOUDI

2-4-TAKI AL-DINE ALI IBN TAYMIA

2-5- SAYED QOTB

2-6- MOHAMED ABDESSALAM FARAG

2-7-LE DJIHAD DU GIA

2-8- LA LEGITIMATION DES MASSACRES

3- CONCLUSION

Le terrorisme : Le précédent Algérien

- Ses différentes factions

- Quête de légitimation religieuse

Introduction

Dans cet exposé, nous nous proposons de donner, quoique de manière assez succincte, un aperçu sur la réalité des groupes terroristes sévissant en Algérie depuis déjà plusieurs années et ce, au plan de l'historique, de la situation actuelle de ces groupes et de la légitimation religieuse à laquelle ils recourent pour justifier leurs actes terroristes.

1- Des groupes terroristes en Algérie

1-1 L'écllosion de l'islamisme armé.

La naissance du premier groupe armé dénommé « Mouvement Islamique Armé Algérien » a vu le jour en 1981 sous la houlette de Bouyali Mustapha¹.

Ce groupe devait commettre plusieurs actions violentes armées dont l'attaque perpétrée le 22 août 1985 contre l'unité DNC² de Ain Naadja/Birkhadem/Alger, pour y dérober la somme de 850.000 dinars, et celle de l'école de police de Soumaâ/Blida, durant la nuit du 26 au 27 août 1985 (la veille de l'Aïd) qui s'était soldée par l'assassinat d'un brigadier de l'ordre public et le vol d'armes et de munitions³.

Le vol d'explosifs de la carrière de cap Djinet/ Boumerdès, situé à 80 kilomètres à l'Est d'Alger, l'attaque de l'unité des galeries algériennes de Sidi Moussa/Blida et l'assassinat le 21 octobre 1985 de quatre gendarmes à Oued El

¹ Militant du Front de Libération National (FLN) reconverti à l'islamisme après le rejet de sa candidature aux élections législatives de 1982 et son éviction de ce parti.

² Entreprise Nationale de Travaux Publics.

³ 300 armes dont 04 PM-Mat-49 et 28 PA et un lot de tenues de police.

Djemâa/Larbâa/Blida, sont également l'œuvre de ce groupe. Le champ d'évolution de ce groupe armé était limité à la zone Est de Blida (Bougara - Larbaa - Sidi-Moussa - Meftah) et la banlieue d'Alger (Birkhadem - Saoula - Baba Ali).

Cependant, l'objectif principal du Mouvement Islamique Armé était de mettre en évidence l'existence d'une opposition armée fondée sur la religion : l'Islam, pour l'instauration d'un Etat Islamique. Les recherches des services de sécurité ont abouti à la neutralisation en date du 03 février 1987 de Bouyali. D'autres personnes au nombre de 208, impliquées dans ce groupe ont été condamnées par la cour de sûreté de l'Etat de Médéa⁴ soit à la peine capitale, soit à de lourdes peines⁵.

Durant cette période, encouragés par l'émergence du fondamentalisme, des regroupements de « barbus », comme on se plaisait de les appeler à l'époque, se constituaient çà et là, en campement dans des forêts et des plages isolées afin de s'entraîner et de s'initier aux arts martiaux et à d'autres activités sous couvert de sorties de villégiature. Des départs vers l'Afghanistan via le Pakistan, le Soudan, l'Arabie Saoudite, l'Egypte, la Libye et l'Iran, étaient organisés par des « associations caritatives » telle que la « Daoua Oua El Irchad⁶ ». La pratique du port ostentatoire d'habits du Pakistan,

⁴L'ordonnance n°75-45 du 17 juin 1975 portant création de la cour de sûreté de l'Etat a été abrogée par la loi n°89-06 du 25 avril 1989 portant suppression de la cour de sûreté de l'Etat.

⁵ Le verdict rendu : 04 condamnations à morts dont 01 par contumace, 05 condamnations à la réclusion, 07 à la réclusion à temps pour une durée de 20 ans, des peines d'emprisonnement de 1 à 15 ans et 15 acquittements.

⁶ Cette association recrutait des algériens pour les envoyer faire le « Djihad » en Afghanistan. Elle fournissait des billets gratuits pour l'Arabie Saoudite sous couvert de la « Omra ». En Arabie Saoudite, ils étaient pris en charge par d'autres algériens résidents dans ce pays, puis orientés vers le centre de la Légion Musulmane pour rejoindre, ensuite Peshawar, au Pakistan. Une formation militaire leur était assurée dans les camps, notamment de Khost et de Durunta consacrée au maniement des armes et à l'initiation pour la fabrication des explosifs.

de l'Afghanistan et de l'Arabie Saoudite se répandait étrangement à travers l'ensemble du territoire national.

Par ailleurs, l'avènement de la crise économique mondiale et ses répercussions sur l'Algérie allaient engendrer un mécontentement de la population qui a vu son pouvoir d'achat se détériorer d'une part et exacerber la situation sociale, d'autre part. Ainsi, tous les ingrédients d'une révolte étaient déjà réunis ou provoqués, pour que l'Algérie connût les douloureux événements du 05 octobre 1988.

1-2- Le FIS et la violence armée.

Les événements du 5 octobre 1988 ont été exploités avec subtilité par la mouvance islamiste par le recours à une politique d'absorption du mécontentement social et apaiser ainsi la rue, ce qui a abouti à son entrée dans le « jeu démocratique » à la faveur de la révision de la Constitution le 23 février 1989 et de la mise en œuvre laxiste de la loi⁷ relative aux associations à caractère politique qui prévoyait, entre autres conditions, qu'une association politique ne peut fonder sa création ou son action sur une base confessionnelle.

Durant la période de 1989 – 1990 où les activités du parti dissous « FIS » étaient à leur apogée, des centaines d'afghans⁸ algériens sont rentrés au pays. Ces effectifs importants et entraînés dans le domaine de la guérilla vont intégrer les cellules locales de ce parti. Ils avaient pour tâche d'encadrer les manifestations de force. Ils étaient reconnaissables à leur accoutrement afghan et à leur physionomie : barbes touffues et yeux teintés de khol, reflétant une image de la ville de Kaboul. Ces individus, de par leurs comportements ostentatoires et

⁷ Loi n°89-11 du 05 juillet 1989 relative aux associations à caractère politique - article 5.

⁸ 438 afghans algériens ont rejoint le territoire national avant 1995 sur un total de 2324 algériens ayant quitté l'Algérie pour le « Djihad » en Afghanistan.

« physiques », étaient impatients de passer au « djihad » tel qu'ils le concevaient, et donc, aux crimes, activité dans laquelle ils excellaient, tout particulièrement, la majorité d'entre eux allait constituer une partie du futur noyau du GIA.

C'est Abassi Madani et Benhadj Ali qui vont, dans plusieurs meetings et plus particulièrement celui tenu le 12 novembre 1990 à Bousâada appeler « au Djihad et à la création d'une armée islamique au cas où une république islamique n'était pas instaurée après les élections législatives ».

1-3- Les groupes armés autonomes.

Ces appels au djihad ne vont pas tarder à se traduire sur le terrain par la création d'une organisation armée dénommée Mouvement Islamique Armé « M.I.A⁹ », réplique du groupe de Bouyali.

Meliani Mansouri, qui jouissait d'une réputation certaine dans les milieux islamistes, s'est attelé à la consolidation de cette organisation par la constitution de cellules au niveau de plusieurs quartiers d'Alger ainsi que dans les wilayas de Boumerdes, Tipaza, Bouira et Chlef. Ce mouvement qui était en phase d'organisation devait prendre de l'ampleur, notamment, après les événements de juin 1991.

Le mouvement de grève générale illimitée, lancé par le « FIS » le 23 mai 1991 pour exiger entre autres, des élections présidentielles anticipées, s'est transformé par la suite en

⁹Cette organisation était composée des rescapés du groupe de Bouyali, tels que Mansouri Meliani, Chebouti Abdelkader, Guettaf Rabah, Baa Azzedine, d'ex afghans, de daiâas « prédicateurs » comme Mustapha suni, Abdenacer El Eulmi, frère d'Omar El Eulmi responsable du syndicat islamique des travailleurs (S.I.T), d'évadés de la prison de Blida (évasion de 103 détenus de la prison civile de Blida le 03 janvier 1990) et d'anciens repris de justice dans les milieux de Boufarik et de Amroussa dans la wilaya de Blida.

affrontements accentués par une action de désobéissance civile. Plusieurs membres des services de sécurité ont été enlevés et séquestrés dans des mosquées pendant plusieurs heures et certains ont été délestés de leurs armes.

L'acte le plus grave fut l'enlèvement d'un brigadier de l'ordre public Laid Houria à Lakhdaria/Bouira par le terroriste Chikhi Omar, qui a été retrouvé le 26 juin 1991, assassiné et mutilé au moyen d'un burin, à l'intérieur de la mosquée dite «Kaboul» de cette localité.

L'assassinat de ce brigadier de police fut largement commenté par des dirigeants du «FIS», lors du meeting, précédant les élections législatives, tenu à la coupole du complexe olympique du 05 juillet à Alger. Chikhi Omar a été couvert d'éloges et encouragé à faire preuve davantage de « prosélytisme ».

Les violences ont été, de nouveau, enregistrées le 29 novembre 1991 par l'attaque du poste des gardes frontières de Guemmar/El Oued par un groupe terroriste dirigé par un ex afghan Messaoudi Aissa dit « Tayeb El Afghani »¹⁰. Cette attaque s'est soldée par l'assassinat de trois militaires, des blessures occasionnées à deux autres, ainsi que le vol¹¹ d'un important lot d'armes et de munitions.

Ces actions violentes commises avant l'interruption du processus électoral, par des élus et sympathisants du « FIS » ont démontré la volonté de ce parti d'user, également, de la violence pour accéder au pouvoir, comme il a été à maintes fois rappelé, lors des manifestations de force, par le slogan suivant « Daoula Islamiya Bel Vote Ouala Bel-Bellout » ; ce qui signifie : « un Etat Islamique par le vote ou par les balles ».

¹⁰ Ce groupe était composé, entre autres, de Dchanc Mohamed dit « Abou Siham », Mahmoudi Mohamed Seghir, Boudjelkha Abdelhak et Bari Abdelhamid.

¹¹ 28 kalachnikov, 21 fusils de guerre (Seminov), 03 fusils à répétition et 4636 cartouches 7,62x39 et 06 obus de 82 mm.

Durant cette période agitée, la subversion et l'appel à l'insurrection générale étaient constants. Dans ce contexte, Meliani Mansouri, membre du conseil consultatif du « FIS » et cofondateur du Mouvement Islamique Armé (MIA) a signé un tract, distribué dans la capitale, dans lequel il demandait aux éléments des services de sécurité de désertier, et, proclamait le « djihad » pour l'établissement d'un Etat islamique. D'autres appels similaires ont été, aussi, scandés lors de manifestations de force.

Par ailleurs, d'autres éléments ont organisé à la mosquée « Ben Farès » de la Casbah/Alger des réunions prolongées, qui avaient pour objectif de définir les modalités pratiques de l'exécution des futures actions armées. Ces individus allaient être les futurs chefs des différents structures terroristes du GIA¹².

Ces personnes ont décidé en juin 1991, avec Kherbane Kamededine, Abderahim Hocine, El Eumi Omar et Abassi Oussama, la proclamation du « Djihad » contre les mécréants et tout ce qui représentait l'Etat et ses institutions en créant le groupe terroriste « El Bakoun Ala Ahd », « les fidèles au serment » plus connu sous le nom du groupe de la Mitidja.

Ce groupe a signé son premier acte terroriste par l'attaque le 23 décembre 1991 de la brigade de gendarmerie nationale de Beni-Mered/Blida¹³. Poursuivant l'exécution du plan d'action

¹² Parmi eux, il y avait : Allel Mohamed dit « Moh-Leveilley », Bentebiche Djemaa dit « Toufik », Kheir Mohamed, Achir Redouane dit « Mustapha », Chatla Mohamed, Layada Abdelhak dit « Abou Adlane », Zourourou Said dit « El Fermache », Belbachir Yahia dit « Rouget », Fortas Ali dit « Ali El Afghani », Amrouche Abdelkader dit « Eusebio alias « Tomba », Lounouaci Abdeslam dit « Abou Obeida », Guessoum Omar dit « Omar El Commandos », Boufèra Noureddine, Madi Abdelhamid, Zouabri Ali dit « Aliouet », Djemaa Mohamed dit « Mourad le fou », Seddiki Nourredine.

¹³ 01 fusil mitrailleur (FMPK), 01 kalachnikov (PMAK), 04 fusils de guerre (Seminov) et 05 pistolets automatiques (PA) ont été dérobés.

adopté à la mosquée « Ben Fares », le groupe de la Mitidja accentuera ses actions terroristes dans la capitale et sa périphérie.

Le 19 janvier 1992, le barrage mixte de contrôle routier établi au carrefour « Ronda » à Sidi-Moussa/Blida a été la cible de ce groupe. Un militaire a été tué et deux gendarmes blessés. Le 06 février 1992, ce groupe a commis son attentat le plus meurtrier à la Casbah (Alger) où il a tendu une embuscade à une patrouille de police. Six (06) agents de la sûreté nationale ont été assassinés et leur armement pris¹⁴.

D'autres terroristes affiliés au groupe de la Mitidja ont assassiné le 10 février 1992 deux agents de police à l'intérieur d'une mosquée à Bordj Menaiel/Boumerdès, situé à 45 kilomètres à l'Est de la capitale.

Mansouri Meliani, qui ne voulait pas être en reste de ces actes terroristes, renoue contact avec ses éléments¹⁵. Imprégné des conseils de ses deux principaux collaborateurs, Kaouane Hassan et Lehrani Sid-Ahmed, il décida de passer à l'action en ciblant le bâtiment « n°337 » des forces navales qui était à quai à l'établissement militaire des réparations navales de l'Amirauté d'Alger. Cette attaque s'est déroulée la nuit du 12 au 13 février 1992 et a vu la complicité de deux militaires membres de l'équipage du bâtiment. Cinq militaires ont été assassinés à l'arme blanche.

Durant la même période, une autre organisation terroriste dénommée « El Mouahidine » a vu le jour, par la fusion du groupe de la mosquée Salah Eddine de Belcourt dirigé par

¹⁴ 06 pistolets automatiques et 01 pistolet mitrailleur de type Beretta.

¹⁵ Parmi eux, on citera : El Oued Mohamed dit « Docteur Ahmed », Hattab Abdelkader dit « Mouloud », alias « Tonio », Lehrani Sid Ahmed dit « Abou abderrahmane », Kaouane Hassan, un certain Abdennacer originaire du sud du pays, El Eulmi Abdennacer et Abou Seif.

Seddiki Noureddine de la secte El Hidjra Oua Tekfir, auteur du vol d'explosifs d'une carrière à Jijel et, celui de Hocine Ahmed de la mosquée Lakhal de Belcourt/Alger.

Quant au groupe de Chikhi Omar qui était déjà constitué, il s'est engagé résolument dans la violence armée, en assassinant le 23 juillet 1992 le capitaine Hour Mohamed commandant la compagnie de la gendarmerie nationale de Lakhdaria. D'ailleurs, ce groupe terroriste occupa rapidement le terrain en y perpétrant une série d'attentats meurtriers contre les éléments des forces de l'ordre.

Après l'exécution de l'attaque terroriste menée à l'Amirauté d'Alger, Mansouri Meliani et ses éléments se sont repliés vers les monts de Sidi Naâmane/ Tizi-ouzou, où Chebouti avait élu refuge.

Chebouti Abdelkader¹⁶, Makhloufi Said auteur du fascicule sur la désobéissance civile en 1991 et Houmil Mohamed Arezki dit « El khomeyni », venaient de créer un autre groupe armé « Mouvement pour l'Etat Islamique » par abréviation -M.E.I- qui s'est substitué au MIA. L'objectif était « L'organisation de la rébellion armée à travers tout le territoire national y compris dans les casernes(à travers certaines complicités) pour renverser le pouvoir en place ».

Cependant, les relations entre Mansouri Meliani et Chebouti Abdelkader se sont détériorées, en raison des prétentions de Chebouti à vouloir imposer son autorité et son emprise sur cette organisation, bien que les membres de la cellule de crise du parti dissous (créée lors du congrès de Batna) dirigée par Hachani Abdelkader¹⁷ aient donné des garanties pour la prise en charge

¹⁶ Chebouti Abdelkader s'était autoproclamé « général en chef du MEI ».

¹⁷ Assassiné par le terroriste Boulemia Foud, d'une balle tirée à bout portant au niveau de la nuque, le 22 novembre 1999 dans un cabinet dentaire à Bab El

financière des groupes du MEI, dont le djihad a été facilité par la « fetwa » de Cherati Ikhlef, rendant licite l'assassinat des membres des forces de sécurité et de leurs familles.

1-4 - Les tentatives de réunification.

Ces groupes armés autonomes qui activaient dans l'Algérois décidèrent de coordonner leurs actions et de créer une organisation unique. C'est ainsi qu'au cours du mois d'avril 1992, une réunion eut lieu au maquis de Z'barbar/Lakhdaria/Bouira¹⁸.

Cette tentative d'unification des groupes armés s'est avérée infructueuse. D'ailleurs, les tentatives ultérieures ont été vaines, du fait de l'hostilité affichée par Allel Mohamed, vis-à-vis de Chebouti Abdelkader. Tous les deux convoitaient le leadership des groupes armés. Allel Mohamed se faisait à chaque fois représenter par son lieutenant Layada Abdelhak qui avait pour consigne de rejeter toute proposition de Chebouti.

Les opérations menées par les services de sécurité contre les groupes armés sévissant à Alger et sa périphérie ont contraint le chef du groupe de la Mitidja (Mohamed Allel) à quitter son refuge de Draa-Diss/Bouzaréah/Alger, pour se rendre au maquis de Tamesguida/Médéa, où se trouvait Touati Achour, un rescapé du groupe de Bouyali.

A Tamesguida et après l'arrestation en date du 28 juillet 1992 de Mansouri Meliani et de Seddiki Nouredine par les services de sécurité, Allel Mohamed a voulu exploiter cette situation. Il demanda à l'ensemble des chefs terroristes de l'Algérois de le

Oued/Alger. Boulemia a déclaré qu'il a abattu Hachani en se basant sur une fetwa du GIA rendant licite l'assassinat des membres de la djaz'ara.

¹⁸ Ces réunions ont regroupé Chebouti Abdelkader, Abderahim Hocine, Chikhi Omar et Layada Abdelhak en sa qualité de représentant du groupe de Mohamed Allel dit « Moh Léveilley ».

rejoindre à Tamesguida, pour tenter d'unifier, une nouvelle fois, les groupes autonomes activant dans la capitale et sa périphérie.

Dès le début du mois d'août 1992, plusieurs réunions se déroulèrent à Tamesguida¹⁹. C'est l'intransigeance de Allel Mohamed qui voulait se faire désigner « émir » de l'ensemble des groupes ; leadership déjà convoité par Chebouti Abdelkader, qui a fait échouer ces réunions. Les différents chefs des groupes armés ont convenu, cependant, de se rencontrer une nouvelle fois, quand les esprits se seront calmés et les conflits dissipés pour laisser place à la « fraternité dans la foi ».

Le 1er septembre 1992, alors que les chefs des groupes armés étaient réunis pour tenter encore une fois de s'unifier, les forces de sécurité déclenchèrent une opération au cours de laquelle Allel Mohamed et un de ses adjoints, un ex afghan Bouferra Noureddine ont été neutralisés. Les autres chefs terroristes ont pu s'échapper et rejoindre d'autres maquis.

C'est ainsi que Layada Abdelhak, Touati Achour et Chebouti Abdelkader ont rejoint les refuges de Baa Azzedine, au niveau des hauteurs de Meftah, pour entamer de nouveau des discussions sur l'unification des groupes armés.

L'échec de ces discussions dû à la même cause de convoitise du leadership, provoqua le départ de Chebouti Abdelkader de Meftah vers les refuges de son complice Makhloufi Said sur les hauteurs de Khemis El Khechna dans la wilaya de Boumerdes, et celui de Layada Abdelhak, vers le refuge de Kertali Mustapha, sur les hauteurs de Larbaa/Blida.

De là, Layada regagna le lieu dit « El Merdja » à Baraki/Alger, son fief naturel où il établit son quartier général à proximité de la

¹⁹ Elles ont regroupées des chefs terroristes, parmi lesquels : Allel Mohamed, Touati Achour, Chebouti Abdelkader, Si-Ahmed Mourad et Layada Abdelhak.

capitale²⁰. C'est dans ce refuge « d'El Merdja » que les plans des premières attaques meurtrières ont été élaborés et décidés par Layada Abdelhak et Si-Ahmed Mourad dit « Djaafar El Afghani ». Le point de regroupement à partir duquel les assaillants prenaient le départ vers des cibles prédéterminées, était la mosquée du quartier Jolie-Vue à Kouba/Alger, dont est originaire Djaafar El Afghani.

L'attaque la plus retentissante fut celle menée durant la nuit du 18 au 19 septembre 1992, contre le 14^e groupement de missiles anti-aérien stationné à Reghaia/Boumerdès, grâce à la complicité d'un militaire de ladite unité. L'opération s'est soldée par le vol d'un important lot d'armes de guerre²¹ et de munitions ainsi que l'enlèvement de treize militaires.

Ces derniers, conduits dans les monts de Amroussa/Blida ont été libérés par Layada Abdelhak. Par ce geste, ce chef terroriste voulait s'attirer la sympathie de la troupe et créer des dissensions dans les rangs de l'armée dans le but de provoquer des désertions en masse.

Layada a fait remettre des armes et des munitions à certains chefs d'autres groupes²² tout en prenant le soin de garder, pour son propre groupe, une importante quantité.

²⁰ Les principaux membres du groupe de Layada étaient : Touati Achour, Si-Ahmed Mourad, Zikioui Brahim, Madi Abdelhamid, Zouabri Ali, Zouabri Antar, Zouabri Toufik, Saoudi Rabah, Amrouche Abdelkader, Si-Abdallah Mohamed, Lounaoussi Abdou Slam, Bendebka Ahmed, Chatla Mohamed, Gherzouli Abdelkrim, Sedra Abdellaziz, Abanc Farid.

²¹ 40 kalachnikovs (PMAK), 90 fusils de guerre (FSA), 02 fusils mitrailleurs (FMPK), 06 pistolets automatiques (PA), 01 Lance Roquettes (RPG-7), 16 grenades, 10 roquettes pour RPG-7, 14 caisses de munitions pour PMAK et 04 caisses de munitions pour FMPK

²² Des fusils de guerre (Seminov) ont été remis au groupe de Sayah Attia dit « El Khen » - le nasillard-, activant dans la région de Médéa. D'autres armes (fusils

1-5- La réunion de Baraki.

Lehrani Sid Ahmed, instruit, fin calculateur et connu pour ses talents d'organisateur, s'évade le 29 septembre 1992 de l'Etablissement Militaire de Prévention et de Rééducation (prison militaire) de Blida²³. Il prend rapidement contact avec Layada Abdelhak et le persuade de tenter une nouvelle d'unifier les rangs des groupes armés.

C'est ainsi que vers la mi-octobre de l'année 1992, d'ultimes rencontres ont eu lieu dans une maison située au lieu dit « El Merdja »/Baraki/Alger²⁴.

Lors de ces rencontres²⁵ et à l'unanimité, il a été convenu d'accentuer les actes insurrectionnels contre l'Etat par la création

mitrailleurs -FMPK-, lance-roquettes -RPG-), ont été remises à Si-Ahmed Mourad et Zikioui Brahim afin de les convoyer à Lakhdaria/Bouira pour les mettre à la disposition de Chikhi Omar. Les grenades ont été remises à Sedjane Khaled dit « Fethi », un ex afghan, spécialisé dans la manipulation des explosifs.

²³ L'intéressé faisait l'objet de deux mandats de dépôts. Le 06 septembre 1992 après opposition à un jugement par défaut rendu le 06 mai 1992 par le tribunal militaire de Blida où il a été condamné par défaut à la peine capitale pour le chef de complot contre la sécurité d'une formation militaire sur un territoire en état de siège, en application des dispositions des articles 199 et 284/1° et 4° aliéna du code de justice militaire. Le 07 septembre 1992 pour le chef de complot ayant pour but de porter le massacre et la dévastation, infraction prévue et réprimée par les articles 84 et 85 du code pénal

²⁴ Cette demeure appartient à la nommée Ramdani Zohra dite « El-Hadja »

²⁵ Ces rencontres ont regroupé autour de Layada Abdelhak, Zouabri Ali, Chikhi Omar, Abane Farid, et Si-Ahmed Mourad représentants le « groupe de la Mitidja » de Moh Leveille - des représentants des « Qotbine- » d'El Oued Mohamed dit « Docteur Ahmed » et de Lehrani Sid-Ahmed et d'autres personnes représentant le groupe du « Mouvement Islamique Armé » de Mansouri Méliani, comme le précise le communiqué n°1 du GIA (pour Layada, le MEI de Chebouti était « inefficace » et ne comptait dans ses rangs qu'un général sans armée sobriquet déjà utilisé par Allel Mohamed.

d'un seul commandement qui regrouperait l'ensemble des groupes. C'est Sid Ahmed Lehrani qui a proposé la dénomination Groupe Islamique Armé par abréviation GIA (El Djamâa El Islamia El Moussalaha). La notion de « groupe », en arabe El Djemâa الجماعة a été explicitée par des hadiths du prophète Mohamed « qsssl », notamment son dire بالجماعة وعليكم « vous devez vous unir ».

Le groupe, selon Lehrani Sid Ahmed, implique une solidarité exemplaire de ses membres animés par la même foi et une obéissance absolue à l'endroit du chef du groupe. L'obéissance et la fidélité des membres du groupe envers leur chef doivent être le ciment qui fortifiera les activités du groupe et qui conduira à une victoire proche. Le groupe doit agir comme un seul homme derrière son chef.

Une autre proposition de dénomination a été faite par les amis de Mansouri Méliani. Ils ont proposé le terme de « mouvement » en arabe El Haraka الحركة. Cette suggestion a été rejetée à cause de l'idée qu'elle véhicule ; l'existence de diverses tendances d'obéissance différente.

De plus, ce terme a été considéré comme étant souvent utilisé par les chiites, desquels les différents groupes armés, et notamment le plus important, celui de la Mitidja, entendaient se démarquer complètement. C'est ainsi que l'appellation « El Djamâa El Islamia El Moussalaha » المسلحة الإسلامية لجماعة fût retenue.

Après avoir fixé l'objectif- intensifier les actions armées pour l'instauration d'un Etat islamique - et arrêté la dénomination de l'organisation ainsi créée - le Groupe Islamique Armé-, une vive et houleuse discussion eut lieu. L'objet en était la désignation du chef qui présidera aux destinées de cette organisation.

La stratégie adoptée auparavant par Layada consistant en la remise d'armes au profit de certains chefs de groupes armés, a

été décisive à sa consécration à la tête du GIA. En effet, ces derniers se sentaient redevables envers la personne de Layada et le considéraient comme celui qui les a aidés à prendre une certaine envergure parmi les groupes armés. Il avait acquis, de ce fait, une certaine autorité sur eux. C'est ainsi que Layada Abdelhak dit « Abou Adlane » est devenu le premier « émir » national du GIA.

1-6- Les « émirs » successifs du GIA.

a- « L'émirat » de Layada Abdelhak dit « Abou Adlane ». (Mi-octobre 1992 au 21 juillet 1993).

Layada Abdelhak dit « Abou Adlane », né le 06-01-1959 à Baraki, Alger, fils de Bachir et de Aggoune El-Batoul, marié, tôlier, niveau d'instruction moyen. Condamné en 1980 pour désertion, en 1982 pour conduite en état d'ivresse et défaut de permis de conduire et en 1983 pour blessures involontaires, dépassement dangereux et délit de fuite. Ex chauffeur de Allel Mohamed du groupe de la Mitidja. Arrêté au Maroc le 21/07/ 1993 et extradé le 24-09-1993. Détenu à la prison de Serkadji, après avoir été condamné à la peine capitale par la cour spéciale d'Alger.

b- « L'émirat » de Benameur Benaïssa dit « Le Bourreau ». (Du 23 juillet 1993 au 20 août 1993).

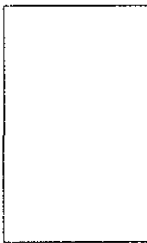
Benamar Benaïssa dit le « Bourreau », né le 29-11-1965 à Boufarik, fils de Boukhalfa et de Mahdi Chérifa, célibataire, peintre, aucun niveau d'instruction. Ex-chef des groupes armés de la wilaya de Blida. A participé à l'attaque de la caserne de Reghaïa, Boumerdes. Abattu par les forces de l'ordre le 20 août 1993 à Megtaâ Lazrag, Hamam Melouane (Bougara).

c- « L'émirat » de Si-Ahmed Mourad dit « Djaafar El Afghani ». (Du 23 août 1993 au 27 février 1994).



Si-Ahmed Mourad dit « Djaafar El Afghani », né le 25-05-1965 à Kouba, fils de Mohamed et de Brahimi Halima, célibataire, sans profession, niveau d'instruction moyen (4^e année). Condamné deux fois en 1989 pour désertion en sa qualité de militaire du contingent. Ex Aghan. Impliqué dans plusieurs attentats terroristes commis contre les forces de l'ordre, des intellectuels, des personnalités, des hommes du culte, journalistes etc. Abattu par les forces de l'ordre le 27 -02-1994 à Bouzaréah, Alger.

d- « L'émirat » de Gousmi Chérif dit « Abou Abdellah Ahmed » (Début mars 1994 au 26 septembre 1994).




Gousmi Chérif dit « Abou Abdellah Ahmed », né le 03-05-1968 à Birkhadem, Alger, fils de Mohamed et de Atbane Yasmina, célibataire, sans profession. Repris de justice et ex Afghan. Officier législateur du GIA à l'époque de Djaafar El Afghani. A succédé à ce dernier à la tête du GIA en mars 1994. Etait derrière les premiers assassinats des étrangers²⁶. A œuvré et réalisé la réunification des groupes terroristes de toutes tendances au sein du GIA. A déclaré la mise en place d'un califat²⁷ qui a duré juste le temps de sa proclamation. Entretenait d'étroites relations avec certains officiels Iraniens à l'époque où le siège de l'ambassade d'Iran était situé sur le Boulevard principal de Birkhadem. A été abattu en compagnie d'un autre terroriste Djemaoun Mabrouk, né le 25-12-1958 à Babor, Setif, fils Laid et de Semmara Messaouda, le 26-09-1994 à l'entrée de Ouled Mendil, Douéra, Alger.

²⁶ Au 30 juin 2002, 152 étrangers représentant 28 nationalités ont été assassinés par les groupes terroristes.

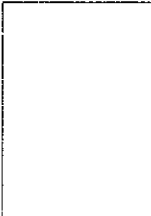
²⁷ La composition du gouvernement du califat était la suivante : Calife commandeur des croyants : Gousmi Cherif- Chef du gouvernement : Belkacem Lounis(Mohamed Said) –Ministre de la guerre : Zitouni Djamel –Ministre de l'intérieur : Makhloufi Said –Ministre des relations extérieures : Haddam Anouar –Ministre du secours islamique : Zaoui Ahmed –Ministre du Waqf : Ben M'hinda Khathir –Ministre de la justice et de la Chariaa : Daksi Ahmed –Ministre de l'enseignement : Mokrane –Ministre de l'agriculture : Achir Redouane.

e- « L'émirat » de Zitouni Djamel dit « Abou Abderahmane Amine » (Du 27 octobre 1994²⁸ au 16 juillet 1996).



Zitouni Djamel, né le 05-04-1968 à Birkhadem/Alger, fils de Messaoud et de Begar Fatma, niveau d'instruction moyen (4^e année). Ex chef de la zone-Ouest d'Alger et ex bras droit de Gousmi. S'est distingué par sa cruauté dans l'exécution d'attentats terroristes. Son côté sanguinaire et cruel lui a permis de s'imposer dans la hiérarchie terroriste. Commanditaire de plusieurs actes terroristes dont l'assassinat des 07 moines de Tibhirine/Médéa. Zitouni Djamel a été assassiné le 16 juillet 1996 au lieu dit « Guerrouaou » dans les environs de Médéa, dans une embuscade tendue par les terroristes de la katiba « El Wafa » de Belhadjar Sid Ali, avec le soutien de Hattab hacène et Okacha le para.

f - « L'émirat » de Zouabri Antar dit « Abou Talha ». (Du 18 juillet 1996 au 08 février 2002).



Zouabri Antar dit « Abou Talha », né le 10-05-1970 à Boufarik, Alger, fils de Mohamed et de Amrani Aicha, sans profession et aucun niveau d'instruction. Issu d'une famille dont plusieurs membres étaient impliqués dans le terrorisme en Algérie. S'est distingué par sa cruauté et sa barbarie dans l'exécution d'attentats terroristes. Commanditaire des massacres collectifs à compter de l'année 1997. Abattu par les forces de l'ordre le 08 février 2002 à Boufarik au 15 Rue des frères Kerrar avec les terroristes Boutheldja Fodhil dit « Abou Haïder » et Boumedienne Abdelkrim.

j - « L'émirat » de Oukali Rachid dit « Abou Tourab Errachid » alias « Ould Khalti Kheira » (à compter du 12 février 2002).

Après la mort de Zouabri Antar, un communiqué du GIA daté du 12 février 2002 annonce la désignation de Abou Tourab Errachid (Ouakali Rachid) comme « émir national » du GIA²⁹.

²⁸ La période du 26 au 27 septembre 1994 a été marquée par la désignation de Tadine Mahfoud dit « Abou Khalil » comme émir du GIA, qui a été contraint de se désister au profit de Zitouni Djamel qui l'a ensuite égorgé.

²⁹ Origine de la famille de Oukali Rachid :

Oukali Rachid dit « Abou Tourab », né le 14-07-1974 à Boufarik, Blida, fils de Mohamed et de Himouri Halibida dite « Khalti Kheira », demeurant au domaine Souidani Boudjemaa, Boufarik, Blida. Il est issu d'une famille de neuf enfants dont 2 frères impliqués dans le terrorisme : 1- Djillali, né le 09 octobre 1962 à Boufarik. A activé au sein du groupe terroriste de Boufarik sous la direction de Yahyaoui Boualem dit « Boualem Titiche ». Abattu par les forces de l'ordre le 13-03-1994 à l'intérieur du CEM Ait Boudjemaa à Boufarik, lors d'un accrochage. 2- Aluned, né le 12 septembre 1978 à Boufarik, qui a rejoint le GIA à la fin de l'année 1995. Oukali Rachid a suivi sa scolarité à l'école primaire Bellouche de Boufarik (Blida) de 1981 à 1987, pour rejoindre le CEM Ait Boudjemâa Mohamed jusqu'à 1990, année de son exclusion pour insuffisance scolaire. Il a exercé en qualité de porteur au marché de gros de Boufarik, et accessoirement, il s'adonnait au trabendo entre Boufarik et Maglnia. Il a fréquenté les terroristes Yahiaoui Boulem, Louadj Boualem, Hadeef Ahmed et les frères Kaciini Laid et Djillali, qui ont facilité son ralliement au sein du groupe de Haouch le Gros (Souidani Boudjemâa) à Boufarik.

La période de Layada à Gousmi a été marquée principalement par des assassinats individuels (commis de l'Etat, membres des services de sécurité etc....), des assassinats ciblés (personnalités, intellectuels, étrangers, etc....), des attentats contre les infrastructures de base (usines, routes, ponts, voies ferrées

- Du côté du père, la famille est originaire de Sidi Aissa (M'sila), où le défunt père est né présumé en 1929, localité qu'il a quitté avec ses parents alors qu'il était âgé de 11 ans et se sont installés dans les faubourgs de Mahekma (Zeralda), où il a exercé la profession de saisonnier dans différentes fermes coloniales, puis ayant acquis une expérience dans la ferronnerie, il est devenu maréchal ferrant.

- Du côté de la mère, Himouri Halibida, née le 09 juin 1940 à Ain-Boucif (Médéa), fille de feu Moussa et de Benmiri Reguia, sans profession, mère de neuf enfants, demeurant actuellement au domaine Brahimi Mohamed (Ex Cantina) Souidani Boudjemâa (Boufarik). Sa famille est originaire du douar de Sidi Ameur à Ain Boucif (Médéa), lieu qu'elle a quitté à l'âge de 02 ans et s'est installée avec sa famille à Boufarik en 1942. En 1955, année de son mariage à l'âge de 15 ans, elle s'est mariée avec le père de ses neuf enfants (6 garçons et 03 filles) Oukali Mohamed et s'est établie à Mahelma.

etc....), des attentats contre les établissements publics (communes, centres de loisirs, recettes des contributions diverses, banques, tribunaux, centres de soins etc....) et des attaques contre des cantonnements militaires. Ces actions avaient plusieurs objectifs :

- Faire adhérer le maximum de citoyens à leurs desseins, en épargnant la population et en s'attaquant principalement aux commis de l'Etat, intellectuels, étrangers, membres des services de sécurité et leurs relations.
- Démontrer l'incapacité de l'Etat à assurer la sécurité publique.
- S'accaparer d'un maximum d'armes et de munitions.
- Instaurer la peur et la psychose afin que chaque citoyen reste cloîtré chez lui pour paralyser l'ensemble des rouages de l'Etat, ce qui devrait aboutir à son implosion.

L'accession « forcée »³⁰ de Zitouni Djamel à la direction du GIA et sa décision de faire la chasse aux djaz'aristes accusés d'avoir fomenté un complot visant à s'accaparer de cette organisation terroriste va rompre son équilibre. Ceci conduira à l'apparition de luttes internes violentes qui se sont accentuées jusqu'à inclure les membres des familles des djaz'aristes ainsi que ceux des membres du GIA soupçonnés de velléité d'opposition aux ordres.

L'arrivée de Zouabri Antar va accentuer encore plus la dissidence, notamment par la défection de Hattab Hacène et ses amis en créant le GSPC, comme alternative au groupe mère, en

³⁰ Les amis de Zitouni ont dû contraindre Tadjine Mahfoud dit « Abou Khalil » désigné « émir national du GIA » à la mort de Gousmi Chérif de se désister au profit de Zitouni Djamel. Tadjine Mahfoud a été par la suite jugé et condamné à mort (égorgé) par Zitouni.

prônant un « djihad propre ». Ce qui a poussé Zouabri à redoubler de férocité pour démontrer son emprise sur le groupe et sa détermination dans le djihad, en recourant à l'apostasie de toute la population, ainsi condamnée pour avoir participé à la démarche de l'Etat (élections présidentielles³¹ de 1995 et législatives et municipales de 1997³²) et demandé à s'armer (création des Groupes de Légitime Défense³³ et de la Garde Communale³⁴, en plus des citoyens qui ont été dotés, sur leur demande, d'armes individuelles). Son courroux a, également, touché les membres de l' AIS, leurs familles et la population qui assurait le soutien des « Moudjahidine » de Mezrag Madani et de Benaïcha Ahmed.

1-7 Etat actuel du GIA.

³¹ Lors de ces premières élections présidentielles pluralistes tenues en Algérie, quatre(04) candidats étaient en lice Messieurs BOUKROUH Nouredine, SADI Said, NAHNAH Mahfoud et ZEROUAL Liamine. Ce dernier a recueilli au premier tour du scrutin la majorité des suffrages exprimés requise pour être proclamé élu.

³² Cette population qui se conformait, par conviction ou par contrainte, aux diktats des terroristes s'était rendue aux urnes alors que le GIA avait menacé de mort quiconque exercera son droit civique. Cet antagonisme entre un conformisme ou un semblant de conformisme aux idées du GIA et la participation au vote, a été considéré par les terroristes comme une trahison envers eux, un retournement de la population contre eux.

³³ Le décret exécutif n°97-04 du 04 Janvier 1997 a fixé les conditions d'exercice de l'action de légitime défense. Elle s'étend de l'action « de riposte », à titre individuel ou dans un cadre organisé, à toute agression, acte de terrorisme ou de subversion, d'une manière générale à tout acte de criminalité ou de délinquance organisée, dirigés contre les personnes et les biens. Ces GLD sont destinés précise le texte, à « prévenir ou riposter aux actes de terrorisme et de subversion dirigés contre les sites d'habitations, les lieux de vie sociale, ainsi que les équipements publics d'infrastructures et sociaux ».

³⁴ La création du corps de la garde communale et la détermination de ses missions et organisation ont fait l'objet du décret exécutif n°96-265 du 03 août 1996.

Actuellement, le GIA³⁵ se retrouve isolé. Plusieurs facteurs ont concouru à l'affaiblissement de cette organisation terroriste dont les dissidences internes, la lutte menée par les services de sécurité et le repentir de certains de ses éléments, peu nombreux, certes, mais dont l'exploitation des renseignements fournis ont été d'un apport appréciable dans la mise hors d'état de nuire de terroristes et de leurs réseaux de soutien.

Pour sa survie, cette organisation terroriste s'est retranchée dans les zones montagneuses d'accès difficile et a opté pour une mobilité fréquente de ses éléments en les répartissant en petits groupes de quatre à six personnes.

Le GIA المسلحة الإسلامية الجماعة compte dans ses rangs, environ, soixante-dix (70) de terroristes, des irréductibles. Le degré de sa dangerosité réside dans le fait qu'il s'attaque particulièrement à la population civile, sans défense et habitant des endroits isolés ; et plus particulièrement celle se trouvant sur la trajectoire des mouvements incessants de ses membres. Il recourt, aussi, au mitraillage des usagers de la route et à la pose d'engins explosifs dans des lieux de regroupement. L'implantation actuelle du GIA est la suivante :

- Au Centre du pays, les terroristes du GIA ont, depuis toujours, évolué dans les zones montagneuses de la région de Blida. Les raisons en sont multiples. Cette région connue pour sa prospérité sert de soutien financier important. La configuration de son relief, accidenté et boisé constitue un terrain idéal pour l'évolution et le refuge des membres du groupe. Par là même, il constitue un handicap important pour les forces engagées dans la lutte anti-terroriste. Blida, ville située à la porte de la capitale, permet une médiatisation des actes terroristes qui y sont perpétrés. Les zones de Medéa, Tipaza et Ain Defla ainsi que les monts de l'Ouarsenis sont aussi des lieux sur lesquels les terroristes du GIA ont jeté leur dévolu compte tenu de leur relief

³⁵ Les Etats-Unis d'Amérique ont inclus le GIA dans la liste des groupes terroristes juste après les tragiques attentats du 11 Septembre 2001(2801 victimes).

accidenté et enchevêtré. Une vingtaine terroristes évolue dans ces zones et est constamment en mouvement.

- A l'Ouest du pays, une vingtaine de terroristes active au sein de la katiba « Errahmane » dont « l'émir » est Lyès Tachtach. La zone d'évolution de ce groupe comprend les maquis de Chlef, Relizane, Tissemsilt et Tiaret.

- A l'Est du pays, une dizaine de terroristes est dispersée entre les maquis de Annaba, Babor, Mila et Skikda.

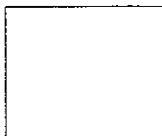
- Au Sud du pays : une dizaine de terroristes constituant la katiba « El Feth » ont élu refuge dans les monts du sud de Djelfa et une autre dizaine de terroristes de la katiba « El Ghoraba », dirigée par Bouchi Boualem, évolue dans les monts de Djebel Grouz à Bechar.

1-8- Du GIA aux autres factions terroristes.

La crise de légitimité de la direction du GIA et les différences dans l'interprétation du « djihad » sont les deux facteurs principaux qui ont engendré l'éclatement de cette organisation terroriste. C'est ce qui a conduit à la constitution de factions terroristes dont la plus importante est le « groupe salafiste pour la prédication et le combat » -GSPC-³⁶ القتال و للدعوة السلفية الجماعة. Ce groupe terroriste active sous la direction de Hattab Hacène, secondé par Abbi Abdelaziz dit « Okacha le para » ; et sa création a été « bénie » par Oussama Benladen.

Hattab Hacène dit « Abou Hamza, né le 14-02-1967 à Rouiba, Alger, fils de Said et de Hattab Yamina, demeurant à Benzerga, commune de Bordj El Kiffan, localité située à quinze kilomètres de la sortie Nord-Est d'Alger. Il est titulaire d'une vraie fausse carte nationale d'identité établie par la daïra d'El Harrach, au nom de Benzaoui Amar, né le 24-03-1968 à El Harrach et

³⁶ Les Etats-Unis d'Amérique ont inclus le GSPC dans la liste des groupes terroristes juste après les tragiques attentats du 11 Septembre 2001(2801 victimes).



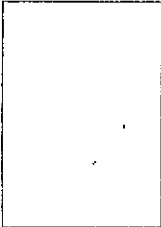
y demeurant, fils de Achour et de Djoghla Fatima. Il est issu d'une famille de condition sociale modeste, composée de onze (11) enfants dont quatre frères impliqués dans le terrorisme, il s'agit de : 1- Djamel, né en 1953 à Rouiba, ex chef de service au complexe industriel des véhicules de Rouiba (SNVI), ayant activé au sein des groupes armés dans la région de Bordj El Bahri. Abattu par les forces de l'ordre en 1995. Son fils Mustapha, âgé de 23 ans membre actif du groupe armé de Benzerga, a été abattu dans un accrochage avec les forces de l'ordre à Zemmouri, Boumerdes, en 1996. 2- Ali, né en 1958 à Rouiba, membre actif du groupe armé de Benzerga. Abattu par les forces de l'ordre en 1993 à Benzerga. 3- Toufik, né en 1963 à Rouiba, ex technicien supérieur de la santé à l'hôpital de Rouiba, Abattu par les forces de l'ordre dans la région de Dergana, en 1994. 4 - Zouhir, né en 1975 à Rouiba, membre du groupe armé de Benzerga. Abattu par les forces de l'ordre à Benzerga, à la fin du mois de janvier 1995. Hattab Hacène qui a échoué aux épreuves du Baccalauréat, s'est initié aux arts martiaux (Karaté). Il effectua son service national à l'Ecole des Troupes Aéroportées de Biskra, où il a connu Abbi Abdelazi dit « Okacha le para » et Ammari Saifi dit « Abderazak le para ». Après sa radiation des rangs de l'armée en 1989, il fut recruté en qualité de mécanicien à l'hôpital de Rouiba. Hattab Hacène est le neveu du terroriste Hattab Mouloud dit « Abdelkader », rescapé du groupe de Bouyali, assassiné par ses acolytes en 1994 dans les hauteurs de Karrouba, Boudouaou, Boumerdes.

Le GSPC qui compte, environ, 370 terroristes est implanté :

- Au Centre du pays (zone-2) où près de 180 terroristes dirigés par Saadaoui Abdelhamid dit « Abou Yahia », alias « Abou Haytham », évoluent dans les monts situés entre trois wilayas ; Boumerdes, Tizi ouzou et Bouira.

Saadaoui Abdelhamid dit « Abou Yahia », alias « Abou Haytham », né le 20-12-1966 à Bordj Ménail, Boumerdes, fils de Omar et de Gaceb Fatma, ouvrier, aucun niveau d'instruction. Ex trabendiste dans la région de Bordj Ménail et plus précisément à Ain El Hamra d'où il est originaire. Ex membre du parti dissous FIS. A rejoint les groupes armés de Sidi Ali Bounab au cours de l'année 1994 en compagnie de quatre autres Saadaoui (02 frères et 02 cousins) dont 03 ont été abattus par les forces de l'ordre au cours des années 1996 et 1998. Ex chef de la katiba El Ansar de la région de la Kabylie, fer de lance du GSPC au Centre du pays. Dès son accession à la tête du GSPC, Hattab qui entretient de bonnes relations avec Saadaoui, l'a désigné pour diriger la zone-2 du GSPC qui englobe les wilayas de Boumerdes, Tizi-Ouzou et Bouira. Il est considéré comme le bras droit de Hattab. Demeure en activité au niveau des massifs montagneux de la région de la Kabylie.

- A l'Est du pays où près de 150 terroristes dirigés par Ammari Saifi dit « Abderazak le Para » évoluent dans les zones montagneuses des wilayas de Setif, Batna, Tébessa, Annaba et Souk Ahras.



Ammari Saifi dit « Abderazak le para », djoundi contractuel des troupes spéciales, né le 23-04-1966 à Guelma, fils de Abdellah et de Belhenche Drahoum, demeurant à la commune de Bouhachana, daira de Bouchegouf, wilaya de Guelma. Condamné par la juridiction militaire de Constantine à trois mois de prison ferme (du 03-08-1987 au 03-11-1987) pour le chef d'infraction aux consignes générales de l'Armée. Rayé des rangs de l'armée à compter du 30-04-1991 pour fin de contrat. Membre de la direction du GIA à l'époque de Zitouni. A rallié le GSPC de Hattab. Actuellement « émir » des groupes terroristes du GSPC de l'Est du pays.

- Au Sud du pays, une quarantaine de terroristes du groupe de Belmokhtar Mokhtar³⁷ dit « Khaled Laouer », alias « Abou El Abbès », équipée de véhicules tout terrain (4x4)³⁸ évolue entre la wilaya de Djelfa et l'extrême sud du pays, avec des incursions fréquentes dans les zones désertiques du territoire de pays limitrophes ; le Niger, le Mali et la Mauritanie. La mission principale de Belmokhtar est d'assurer l'approvisionnement en armes du GSPC.

Belmokhtar Mokhtar dit « Kaled Laouer », né le 01-06-1972 à Ghardaia, fils de Mohamed et de Chemkha Zohra, célibataire, sans profession. Impliqué dans plusieurs actes terroristes et de vols dans l'extrême Sud du pays. Chef de groupe chargé du trafic d'armes et de munitions à partir des pays limitrophes du Sud au profit du GIA. Après « l'intronisation » de Zouabri Antar à la tête du GIA, l'intéressé s'est démarqué du GIA et a ensuite rallié le GSPC de Hattab. Actuellement « émir » de la zone Sud du GSPC.

³⁷ Ce groupe après avoir pris ses distances avec le GIA de Zouabri a prêté allégeance au GSPC de Hattab Hacène.

³⁸ Véhicules volés au préjudice des sociétés nationales et étrangères implantées au Sud du pays.

	Demeure en activité.
--	----------------------

Quant aux autres organisations terroristes, elles sont de moindre importance mais non sans capacité de nuisance. Elles activent dans la zone du centre du pays d'une manière intermittente entre les monts de l'ouarsenis et de Médéa et à l'ouest du pays dans les maquis de Relizane - Tiaret - Mascara - Sidi Bel Abbès - Tlemcen. Il s'agit de :

1- Djamaat Houmat Daoua Salafia -DHDS- -groupe des protecteurs de la prédication salafiste- الجماعة السلفية الدعوة حماة (ex katibat El Ahouel) dirigé par Benslim Mohamed, dit « Salim El Abassi », ex officier légiste de Kada Benchiha. Ce groupe est estimé à 120 terroristes. Les zones d'évolution de ce groupe sont les monts de Relizane, de Gouraya (Tipaza) et du Sud-Ouest de Chlef.

	<p>Benslim Mohamed dit Salim El Abassi », né le 09-10-1970 à Sidi Bel Abbès, fils de Mohamed et de Benali Abassia. Ex officier légiste de la katiba El Ahouel de Kada Benchiha. Fondateur de l'organisation terroriste appelée « Djamaat Houmat Edaouya Salafia ». Demeure en activité à l'Ouest du pays.</p>
--	--

2- El Djamaa Essalafia Lil Daaoua Oua El Djihad –Groupe Salafiste pour la Prédication et le Djihad-GSPD- الجماعة السلفية الدعوة القتال و للدعوة, dont le chef est Souane Abdelkader dit « Abou Thoumama ». Ce groupe compte, environ, une quarantaine de terroristes et évolue entre Derag (Médéa) et Djebel Echaoun dans la wilaya de Tissemsilt.

3 - El Djamaa Essalafia El Moukatila -Groupe Salafiste Combattant-GSC- المقاتلة السلفية الجماعة dirigé par Douadji Yahia dit « Abou Amar ». Ce groupe est estimé à soixante-dix terroristes. Il évolue dans les reliefs accidentés de Mascara, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, Saida et Oran.

4- Groupe Hidjra Oua Tekfir -Exil et Excommunication-
HOT- التكنفير و الهجرة de Guellila Ahmed dit « Abou Hafs ». Composé d'une dizaine de terroristes, ce groupe évolue dans les maquis de Ain Defla. Ses membres s'adonnent principalement aux vols et rackets des citoyens habitants les hameaux isolés, pour assurer leur survie.

Le chiffre de 650 à 700 terroristes³⁹ n'est qu'une estimation approximative établie à partir du fichier des services de sécurité et des données recueillies auprès de terroristes arrêtés ou repentis et des citoyens arrêtés pour soutien au terrorisme⁴⁰.

Cette estimation connaîtra certainement des fluctuations à la baisse, par l'action des services de sécurité (arrestation et élimination de terroristes); ou à la hausse par le recrutement opéré par ces groupes terroristes à travers :

- les jeunes désœuvrés auxquels les terroristes promettent le paradis sur terre (argent et femmes) avec la « bénédiction de Dieu » et le paradis dans l'au-delà (décédé pour la cause de Dieu) où ils jouiront de mille délices avec les « Houriette »⁴¹.
- l'endoctrinement, par une activité de prosélytisme intense à l'égard des prévenus et condamnés de droit commun détenus dans les établissements pénitentiaires⁴².

³⁹ En 1996, le nombre de terroristes, toutes tendances confondues, était de l'ordre de 27000.

⁴⁰ Personnes condamnés pour des activités de soutien au terrorisme : Année 2001 : 1066. Année 2002 (au 15/05/02) : 447.

⁴¹ Jeunes filles vivant au paradis.

⁴² L'activité d'endoctrinement positive l'acte criminel, aussi abject soit-il, qui est considéré comme une manifestation de foi et de résistance contre l'Etat impie et les victimes d'un tel acte sont stigmatisées (Mortadine pluriel de Mortad : celui qui a renoncé à sa religion, l'Islam); et de ce fait, toute action nuisible dirigée contre

- Les membres des familles des terroristes (frères, cousins, fils de terroristes abattus etc....).
- les membres des réseaux de soutien qui ont pu échapper aux recherches effectuées par les services de sécurité suite au démantèlement de ces réseaux.
- les citoyens activant à titre personnel et individuel au profit des terroristes pour des missions ponctuelles comme le repérage des victimes et le renseignement.

Les terroristes activent dans leur zone d'évolution et même en dehors de celle-ci. Ce qui leur confère une constante mobilité et leurs déplacements incessants à travers les monts et maquis de la zone où ils évoluent leur assure une connaissance parfaite du terrain ; ce qui leur donne, aussi, un avantage non négligeable dans leur esquivance des différentes opérations de ratissage menées par les forces de l'ordre.

Ceci n'a pas empêché, cependant, les forces de sécurité de les pourchasser inlassablement, d'en abattre un grand nombre d'entre eux et de détruire leurs casemates, refuges, etc....

Par ailleurs, il a été constaté que chaque groupe terroriste dispose de plusieurs refuges de réserve connus du seul chef de groupe. Dès que ce dernier constate la défection d'un membre de son groupe, il ordonne immédiatement le déplacement du groupe vers un autre refuge. Et, c'est le chef de groupe qui conduit ses hommes vers ce refuge.

Dans le cadre du soutien, les groupes terroristes ont pu, à l'aide des nombreux activistes islamistes algériens installés à l'étranger, développer une propagande et bénéficier d'une aide multiforme des nombreux réseaux islamistes implantés

les Mortadine, y compris le fait d'attenter à leur vie, est halal(licite) au plan religieux et doit être encouragé. C'est la béatification du mal.

principalement en Europe, qui exploitent les libertés démocratiques des pays occidentaux afin de s'organiser et de porter la mort et la barbarie dans d'autres pays⁴³.

Il est intéressant de remarquer que les différents chefs du GIA, dont la plus grande partie avait un niveau d'instruction élémentaire, ont su assujettir des universitaires et des professeurs d'enseignement secondaire. Ceci a pu avoir lieu grâce au « savoir-faire » criminel des chefs terroristes, au degré de dangerosité caractérisant leur personnalité et leur capacité de s'imposer par la terreur et la violence. Ces chefs terroristes étaient dépourvus de qualités intellectuelles et de connaissances en sciences islamiques dont certaines parties de la mouvance terroriste voulaient en faire l'apanage du djihad, c'est le cas des djazaristes. Ce fut des idées dangereuses et menaçantes pour le trône et l'effectivité de l'autorité du chef du GIA. C'est ce qui leur a valu la torture et l'égorgement (Tadjine Mahfoud, Lamara Abdelouahab, Mohamed Said, Redjem Abderazak et Boucha Boualem).

2 -De la légitimation religieuse de l'acte terroriste.

Les groupes terroristes situent leur action violente dans une volonté de se conformer et de s'inscrire dans les préceptes du Salaf Essalah, les pieux ancêtres, c'est-à-dire le Salafisme (Ibn Hanbal, Ibn Abdewahab et Ibn Taymia). Leur argumentaire est puisé des écrits de certains auteurs, sans en faire expressément, référence à l'exception d'Ibn Taymia.

⁴³ Le temps où les occidentaux « toléraient » les agissements des activistes islamistes sur leur territoire tant que ces derniers s'employaient à apporter un soutien logistique à des groupes terroristes à l'étranger et non à commettre des attentats sur leur propre sol devrait être révolu à jamais. Un ou d'autres 11 septembre peuvent cibler ces mêmes pays qui « tolèrent » ces activistes, au nom des libertés démocratiques et des droits de l'homme, croyant ainsi se mettre à l'abri de ces « illuminé de la foi ». Le verbe est parfois plus fort que l'arme la plus sophistiquée.

La légitimation du djihad par l'apostasie de toute une population ainsi que la « licéité » des massacres, sont autant d'exemples de cet argumentaire.

La deuxième partie de cet exposé est donc basée sur la conception du GIA compte tenu de l'existence d'une littérature abondante de ce groupe terroriste sur ce sujet ; d'autant plus que les autres groupes sont des dissidents du GIA et différent du groupe-mère sur la notion du Djihad ⁴⁴.

2-1--Le courant du GIA : Le Salafisme.

Le courant salafiste, né il y a près d'un millénaire, repris et réactualisé par les tenants du wahabisme Saoudien au 19ème siècle, signifie le retour aux origines de la tradition musulmane représentée par le prophète et ses proches compagnons, le retour à la vie de la cité de Médine. C'est vers le rétablissement de cette tradition, considérée comme pure car n'ayant pas subi les « altérations » de la conception de l'Islam à travers les siècles ; que tend l'action des salafistes.

Seulement, les tenants du terrorisme islamiste se sont engouffrés dans cette quête de recherche de la tradition des pieux ancêtres –Salaf Essalah-, en faisant fi des barrières relatives aux conditions sévères qui régissent le statut du théologien exégète habilité à interpréter, un rôle extrêmement important dans la société musulmane. Parmi ces conditions figurent la sérénité, le sérieux, la grande moralité et le savoir reconnu par les siens en matière de théologie. D'autant plus que la religion musulmane n'est pas basée sur un clergé, autorité suprême et reconnue dans le domaine religieux.

⁴⁴ Pour le GIA, le Djihad vise l'ensemble de la population tandis que pour les autres, il s'entend pour les seuls agents de l'Etat (fonctionnaires, Magistrats, membres des services de sécurité, personnalités, militaires, pompiers, etc....).

Ceci a donné lieu à l'apparition d'une génération de « prédateurs » déguisés en homme de culte qui se sont appropriés du pouvoir conféré par le statut d'imam.

Des marginaux partisans d'un islam révolutionnaire, ont trouvé dans le salafisme une opportunité pour se distinguer et légitimer leurs actions subversives violentes. Ils y avaient trouvé un point d'ancrage historique pour se repérer au milieu d'une mouvance naissante et sans cesse grandissante pour asseoir leur notoriété.

De cette période des pieux ancêtres, « Essalaf Essalah », ils puisent les justifications avancées pour légitimer, au plan religieux, leurs actions violentes.

2-2- « L'autarcie » dans l'interprétation religieuse.

Le GIA المسلحة الإسلامية الجماعة a puisé dans ses propres rangs et a formé ses propres « exégètes » appelés officiers légistes pour élaborer sa propre légitimation d'actes criminels⁴⁵, en déclarant comme apostats d'autres musulmans.

Le grand philosophe, Ibn Rochd, Averroès, doyen des juges de Cordoue a parfaitement résumé cette situation en estimant que le malheur des musulmans, l'inimitié qui règne entre eux, les haines réciproques et les guerres intestines viennent de ce que des gens incompetents ont osé s'aventurer dans le domaine de l'interprétation en matière de religion et « ont mis en pièces la loi divine et divisé les gens complètement ... leurs spéculations ont

⁴⁵ Le GIA avait essayé en vain de convaincre des imams Algériens reconnus pour leur savoir en sciences islamiques de « confectionner » des fetwas légitimant l'assassinat. L'enlèvement du Cheikh Mohamed BOUSLIMANI le 26 Novembre 1993 (dont le cadavre a été découvert le 29 Janvier 1994 sur les hauteurs d'El-Afroun/Blida) et celui de l'imam Ali Aya qui a pu s'enfuir du lieu de sa détention après avoir subi les plus ignobles sévices, sont symptomatiques de cette quête de fetwas de l'assassinat.

fait injure aux musulmans qui se sont divisés en sectes et n'ont pas cessé de s'entre-tuer⁴⁶ »

Le GIA se réfère particulièrement, à Ibn Thaymia dont les écrits et les orientations virulents ciblaient les mongols, dont la férocité et la terreur menaçaient les musulmans et l'Islam. Les interprétations énoncées et les fetwas promulguées, dans des conditions particulières par Ibn Thaymia ont été exhumées par le GIA pour en faire le socle du « djihad » en Algérie, en terre musulmane et contre des musulmans.

Hormis cette référence, le GIA recourt à l'interprétation fallacieuse de versets coraniques et des « hadiths » du prophète pour légitimer ses entreprises criminelles. Le recours à l'analogie et à l'emprunt de justifications attribuées par le GIA aux Compagnons du prophète sur leurs comportements vis-à-vis des mécréants, constituent autant d'alibis permettant la production des arrêtés de mort, la légitimation des mutilations et les pratiques des sévices et des viols.

Par ailleurs, « l'autarcie » et la rupture affichées par le GIA en matière de fetwas étaient motivées par une fierté tendant à maintenir un « aspect spécifique » du djihad en Algérie.

On ne retrouve dans aucun écrit du GIA des déclarations explicites renvoyant aux idées des prétendus exégètes qui activistent à Londres⁴⁷. Cependant, la lecture des documents

⁴⁶ Ibn Rochd « L'accord de la religion et de la philosophie ».

⁴⁷ Ces deux prédicateurs ont trouvé dans le GIA un créneau porteur. En effet, de par le Djihad sanglant et meurtrier, notamment l'assassinat des étrangers, le GIA s'est créé une « écoute » et une « résonance » internationales qui ont été amplifiées par les attentats commis contre les ressortissants Français et les intérêts de la France tant en Algérie que sur le territoire Français. En approuvant les actes commis par le GIA, ces deux « prédicateurs » ont pu asseoir une certaine notoriété sur le sang versé par des milliers d'Algériens et d'Algériennes. Et, aussi sur le sang des étrangers assassinés par le GIA

subversifs des uns et des autres, nous renseigne sur la similitude des justifications et des arguments avancés notamment pour légitimer les assassinats des innocents comme les enfants et les femmes. Abou Koutada justifie ces actes par le fait que ceux qui se trouvent parmi les mécréants (population algérienne) sont considérés comme tels. Il considère leur présence comme étant un bouclier (الترس)) pour les tyrans, ce qui rend licite leur assassinat. Les mêmes termes décorent le vocabulaire subversif du GIA.

La rhétorique de la justification religieuse des actes cruels et atroces commis par les groupes terroristes est bâtie sur un argumentaire tiré implicitement des écrits de certains auteurs, à l'exception d'Ibn Thaymia.

2-3-Abou Aâla El-Mawdoudi⁴⁸ : El-Mawdoudi fait état de la daâwa subversive. Dans son livre « djihad fi sabil Allah⁴⁹ », on relève « il ne fait pas de doute que tous les prophètes étaient des subversifs sur tous les plans politique, social, éthique et économique ».

Concernant l'avènement d'un pouvoir islamique, El-Maoudoudi estime que la finalité de l'activisme islamique subversif est de viser un renversement de l'ordre mondial établi « un parti mondial basé sur une idée subversive totale, qui ne fait pas de différence entre les états, qui appelle tous les peuples et nations à ses idées et à sa méthode⁵⁰ ».

⁴⁸Né en 25 Septembre 1903 dans la ville d'Aurangabad au Sud de l'Inde. Editeur du journal Muslim (1921-1923), Al-jam'iyyat (1925-1928). Ouvrages : Jihad Islamique (1927), Tarjuman Al-Quran (1932) Tafhim Al-Quran en 6 volumes (1942-1972). Fondateur du parti islamique «la Jamaat Islami » (Août 1941). Décédé en septembre 1979.

⁴⁹ « Djihad fi sabil Allah » ed chabab, batna, Algérie 191 P.35

⁵⁰ « Djihad fi sabil Allah » ed chabab, batna, Algérie 191 P.41.

El-Maoudoudi prône la reconstruction totale de la vie humaine et l'établissement d'une société où la religion serait souveraine « nous devons mettre de l'ordre dans nos idées et lois selon les préceptes islamiques afin que l'islam devienne de nouveau une force active, qu'il devienne le souverain de ce monde et non pas le gouverné ». Pour arriver à son but, la communauté musulmane ou un groupe de fidèles devrait passer par deux stades :

- le premier appelé : El-Istidhiah (phase de faiblesse où il faut œuvrer pour se consolider).
- le deuxième appelé Ettamakoum (phase de puissance où il faut combattre).

2-4-- Taki Al-Dine Ahmed Ibn thaymia⁵¹ : L'islamisme de Ibn Taymia a été développé en temps de guerre de libération qui se veut insurrectionnelle des populations musulmanes affaiblies face à une invasion puissante, celle des mongols. Il relève de l'état d'exception en adoptant toutes les positions extrémistes et en développant l'esprit guerrier, à travers certains versets du Coran, particulièrement :

«Ne sont pas égaux ceux des croyants qui restent chez eux - sauf ceux qui ont quelque infirmité - et ceux qui luttent corps et biens dans le sentier d'Allah. Allah donne à ceux qui luttent corps et biens un grade d'excellence sur ceux qui restent chez eux. Et à chacun Allah a promis la meilleure récompense; et Allah a mis les combattants au-dessus des non combattants en leur accordant une rétribution immense» (En-nisa'e, V. 95)⁵².

⁵¹ Né en 1263 mort en 1328. Voir son livre « Fatawi ».

⁵² بأموالهم الله سبيل في والمجاهدون الضرر أولي غير المؤمنين من القاعدون يستوي لا»
الحسنى الله وعد وكلما درجة القاعدين على وأنفسهم بأموالهم المجاهدين الله فضل وأنفسهم
عظيما» أجرا القاعدين على المجاهدين الله وفضل

«Et préparez [pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée, afin de terroriser l'ennemi d'Allah et le vôtre, et d'autres encore que vous ne connaissez pas en dehors de ceux-ci mais qu'Allah connaît» (El-Anfal, V. 60)⁵³.

Ibn taymia se réfère aux anciens « salaf » dans l'exégèse du Coran et leur compréhension de la Sunna. Il renie l'apport humain au titre de l'effort personnel (Idjtihad) ou celui du consensus (Idjmâa) en insistant sur la suffisance des textes. Il s'attache au formalisme.

2-5- Sayed Qotb⁵⁴ : Membre des frères musulmans, il insiste dans ses écrits sur le concept de djahilia et refuse tout compromis avec les gouvernements déclarés impies. Dans son livre Takfir El-Houkam (l'excommunication des gouvernants), il considère les gouvernants comme des mécréants car n'appliquant pas les préceptes de Dieu.

Qotb, reprend la concept de Ibn Taymia sur le djihad. Le djihad n'est plus une simple obligation collective pour protéger la communauté musulmane mais une obligation individuelle et impérieuse de lutter contre les mauvais musulmans. Qotb appelle à la guerre civile (au djihad interne).

2-6- Mohamed Abdesalam Farag : Il est le fondateur en 1979 de l'organisation du djihad⁵⁵ (Egypte) et l'auteur du livre « El-

الله عدو به ترهبون الخيل رباط ومن قوة من استطعتم ما لهم وأعدوا⁵³ »
سبيل في شيء من تنفقوا وما يعلمهم الله تعلمونهم لا دونهم من وآخرين وعدوكم
تظلمون» لنا وأنتم إليكم يوف الله

⁵⁴ Né en 1906 mort en 1966 (par pendaison) .

⁵⁵ La première organisation du djihad a été constituée par SALEM Rahel de nationalité Jordanienne. Professeur à El-Azhar. Elle a été décimée en Août 1977.

Faridha El-Ghaiba » l'obligation absente. Farag s'appuie sur les textes de Ibn Thaymia pour affirmer que le djihad constitue le sixième pilier de l'Islam⁵⁶ ou le pilier dissimulé.

Le djihad est considéré comme une question décisive. Il est le seul moyen permettant d'honorer l'Islam et les tyrans disparaîtront de cette terre grâce aux sabres. Farag rend licite la violence du fait que le djihad est une obligation religieuse pour tout musulman.

Le livre « El-Faridha El-Ghaiba » a une grande importance du fait qu'il rend licite l'assassinat, le détournement de fonds publics et le renversement du pouvoir.

Enfin, le GIA puise ses justifications des attentats contre les imams et citoyens au sein ou à la sortie des « maisons de Dieu » ou ceux connus pour leur piété, par un recours implicite au concept de Djahilia de la confrérie⁵⁷ des frères musulmans.

Les sociétés musulmanes sont qualifiées par les frères musulmans comme étant des sociétés païennes comme l'était la société quoreichite à l'avènement de l'Islam.

« Aujourd'hui, nous sommes en société Djahiliya, telle la djahiliya de l'époque de l'Islam [entendre l'Islam premier] ou pire. Tout ce qui nous entoure est Djahiliya. Les conceptions des gens, leurs convictions, leurs us et leurs coutumes, les sources de leur culture, leurs arts et leurs littératures, leurs législations et leurs lois jusqu'à ce que l'on considère comme culture islamique,

⁵⁶ Les piliers de l'Islam sont au nombre de cinq : la chahada (l'unicité de Dieu et que Mohamed est son prophète), la prière, la Zakat (l'aumône légale), le jeûne du Ramadhan, et le pèlerinage aux lieux saints de l'Islam.

⁵⁷ Cette confrérie a été fondée en Mars 1928 à El-Ismaïlia/Egypte par Hassan El-Bazna (1902-1949).

références islamiques, philosophie islamique et pensée islamique sont aussi le produit de la Djahiliya ».

2-7- Le djihad du GIA.

Le GIA *المسلحة الإسلامية الجماعة*, a décrété que le djihad s'imposait en Algérie, du fait que le pouvoir est devenu apostat⁵⁸ en refusant d'appliquer la Chariâa et en se conformant au droit positif.

Dans une première phase et d'une manière progressive, ce groupe terroriste a estimé que l'ensemble des agents de l'Etat⁵⁹ (militaires, policiers, agents de l'administration, magistrats, travailleurs) sont eux aussi des apostats, pour arriver, en 1997⁶⁰, à considérer comme apostat l'ensemble du peuple Algérien.

Pour le GIA, l'Algérie est divisée en une terre de guerre -Dar-El-Harb- et une terre d'Islam -Dar El-Islam-. Il va sans dire que Dar El-Islam s'entend pour les zones d'évolution des « moudjahidine » du GIA.

Le GIA, situe son action également dans le cadre de la Ouma El-Islamia, la nation islamique, c'est-à-dire la communauté musulmane qui représente actuellement près d'un milliard trois cent millions de musulmans, en décidant que les « dirigeants de l'Algérie ainsi que ceux du monde musulman-rois, émirs,

⁵⁸ Article 20 des principes de la méthode d'action du groupe islamique « le GIA combat les dirigeants de l'Algérie sur la base de l'apostasie-ridda- parce qu'ils n'appliquent pas la Charia et se conforment au droit positif ».

⁵⁹ Article 26 des principes de la méthode d'action du groupe islamique. « Le GIA ne fait pas de différence entre celui qui le combat avec les armes, les fonds ou par le verbe ainsi que ceux qui ont pris le parti des apostats... ».

⁶⁰ Les élections présidentielles du 23 Novembre 1995 et législatives 5 Juin 1997 et municipales du 01 Octobre 1997 ainsi que la trêve unilatérale décidée par l'Armée Islamique du Salut « AIS » ont totalement brisé le rêve des terroristes d'instaurer un Etat Islamique.

présidents- sont des apostats comme leurs chefs de gouvernement, ministres et membres des assemblées législatives et parlementaires.(article 22 des principes de la méthode d'action du groupe islamique).

Le GIA, considère le djihad comme une fin en soi, une obligation jusqu'au jour dernier. Le djihad n'a pas de frontières terrestres. Dans ce cadre et conformément aux préceptes du Coran et de la Sunna, tradition du prophète et de ses compagnons éclairés « -Rachidine-»⁶¹, le musulman qui devient apostat – Mortad- doit être combattu.

La « ridda » dans son sens étymologique signifie un retournement, un abandon d'une position initiale, d'un engagement pour lequel on avait promis fidélité et allégeance. Elle consiste dans la religion musulmane à ne pas reconnaître l'un des cinq (05) piliers de l'Islam.

C'est au début du califat du compagnon du prophète Abou-Bakr-Essedik (632-634) que certaines tribus ont manifesté leur désengagement par rapport à l'Islam en refusant de payer la Zakat, considérant cet acte comme une forme de soumission à autrui. Ce fut la cause du déclenchement de la guerre de la ridda (l'apostasie) que mena Abou Bakr Essedik pour étouffer la sédition « religieuse ».

C'est ainsi que le GIA justifie le djihad en Algérie. Ce groupe terroriste considère comme apostat «-mortad » tous ceux qui ne sont pas des siens, donnant ainsi, une légitimité religieuse à son combat, étant donné que le djihad dans ce cas, est une obligation en soi et devient, en conséquence, impératif « -Fardh Ain-» pour chaque musulman.

⁶¹ Il s'agit des quatre premiers Califes qui ont succédé au prophète Mohamed décédé le 08 Juin 632, Abou-Bakr Essedik(632-634), Omar Ibn El-Khettab (634-644), Othmane Ibn Affane (644-656) et Ali Ibn Abi Taleb (656-661).

Les musulmans, c'est à dire l'ensemble de la population en Algérie, deviennent par ce raisonnement simpliste, primaire, mais surtout criminel, approuvé et encouragé par les prédicateurs de Londres, qui se sont autoproclamés «Oulémas», tels que Abou Koutada El-Falestini⁶² et Abou Hamza El-Misri⁶³, des apostats, des musulmans qui ont renoncé à leur religion pour rejoindre le camp des infidèles, des mécréants.

Pour le GIA المسلحة الإسلامية الجماعة, le jugement est prononcé : le peuple Algérien est un peuple apostat et le Djihad est l'unique moyen pour rétablir l'Islam en terre d'Algérie et instaurer un Etat islamique dirigé par un Calife.

Dans ce cadre, le discours non daté, intitulé «appel du cheikh Abd-Rab Errassoul Sayaf (un salafiste) au peuple algérien» est symptomatique de cette volonté destructrice et barbare qui caractérise le GIA.

Ces quelques phrases tirés de cet appel renseignent sur la soif morbide de sang⁶⁴ de ces terroristes religieux : « Je suis fier de votre Djihad, « la seule voie pour rétablir notre fierté est le djihad

⁶² Abou Koutada El Falestini de son vrai nom Omar Mohamed Athmane, jordanien d'origine palestinienne, né le 13 Février 1960 à Beit Sahour (Palestine). A partir de Londres où il est établi depuis 1995, ce « théologien » fervent partisan du djihad dans les contrées musulmanes, se distingue par des fetwas approuvant le djihad en Algérie et l'assassinat des citoyens Algériens.

⁶³ Abou Hamza El-Misri de son vrai nom Mustapha Kamel, né le 15 Avril 1958 en Egypte. A pris part aux conflits afghan et bosniaque en qualité d'expert en explosifs. En manipulant une mine, il a perdu un œil et un bras ; d'où son surnom « le manchot ». Il lance ses appels au djihad et a approuvé les assassinats du GIA, du haut du « minbar » de la mosquée de Finsbury Park, Londres, fief des islamistes.

⁶⁴ Dans les environs de Rais en 1997 au cours d'une attaque avortée, les terroristes avides de sang ont satisfait leur pulsion morbide en entrant dans un centre isolé d'élevage de poulets où ils ont procédé, avec leurs armes blanches, à l'extermination de centaines de poulets.

par le sang et le sacrifice des moudjahidine de Dieu, c'est la voie à suivre», « on est avec vous, à votre côté, avec votre djihad et on n'oubliera jamais le sang des algériens morts dans le champ d'honneur en Afghanistan », « le djihad afghan a appris aux frères qu'il faut rechercher la liberté musulmane et la fierté dans les vagues de sang, les amas de cadavres et de têtes offerts en sacrifice et en offrande à la cause de Dieu ».

2-8-De la légitimation des massacres.

Pour légitimer les massacres de la population au sein de son groupe, Antar zouabri a fait appel à son officier légiste Abou El Moundher⁶⁵ de son vrai nom Assouli Mahfoud, pour « confectionner » des justifications religieuses à son entreprise barbare et cruelle. Ces justifications ont été publiées dans le numéro 13 de la « Revue El Djamaa », à la veille des massacres collectifs, notamment ceux de Rais, Bentalha, Beni-Messous et Ramka⁶⁶.

- Contenu de la revue subversive El-Djamaa .

A la lecture de ce document, on trouve d'ailleurs l'annonce explicite de ces massacres . Les assassinats, les mutilations, les actes de viol et de pillage ainsi que les autres exactions criminelles sont légitimées par :

⁶⁵ Ce terroriste, abattu par les forces de l'ordre en décembre 1997, était plus dangereux que son chef, en raison de ses capacités d'endoctrinement, pour mettre à l'abri les terroristes de tout ce qui leur reste du monde civilisé sur le plan moral, à savoir la conscience.

⁶⁶ Rais (nuit du 28 au 29 Août 1997.247 morts (20 nourrissons, 80 enfants, 105 adultes et 30 personnes âgées) (124 blessés et 22 femmes enlevées) Sidi-Youcef (nuit du 05 Septembre 1997.53 morts (02 nourrissons, 17 enfants, 30 adultes et 02 personnes âgées) 17 blessés et 03 femmes enlevées. Bentalha (nuit du 22 au 23 septembre 1997, 231 morts (25 nourrissons,84 enfants, 111 adultes et 11 personnes âgées) 49 blessés et 24 enlevées (20 femmes et 04 jeunes hommes) Ramka « 4 douars » 30 Décembre 1997 et 4 Janvier 1998.427 morts dont 04 nourrissons et 217 enfants ,9 blessés et 14 femmes enlevées .

- la qualification des victimes comme apostats, mécréants d'origine ou imposteurs.
- Le recours au précepte de « l'ordonnance du bien et le combat du vice » المنكر عن والنهي بالمعروف الأمر.
- De pseudo-faits historiques.
- Des hadiths attribués au prophète et des dires prêtés à certains de ses compagnons.

- La condamnation des complices :

Les chefs terroristes qui ne se sont pas conformés aux ordres du GIA de Zouabri ont été qualifiés de Djazâaristes et d'apostats.

Kada Benchiha est qualifié de « traître ennemi de Dieu » et Benaïcha Ahmed est considéré, lui aussi, comme « l'ennemi de Dieu » et son organisation AIS- comme étant « l'armée déviationniste de l'Ouest ».

Concernant les Djazaaristes, Abou El-Moundhir est catégorique «les ennemis de Dieu El djaz'ara ont tenté de s'accaparer d'El Djamaa (GIA) et de changer ses méthodes ». Mohamed Said , djaz'ariste et membre de la direction du GIA, égorgé par Zitouni Djamel est accusé de s'être associé au diable en répandant les idées de Malek Benabi, lui même considéré comme apostat et polythéiste. « Il viendra le jour où les gens reconnaîtront l'acte de bravoure de l'ex émir du GIA Abou Abderahmane Amine, Zitouni, pour avoir éliminé l'apostat Mohamed Said, comme ont reconnu les gens de la connaissance religieuse (Ahl El Ilm) l'acte de Khaled El Kossori par lequel il avait égorgé El Djaad Ibn Dirham ».

- L'élargissement de la violence à la population :

La population toute entière est considérée comme l'ennemi des Moudjahiddines.

A ce sujet, il écrit : « Le G.I.A ne tue pas aléatoirement et nous disons que nous tuons ceux qui se sont retournés contre nous, donc nous ne produisons pas de nouveaux jugements, ni n'improvisons des fatwas mais ce sont les jugements de Dieu et de son prophète que nous appliquons ». « Ce que vous entendez dans les villages et les villes concernant les égorgements, sachez que les victimes sont tombées sous les verdicts de l'obligation « de l'ordonnance du bien et la lutte contre le mal », tels que les travestis, ceux qui délaissent la prière et les consommateurs de boissons alcoolisées et les femmes dépravées, ainsi que ceux qui ont voté, voilà donc l'explication des opérations menées par les moudjahidine ».

Et, il continue : « Il est ordonné aux émirs des régions de désigner des moudjahidine dignes de confiance et d'autres forts, pour contraindre les gens à verser la Zakat ». « Celui qui la cache ou refuse de la verser est un apostat passible de la peine de mort ». Ensuite, il annonce : « les endroits où l'on consomme les boissons alcoolisées doivent être brûlés, même si leurs propriétaires s'y trouvent avec leurs compagnons la peine de mort est prévue, également, pour les homosexuels ».

- Le massacre des enfants, des femmes et des personnes âgées.

S'agissant de la justification du massacre des enfants, des femmes et des personnes âgées, il énonce :

« Pour ce qui est des assassinats ciblant les enfants et les femmes et d'autres personnes innocentes, cela relève de la stratégie de la lutte, la surprise des attaques, le guet-apens et l'usage des explosifs. Cela, nous pensons que personne ne peut le

contredire, comme le rapporter El-Boukhari et d'autres, au sujet de Saab Ibn Djouthama, qui a rapporté que le prophète, interrogé sur les enfants et les femmes tués qui se trouvaient parmi les mécréants lors des attaques menées contre ces derniers, a répondu qu' « ils sont considérés comme eux, c'est-à-dire des mécréants ».

Une autre citation est attribuée à Sounouï « il est rapporté par les spécialistes appartenant aux écoles juridiques de Abi Hanifa et Chafïai qu'il est permis de tuer les enfants et les femmes à l'intérieur des constructions ». Abou El Moundher se réfère également aux jugements royaux d'El-Maouardi « il est permis, si l'armée encercle l'ennemi ; de l'assiéger à l'aide de catapultes... il est permis aussi de détruire leurs maisons (de l'ennemi) et de les incendier, même si des enfants et des femmes s'y trouvent », et à Ibn Thaymia : « si l'assassinat des enfants et des femmes est interdit par la religion, il devient permis s'il y a nécessité comme dans le cas d'attaque à l'aide de catapultes ».

A la fois cynique et condescendant, Abou El Moudher annonce : « Pour ce qui est des gens contraints de rester avec les mécréants, s'ils sont assassinés, ils seront ressuscités par Dieu selon leur intention ». « les Moudjahidine ne peuvent pas distinguer entre ceux qui sont contraints (de rester avec l'ennemi) et ceux qui ne le sont pas ».

Par ailleurs et pour permettre aux éléments du groupe de réaliser leur désir et d'assouvir leur besoin sadique, en s'étant débarrassé des scrupules de la conscience morale, pour vivre leur paradis sur terre, le principe de « l'ordonnance du bien et de la lutte contre le mal » est institué comme un devoir pour tous les terroristes afin de légitimer tout acte commis. Etendre la terreur, dominer la population, exercer l'autorité de fait sont gérés par cette recherche de « l'ordonnance du bien et de la lutte contre le mal ».

Dans ce contexte et s'adressant aux adeptes du terrorisme, le rédacteur précise : « Il n'y a aucun intérêt ni aucune utilité pour ralentir le devoir de l'ordonnance du bien et de la lutte contre le mal, ou de créer des obstacles à l'application des verdicts de l'Islam. Il n'y a d'intérêt que dans l'application des sanctions, l'intimidation, l'expiation et la généralisation des commandements de l'Islam par le meurtre, les attentats et l'exil. Seul, Dieu connaît ce qui est bien pour les gens ». « Et quoique nous fassions en usant de notre esprit ou de nos sentiments pour connaître ce qui est bien, ou ce qui ne l'est pas, nous n'y parviendrons jamais, alors il faut juste les appliquer ».

- Les mutilations et les sévices un stade ultime de la violence.

La soif du sang, le désir morbide de la décapitation et de la mutilation se sont propulsés au rang de devoir religieux dans l'esprit des sanguinaires. Un stade lointain dans la hiérarchie des instincts primaires est ainsi atteint, non pas par effraction, mais se retrouve justifié, encore une fois, par une intellectualisation de ses motivations par des fetwas basées sur l'analogie historique, dont les faits rapportés devraient être éclaircis et étudiés par des spécialistes en la matière.

Par quoi justifiait Abou El Moundhir, ce monstre déguisé en exégète, les pratiques des mutilations, de la décapitation, des brûlures et des sévices, exercés sur des personnes de tout âge y compris les bébés et les enfants ?

Par des exemples, comme : « Ce qu'a fait Ali Ibn Abi Taleb à l'endroit des khaouredj est le meilleur exemple, il les a brûlés par le feu et n'a pas hésité à les mutiler » « Nous sommes donc sur cette tradition salafiste ». « Si nous trouvons d'autres sunna et d'autres traditions plus intenses dans la terreur et plus cruelles, nous n'hésiterons pas à les suivre et à les faire revivre pour que nous puissions bénéficier de la satisfaction de Dieu ».

« Nous sommes déterminés à les combattre et à les mutiler, nous sommes sur la voie de nos ancêtres ». « Nous resterons sur cette tradition, comme l'ont été khaled et Abou Bakr Seddik et les autres compagnons, qui n'ont pas hésité à tuer, à mutiler et à brûler, mais nous ne sommes pas satisfaits car nous n'avons pas encore atteint le nombre de morts qu'ils ont atteint. En une seule bataille celle d'El Yamama, contre Bani Hanifa, ils ont tué près de 10000 personnes, et on dit même que le nombre était de 21000 et dans une seule journée ils ont tué 14.000 ». « Ali Ibn Abi Taleb a tué à lui seul en une seule bataille près de 4.000 parmi les khaouaredj, qu'on n'arrivait pas à identifier car ils n'avaient pas de têtes ». « Ces têtes ont servi d'escaliers à la grande Mosquée de Damas ». « Mais nous sommes aujourd'hui loin d'eux dans la détermination de réaliser leur résultat ».

Après avoir cité ces soi-disant faits historiques, Abou El Moundhir, ordonne aux terroristes de décapiter ceux qui ont souillé l'Islam, pour se rapprocher de Dieu. Puis, il cite un passage du Coran avant l'exécution des massacres de Rais, Beni-Messous et Bentalha et qui peut être considéré comme annonciateur des massacres collectifs : « vous aurez de leurs nouvelles (des terroristes) sous peu ».

Abou El Moundhir continue son délire : « La sanction de ceux qui combattent Dieu et son prophète et oeuvrent à propager le mal sur terre est la mort, la sanction est de leur couper les mains et les pieds et de les exiler de la terre ». « Sachez que le massacre et les mutilations concernent les apostats, les mécréants d'origine et les imposteurs ». « Toutes les pratiques, comme dit Ibn Khatir, sont dissuasives pour les apostats ». « Donc, il ne reste aucun doute sur nos pratiques, on brûle, on mutile, on coupe certaines parties du corps des mécréants et des autres. Celui qui doute leur ressemble ou bien, c'est un malade ou un imposteur ».

Pour conclure cette fetwa hautement criminogène et, sans doute, contagieuse pour les esprits crédules, ce terroriste officier légiste annonce avec une arrogance manifeste : « les soldats du

groupe islamique, le seul emblème légal et clairvoyant du djihad sur cette terre, avec la permission de Dieu tout puissant, demeurent sur la voie de la lutte contre les apostats, les mécréants d'origine et les imposteurs en les torturant, mutilant, et en les décapitant, afin de se rapprocher du Dieu de la terre et des cieux »

Voilà donc l'arithmétique spirituelle autour de laquelle s'articule le processus de légitimation de l'acte terroriste et du recours au massacre. Il s'agit d'un vocabulaire tendancieux, non démuné de parures lexicales et stylistiques, teinté de religiosité et de référence à des actes attribués aux compagnons du prophète, afin de tromper bien évidemment la conscience en y introduisant un effet anesthésiant.

3- Conclusion.

Les groupes terroristes sévissant en Algérie sont parmi les plus cruels et barbares. La fonction des officiers légistes de ces groupes est de produire une légitimation aux actes terroristes pour les rendre licite et conforme aux préceptes d'Allah, afin d'annihiler tout sentiment de remords ou de doute des membres de ces groupes. Cette production a, aussi, un effet anesthésiant sur la conscience d'autant plus que la sentence de mort par égorgement est la peine appliquée pour toute velléité de s'opposer aux ordres.

Face à cette dérive religieuse, les Oulémas et imams Algériens ainsi que ceux de la communauté musulmane, ne peuvent raisonnablement demeurer dans le mutisme confortable qui les a caractérisé jusqu'ici. Le danger vise, certes, les Etats et les gouvernements du monde musulman, mais vise aussi la religion de l'Islam dans les fondements même de sa portée universelle.

Par ailleurs, les tragiques attentats du 11 septembre 2001⁶⁷ ont démontré à l'ensemble de la communauté internationale que le terrorisme islamiste ne peut être endigué par une politique de « new-containment ». Il est trans-national. A cette trans-nationalité de la cible devrait correspondre une trans-nationalité de la riposte.

⁶⁷ Les attentats ayant ciblé les deux tours jumelles du World Trade Centre, et le Pentagone, où des avions de ligne ont percuté successivement les deux(02) tours de Manhattan, New-York, la première tour a subi le choc à 8h45, la seconde à 9h30 ; et le Pentagone à 9h43. Un quatrième avion a explosé dans la périphérie de Pittsburgh, Pennsylvanie. Après ces attentats, le monde à sa tête les Etats-Unis d'Amérique, a rectifié ses positions à l'égard du phénomène terroriste islamiste. Le caractère transnational du terrorisme islamiste est apparu au grand jour, défi auquel la communauté internationale s'atèle à relever et à gagner. 2081 personnes (américains et autres nationalités) sont mortes le 11 Septembre 2001

**Sous le Haut patronage de Monsieur le
Chef du Gouvernement**

**Colloque international
sur le terrorisme.**

Le précédent Algérien.

Communication

**Devenir des enfants victimes du
terrorisme.**

**- Présenté par: Le professeur Mustapha
Khiati.**

**Alger, les 26-27-28
Octobre 2002**

Le devenir des Enfants victimes du Terrorisme.

« **Droit de l'homme et terrorisme** »

48^{ème} session (résolution 1996/20)

La sous commission des droits de l'homme a réaffirmé:

« La condamnation catégorique de tous les actes, méthodes et pratiques terroristes, quelles que soient les motivations auxquelles ils obéissent et la forme qu'ils prennent, dans toutes leurs manifestations, ou qu'ils se produisent et quels qu'en soient les autres, en tant qu'actes d'agression qui visent a **l'anéantissement des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de la démocratie**, menaçant l'intégrité territoriale, la paix et la sécurité internationales, déstabilisant des gouvernements légitimement constitués, sapant les sociétés civiles pluralistes et ayant des conséquences préjudiciables pour le développement économique et social des états ».

**L'Afrique:de nombreuses tragédies
humaines**

**Afrique du sud, somalie, R.D, Du Congo,
Liberia, Ruanda, Soudan, Algérie...**

La tragédie algérienne

- début 1992,
- 200.000 morts,
- 200.000 orphelins,
- plus d'un million d'enfants traumatisés,
- plus de 20 milliards de dollars de dégâts,

Evolution défavorable des enfants traumatisés.

- Exposition directe à la violence: engendre un sentiment d'impuissance et de peur chez l'enfant,
- Ce sentiment va perturber son comportement, son développement puis son jugement intérieur.
- Si l'exposition à la violence est répétitive : elle peut certes une adaptation de l'enfant mais ses réactions deviennent imprévisibles.

Séquelles psychologiques

- Attitude autistique variable : repli sur soi, enfant déprimé, baisse du rendement scolaire, relations sociales difficiles,
- Comportement violent et agressivité

=

cri de détresse de l'enfant

Inventaire-échelle de névrose traumatique de Steinitz A. et Crocq L.

Cette échelle paraît la mieux adaptée dans sa version réduite (trois volets) :

- Ce test regroupe la majorité des symptômes retrouvés chez les personnes présentant un trauma,
- Son adaptation s'applique bien à l'enfant et à l'adolescent,
- Permet d'évaluer le devenir psychique des enfants ayant vécu des moments d'intense violence.

Enquête I : Impact physique

- 277(69.25%) ont eu un choc, une perte de connaissance ou un coma,
- 123(30.75%) ont présentés des traumatismes divers, une atteinte sensorielle ou une insensibilité a la douleur.

Enquête I : Impact psychique

- **229(57.25%)** ont été surpris ou victimes de frayeur, de peur ou de désarroi,
- **58(14.50%)** ont ressenti un sentiment d'impuissance et d'abandon,
- **56(14%)** ont ressenti une détresse, une désorientation ou avaient l'impression de faire un mauvais rêve,
- **57(14.25%)** ont eu un sentiment d'étrangeté, de dépersonnalisation ou d'automatisme.

Enquête I : ces enfants présentent a des degrés divers, différents symptômes, au moins une fois par semaine :

- Souvenir intrusif, cauchemar, frayeur, inquiétude, anxiété, vécu d'abandon, vécu de rêve,
- Signes d'accompagnement neuro-végétatif : pâleur ou vertiges,
- Peu sensibles aux stimuli,
- Présentent une inquiétude, un sentiment d'insécurité ou une peur sans objet,
- Ils sont rapidement épuisés par l'effort et présentent une difficulté de concentration,
- Des troubles du comportement sont fréquents chez eux (crise de larmes),
- Ils ont le sommeil léger et se réveillent inquiets au milieu de la nuit,
- Ils font des efforts pour éviter les pensées qui leur rappellent l'événement traumatique,
- Ils ont perdu l'intérêt pour les loisirs et présentent une baisse du rendement scolaire et ont le sentiment d'un avenir bouché,
- Certains présentent une régression narcissique (recherche de protection),
- Leurs relations sociales sont marquées par une attitude d'agressivité et/ou revendicative.

Enquête I : évaluation du trauma

Chez 283 enfants (70.75%), le stress post-traumatique peut être qualifié de grave.

**Chez 117(29.25%), il est considéré
comme faible.**

Enquête I : 426 enfants scolarisés, 198 filles et 228 garçons.

- **Sidi Moussa**
- **Eucalyptus**
- **Baraki ville,**

Enquête II : nature du trauma

- 72(16.90%) victimes d'attentats (âgés alors entre 6-10 ans,
- 68(15.96%) ont vu des cadavres, a proximité de leur domicile ou sur le chemin de leur école,
- 60(14%) ont entendu de mauvaises nouvelles qui les ont affectées : perte d'un parent, d'un camarade de jeu ou d'école,
- 54(12.67%) ont failli être tués : ils ont échappé à l'explosion d'une bombe,
- 40(9.38%) ont entendu des explosions de bombes,
- 34(8%) ont assisté à des agressions a l'intérieur ou a l'extérieur de leur domicile,
- 34(8%) ont assisté à des accrochages,
- 18(4.2%) ont vu des personnes blessées.

Enquête II : évaluation du trauma

- **232** des **426** enfants (**54.46%**) ont présenté un trauma.
- Chez **78(18.30%)**, le trauma est considéré comme grave, (apathie, inhibition scolaire...),
- Chez **66** enfants (**15.49%**) le trauma est modéré.

Enquête II : séquelles post- trauma

- Je revois mon trauma en pensée ou en cauchemar presque chaque jour : 180(42.25%)
- Le moindre bruit me fait sursauter : 178(65.25%),
- J'ai souvent des accès de sueur, de gorge serrée ou de battements de cœur : 94(22.06%),
- Je suis toujours en alerte à guetter des dangers possibles : 84(19.71%),
- J'ai beaucoup de difficulté a m'endormir le soir : 160(37.55%),
- Je ressens une grande fatigue physique et intellectuelle : 142(33.33%)
- Mes loisirs et mes occupations ne m'intéressent plus : 140(32.86%),
- J'ai l'impression que mon avenir est bouché : 134(31.45%),
- Les autres me paraissent étrangers et je les évite :144(33.80%),
- je suis très irritable :248(58.21%).

Enquête III : 2013 enfants de la capitale

- **El Harrach**
- **Bourouba**
- **Kouba**
- **Alger centre**
- **Rouiba**
- **Dar El Beida**

Enquête III : nature du trauma

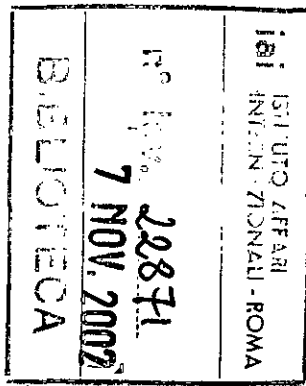
- **24.13%** des enfants se trouvaient sur les lieux du drame au moment de sa survenue,
- **23.89%** ont été traumatisés par la vue répétée de scènes de violence ou de scènes macabres a la T.V,
- **14.57%** ont présenté une phobie après que des camarades ou des parents leur ont raconté le déroulement de scènes de violence,
- **37.41%** n'ont pas répondu à la question.

Enquête III : séquelles post- trauma

- 34.43% se sentent mieux,
- **39.59% sont toujours affectés :**
 - 15.97% ont des relations médiocres ou franchement mauvaises avec leurs camarades,
 - 20.37% se sentent incompris,
 - 10.53% ne sentent pas protégés.

Conclusion

- Des milliers d'enfants traumatisés par la violence souffrent en silence et ne bénéficient d'aucune prise en charge psychologique,
- Quels adultes seront-ils demain ?



Que faut-il faire ?

- Ne pas distinguer entre les enfants,
- Les écouter, leur prodiguer de l'affection, les soutenir, les accompagner,
- Les aider financièrement,
- Veiller à leur scolarité et à leur formation pour faciliter leur insertion sociale,
- Inculquer en eux les principes de culture de la paix.

**Sous le Haut patronage de Monsieur le ¹¹
Chef du Gouvernement**

**Colloque international
sur le terrorisme.**

Le précédent Algérien.

Communication

**Impact du terrorisme en Algérie :
dimension de la souffrance
psychique individuelle et
communautaire**

- Présenté par: Dr. Hakima Souki, Saleha
Ferhat, Nadia Korso. Fécane Bioud.

**Alger, les 26-27-28
Octobre 2002**

Impact du terrorisme en Algérie : dimension de la souffrance psychique individuelle et communautaire

Dr Hakima Souki*, Saleha Ferhat, Nadia
Korso
Fécane Bioud*****

Préambule d'orientation

Comment peut-on communiquer sur la complexité des psychotraumatismes, en référence à notre position d'intervenants en santé mentale dans un contexte de crise, sans se départir d'un discours « plaidoyer » qui prend racine d'entrée dans le cœur de la souffrance psychologique et dans les conséquences potentielle extrême que cette dernière est en mesure de provoquer ?

Plaidoyer pour la souffrance psychique qui pose d'autant plus la place symbolique de l'individu dans son lien à l'autre dans la société. Sachant encore qu'une personne a besoin de l'autre pour **devenir soi-même**; et pour le sujet qui nous préoccupe, qu'elle a besoin de l'autre pour **re-devenir soi-même**, ainsi l'individu et le groupe sont **fortement et indissociablement** liés à leur environnement. En cela, nous positionnons par rapport à une lecture contextuelle de la problématique des psychotraumatismes.

*Dr hakima souki, psychiatre, établissement hospitalier spécialisé de Drid Hocine, Kouba, Alger. Présidente de l'Association pour la recherche et l'étude du trauma, AREP.

**Saleha Ferhat, psychologue clinicienne, Etablissement hospitalier spécialisé de Drid -Hocine, Kouba, Alger. Membre de l'Association pour la recherche et l'étude du trauma, AREP.

***Nadia Korso Féciane Biode, psychologue clinicienne, Responsable de la section de psychologique de l'institut national de santé publique, d'Alger.

Notre intention est d'approcher la complexité du processus dynamique et inter-relationnel afin de souligner la singularité de l'histoire traumatique qui peut sans aucune distinction affecter tout un chacun. De plus, notre intention est de s'atteler à montrer l'importance de l'impact et la dimension de la blessure psychique. Du fait de sa non-visibilité pour autrui et du bouleversement qu'elle engendre.

Pour cela, le but de cet exposé n'est certainement pas d'aborder de façon définitive les questions fondamentales soulevées par la problématique, mais plutôt de les énoncer en les illustrant par des expériences cliniques qui réfèrent aussi bien à des souffrances individuelles que collectives. Celles-ci seront reconduites dans une lecture imposée par les exigences de la clinique et de la psychothérapie. C'est pourquoi nous nous proposons de passer en revue les questions, qui restent toujours ouvertes à savoir celles :

- des réalités complexes et singulières du psychotrauma, en termes de complexité de la réalité des vécus,
- de la diversité de l'expression symptomatologique des troubles psychique posttraumatique,
- modalités et stratégies des assaillants et leurs conséquences dans l'histoire post-traumatique des victimes,
- Enfin, de l'intégration de tous ces éléments dans une perspective de reconsolidation du lien social.

Des réalités complexes et singulières

Dans notre exposé, nous partirons de l'événement traumatisant qui introduit ici dans ce qu'il est : un fait inaugural de réalité, lequel fait est communément considéré comme le bouleversement d'une histoire de vie d'un individu et d'une communauté.

Mais qu'est – ce qui fait d'une situation ou d'un fait, un événement traumatisant ? Nous pouvons facilement adhérer à la conviction que sa nature ou/et sa gravité ne sont pas à elles seules déterminantes ou suffisantes. L'observation clinique, au même titre que les constats effectués quotidiennement autour de nous les démontrent assez.

Alors qu'est-ce qui fait que plusieurs personnes ayant vécu le même incident ne réagissent pas de la même manière ?

Au-delà du caractère de soudaineté et de brutalité de l'événement la façon dont est vécu l'instant qui est déterminante. Ce n'est pas la rencontre avec l'incident en lui-même qui importe mais beaucoup plus ce qu'il évoque, il est facile d'admettre que pour certains l'incident est vécu comme un danger menaçant, source de stress, mais que l'on va dépasser et surmonter ; alors que pour d'autres, il est vécu comme la rencontre avec sa propre mort.

C'est l'expérience rapportée par Zineb, âgée de 46 ans, célibataire, survivante d'un attentat à la bombe, qui dans les moments immédiats, alors qu'elle était prise en charge et entourée par les passants et les membre de la protection civile, va réaliser que sa jambe est déchiquetée, mais n'aura de pensées que pour son frère psychotique et sa mère grabataire, remerciant dieu de l'avoir préservé pour lui permettre de continuer à prendre soin de sa famille. Rencontrée plusieurs années après ces circonstances, dans le cadre du suivi psychiatrique du frère, - elle portait une prothèse orthopédique -, elle ne semblait pas du tout souffrir psychiquement, au contraire, elle estimait qu'une seconde chance lui avait été offerte .

Il en est autrement pour Hocine, âgé de 35 ans, magasinier dans une institution de l'armée, domicilié dans un quartier particulièrement exposé aux attaque terroristes, et kidnappé de son domicile sous le regard du voisinage « passif », survivant d'une tentative d'égorgement et témoin de l'égorgement de son

amis : ses préoccupations du moment concernaient sa mort imminente et les sentiments de solitude et d'abandon.

Ces exemples, loin d'être uniques, nous apprenent que ce qui fait effraction dans l'appareil psychique n'est pas autant la nature et la gravité de l'événement, mais beaucoup plus la façon dont est vécu l'incident en terme de rupture prolongée de la relation à autrui, voire même du sentiment d'éloignement et de fin d'appartenance au monde des vivants, amorçant ainsi les prémisses du processus de la mort. Le sujet a le sentiment d'être seul, sur le point d'aller vers l'inconnu, le chaos, car les convictions philosophiques, religieuses ou autres qui habituellement tendent à nous rassurer tous, n'opérant pas dans ce laps de temps, souvent très court, mais qui lui semble interminable. Dans l'entre porte de deux mondes, rien de ce qu'il a vécu jusque -là ne peut accueillir cette image intrusive et terrifiante. Cette expérience singulière, intime et non partageable, reste inconcevable et irrecevable par les représentations mentales dont le psychisme dispose. Elle va également faire obstruction à sa capacité de retrouver sa place parmi les vivants, puisqu'il est à tout jamais changé de par cette rencontre avec laquelle il va entretenir un rapport de fascination aspirante vers une «zone interdite ».

Entrevoir ce à quoi ressemble la mort, voir le processus et revenir à nouveau dans le monde des parlants, tel est le point nodal de cette expérience qui est l'essence même de la souffrance psychique autour de laquelle se construit le traumatisme.

Diversité de l'expression symptomatologique des troubles psychiques post- traumatiques

Le point focal de l'expression symptomatologique du psychotrauma est nourri par cette fascination de l'entrevue qui replonge le sujet, de façon itérative, lors des reviviscences, dans l'effroi du vécu initial. Cependant, et dans une perspective évolutive, il est important de rappeler que cette symptomatologie

est souvent précédée et/ ou accompagnée de tableaux cliniques pouvant faire passer en revue toute la sémiologie des troubles psychiques. Celle-ci rend la tâche du soignant plus difficile à moins qu'il reconsidère cette traversée comme une étape de crise profonde et sérieuse à laquelle il devrait arrimer un dispositif d'accompagnement diversifié.

Prenons comme premier exemple illustratif la situation des attaques terroristes lors de massacres collectifs que nous rapportons ici en références aux résultats préliminaires d'une enquête sur « l'ampleur et l'impact des événements traumatiques liés à la violence terroriste chez l'enfant », effectué par l'institut national de santé publique, en mai 2000, auprès d'enfants et de préadolescents scolarisés, du cycle fondamental, et habitant un village, situé à une trentaine de kilomètre d'Alger. Ces enfants ont vécu de nombreux événements traumatisants liés au massacre collectif des habitants de leur village, qui de surcroît ont subi durant les mois précédents l'assaut, un climat de terreur menaçante (notion de durée) du fait des incursions répétées des terroristes.

348 enfants et adolescents ont été rencontrés, 18 mois après le massacre, dans le cadre d'un entretien dirigé par un questionnaire. Ce sont des enfants qui ont eu une scolarité « en progression normale » pour les trois quarts et qui, dans l'analyse des éléments biographiques antérieurs au terrorisme, sont dans la grande majorité des cas, exemptés de situations difficiles de pertes ou de séparation.

Voici quelques résultats saillants et en rapport avec notre propos :

- 85% des enfants et des adolescents, estiment avoir été des victimes et témoins directs :
 - de blessures physiques par armes à feu ou explosifs, de mauvaise traitement ; de menaces de représailles pour leur présentation vestimentaire et leur fréquentation scolaire ;

- de scènes de violence concernant autrui ; ils ont vu des personnes blessés ; des personnes se faire tuer et de surcroît des membres de leur famille assassinés ainsi que des amis et des camarades de classe ; des personnes se faire enlever parmi leur entourage ; ils ont vu des cadavres, voire ont aidé à leur transport et à celui des blessés (les adolescents).
- De pertes multiples : au-delà des pertes humaines, certains enfants ont perdu leur maison.
- 70% des élèves de l'effectif rapportent clairement la notion d'un vécu de mort imminente.
- 247 soit 83% des enfants et adolescents ont dit avoir commencé à ressentir des manifestations liées au syndrome psychotraumatique dans les 16 premiers mois après la massacre.
- 18 mois après les événements traumatiques, 132 élèves soit 43% déclaraient souffrir encore de certaines de ces manifestations psychiques.

Par ailleurs d'autres manifestations psychiques et somatiques, non spécifiques du psychotrauma, sont également retrouvées, parmi elles :

- les troubles anxieux et phobiques ; la peur de rester seul, de quitter ses parents, le refus scolaire temporaire, la peur des extérieurs et des personnes.
- Les troubles régressifs, l'énurésie et l'encoprésie secondaire, l'accentuation de la dépendance entravant l'autonomie et engendrant le ralentissement du développement cognitif et psychoaffectif ;
- Les troubles somatiques ; les céphalées, les vomissements, les douleurs abdominales, la baisse de l'appétit et l'amaigrissement.
- Les réactions d'perssives : le repli sur soi, l'inhibition au plan intellectuel et moteur, les difficultés concentration, le sentiment de fatigue et de dégoût.

Ces troubles signent l'impact et le bouleversement dans la vie de ces enfants et de ces adolescents. Les répercussions sur la vie quotidienne et dans leur environnement sont visibles de part l'effondrement relatif des résultats scolaires mais aussi de part des modification significatives dans leur mode de vie : prise en charge de la fratrie, travail d'appoint à l'extérieur, participation à la sécurisation des lieux au dépend des activités ludiques qui se sont restreintes, et que ne sont plus manées, quand elles peuvent subsister, qu'a l'intérieur des domiciles.

L'évocation des situations traumatiques auxquelles les enfants ont été exposés permet de restituer un ensemble d'agressions spécifiant leur nature en impact et en ampleur : une violence organisée attaquant massivement et de façon concenmitante différents niveaux référentiels : physique et psychique, culturel et religieux, communautaire et environnemental, constituant l'identité de l'individu et du groupe. Ces attaques sont une atteinte profonde à l'ensemble de l'écosystème auquel l'individu est indissociablement lié.

Il en est de même pour les attaques individuelles et en particulier dans le cas du viol.

Une des stratigies adoptés par les groupes armés extrémistes est le viol systématique des femmes et des jeunes filles. Ces viols, pratiqués avec une extr[^]me cruauté, sont caractérisés par leur aspect collectif, répétitif, systématisé auprès des femmes et jeunes filles kidnappées. Les femmes sont dès lors considérées comme butin de guerre, comme des objets sexuels pour assouvir les besoins des troupes, en « Remerciement » de leurs actes. Ainsi ils avaient tous les droits sur ces femmes à qui ils faisaient subir les pires sévices : sodomie, fellation, mutilation des parties érogènes, etc...

Au- delà de cette attaque personnelle, individuelle, émane une atteinte à l'ensemble de la communauté : ce viol l'asservissement de ces femmes, mais encore et surtout la destruction de l'honneur

de la famille porté par la transmission de la garantie de la pureté des liens du sang au sein de l'ensemble de la communauté. Or cette « Souillure » soumise au regard de l'autre, contamine et entache la famille et la communauté dans sa totalité. Elle touche et tache les vivants, les ancêtres et toute la filiation. C'est le cas de Aïcha, âgée de 40 ans, mère de sept enfants, enlevée et violée par des terroristes durant plusieurs jours. De retour à la maison, elle est accueillie par son fils aîné qui lui reproche son retour et sa survie « tu n'aurais pas dû revenir, tu aurais dû mourir ». ajouté à cela, son mari, ne supportant pas l'idée qu'elle ait eu des rapports sexuels avec d'autres hommes, même si cela s'est fait sans son consentement, la répudie. Ces femmes renvoient à leurs maris et à leur communauté l'image de leur propre impuissance. Etant renié et banni par sa propre progéniture qui souhaite sa mort et par son mari. Aïcha tente de se suicider, car ne pouvant pas surmonter les atrocités qu'elle a subies mais encore plus l'exclusion dont elle a fait l'objet. Ayant survécu et étant prise en charge sur le plan psychologique, aïcha travaille actuellement dans une ville loin des seins : elle s'occupe des enfants d'une arrière cousine. Un profond sentiment d'injustice envahit aïcha qui ne comprend pas ce qui lui arrive.

Aussi bien dans des situations d'attaques collectives qu'individuelles, nous relevons la richesse et la diversité de l'expression symptomatique. Cette préfiguration enchevêtrée est un indicateur de la complexité de l'histoire traumatique, mais elle est encore plus une occasion de pouvoir aborder, à travers elle, le processus dynamique intrapsychique et interrelationnel. D'où l'intérêt d'accorder une place particulière aux interfaces de l'expression clinique et des modalités de soins et d'accompagnement.

Les situations choisies illustrent essentiellement la souffrance psychique d'enfants et de femmes afin de mettre en exergue et de souligner certaines cibles privilégiées des assaillants qui sont en fait les forces vitales du tissu social.

Modalités et stratégies des assaillants et leurs conséquences dans l'histoire post-traumatique des victimes

Très souvent chez les victimes que nous rencontrons, nous observons que les modalités des attaques et des agressions sont des facteurs significatifs dans les formes d'adaptation de l'après-événement.

Considérant que nous ne pouvons rapporter ici de façon exhaustive les différents modalités et leur impact, nous tenons cependant à signaler les convergences observées lors :

- des agressions, ciblant de façon individuelle et déterminée, une personne pour sa fonction, ses convictions, son appartenance et son affiliation, occasionnent comme dans le cas de Hocine, fonctionnaire dans une institution de l'armée, survivant d'une tentative d'égorgeant, un bouleversement psychique et international marqué par un sentiment d'expropriation du lien d'appartenance aggravé par le sentiment d'abandon partagé par la victime est les témoins impuissantes qui deviennent parfois indirectement des victimes.
- Quant aux agressions ciblant des groupes voire des communautés, elles signent une attaque aux liens d'appartenance non seulement au plan social, culturel, religieux et aux systèmes de valeurs afférentes mais encore à celles recouvrant les notions de nation qui organisent toute la matrice de sens de la vie du groupe. C'est donc l'ensemble des groupes qui sont extirpés de leur appartenance territoriale et nationale où les instances hiérarchiques et organisatrices aussi bien internes qu'externes sont fortement ébranlées.
- Enfin, les agressions perpétrées à l'égard des femmes violées, démontrent de façon plus explicite les stratégies visant à transgresser ouvertement les lois fondamentales de l'organisation sociale, prenant comme cible première la cellule de base de cette organisation qu'est la famille pour

pouvoir propager la rupture et la destruction de plusieurs lignées.

Dispositif d'intervention et d'accompagnement dans une perspective de reconsolidation du lien social

Les situations décrites ne font que relancer la question des états de vulnérabilité de l'individu et de sa communauté dans le cadre des violences massives et organisées. S'ouvrir à une telle analyse permet d'identifier les axes principaux autour desquels s'articulent tout le dispositif d'intervention et d'accompagnement des victimes.

Le terrorisme dans ses atteintes directes aux liens nous indique très précisément les lieux où doivent opérer les différents modes d'intervention et d'accompagnement. Ces lieux là sont représentés par les liens entre les individus : entre parents et enfants entre voisins, entre amis, entre collègues, etc, tous les liens interpersonnels indispensables à l'existence de soi.

Apprendre à reconnaître et à soutenir la valeur de ce qui survit et résiste dans ces liens et ce que soit l'ampleur des attaques permet d'introduire et travail de reconsolidation. Celui – ci se nourrit des ressources qui subsistent du patrimoine historique, culturel, religieux de notre société.

Au centre du dispositif, il nous paraît essentiel de prendre en compte la multiplicité des détresses, conséquences inévitables du bouleversement. Celles-ci nécessitent très vite d'autres formes d'assistance, juridiques et sociales notamment.

Conclusion :

Les questions énoncées ici ne sont qu'une partie d'une problématique pluridimensionnelle que nous appréhendons de l'intérieur et encore à chaud. Confrontés à la complexité de celle-ci, nous nous attelons à nous adapter dans nos pratiques quotidiennes à la demande et aux besoins émergents. Considérer ou reconsidérer l'expérience traumatique des victimes comme une étape de crise profonde et sérieuse nécessitant un dispositif d'intervention plurifactorial visant à permettre à l'individu de retrouver sa place au sein de son groupe, tel est l'entreprise thérapeutique à laquelle nous sommes engagés.

Cependant celle-ci requiert un cadre de concertation impliquant les institutions et le mouvement associatif qui devraient accorder intentionnellement, à la dimension internationale, une place centrale dans leurs projets.

Références

B. Cyrulnik, conférence sur le thème *Enfance exposée à la violence : destinées non scellées*. Programme de coopération Algrié-UNICEF. Insitut national de santé publique. D'Ager.mars 2002.

Pr.L.Crocq, *le retour de l'enfer et son message*. Revue Stress et trauma 2000 Tome 1-n°1.

Pr.f.Lecigot, *la clinique de la névrose traumatique dans son rapport à l'événement*. Revue Stress et trauma 2000 Tome 1-n°1.

Pr. A. Andreoli, *de la maladie traumatique aux interfaces du traumatisme. esquisse d'un modèle de traitement et de soins*. Revue Stress et trauma 2000 Tome 1 n°1.

Dr A. Ait Mohamed et N. Biond, *Enquête sur l'ampleur et l'impact des événements traumatiques liés à la violence terroriste chez l'enfant. Résultats préliminaires*. Mais 2000 Institut national de santé publique d'Alger.

Dr J-M. Lemaire, *Familles, individus et collectivités en thérapie*. Chap.III in *clinique de la reconstruction. Une expérience avec des réfugiés en Ex-Yougoslavie*. Edit. L'Harmattan, 1996.

S.Ferhat et L.Belarouci, *les femmes victimes de violences sexuelles en Algérie. Autopsie d'un traumatisme*. In revue L'Humanitaire Maghreb,2 émé trimestre 2001.

iai ISTITUTO AFFARI
INTERNAZIONALI - ROMA

n° inv. 22871

7 NOV. 2002

BIBLIOTECA

**Sous le Haut patronage de Monsieur le
Chef du Gouvernement**

**Colloque international
sur le terrorisme.**

Le précédent Algérien.

Communication

**Traces psychiques du terrorisme
Sur les intervenants (les
sauvateurs)**

**- Présenté par: Dr. Z. Benkherouf psychiatre de la
protection civile Algérienne.**

**Alger, les 26-27-28
Octobre 2002**

Traces psychiques du terrorisme

Sur les intervenants (les sauveteurs)

(Dr Z. Benkherouf psychiatre de la protection civile Algérienne)

Le sauveteur est voué à se sacrifier pour la survie de l'autre, certes. En temps de paix, cette nation peut déjà être à l'origine d'un stress majeur (lié à la profession), et pendant la période du terrorisme, l'agent de la protection civile s'est trouvé face à des tâches qui n'étaient pas dans ses attributions. Tâches caractérisées par le danger et l'horreur.

Le sauveteur se trouve être une victime éventuelle. Son métier le plonge dans la violence et la souffrance. Il a donc été, durant plusieurs années de terrorisme, confronté à l'image de la mort : la sienne (parfois voir souvent) directement ou indirectement, celle des autres (corps, « en masse » déchiquetés ou en décompositions, bébés clacinés et autres) qu'il faut prendre à bras-le-corps.

Le plus d'ur est la vision ou la représentation du collègue mort ou gravement blessé lors des interventions.

Or nul ne côtoie la mort impunément. Tout être humain a besoin de croire en son immortalité pour vivre, il passe son temps à lutter ou éviter ou se défendre contre l'effroi.

Chez ce professionnel qui agit dans l'urgence, où se surajoutent les mauvaises conditions (travailler dans le noir, l'insécurité, la panique...) et la détresse extrême d'autrui (détresse indescriptible ou inavouable), dont le métier exige des mécanismes de défense où déni et fantasme de toute-puissance viennent faire barrière à toute « blindée » où une force apparente est nécessaire pour l'exercice de ses fonctions, cet aspect constitue, d'ailleurs, une des difficultés que rencontre le psy et qui rend difficile une approche individualisée.

Ce sentiment d'invulnérabilité plus accentué que chez tout autre individu est donc nécessaire pour la survie psychique de ce professionnel en tant que sauveteur et en tant que sujet appartenant à une société. Mais cette surprotection est également un facteur fragilisant, surtout quand les interventions deviennent presque exclusivement après des actes terroristes, qui se répétant et durent dans le temps (plusieurs années), sans aucune possibilité d'exprimer son vécu ou son stress, puisqu'il se l'interdit déjà lui-même.

Ces mêmes actes ont détruits un autre moyen de défense, les liens de la famille professionnelle véritable rempart contre l'extérieur, par la rupture du lien social et l'installation d'un climat de terreur, d'instabilité, d'incompréhension et de doute

Il est admis que tout acte de terrorisme peut laisser des traces psychiques graves, sur une victime directe ou indirecte.

Dans un milieu professionnel où la priorité est celle de s'occuper des autres, où les factures de risques sont d'une importance non négligeable, l'impact sur la santé de ses intervenants laisse poser plusieurs questions :

- quelle- est la place du traumatisme psychique par rapport à l'épuisement professionnel (Burn out) ?
- quelles reconnaissances à ces intervenants ?
- quelle prévention ?
- parfois victime directe ou indirecte, quelle est la place de cette notion (victimisation) dans la thérapie à long ou à court terme, et dans un corps constitué ?.

en peut tenter de faire une classification sur le plan clinique selon les problèmes qui se posent actuellement en pratique : d'un coté le tableau non spécifiques (des symptômes isolés tel que : insomnie, troubles psycho-somatiques,asthénie) (des quand en sait que certains signes comme les troubles du caractère, de l'Humeur ou des troubles relationnels Peuvent se voir dans la période de latence du psycho-trauma (et que le consultant ne fait

pas de lien avec une situation traumatisante) mais également dans les deux autres catégories, le problème se pose par rapport à l'évaluation des troubles (le pronostic n'est pas le même) et l'attitude du thérapeute qui peut banaliser un tableau clinique.

Le sauveteur consulte rarement chez un psy (psychiatre ou psychologue), s'il doit reconnaître les signes du traumatisme, il lui est difficile de reconnaître le lien avec un événement traumatisant lors de l'exercice de ses fonctions. Par projection il associera ces troubles à l'institution et s'enferma dans des revendications et un sentiment d'être aigri, abandonné, persécuté par la hiérarchie. Il reste néanmoins que le nombre de personnes qui consultent pour des symptômes non spécifiques, soit suffisamment important pour nous alarmer.

Le problème de la reconnaissance est donc au niveau de l'individu, mais surtout au niveau des structures tel que la caisse nationale de sécurité sociale, où cette pathologie (traumatisme psychique) n'est même pas connue, l'indemnisation et l'expertise pose d'énormes difficultés, en sait pourtant le rôle que joue le fait de reconnaître ce type de souffrance dans la thérapeutique.

La prévention, un mot bien lourds de sens dans ce cas. Quand en arrive après plusieurs années où le sauveteur était exposé aux risques. Quand il n'existe aucun modèle. Alors quelle prévention ? certes nous avons axé sur la formation, information, et sensibilisation du personnel mais reste insuffisant pour si le concept de traumatisme psychique (ou PTSD ou psycho-trauma), A encore du mal à se faire accepter. Même après toutes ces années d'horreur : soit par défaut (déli), soit par excès (où toute événement existentiel est assimilé au facteur déclenchant ou dans d'autres cas considéré facilement comme traumatisant). Le concept de victime indirecte est encore plus dénié le sauveteur arrive sur les lieux du drame où l'atmosphère est toujours imprégnée de terreur. Certes ; il ne s'agit pas de la rencontre avec sa propre mort, mais combien de cas reçus à nos consultations et d'études, ont démontrés l'impact de l'image d'un spectacle d'horreur. Comment faire valoir ses droits à ces sujets

(appartenant à un corps constitué) et pour quelle réparation ? sans non plus favoriser le processus (victimisation) qui peut emprisonner le traumatisé dans ses troubles.

Toutes ces questions soulevées, nous ont amenée à réfléchir sur l'intérêt (évidemment) à faire une évaluation du retentissement de ces années de terrorisme. Mais ce type d'études a suscité beaucoup de difficultés.

Conclusion :

Les risques et effets du terrorisme sur la santé mentale de tout individu dans notre pays, où les événements à haut risque traumatisme se sont succédés et durant plusieurs années, sont multiples et connus par les professionnels de la santé mentale. Devant les exigences de la profession, l'intérêt premier est celui de la prévention (bien qu'il existe beaucoup de difficultés).

Le traumatisme psychique est une pathologie qui peut avoir des retentissements socio-professionnels et personnels importants. Les risques de présenter cette pathologie sont assez élevés dans ces milieux professionnels. Reconnaître est la première étape de la prise en charge.

isi ISTITUTO AFFARI
INTERNAZIONALI - ROMA

n° inv. 22871

7 NOV. 2002

BIBLIOTECA

**Sous le Haut patronage de Monsieur le
Chef du Gouvernement**

**Colloque international
sur le terrorisme.**

Le précédent Algérien.

Communication

**COMBATTING TERRORISME : THE
NEED FOR AN INTERNATIONAL
LEGALLY BINDING CODE OF
CONDUCT.**

Présenté par: Tahar Boumedra.

**Alger, les 26-27-28
Octobre 2002**

COMBATting TERRORISME : THE NEED FOR AN INTERNATIONAL LEGALLY BINDING CODE OF CONDUCT.

Tahar Boumedra*

Friends and colleagues, my talk is a humble contribution to the debate on terrorism that took new legal and political dimensions since the evens of New York and Washington on september the 11th. I will therefore briefly review the developments that took place in the aftermath of September 11th last year, first internationally and second, in the domestic arena of some leading states that declared war on terrorism.

On the 11th of September, several thousand human beings were brutally deprived of the most fundamental of all human rights – the right to life- by a premeditated act of terror, which some have characterised as a crime against humanity. Since that day, thousands of *innocent lives have perished in Afghanistan and in the Palestine* in the name of countering and eradicating terrorism. In the first case the abominable acts were committed by a group of fanatics and in the second case, the massacres of innocent lives and the *gross violations of international humanitarian laws* were committed by states.

These States happened to be the most able and technologically capable of countering terrorism without resorting to gross violations of the most fundamental standards of human rights.

I am sure you all agree that *greater respect for human rights, upholding the rule of law, internationally and domestically, along with democracy and social justice, will in the long run prove to be the most effective way of combating terrorism. Only the laws of the jungle will oppose terror by another form of terror. We must therefore uphold the primacy of rule of law that give dignity and sancity to human life and reaffirm that certain acts are evil, no cause whatsoever can justify their use and no matter whomsoever commits them.*

* General Secretary, African society of international and comparative law, and international consultant.

As the UN secretary General put it « this is a fundamental issue where the end does not and cannot justify the means. Instead, the means tarnish and may pervert the end.

It is the duty of states to defend the safety and physical integrity of their citizens and foreigners coming under their jurisdiction. Therefore preparedness and vigilance are essential, but in exercising them, states should not lose sight of such fundamental principles as the presumption of innocence until guilt is proven according to the due process of law. States are also expected, to respect those basic rights, incorporated in the body of general international humanitarian law and those rights laid down in the Universal Declaration of Human Rights and the International Covenant on Civil and Political Rights as well as other international and regional human rights instruments.

The most effective security measures are those taken in conformity with the rule of law and justice. In defending the rule of law, states are also expected to be bound by law. Doing otherwise, putting oneself above the law, would encourage terrorism rather than prevent it. Any sacrifice of fundamental freedoms in the struggle against terrorism is not only wrong in itself, but will ultimately be counter-productive.

The UN action to counter Terrorism

In response to September the 11th attacks, the Security council, acting under Chapter VII of the UN charter, adopted resolution 1373 on 28 September 2001. In that resolution, the Security Council calls upon states to « find ways of intensifying and accelerating the exchange of operational information » in tracking down the movement of terrorist persons or networks... » ; to increase cooperation and fully implement the relevant international conventions and protocols relating to terrorism and take appropriate measures for the purpose of ensuring that the asylum-seeker have not been implicated in the commission of terrorist acts.

It also calls upon States to « become parties as soon as possible to the relevant international conventions and protocols relating to terrorism, including the International Convention for the Suppression of the Financing of Terrorism of 9 December

1999 ». The resolution establishes a permanent mechanism in the form of a committee consisting of all members of the Security Council, to monitor the implementation by states « in conformity with the relevant provisions of national and international law, including international standards of human rights » of measures they undertake to counter terrorism.

States are called upon to report to the Committee, no later than 90 days from the date of the adoption of this resolution and thereafter according to a timetable to be proposed by the Committee, on the steps they have taken to implement resolution 1373. States have swiftly reacted to the Security Council Resolution 1373 and since 11 September 26 ratifications of the Treaty on Suppression of Financing of Terrorism of 9 December 1999 were deposited. The entry into force of this treaty requires 22 ratifications, thus it came into force on 10 April 2002.

The 28-article Treaty criminalizes the act of providing or collecting funds with the intention or knowledge that those funds will be used to carry out a terrorist attack. According to particular definitions. These definitions are found in the nine previously adopted anti-terrorist conventions¹.

The convention on Suppression of Financing of Terrorism provides one more definition : « an act which is intended to cause death or serious injury to a civilian with the purpose of intimidating a population or compelling a government or organisation either to carry out, or not to carry out, a particular action ».

¹ 1. Convention on the prevention and punishment of Crimes against international persons. Including diplomatic agents, adopted by the general assembly of the UN on 14 december 1973.

2. International convention against the taking of hostages adopted by the general assembly of the UN on 17 december 1979.

3. International convention for the suppression of the terrorist bombing, adopted by the GA of the UN on 15 december 1997

4. Convention of offences and certain other acts committed on board aircraft, signed at Tokyo on 14 septembre 1963.

5. Convention For The Suppression Of Unlawful Seizure Of Aircraft, Signed At The Hague On 16 December 1970

6. Convention for the suppression of unlawful acts against the safety of civil aviation, signed at Montreal on 23 september 1971.

7. Convention On the physical protection of nuclear material, signed at Vienna on March 1980

8. Protocol on the suppression of unlawful acts of violence at airport serving international civil aviation supplementary to the convention for the suppression of unlawful acts against the safety of civil aviation signed at Montreal on 24 february 1988.

9. Convention for the suppression of unlawful acts against the safety of maritime navigation, done at Rome on 19 March 1988.

10. Protocol For The Suppression Of Unlawful Acts Against The Safety Of Fixed Platforms Located On The Continental Shelf, Signed At Rome On 10 March 1988

The convention makes it a duty of states parties to ensure that criminal acts covered by its provisions will, under no circumstances, be considered justifiable, due to any political, philosophical, ideological, racial, ethnic or religious considerations.

The convention obliges States Parties to prosecute offenders or to extradite them to the parties that suffered from their unlawful acts. States are requested to assist one another in investigations and preventive efforts. A state party can no longer refuse a request for mutual legal assistance on the grounds of banking secrecy.

However, this Mechanism (the Security Council Counter-Terrorism Committee) is expected to work together with the UN Human Rights Commission as a safeguard for the respect of human rights standards in countering terrorism.

Lack of a Generally Accepted

Even though the international community is condemning and criminalizing terrorism, there is however no generally agreed legal definition of what constitute terrorism. Politically, States and Statesmen describe as « terrorist » political activities they oppose while rejecting the term when it concerns causes and activities they support. For illustration, one could give the example of Yasser Arafat, the President of the Palestine Authority, Noble Peace Prize winner, considered terrorist by the Prime Minister of Israel, Sharon, Ironically, the latter is currently subject of an international warrant for crimes against humanity.

The UN Special Rapporteur who is undertaking a study on terrorism wrote that the issue of terrorism has been approached from different perspectives and in different contexts that made it impossible for the international community to agree on a generally accepted definition.

Regional Conventions such as the OAS convention of 2 February 1967, article 2 ; the European Convention of 27 January 1977, article 1 ; and the South Asian Association for Regional Cooperation (SAARC) Convention, article 1, all give a definition by reference to existing conventions regulating specific aspects

of the use of violence againsts for example civilians aircrafts, persons internationally protected, etc. Most of these conventions left the option open for States parties to add more offences to the listed ones. They all remain silent on issues related to movements of national liberation and people fighting for their national independence. These conventions tend to put emphasis on the legality of the act and no consideration is given to its legitimacy.

Other regional conventions such as the Arab Convention of 22 April 1998, the Convention of the Organisation of the Islamic Conference of 1 July 1999 and the OAU Convention of 14 July 1999, all state « that terrorism cannot be justified under any circumstance and, consequently, should be combated in all its forms and manifestation, including those in which States are involved directly or indirectly, without regard to its origin, causes and objectives ».

The definition of « terrorism » in these conventions is so broad that it leaves the door open for the widest interpretation and possible abuses. Some provisions of association, freedom of expression, privacy of individuals and groups. They have no clear provisions for the safeguard of the rights of the individuals requested for extradition. Refugees and asylum seekers rights are under threat due to the lack of clear and precise definition of the offence of being a terrorist or being associated with terrorism. The conventions give the executive wide powers that are not subjected to any prior judicial authorisation or judicial review to scrutinize the legality of the arrest and detention.

However, the three conventions make an exception to the all inclusive provision which confirms « the legitimacy of the right of people to struggle againsts foreign occupation and colonial and racist regimes by all means, including armed struggle to liberate their territories and attain their right to self-determination and independence in compliance with the purposes and principles of the Charter and resolutions of the United Nations », as long as this conducted in accordance with the principles of international law, in particular the principles of international humanitarian law, as well the relevant human rights instruments (article 3 of the OAU Convention and article 2 of the OIC Convention).

The UN Convention for the Suppression of the Financing of Terrorism defines terrorist acts for the purpose of its scope by reference to the list of specific conventions annexed to it. It remains silent on persons involved in armed struggle and members of national liberation movements recognised by the UN as such. What is the situation of individuals, groups, organisations or states that assist financially and logistically those movements of national liberation? Who decides whether the movement is a terrorist one and should be denied any assistance or is a legitimate one that respects international law and applies the norms of international humanitarian law in the conduct of its combat, in which case assisting it becomes acceptable to the international community. These are issues resulting from conflicting interests of States and will not be solved within the actual legal framework of the existing conventions. Recent attempts to finalise the UN convention on Terrorism failed because of disagreements on the scope and definition of the terms. It is therefore left up to power politics to dictate the future evolutions and trends.

States Anti-Terrorist Measures

Although as mentioned above, it is the prerogative and indeed the duty of States to protect their nationals and any other person under their jurisdiction, there is unanimity among observers that some legislation such as the UK Anti-Terrorist Act of 2001 and the US Presidential Military Order on the Detention, Treatment and Trial of certain Non-Citizens of 13 November 2001 has been heftily introduced in response to the terrorist attacks of 11 September, resulting in the abuse of the democratic process and :

- unduly restricting civil liberties and freedoms
- excluding non-nationals from the due process of law by subjecting them to special jurisdictions and discriminatory treatment in violation of the universal principle of non-discrimination guaranteed in a fair trial.
- Instituting the presumption of guilt against foreigners.
- Unduly derogating from their obligations under some human rights conventions they are parties to.

- Instituting prolonged detention of non-national without trial.

Other States, particularly those that experienced internal conflicts prior to the 11 September, dealt with the issue by enacting special security measures that hardly leave any room for human rights and humanitarian law. The striking example is that of the United Kingdom with its Northern Ireland Anti-Terrorist Act 2000. In this regard, the conduct of British security forces in Northern Ireland was condemned by the European Court of Human Rights as violation of the European Human Rights convention in a number of cases.

In this regard it is important to underline the double standard in the conduct of certain states in the face of terrorism such as of Britain that took upon itself the right to give lessons on the respect of human rights to other states combating terrorism while it dealt with it heavy-handedly within its own territory or when its own interests were undermined. Even within Europe, Britain has often refused cooperation for the extradition of alleged terrorists for prosecution in other member states of the European Convention of Human Rights.

From the above one could draw the conclusion that the international community is desperately in need of some harmonisation of the existing cross border security arrangements. Instead of the UN adopting an additional convention against terrorism, there is a need for the UN to consider the elaboration of a universal code of conduct in the form of a treaty with the aim of unifying and harmonising the existing international, regional and domestic legislations relating to a number of issues including extradition, the handling of refugees and asylum seekers, and cross border security issues including organised crime and terrorism.

Such a treaty or code of conduct could be adopted by Security Council Resolution calling upon States to ratify and implement such a code and review its national legislation accordingly with a reporting mechanism as was done in the case of the UN convention on the Suppression of Financing Terrorism by resolution 1373 of 28 November 2001.

**Sous le Haut patronage de Monsieur le
Chef du Gouvernement**

**Colloque international
sur le terrorisme.**

Le précédent Algérien.

Communication

**Algérie
Terrorisme, ONG Et Médias : De
La Terminologie Douteuse A La
Légitimation Hasardeuse**

Présenté par: Miloud Brahim.

**Alger, les 26-27-28
Octobre 2002**

ALGERIE
TERRORISME, ONG ET MEDIAS :
DE LA TERMINOLOGIE DOUTEUSE A
LA LEGITIMATION HASARDEUSE

MILOUD BRAHIMI

ALGERIE
LE TERRORISME, LES ONG ET LES MEDIAS : DE LA
TERMINOLOGIE DOUTEUSE A LA LEGITIMATION
HASARDEUSE.

Il y a un peu plus d'un mois, le monde a commémoré dans le recueillement le premier anniversaire de l'agression barbare perpétrée contre les USA le 11 septembre 2002.

Elle- même victime d'un terrorisme qui a étendu ses ravages sur la dernière décennie, l'Algérie était bien placée pour comprendre la révolte du peuple américain et son exigence d'une lutte sans merci contre ce fléau universel.

L'histoire dira un jour ce que l'expansion du phénomène doit à l'indulgence, pour ne pas dire la complaisance, qu'il a rencontrée en Algérie, auprès d'institutions dont il était permis d'attendre plus de vigilance.

Il ne sera question ici des Etats. Ces monstres froides pouvaient enregistrer cyniquement la fragilisation d'une jeune nation dont le tiers mondisme débridé a certainement dérangé des intérêts et attenté à des équilibres. Aide inconditionnelle aux mouvements de libération nationale, hospitalité aux groupuscules les plus révolutionnaires, revendication militante d'un nouvel ordre économique, ne pouvaient laisser insensible un monde bâti sur les deux piliers que sont la sécurité et l'économie.

Plus surprenante est la position adoptée par les ONG les plus respectées pour leur engagement en faveur des droits humains, comme Amnesty International (AI), la fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et Human Rights Watch (WRT), ou des oranges de presses réputés pour leur objectivité et leur sérieux, comme le monde, et la radio franco- marocaine Médil I, ou encore reporters sans frontières.

Il ne s'agit pas de discuter la juste dénonciation des violations avérées des droits de l'homme commises par les pouvoirs publics dans la répression du terrorisme. La torture, les exécutions extrajudiciaires et les disparitions ne sont pas des inventions de journalistes en mal de sensations, ou de militants pervers des droits de l'homme.

C'est fait que l'Algérie n'a jamais été un exemple de démocratie, avec son système de parti unique dont les méfaits continuent à peser sur le fonctionnement des institutions, malgré l'avènement du pluralisme.

Il est également établi que les premières élections nationales libres ont été interrompues pour priver d'une écrasante victoire un parti... qu'on avait poussée à y participer.

Tant ceci est vrai, mais on n'explique pas pour autant ni la compréhension persistante dont a bénéficié la mouvance intégriste, ni la confusion entretenue entre l'interruption d'un processus électoral, qui relève de la technique d'accession au pouvoir, et le prétendu mauvais coup porté à la démocratie, qui est une éthique de comportement politique, surtout lorsque le parti dont s'agit n'a jamais fait mystère de ses ambitions totalitaires.

Quand, au lendemain du premier tour des élections, le vainqueur envahit l'intimité des gens en leur annonçant qu'ils allaient changer d'habitudes alimentaires et vestimentaires, précise que la femme sera cantonnée dans un univers clos de reproductrice, annonce la création de tribunaux populaires dès la proclamation des résultats définitifs, proclame la règle « un homme, une voie, une fois », la société algérienne n'était-elle pas en état de légitime défense, indépendamment de la réaction que pouvait éprouver un pouvoir affolé, qui n'avait que trop à redouter de devoir rendre compte de ses turpitudes ?

La question méritait au moins d'être posée. Elle ne la fut pas. Pis encore, on a voulu voir dans l'interruption du processus

électoral le facteur déclenchant d'une violence dont on a sciemment gommé les manifestations antérieures.

Le décor était planté. Le reste allait suivre avec la terminologie douteuse adoptée par les ONG les plus représentatives, les journaux les plus lus et les radios les plus écoutées, mais aux effets non moins dévastateurs.

Car, si les mots produisent du sens (I), en Algérie ils ont contribué à produire du sang (II).

* * *

I- Quand les mots produisent du sens :

Le vocabulaire choisi, rendre compte d'une situation n'est jamais innocent, a fortiori quand il est répétitif.

Dans le cas de l'Algérie, il traduit un parti pris quasi idéologique, dont l'expression est parfaitement transparente, qu'il se fût agi de qualifier la mouvance islamiste armée (A) ou la résistance du peuple algérien.

A- les islamistes en armes :

On sait qu'ils se sont regroupés en différentes factions, avec autant de dénominations, dont la caractéristiques tient dans la reproduction de l'adjectif « islamique » : Mouvement islamique armé (MIA), Armée islamique du salut (AIS), Groupes islamiques armée (GIA), Front islamique djihad armé (FIDA)..

On note à la lecture des rapports de certaines ONG, et non des moindres, une réticence entêtée à désigner ces organisations par leur sigle. Contrairement à la FIDH qui n'a jamais hésité à leur donner leur véritable dénomination de groupes islamique, Al s'est fait une spécialité à escamoter le terme « islamique », créant une expression, qui lui est propre, de « **groupe armés d'opposition** » ; qui présente la double particularité de séculariser un mouvement d'essence religieuse, et de parer de la dignité de l'opposition politique.

Malgré la levée de boucliers provoquée par ce vocabulaire, Al. A maintenu la cap, consentant d'un rapport à l'autre à user de la formule plus expéditive de « groupes armés » ou, surtout dans ses derniers rapports, pour « **groupe armés se définissant eux-même comme des groupes islamiques** », l'expression « **groupes islamiques** » apparaissant systématiquement en italique et entre guillemets...

A notre connaissance cette étonnante précaution de l'engage n'a jamais été utilisée pour les mouvements similaires sévissant dans les autres pays, comme, par exemple, l'EGYPTE.

Les assassinats de civils par les islamistes sont présentés comme des homicides délibérés, (!) et arbitraires (!!), voire des « crimes à motivation politique ».. terminologie parfaitement en harmonie avec les agissements des groupes armés d'opposition, dont les exactions sont évidemment de nature.

Dans l'excellent rapport, objectif et équilibré, écrit à la veille des élections législatives du 05 juin 1997, HRW n'a pu s'empêcher de viser « la violence politique qui sévit en Algérie depuis 1992.. » (livre noir p 151), en passant par pertes et profits les victimes de la violence antérieur à l'interruption du processus électoral..

Pour la radio Medi I, très écoutée en Algérie (au point d'avoir eu plusieurs fois la primeur des communiqués du GIA), les groupes armés ne sont jamais attribué aux islamistes.

Par ailleurs, les assassinats et les massacres perpétrés par les intégristes terrorisme. Quand le terme est utilisé, par le Monde ou par amnesty international, il est systématiquement enfermé dans des guillemets réducteurs, qui disparaissent, comme par enchantement, lorsqu'il s'agit de terrorisme en Espagne, en Irlande, ou aux USA.

La même action du GIA est terroriste en France mais «terroriste » en Algérie, même si les victimes sont plus

nombreuses et les dégats plus importants. **On aura droit le plus souvent à la violence, parfois à la terreur, jamais au terrorisme, pour rendre compte de la guerre imposée au peuple algérien.** Dans le livre noir, le mot « terroristes » est cité à trois reprises chaque fois entre guillemets, dans un seul paragraphe (p 206- 207), tandis qu'on chercherait en vain dans ce manuel, les *même guillemets appliqués aux expressions groupes armés d'opposition ou violence politique.*

Ainsi doit –on classer cette violence politique, le fracas d'une tête de nourrisson, le viol d'une adolescente suivi de son égorgement. Quant aux bombes qui explosent dans les endroits les plus fréquentés par la population et les liquidations de familles entières, elles ne relèveraient en aucun cas du terrorisme.

Cette présentation du bras armé de l'intégrisme et de ses agissements trouve son pendant logique dans le traitement réservé à ses ennemis jurés, qu'il s'agisse des autorités publiques ou de la résistance populaire.

B- La lutte anti- terrorisme :

l'Etat algérien, institutions et société, rencontre peu de sympathie, c'est le moins qu'on puisse dire, dans le dur combat qu'il livre au terrorisme.

Le pouvoir engagé dans ce combat devient parfois dans le Monde une «junte militaire.. » formule préférée de la revue du FIS « El Ribats ».

La résistance populaire est réduite à des « milices armée » dont la résonance historique renvoie à la notion péjorative de collaboration, mise en perspective avec une opposition armée.. Comme il en existe dans plusieurs contrées du monde.

Pour Al, la décision des pouvoirs publics d'armer, peu ou prou, la population pour lui permettre de se défendre, participe d'une volonté de « privatisation du conflit » (livre noir p 205). Il est moins reproché à ces « milices » de protéger les villages

isolés, ce serait un comble, que de participer, avec les forces de sécurité, à la lutte anti-terroriste, comme s'il existait entre les deux missions de protection et d'action anti-terroriste une frontière à ne pas franchir, sous peine de changer de statut. Al veut bien admettre la légitime défense, mais elle signifie, dans tous ses rapports, aux « miliciens » qu'ils n'ont pas à s'attaquer à leurs ennemis déclarés. Et quand cette ONG apprend des patriotes eux-même qu'ils ont transgressé la règle, elle se dépêche de mettre entre guillemets (encore...) les terroristes neutralisés, comme pour mettre en doute leur qualité.

La FIDH, beaucoup plus circonspecte par ailleurs, ne se distingue plus d'Al dès qu'il s'agit de la résistance populaire et des « milices armés par les autorités algériennes ou avec leur bénédiction » auxquelles sont imputable « des exterminations systématiquement attribuées dans le camp officiel aux islamistes » (rapport de mission 26-04 au 01.05.1997 : livre noir p 89et 90).

Medi I, la radio favorite du GIA, a confectionné un vocabulaire dont elle ne se départit jamais dans ses bulletins quotidiens. Elle ne parle jamais de terrorisme, absorbé dans une « violence » dont les auteurs sont inter changeables, autorités ou groupes armés. Quant aux victimes de ce terrorisme, il ne peut s'agir que de « civile sans protection » ou de « civils armés par le pouvoir ».

L'auditeur enregistre, plusieurs fois par jour, que les autorités sont coupables à la fois d'avoir laissé sans protection des civiles... ou de les avoir livrés, en les armant, à la vindicte des groupes armés, dont le sexactions sont présentées avec la plus totale neutralité.

Ce n'est donc pas un hasard si le champ politique est partagé entre réconciliateurs, ou partisans de la paix civile, et les éradicateurs, ainsi surnommés uniquement parce qu'ils exigent l'éradication du terrorisme.

Les mêmes médias, les mêmes organisations, qui condamner dans son principe toute alliance, en France avec LE PEN, en Autriche avec HAIDER, deux leaders de l'extrême droite européenne, qui passeraient pour des humanistes raffinés en comparaison avec les chefs des groupes islamistes, invitent le pouvoir et la société civile à composer avec des criminels contre l'humanité.

Au procès Paul TOUVIER (diffusé cet été sur la chaîne de télévision HISTOIRE) le professeur GLAESSER, fils d'un juif assassiné le 28 juin 1944 sur ordre de l'accusé, déclare le 08.04.1994, soit cinquante (50) ans après le crime : « **la réconciliation avec qui ? on ne peut pas pardonner, on ne doit pas pardonner à qui ne demande pas pardon** » (diffusion de la 16e audience du procès : 17.08.02).

Il n'empêche. Le contrat de Rome de janvier 1995, dont la qualification, qui ne doit rien au hasard, renvoie à la notion civile d'égalité parfaite entre les parties contractantes, met L'état algérien sur le même plan que des parties politiques, dont le plus important était dissous depuis trois ans. Il est vraie que le FIS venait de faire la concession de condamner, à la première réunion de Rome (novembre 1994), « les assassinats de civils innocents, d'étrangers et surtout (!) de femmes, de vieillards et d'enfant » (AI, bulletin 06/95 : 9 janvier 1995).

A cette occasion, AI a très justement fait valoir, « tout en prenant acte de la condamnation par le FIS des homicides de civils innocents » qu'il est inacceptable que ces groupes décrètent que certain civils doivent être tués sous prétexte qu'il ne sont pas innocent » (même bulletin).

Toujours est-il que le contrat de Rome a été bien accueilli par la plupart des organisations humanitaires et les médias qui se sont intéressés à l'Algérie, sauf à fustiger les autorités et la société civile qui auraient eu le tord de rejeter cette « offre de paix »..

Le conflit allait donc se poursuivre, exacerbé par une terminologie qui a incontestablement pesé sur la situation sécuritaire.

* * *

II- Quand Les Mots Produisent Du Sang:

C'est que, présenté comme victime d'une spoliation électorale, l'intégrisme a pu se sentir légitime dans ses crimes, dont les uns étaient niés ou excusé (A), tandis que d'autres ont été justifiés, quand ils n'ont pas été indirectement encouragés (B).

A- de la négation a l'excuse :

Le négationisme, entendu comme la négation des crimes nazis contre la communauté juive, est un délit dans les législations modernes. Celui des crimes intégristes, qui ne le cèdent en rien, par leur barbarie, aux crimes nazis, a été pratiqué impunément.. malgré les revendications répétées et circonstanciées de leurs auteurs.

Ainsi le Monde a-t-il voulu voir dans l'assassinat des moines de Tibehrine la main des services spéciaux algériens, alors qu'à l'évidence, il a été l'œuvre du GIA.

Dans une interview au quotidien le Matin, Monseigneur Tessier, archevêque d'Alger, déclare (05.04.01) :

« Quand le journal le Monde a écrit que ce ne sont pas les groupes armés extrémistes qui ont tué les moins de tibehrine, je leur ai adressé une lettre immédiatement, leur fournissant les preuves qui sont en ma possession et qui montrent que c'est bien de là qu'est venue cette violence..

« J'ai même entendu la bande enregistrée que les assaillants avaient réalisée le 18 avril 1996. Soit près d'un mois après l'enlèvement des sept moins.... Dans cet enregistrement...ils ont certifié que si les conditions des groupes armés ne sont pas satisfaites, ils seront exécutés ».

Peine perdue : la lutte ne sera pas publiée. Elle aurait été simplement réfutée dans un autre article consacré au même sujet... D'ailleurs le Monde s'était déjà fait une religion, si on peut dire, à propos de ces islamistes.. **« qui n'en finissent pas de faire parler d'eux, quitte à revendiquer, sans risque d'être démentis, tous les mauvais coups portés à leurs compatriotes, civils et militaires, ainsi qu'aux étrangers (17-12-1993 p10) CQFD...**

Quand les groupes islamistes ne sont pas purement et simplement mis hors de cause, ils bénéficient d'une compréhension qui confine à l'excuse. Le même journal, commentant la conférence de presse donnée à PARIS le 03.11.1993 par Omar BELHOUCHE et Saïd MEKBEL, venus alerter l'opinion internationale sur les assassinats des intellectuels, après avoir eux-même échappé à des attentats, écrit :

« Y aurait-il des crimes plus condamnable que d'autre ?...En quoi l'assassinat d'un intellectuel serait- il plus exemplaire que celui d'un homme sans répondant ni intregent ?..

Une chose est sûre : s'ils sont des cibles, certes symboliques, les intellectuels algériens, qui appellent à une « solidarité agissante », ne sont guère manifestés au temps des années de plomb, lorsque leur pays vivait sous la férule du FLN, le parti unique.

Par leur apathie, ils se sont alors rendus complices d'un régime totalitaire presque aussi odieux que celui auquel rêvent les fous de dieu » (05-11-1993 p3).

Complices : donc coupables...

Après l'assassinat de Saïd MEKBEL, le même journal lui consacre un billet sous le titre flatteur de « Saïd le rebelle », dans lequel le même journaliste (J.de Berrin), se demande doctement si la victime n'a pas été « au devant d'une mort inutile » (!) Avant de conclure sur le devoir de résister (qui) s'était imposé comme une évidence à ce rebelle... Acte de courage qui force le respect et dont on voudrait espérer qu'il n'aura pas été vainement suicidaire (! !) (6-12-1994p6).

Toutes les morts seraient donc équivalentes, les assassinats de même nature, celui d'un résistant l'occupation allemande et d'un juif victime de la politique d'extermination nazis.

« En novembre 2001, des inondations ont causé la mort de plus de 700 personnes et fait des milliers de sans abri, essentiellement à Alger » (p66).

C'est proprement confondant. Le pire à venir avec une approche carrément justificative du terrorisme, qui finira par dérapier en encouragement objectif.

B- de la justification a l'encouragement

A cet égard, le rapport rendu public en mars 1997 par RSF est caractéristique.

On y lit :

« Si la majorité des pratiquent l'auto- censure sur nombre de sujets, en particulier ceux liés à la répression et aux violations des droits de l'homme par les forces de l'ordre, c'est le plus souvent par militantisme politique, la plupart des journaux s'étant clairement rangés du côté du pouvoir » (livre noirp10)

ou encore :

« ...Certains titres, souvent prompts à se présenter comme les martyrs de la liberté...ont depuis longtemps fait le choix de l'engagement politique en faveur du pouvoir et de ses alliés ». (Livre noir p34-35).

C'est en des termes rigoureusement similaires que l'AIS et le GIA ont justifié l'assassinat des journalistes, ce que l'organisation RFS reconnaît très clairement puisque le rapport note que **les journalistes assassinés sont accusés par leurs meurtriers de «soutenir la guerre menée contre l'islam par le pouvoir »**. (p12).

Pour RSF, l'engagement contre le terrorisme et contre le terrorisme et contre l'intégrisme n'est rien d'autre qu'un alignement sur le pouvoir. Ainsi a pris corps la thèse qui veut que derrière chaque journaliste algérien, il y a un général. Ce rejet à l'égard de toute forme de résistance au terrorisme intégriste permet à RSF d'accueillir positivement un communiqué de l'AIS paru dans le bulletin El Ribat du 11.12.1996, dans lequel elle **« désavoue tous les assassinats des porteurs de la plume libre, mise au service des principes de notre peuple algérien et musulman, que ce soit dans le domaine médiatique ou ailleurs »**(livre noir p14).

Pour RSF, l'AIS s'est départie par ce communiqué, même s'il ne lève pas « toutes les ambiguïtés », de sa position antérieure favorable aux assassinats des journalistes figurant sur sa liste noire (comme Zineddine ALIOU SALAH, assassiné le 06.01.1995), alors qu'il constitue une justification à contrario du génocide des « porteurs de la plume » non libres... C'est dire des journalistes... «rangés du côté du pouvoir » ou qui auraient fait «le choix de l'engagement politique en faveur du pouvoir et de ses alliés »(voir ci-dessus).

De la justification à l'encouragement, il n'y a qu'un pas. Il sera franchi à l'occasion de la fameuse campagne «**Qui Tue Qui ?** », Question assassine s'il en est, qui a déterminer le mouvement islamiste armé à poursuivre et à accentuer ses massacres.

Quand des journalistes de la trempe de Tahar DJAOUT et Saïd MEKBEL sont assassinés, le terrorisme engrange l'élimination de redoutables ennemis, et en même temps, la mise en accusation

des pouvoirs publics soupçonnés d'avoir commandité cette élimination.

Quand un massacre collectif est commis, à Raïs, Bentalha ou ailleurs, le GIA tire un double profit : il a terrorisé la population et mis l'Etat algérien, toutes institutions confondues, au banc de la communauté internationale.

L'exigence instantanée par les organisations de défense des droits de l'homme et les médias les plus en vue, d'une commission d'enquête internationale, fonctionne comme une diversion au sentiment d'horreur provoqué par la barbarie de ces massacres.

Le rôle des victimes est encore audible, leur sang n'a pas encore séché, que le monde entier est détourné de toute acte de solidarité avec la population martyre, par la revendication assourdissante d'une commission d'enquête.

On oublie l'énormité du crime pour s'attacher au refus maladroit des autorités algériennes d'accéder à la demande, présenté comme un aveu de culpabilité.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les groupes islamistes peuvent continuer à frapper, l'Etat n'en sera que davantage affaibli au plan national et international.

Et quand le Panel des Nations Unies, composé de personnalité éminentes, conclut sa mission en Algérie (juillet- août 1998) par un rapport équilibré, il est l'objet de toutes les critiques.

Il est claire que les pouvoirs publics ont eu tort de rejeter l'enquête internationale réclamée par les ONG. Il est connu de tous qu'ils n'ont jamais su. Ni même voulu, communiquer, dans un monde précisément donné par la communication.

Mais l'autisme d'un système politique est une chose, en tirer argument pour dédouaner les islamistes de leurs crimes, en est une autre. C'est pourtant à ce résultat qu'on est parvenu avec la

théorie du «**Qui Tue Qui ?** » et les conséquences dramatiques qui ont suivi.

Et même quand la responsabilité des groupe islamistes armés est admis, elle est ipso facto atténuée par présentation de l'événement.

Ainsi, le rapport de mission de la FIDH (26 avril au 01 mai 1997) ouvre sur un témoignage de deuxième main, « extrait de dialogue entre...un algérien de 28 ans et une auto-stoppeuse », rescapée d'un massacre à Sidi-Moussa, à laquelle des « agents de sécurité en civil » aurait dit :

« De toute façon, c'est bien fait pour vous et on espère qu'après vos maris et vos enfants, qu'après vous, ils passeront à vos-chiens et chats, parce que c'est vous qui les nourrissez, leur donniez un logis.. » (livre noir p59).

Ces propos sont assurément révoltants. Ils le sont tellement qu'on en oublierait qu'ils venaient d'égorger 120 personnes parmi lesquels le mari et un fils de cette femme, elle-même complètement brûlée.

Certe, le FIDH s'explique sur le contenu de son rapport (53 pages consacrées à répertorier et à dénoncer les violations des droits de l'homme par les pouvoirs publics, à quelques paragraphes près, réservés aux « massacres et autres crimes imputables à des groupes islamistes », en se présentant comme ONG « ayant pour mandat de veiller au respect des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme »(p69) ratifiés par l'Etat algérien.

Il reste que l'impression générale qui dégage du document, comme de tout le livre noir, est celle d'une responsabilité écrasante des pouvoirs publics, par opposition à celle des groupes islamistes armés, évoquée à titre incident.

Un dernier exemple de ce traitement pour le moins inégal est fourni par la façon dont sont rapportées, quand elles ne sont pas simplement occultées, les **exactions contre les femmes**. Al écrit tranquillement que «le viol est largement utilisé comme arme de guerre», avant de préciser :

« De nombreuses femmes auraient été enlevées par des membres de groupes armés, qui les auraient maintenues en captivité pendant des périodes de durée variable, au cours desquelles elles auraient été violées et maltraitées.... Certaines d'entre elles ont en outre été battus et menacées de mort et, dans certains cas (!), contraintes de faire la cuisine et d'autre tâches ménagères(!!!). la plupart des victimes ont apparemment réussi à s'enfuir ou ont été relâchées.. ».

On appréciera spécialement l'option pour un prudent conditionnel et la références aux tâches ménagères, pour rendre compte de la **réduction à l'esclavage, y compris sexuel**, des femmes enlevées par les groupes islamistes armés, dont très peu ont réchappé.

*

*

*

C'est l'occasion de relever que les ONG et les médias évoqués n'ont jamais usé pour l'Algérie des concepts de crime contre l'humanité ou de génocide, qui s'appliquent pourtant aux massacres commis par les islamistes. On peut même soutenir que les crimes islamistes relèvent d'une catégorie «supérieure», dès lors que, si le crime contre l'humanité est celui qui est perpétré contre une communauté supposée inférieure à cause d'un critère de race ou de religion, **le GIA n'a jamais été arrêté par aucun critère : il s'attaque aux nationaux comme aux étrangers, aux musulmans comme aux non musulmans, aux hommes comme aux femmes, aux vieilles personnes comme aux nourrissons.**

C'est en ce sens qu'il est possible de parler de crimes contre le genre humain.

Dans ces conditions, et à moins d'admettre que nous appartiendrions à une sous- humanité, par définition inéligible aux crimes contre l'humanité, il est légitime de s'interroger sur ce refus de désigner sous leur qualification exacte les crimes à grande échelle imputables aux groupes islamistes armés.

On s'explique que ces derniers aient évolué avec aisance, dans un environnement où l'essentiel des critiques a été consacré à l'ANEP, aux services de sécurité et à la société civile.

C'est dire que le terrorisme international, y compris dans sa manifestation du 11 septembre 2001, n'a pu que tirer avantage de l'image projetée à travers le monde du terrorisme algérien.

Ceux qui verraient dans cette lecture une extrapolation excessive, sont invités à méditer les propos de Marie- Rose Armato, journaliste belge qui a recueilli la confession de l'épouse d'un des deux assassins du commandant MASSOUD, et qui a déclaré à El Watan du 12.09.2002 :

«La bataille contre l'intégrisme ne fait que commencer. Je salue... le courage des Algériens qui se sont battus seuls contre ce cancer depuis plus de dix ans. C'est vous qui m'avez ouvert les yeux sur ce phénomène que personne, chez nous, ne voulait voir. Il aura fallu que nous soyons nous-même directement visés pour entrevoir enfin le danger. Je tiens encore à souligner que nous aurions dû vous écouter bien avant lorsque, par exemple, vous dénonciez la présence des islamistes du GIA à Bruxelles. Vous aviez d'autant plus raison que je sais aujourd'hui que cette avant garde de la terreur a constitué, dans la capitale européenne, les premières structures de recrutement pour AL QAÏDA.

C'est la meilleure conclusion pour une communication qui aura atteint ses objectifs si elle pouvait susciter, à l'université ou dans des centres spécialisés, des vocations pour un travail de recherche plus fouillé, sur ce thème si important pour notre devenir à tous.

Miloud Brahimi
Alger, octobre 2002.

Plan

Introduction

*

*

*

I- Quand Les Mots Produisent Du Sens

A- Les islamistes en armes

B- La lutte anti-terroriste

*

*

*

II- Quand Les Mots Produisent Du Sang

A- De la négation a l'excuse.

B- De la justification a l'encouragement

*

*

*

Conclusion.

1995

1995

ISTITUTO AFFARI
REGIONALI - ROMA

ISTITUTO AFFARI
REGIONALI - ROMA

1995

iai	ISTITUTO AFFARI REGIONALI - ROMA
n° Inv.	2287 7 NOV. 2002
BIBLIOTECA	

**Sous le Haut patronage de Monsieur le
Chef du Gouvernement**

**Colloque international
sur le terrorisme.**

Le précédent Algérien.

Communication

**EXPERIENCES ET CONCLUSIONS DES
SEULS JOURNALISTES
OCCIDENTAUX AYANT VECU ET
TRAVAILLE EN ALGERIE ENTRE 1993
ET 1998**

- Présenté par: Clemens Atlmann

**Alger, les 26-27-28
Octobre 2002**

CLEMENS ALTMAN

Expériences et conclusion des seules journalistes occidentaux ayant vécu et travaillé en Algérie entre 1993 et 1998.

Messieurs, Medames , chers amis,

C'est pour la première fois que je n'exprime en publique en Algérie même. Pendant onze années c'était un principe strictement suivi : pas de commentaire sur la politique d'Algérie en Algérie. Même dans mes papiers et les sujets pour la télé en Allemagne pour une publique européenne j'ai essayé d'expliquer les faits et de laisser raconter les Algériens leur positions. Bien sur, j'ai et je toujours eu une opinion politique, et dans des discussions privées, je les ai bien exprimés, mais a mon avis un journaliste est d'abord observateur, jamais acteur dans la scène politique dans un pays ou il travaille comme correspondant étranger. Même aujourd'hui je ne vais pas casser cette règle. Celui qui veut connaître mon analyse de la situation politique et du développement historique en tant que historien que je suis, je propose à lire mon papier dans le magazine « Internationale Politik » de la société « Deutsche Gesellschaft für Auswärtige politik ».

Au lieu de cela je vais vous donner quelques impressions du travail d'un journaliste étranger en Algérie. Excuser –moi, quand je change parfois entre « je » et « nous ». c'est parce que ma femme elle aussi elle est journaliste et bien sur nous avons vécu les mêmes problèmes.

En arrivant en Algérie notre programme a été clair : Nous voulions rester deux ans, jusqu'aux élections présidentielles, pas plus loin. Enfin nous sommes restés onze années, parce que la situation a été tellement intéressante non seulement pour nous en tant que journalistes mais aussi en tant qu'historiens. Ou et quand

on a encore la chance de suivre le processus du changement de tout un système politique et économique si près que pendant la dernière décennie en Algérie.

Le sujet de ce colloque est bien le terrorisme et je ne le cache pas, journaliste vie des sensations et parfois aussi d'horreur. mais croyez moi, j'ai rêvé des papiers écrits sur des sujets sans violence, sans bébés brûlés, sans femmes pleurantes, sans cimetières et tombes. En vain, sur les plus de trois mille papiers pour l'agence, pour les journaux, la radio et la télé presque 99 pour cent a été liés du terrorisme.

Quand je pense aux premières deux années de notre séjour, je me rappelle un homme qui n'a vraiment impressionné. Il était ministre de la communication et de la culture et malheureusement il est resté le seul ministre qui a eu le courage et peut-être le savoir –faire aussi de discuter régulièrement avec nous, les journalistes. Il s'agit de Abu Bakr Blkaid. Au moins pendant les dernières douze années, je crois, il était le seul ministre de ce pays, recevant un « standing ovation », des journalistes nationaux et étrangers bien entendu, dans une conférence de presse. Pour la récitation d'un poème sur la liberté et la vérité 24 heures avant les élections législatives en décembre 1991. Et bien, je me souviens aussi des larmes d'un général en annonçant les résultats de ces élections.

Les premières questions des gens en Europe sont toujours : vous n'avez pas peur de vivre en Algérie ? quelle protection vous avez ?

Commençons avec la deuxième question. En tant que journalistes accréditées en Algérie nous étions sans protection (visible), même dans nos sorties dans les territoires les plus dangereuses, comme le soit disant triangle de mort Larbaa-Blida- Boufarik dans les années 1993-1997. je pense que les responsables des ministères concernées ont eu raison de ne pas risquer la vie de leurs agents pour notre curiosité.

En même temps je suis sûr ils ont espéré, en rejetant nos demandes de nous protéger, que nous laissons tomber l'idée d'y aller. Naturellement nous sommes allés, parce que le travail nous oblige de raconter la vérité et elle se trouve parfois ailleurs d'Alger. Beaucoup des journalistes algériens ont été et sont toujours armés des pistoles. Une idée que j'ai toujours rejetée. La peur de tuer peut-être un innocent a été plus grand que le sentiment de sécurité. La seule protection de ma famille a été un chien et la hache sous mon oreiller. Dans tout le cas, notre plus grande protection a été notre connaissance du terrain et l'amitié avec des gens qui connaissent encore mieux que nous les dangers, les gens comme les équipes qui m'ont accompagné dans les tournages pour la télé.

Bien sûr nous avons eu peur. Heureusement, parce que sans peur que sans on devient imprudent. Pour la première fois j'ai senti la peur dans la nuit de 4 juin 1991 sur la Place de Martyrs. Accrocher au mur d'une mosquée Ketchoua, entourer des jeunes en Khamis, armés d'un sabre, drogué et prêt à se faire tuer par des chars venant de l'avenue Zighout Youssef. Cette nuit je ne vais pas oublier, parce que la situation est gravée comme dans ma mémoire.

Au début c'étaient surtout les forces de sécurité qui nous ont fait peur. Eux, attaqués nuit et jour par des assassins, les soldats et policiers ont tiré sur tous ceux bouchaient. Je me suis trouvé la nuit avec des jeunes du quartier allongés pendant des heures au cimetière du Belcourt, parce que les militaires, « nettoyant » les rues n'ont pas demandé le nom et la profession avant de tirer. C'était les gens des quartiers, soit Belcourt, la Casbah, El Harrach ou ailleurs qui ont aidé – nous et nettoyé les yeux après les attaques avec les gaz lacrymogènes. On s'est retrouvé la nuit à Kouba autour des barrages érigés pour éviter la circulation des forces de sécurité en discutant avec les adhérents de Madani et Benhadj et jamais j'ai senti un danger.

C'était à cette époque qu'un système d'alarme a été installé entre les correspondants de la presse étrangers. Chaque nuit entre

neuf et dix heures les journalistes se sont appelé par téléphone pour se rassurer de la présence de l'autre. Surtout après la disparition pendant trois jours du correspondant de l'agence Reuter dans un poste de la gendarmerie.

Tout cela a changé après l'ultimatum GIA qui à forer les étrangers de quitter le pays en octobre 1993. Non seulement, que beaucoup des nos amis ont quitté l'Algérie, aussi tous nos collègues, origine d'Europe et d'Amérique, ont disparu d'un jour a l'autre. Tout le monde, européen bien entendu, a conseillé-nous de partir aussi. Ces jours là, nous avons trouvé nos vrais amis : Les Algérie travaillant pour les agences de presse étrangère, mes collègues de télé-production privée et bien sur nos voisins qui se sont occupé de nous dans une manière extra-ordinaire. Si bien encouragé nous sommes restés et nous n'avons jamais regretté cette décision.

En même temps la situation dans le domaine de l'information a changé complètement. Après l'ouverture de la radio et de la télévision étatique aux information non filtrées au début des années 90, cette source s'épuisé. Il y avait moins en source d'informations sur a disparu subitement : Les représentants des sociétés étrangères et les diplomates sont partis ou ils étaient si bien enfermés et isolés qu'eux même n'avaient plus d'informations valables.

Les réceptions, normalement lieu des rencontres avec les représentants d'état ou des partis politiques étaient annulés. La réaction des journalistes de la presse étrangers : Après le système d'alarme nous avons crée un système de communications entre nous qui avons marché pendant tout de mon séjour ici.

Fout de toute information officielle valable nous avons commencé à travailler dans une autre manière. En se déplaçant sur le terrain on a commencé la recherche sur place. Seul ou,

dans la plupart des cas – accompagné par des amis, qui souvent n'avaient rien à voir avec le journalisme.

Et là, nous avons vu toute l'horreur du terrorisme avec nos propres yeux. La réalité des massacres nous a formé et poussé en même temps d'aller à chaque fois un peu plus loin. Pour moi la question « qui tue qui », ne se posait pas, l'origine de cette horreur a été claire. Même si nous avons constaté un certain laxisme de la part des forces de sécurité vis à vis la population civile. Et soyons claires, la politique d'information et les tentatives de cacher tout devant un public déjà horrifié ont donné à l'époque un résultat bien contraire à ce qui a été voulu. Au lieu de calmer l'esprit cette politique de rien dire ou bien de diminuer les dégâts a abouti à un manque de crédibilité de toute information officielle.

Un exemple : le massacre de Bentalha. La levée du jour même je me suis déplacé avec un cameraman au cimetière déjà plein des tombeaux. Dans mon reportage je n'ai pas commenté. J'ai seulement montré les gens autour de plus de trois cents tombeaux. Les images, diffusées par une chaîne allemande et reprises via le système d'échange européen par des chaînes françaises, ont été vues à midi même partout en Algérie. Mais un certain ministre nous a accusé, nous, la presse étrangère, le soir et même le lendemain de la falsification des chiffres. Il a traité-nous des noms que je ne veux pas répéter.

Les officiels ont mis presque une semaine pour confirmer les vrais chiffres, qui nous avons donné même pas dix heures après le massacre.

Chers Messieurs Mesdames,

Il y'a encore beaucoup de chose a raconté. Onze ans de travail je ne peux pas résumer en dix minutes. Laissez moi terminer avec un souhait : un jour, espérons dans une proche future, je ne veux pas être demander après un séjour en Algérie : Tu n'as pas eu peur ?

A la fin je voudrais bien encore une fois remercier tous nos amis pour leur hospitalité, pour tous les couscous mangés ensembles et les heures heureuses autour une assiette de crevettes.

Ce n'est pas par hasard que nous revenons en famille tous les trois mois : L'Algérie nous manque.

Je vous remercie, Clemens Altmann

ICI ISTITUTO AFFARI
ESTERNE - ROMA

IP 22871
7 NOV. 2002

BIBLIOTECA

**Sous le Haut patronage de Monsieur
Le Chef du Gouvernement**

**COLLOQUE INTERNATIONAL
SUR LE TERRORISME.**

LE PRECEDENT ALGERIEN

Communication

**LE TERRORISME ISLAMISTE EN ALGERIE :
UNE EXPERIENCE CRUCIALE A MEDITER**

PRESENTE PAR : REDHA MALEK

**ALGER, LES 26-27-28
OCTOBRE 2002**

UNE EXPERIENCE CRUCIALE A MEDITER :

Le terrorisme islamiste en Algérie

Ce colloque, consacré au terrorisme islamiste à la lumière du précédent algérien, vient à son heure. La problématique qui nous est proposée a le mérite de la clarté. Elle sort des chemins battus et de la langue de bois qui ont longtemps masqué des réalités cruelles dans le dessein soit de les justifier soit d'en brouiller le sens. C'est ainsi que le terrorisme islamiste a été légitimé en tant qu' *opposition armée*, identifié à une guerre civile, et cyniquement exonéré des crimes les plus atroces sous le couvert du « *qui tue qui* ». Le discours officiel a lui-même mis du temps pour appeler le phénomène par son nom : **terrorisme**, et, plus encore, pour lui accoler le qualificatif idéologique : **islamiste**.

Trois interrogations structureront donc notre réflexion :

1. Pourquoi le terrorisme en Algérie ?
2. Pourquoi y a-t-il pris une envergure et une virulence toutes particulières ?
3. Pourquoi a-t-il souvent été internationalement minimisé, sinon tout à fait occulté ?

A ce triple questionnement se préciseront la nature et les contours de ce phénomène politico-religieux, d'une violence inouïe, qui a failli emporter l'Etat-nation.

I

Le terrorisme islamiste en Algérie renvoie à une double racine, l'une interne et l'autre externe, mais constituant un couple fondamentalement indissociable.

Sur le plan interne il y avait, au départ, une contestation religieuse traditionnelle, s'appuyant sur « *la commanderie du bien et la réprobation du mal* ». Une petite association, *Al-Qiyyam* – Les Valeurs –, en a donné le signal dès 1964. La motivation d'ordre éthique, stigmatisant la dissolution des moeurs et l'oubli des enseignements coraniques, bifurque sur la dénonciation, d'abord feutrée et allusive du pouvoir en place, pour prendre ensuite une tournure ouverte et déterminée. C'est le cas des prêches d'un Cheikh Sahnoune, n'hésitant pas, fin des années soixante et début des années soixante-dix, à s'attaquer à la politique du Président Boumédiène. Une industrialisation rapide et surtout la *Révolution agraire* ont eu pour effet de réveiller l'hostilité latente des milieux conservateurs auxquels certaines personnalités de l'ancienne Association des Oulamas algériens s'étaient jointes. La remise en cause du *socialisme* a pu ainsi donner lieu à des amalgames englobant jusqu'à certaines dénominations liées à la guerre d'indépendance. Le Cheikh Abdelatif Soltani mit en doute, par exemple, la qualité de *chahid*, usurpée selon lui car elle ne doit strictement concerner que ceux qui sont tombés pour leur foi islamique. Conception littéraliste dans le droit fil du *wahabisme* et de l'Islam idéologisé des Frères Musulmans. Boumédiène, à l'instar de Gamal Abdel-Nasser, incarnait aux yeux des régimes conservateurs arabes, telle que l'Arabie Saoudite, une politique qui n'était pas de leur goût. Malgré les affinités personnelles entre un Roi Faysal et le Président Boumédiène, de sourdes réticences enveloppaient les relations entre les deux pays. Une déclaration comme celle de Boumédiène à la conférence des Etats Islamiques à Lahore : « *Nous ne voulons pas aller au Paradis le ventre creux* », ne manqua pas de faire scandale.

L'opposition aux régimes progressistes par le biais du religieux allait s'amplifier sous l'effet de la conjoncture internationale. 1979 sera l'année clé où l'Islamisme politique fera spectaculairement irruption. En février, la Révolution Islamique de Khomeini triomphe en Iran. En mars, c'est la signature des Accords de Camp David qui soulève une tempête contre le

Président Sadate. Les intégristes égyptiens, que ce dernier avait largement réhabilités, ne sont pas les moins acharnés contre lui. Il trouvera la mort deux ans plus tard par la main de l'un d'eux : Islambouli. Mais l'événement historiquement le plus lourd et le plus dangereux pour la sécurité internationale est l'entrée de l'Armée Rouge à Kaboul en décembre. Concomitamment, deux faits viennent corser le climat déjà fort tendu de cette fin d'année 1979 : la prise en otages de cinquante-deux ressortissants américains à Téhéran et l'occupation de la Grande Mosquée de la Mecque par des islamistes radicaux, dont l'un des meneurs, Mohamed Amer, se retrouvera à Peshawar.

L'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique a eu pour contrecoup la grave décision des Etats-Unis de combattre cette occupation par *islamistes interposés*. Ultime bras de fer de la guerre froide qui fera de l'Afghanistan le *détonateur mondial* du terrorisme islamiste.

En exploitant opportunément la résistance d'un peuple connu pour son attachement farouche à l'indépendance, les USA ne se sont pas contentés de lui apporter un appui discret sur le plan bilatéral ; ils firent appel à des volontaires islamistes d'un peu partout dans le monde pour donner à cette résistance l'ampleur d'un *Djihad multinational*. A cet élargissement, la nébuleuse islamiste ne pouvait que répondre favorablement, trouvant là une occasion de s'illustrer dans un conflit aux enjeux planétaires. Si, pour Washington, les islamistes n'étaient tout au plus que des auxiliaires, pour ne pas dire des mercenaires qu'ils payaient, au service d'une stratégie qui les dépasse, pour les islamistes l'Afghanistan n'était qu'un banc d'essai, une répétition générale des futurs combats qu'ils comptaient mener contre les régimes en place dans leurs pays d'origine.

Le cas algérien illustre parfaitement cette démarche. Avec Mustapha Bouyali et son MIA – Mouvement Islamique Armé –, fondé en 1982, le terrorisme franchit le pas. Ainsi se formèrent les noyaux des futurs AIS et GIA, qui feront parler d'eux au début des années quatre-vingt-dix. En attendant, l'agitation islamiste se développe crescendo sous forme de prêches dans les mosquées, de propagande dans les universités puis dans les quartiers, avec le recours à l'intimidation, aux voies de fait dont sont victimes les femmes vêtues à l'euro-péenne, les éléments progressistes, les manifestations culturelles ... C'est alors que le recrutement de jeunes pour l'Afghanistan prend toute son ampleur. Des représentants de l'organisation intégriste

pakistanaise, *Tabligh Jamaât*, séjournent en Algérie dans ce but. Fin 1980, trois à quatre mille volontaires algériens auront été acheminés au Pakistan et en Afghanistan par l'entremise de ceux qui deviendront des leaders de partis islamistes ayant pignon sur rue. Ici l'on peut s'interroger sur la passivité du pouvoir de l'époque ou sur sa connivence à l'égard de cette multitude de ressortissants algériens envoyés se battre sur un théâtre d'opérations éloigné, sans mesurer les conséquences qui en résulteraient à leur retour pour la stabilité du pays.

Certes, la détérioration des conditions de vie, le chômage, l'arbitraire et l'injustice sociale alimentent, dans une certaine mesure, la subversion islamiste, mais ils ne l'expliquent ni ne la justifient en aucun cas. Elle est d'autant moins porteuse d'une alternative aux dérives d'un pouvoir critiquable à bien des égards qu'elle vise, au-delà de ce dernier, la destruction de l'Etat-Nation lui-même, afin de lui substituer un théocratie aberrante à contre-courant des normes universelles.

Ce qui a réellement donné consistance au projet islamiste en Algérie, c'est l'apport massif des éléments soigneusement formés et aguerris au Pakistan et en Afghanistan, sans parler des camps financés par Ben Laden au Soudan ou ceux du Hizbu Allah au Liban.

En 1989, les Soviétiques quittaient Kaboul. Peu avant, un congrès du *Tabligh* s'était tenu à Chicago, rassemblant six mille participants venus des quatre coins du monde. En 1990, les Arabes afghans se regroupaient à Peshawar, et ce fut d'une part la mise sur pied de la *Qaïda* de Ben Laden et, de l'autre, la création du GIA, sous l'impulsion de Abdelkrim Gharzouli (alias Kari Saïd) gendre de Ben Laden. Cette dernière organisation sera connue en Algérie à partir d'octobre 1992. Abdelhak Layada (alias Abou Adnan) en sera le chef.

Le Djihad post-afghan prend forme. Il pousse ses différents vecteurs au Tadjikistan, en Azerbaïdjan, en Tchetchenie, dans le Sykiang (Chine), aux Philippines (Abou Sayyaf est un ancien d'Afghanistan), en Arabie Saoudite (attentats anti-américains de Khobar et de Riad), en Afrique (attentats de Nairobi et de Dar Essalam), en Egypte (attentat de Luxor) et, bien sûr, en Algérie, avec les massacres de Guemmar en novembre 1991 et les attentats spectaculaires de la rue Bouzrina et de l'Amirauté d'Alger en février 1992, de l'aéroport Houari Boumédiène en août de la même année...

La montée du FIS aux extrêmes en 1991-1992 coïncide avec le retour des Algériens afghans. Ce sont eux qui constituent le fer de lance de la violence terroriste. On les voit défiler comme en pays conquis dans les principales artères d'Alger, accoutrés de leurs tenues afghanes. Il faudrait être atteint d'une véritable cécité pour ne pas lier le terrorisme qui a frappé l'Algérie tout au long d'une décennie au Djihad afghan. Mais il faudrait également l'être pour ne pas réaliser que ce qui a donné à ce Djihad son incroyable virulence et son assurance dominatrice, ce sont les pétrodollars de l'Arabie Saoudite et des pays du Golfe, le zèle des services pakistanais de l'Inter Services Intelligence (ISI) et le soutien technique de la CIA.

Arrêt ou pas du processus électoral, le décor était planté et la boîte de Pandore grand'ouverte : les vétérans d'Afghanistan étaient, de toute façon, programmés pour instaurer la Dawla Islamiyya, quelles que soient les circonstances et quel qu'en soit le prix. Envoyé spécial du Président Boudiaf en février 1992, je me souviens avoir attiré l'attention du conseiller pour la Sécurité Nationale à la Maison Blanche, M. Anthony Leake, en présence de son assistant, Martin Indic, sur le devenir des Arabes afghans, dont la présence au Pakistan et en Afghanistan n'avait plus d'objet dès lors que les Soviétiques avaient quitté Kaboul. « *C'est comme si, ayant participé à un banquet, vous quittez la table sans avoir fait le ménage* » avais-je déclaré, en soulignant le danger potentiel que ces vétérans pourraient constituer pour leurs pays respectifs. Il me fut répondu que la question se posait en effet, mais que le gouvernement du Pakistan était trop faible pour y faire face.

II

La virulence et l'envergure du phénomène terroriste en Algérie ne correspondent nullement à une fatalité ou à une logique de la violence remontant à la guerre d'indépendance. Les patriotes algériens agissaient sous l'empire d'une nécessité : secouer le joug colonial au nom du droit universellement reconnu à l'autodétermination. Que la foi religieuse ait joué un grand rôle dans le combat, c'est certain, mais ce combat était exclusivement dédié à l'indépendance nationale. La stratégie du FLN ne souffrait à cet égard d'aucune ambiguïté. Le premier numéro d'El Moudjahid – le Combattant –, paru en 1956, précisait que ce titre

n'avait aucune connotation de guerre sainte, et que sa signification ne dépassait pas celle d'effort sur soi et d'abnégation morale.

Ni le FIS, ni d'ailleurs les organisations terroristes qui ont essaimé à sa suite, ne disposaient d'une stratégie claire. Et ce déficit ne pouvait être compensé, que par l'exercice systématique de la terreur. Des fetwas légitiment celle-ci dans son caractère de cruauté barbare, ciblant indistinctement femmes, vieillards, enfants. On s'est interrogé sur l'origine de ces orgies sanguinaires. Comment des Algériens peuvent-ils s'adonner, de sang froid, contre d'autres Algériens à des actes aussi incroyablement monstrueux ? Ceci révèle la toute puissance de l'idéologie, du bourrage de crâne auxquels ces jeunes ont été soumis dans des camps comme celui de Peshawar, « *base principale du dernier conflit armé de la guerre froide et base arrière pour la propagation dans le monde d'un Islam militant* » (John Cooley).

L'action terroriste en Algérie s'est développée à deux niveaux : les assassinats individuels et les massacres de masse sur un fonds de destructions frappant infrastructures, entreprises économiques, établissements scolaires... Les assassinats individuels ont ciblé, outre les agents de sécurité – militaires, policiers, gendarmes –, des cadres universitaires, des journalistes, des syndicalistes, des médecins... Des deux directeurs successifs de l'Institut de Stratégie Globale (ISG), Mohamed Boukhobza et Djillali Liabes, au secrétaire général de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA), Abdelhak Benhamouda ; de Rabah Asselah, directeur de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts à Ali Mansouri, directeur de l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU) en passant par le recteur de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger, Salah Djebaïli ; du Professeur Mahfoud Boussebsi au Docteur Djillali Belkhenchir ; du dramaturge Abdelkader Alloula au poète Tahar Djaout ; des membres du Conseil Consultatif National, Abdelhafid Sanhadri, El-Hadi Flici, Miloud Bediar à Mohamed Fathallah, Président de la Ligue des Droits de l'Homme. Plus de cent journalistes, un nombre considérable d'enseignants, comme cette institutrice tuée dans son école, à Birkhadem, sous les yeux horrifiés de ses élèves.

Cet acharnement contre l'intelligentsia découle des amalgames délibérés sournoisement diffusés par l'internationale intégriste, assimilant les intellectuels à des communistes. Il est également le résultat du discours intégriste local mettant à l'index les *occidentalisés* – al moutagharibin –,

considérés comme un résidu de la colonisation. Est-il besoin de mentionner que ce discours a la vie dure et qu'il est toujours en vogue ? Ces drames, qui s'étaient déroulés notamment en 1993-1994, avaient semé la stupeur et l'on sentit un moment la société vaciller. Il fallait stopper, par tous les moyens, ce délire meurtrier, qui s'attaquait à la fine fleur de nos cadres, en prenant des mesures de protection les mettant à l'abri, en accentuant la lutte antiterroriste par l'application stricte de la loi, et en imprimant au discours politique une rigueur sans concession, traduisant la détermination de l'Etat, dont l'une des fonctions constitutionnelles est de protéger la vie des personnes et de leurs biens. C'est dans ce contexte que les relations diplomatiques avec l'Iran furent rompues et que l'ambassadeur d'Algérie à Khartoum fut rappelé.

Toujours à la recherche du spectaculaire, les groupes terroristes se tournèrent alors vers les campagnes, en s'attaquant aux populations de la proche banlieue algéroise : Beni-Messous, Haï Raïs, Bentalha – où en une nuit quatre cents personnes furent égorgées –, dans l'Algérois, mais aussi dans les régions de Bel-Abbes, Saïda, Tiaret, Aïn Defla, Médéa...

Parallèlement, le massacre systématique des jeunes du Service National en vertu d'une *fatwa* du FIS – toujours en vigueur ! – mérite d'être rappelé. Il en est de même des ressortissants étrangers de différentes nationalités dont les premières victimes furent deux Français assassinés en 1994 dans la région de Bel-Abbes. Ce crime a coïncidé étrangement avec la promulgation d'un nouveau code des investissements. Citons également, le tribut sanglant payé par les religieux musulmans et chrétiens. Le massacre des sept moines de Tibhirine et l'assassinat de Monseigneur Chaverie, évêque d'Oran, soulignent à quel degré dans l'odieux, peut atteindre l'intolérance débridée. Ajoutons enfin, les 2 à 3000 moudjahidine tombés sous les coups de la barbarie intégriste.

C'est que la terreur fut érigée en principe. Outre les nombreuses fatwas dont celle du Palestinien Abu Qutada, porte-parole du GIA à Londres, revendiquant explicitement cette démarche, une lettre de Jamal Zitouni (alias Abu Abderrahman Amine), chef du GIA de novembre 1994 à juillet 1996, adressée en 1995 à Ayman Dhawahiri – collaborateur de Ben Laden –, est à cet égard, très significative. Le chef terroriste justifie les massacres d'innocents comme un principe et une fin en soi, non comme une tactique ou un moyen de pression comme semblait le suggérer son correspondant égyptien.

On comprendra dès lors la position politique du GIA, formulée lapidairement par le slogan : « *Ni dialogue, ni trêve, ni paix* ».

De fait, toutes les tentatives de dialogue avec les dirigeants du FIS dissous se sont révélées infructueuses. Début 1994, M. Liamine Zeroual, alors ministre de la Défense dans mon gouvernement, se rend à la prison militaire de Blida pour y rencontrer Abassi Madani et Ali Benhadj. Trois de leurs collaborateurs sont relâchés, bénéficiant d'une liberté conditionnelle. Puis eux-mêmes sont transférés, début septembre, dans une résidence d'Etat où ils peuvent recevoir, communiquer comme bon leur semble. Mais le dialogue buta net sur une question : peuvent-ils condamner publiquement le terrorisme et lancer un appel à ceux qui le pratiquent pour renoncer à leurs actions ? La réponse fut sans ambiguïté : il s'agit de Djihad et non de terrorisme, et le Djihad ne s'arrête pas. Les deux dirigeants durent rejoindre leur prison. Une nouvelle tentative de dialogue secret, rendue publique en avril 1995, ne fut pas plus heureuse.

M. Liamine Zeroual, devenu entre-temps Président de l'Etat, en tira les conséquences. Il annonça que le dossier du FIS était désormais clos et que des élections présidentielles se tiendraient en fin d'année. Elles eurent lieu le 16 novembre 1995 sous le signe de la lutte antiterroriste et connurent une participation record en dépit du boycott de la coalition de Sant'Egidio, formée à Rome le 12 janvier 1995, par le FIS, le FLN, la Nahdha, le FFS et le PT.

III

L'aventure du terrorisme islamiste en Algérie a atteint des proportions menaçant la stabilité de toute la région. Ses débordements vers la France, qui se sont traduits plus particulièrement par la prise de l'Airbus d'Air France et l'attentat du RER à Paris en sont des preuves patentes. Pourtant, une certaine distance a été observée par les Etats occidentaux, abandonnant l'Algérie à son sort. Les organisations non gouvernementales (ONG) se limitaient à épinglez les atteintes aux droits de l'homme mais se gardaient d'incriminer le

terrorisme qui tue. Amnistie Internationale n'hésitait pas à qualifier ce dernier d'*opposition armée*.

Ce qui nous amène à nous interroger sur la passivité de certains Etats dont les territoires étaient continuellement traversés par les terroristes algériens et où les médias, à quelques exceptions près, faisaient chorus avec les islamistes.

Certes, le problème est sensible, mais il est de notre devoir de tenter de le clarifier.

Que l'Algérie soit en butte à une véritable tragédie nationale n'a pas manqué de réjouir certains milieux nostalgiques en France, animés par un désir de revanche post-coloniale.

Parmi les plus progressistes beaucoup y voyaient, de leur côté, un conflit d'ordre interne et manifestaient une sympathie à peine voilée pour une mouvance qui s'attaquait à une *junte* anti-démocratique.

Par ailleurs les préoccupations de *realpolitik* n'étaient pas absentes. L'hypothèse d'une victoire du FIS n'était pas exclue. Fin 1994, de nombreux observateurs s'y attendaient et nous le faisaient entendre. Des experts y allaient de leurs analyses pour préparer les gouvernements à cette éventualité. Il paraissait donc avisé de pratiquer un double jeu, afin de ménager l'avenir. Cet attentisme qui s'est traduit par une politique du « *laisser faire, laisser passer* », dont bénéficièrent pleinement les terroristes, n'a pas peu contribué à la prolongation de la crise en Algérie.

Il y avait enfin une obligation de prudence plus terre à terre. Dénoncer le terrorisme pouvait ne pas rester sans conséquences. Des attentats risquaient d'en résulter en France et ailleurs en Europe. C'est ainsi que le chantage terroriste pouvait aller jusqu'à infléchir la diplomatie d'un grand Etat. Cette politique à courte vue oubliait que le terrorisme islamiste, plus particulièrement depuis la première guerre d'Afghanistan qui a mis indirectement en présence les Etats-Unis et l'Union Soviétique, a pris une dimension internationale. Le 11 septembre en a été la confirmation éclatante. Si les yeux ont été descillés par cette agression qui provoqua la consternation mondiale, il reste que l'Algérie, où le terrorisme sévit toujours malgré la *concorde civile*, n'a pas encore concrètement bénéficié de cette prise de conscience. Et l'interrogation se fait insistante : existe-t-il deux terrorismes :

celui qui frappe les *grands* et qui nécessite une coalition mondiale et celui qui s'attaque aux moins *grands* et qui ne suscite ni indignation ni regret ?

*
* *
*

L'acharnement du terrorisme en Algérie s'explique aussi par la position géostratégique de celle-ci. Qui l'emporte dans ce pays, l'emportera dans tous les Etats de la région. Mais, grâce à la résistance de son peuple et de ses forces de sécurité, l'Algérie aura contribué à préserver ses voisins d'une contamination qui aurait pris la figure d'un cataclysme semblable à celui qui a ravagé l'Afghanistan.

Le terrorisme islamiste a déjà, de par ses excès mêmes, perdu la bataille des populations.

Son reflux drastique doit être rendu irréversible et ce, en tordant le cou au discours intégriste qui a fait son lit et en asséchant les ressources financières qui en ont été le moteur.

Mais tous les efforts resteront vains si l'Etat de droit reste un vœu pieux et si le système éducatif continue à fabriquer des diplômés plutôt qu'à former des citoyens.

En mêlant la parole de Dieu aux forfaits les plus atroces, le terrorisme islamiste aura révélé le côté à la fois tragique et grotesque d'un Islam transformé en idéologie totalitaire sur le mode fasciste. Ibn Khaldoun, au XIII^e siècle, avait déjà porté un jugement définitif sur les intégristes de son temps. Pour lui, ceux qui visent à s'emparer du pouvoir en instrumentalisant la religion sont soit des malades, et il faudrait les soigner ; soit des bouffons, et il faudrait les ridiculiser ; soit des fauteurs de troubles, et il faudrait les châtier.

Il est maintenant évident que, sur un plan plus général, la lutte mondiale contre le terrorisme ne pourra porter ses fruits qu'en satisfaisant à quatre conditions minimales :

1. Initier d'urgence une réforme intellectuelle et morale revalorisant la raison critique et la pensée rationnelle dont le patrimoine culturel

islamique offre les prémisses depuis les Mouatazila – 10e siècle – jusqu’à Mohamed-Abdou – 19e siècle –. Cette tâche incombe aux intellectuels et aux fukahas, mais interpelle au premier chef, les Etats en ces moments difficiles où se jouent le destin de l’Islam et plus particulièrement l’avenir des musulmans. Il est temps de faire le départ entre l’Islam et ses déviations et de combattre celles-ci en leur opposant une alternative crédible ;

2. La mise en oeuvre, dans les pays musulmans, d’une politique de formation prenant en compte la nécessité d’une culture générale éclairée, qui privilégie l’intelligence critique et le jugement autonome ;
3. La mise en oeuvre d’une politique plus regardante, en ce qui concerne la destination des dons et des aides en provenance des monarchies pétrolières du Moyen-Orient ;
4. Enfin, l’absolue nécessité pour les Etats-Unis de se prémunir de tout amalgame entre terrorisme et lutte nationale, comme c’est le cas en Palestine, et de s’abstenir de toute intervention au Moyen-Orient susceptible d’exacerber le terrorisme international en lui procurant de nouveaux motifs de poursuivre ses exactions.

Quoiqu’il en soit, l’Algérie a su, de par sa propre volonté, arracher son indépendance. Et c’est en vertu du même principe qu’elle vaincra l’obscurantisme sanguinaire et qu’elle s’ouvrira la voie vers le progrès et la lumière.

Rédha MALEK

Alger, le 26 octobre 2002

iai	ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA
n° Inv.	22871 7 NOV. 2002
BIBLIOTECA	

Colloque international sur le terrorisme

Alger, les 26 - 27 et 28 Octobre 2002

***LA POLICE ALGERIENNE FACE AU FLEAU
DU TERRORISME INTEGRISTE***

**Intervention de Monsieur Ali TOUNSI
Directeur Général de la Sûreté Nationale**

Lorsque l'intégrisme islamique a décidé de choisir l'Algérie comme pays pilote pour ses visées subversives de prise de pouvoir, cela n'était pas le fait du hasard mais le résultat d'une étude qui faisait de notre pays un modèle de système politique, économique et social au bord de la déliquescence.

Les stratèges de la violence terroriste mondiale, constatant les nombreuses données qui leur étaient favorables en Algérie ont décidé d'accélérer le déclenchement de leurs opérations militaires avant même que le prétexte légal de démocratie bafouée leur soit donné.

Avant l'annulation des élections législatives de Décembre 1991, l'organisation intégriste terroriste, sous couvert d'un parti créé pour l'occasion, avait déclenché des opérations de violences, d'assassinats et de dévastation.

Le tort des services de sécurité est de n'avoir pas pu prévoir et encore moins prévenir cette situation malgré des faits révélateurs enregistrés quelques années auparavant et qui avaient défrayé la chronique.

.../...

La sédition armée d'un nommé BOUYALI (1981 à 1987) qui a été neutralisé après qu'il ait assassiné de nombreux éléments des services de sécurité, est révélateur de ce qui se tramait déjà.

Le vol dans une caserne de la police (26 Août 1985) de près de 300 armes de guerre et la recrudescence généralisée des prêches incendiaires dans les mosquées est un des nombreux autres indices.

Par ailleurs, de nombreux jeunes algériens étaient dirigés par des voies clandestines sur l'Afghanistan, combattre au nom du Djihad islamique contre l'occupation Soviétique.

Ces jeunes, évalués à près de 3000 ayant subi des entraînements intensifs et de qualité ont constitué pour la plupart, à leur retour, l'ossature des groupes armés du G.I.A.

Par ailleurs, l'organisation terroriste avait eu largement le temps d'organiser des réseaux de soutien aux groupes armés, réseaux chargés de la logistique, du renseignement et de la propagande idéologique subversive.

Devant un Etat algérien trop occupé à instaurer une démocratie dans la vie politique du pays tout en faisant face à une récession économique aggravée ou provoquée par la chute du prix du baril de pétrole, les hordes de criminels se sont rués à l'assaut de tout ce qui représentait l'Etat.

Ponts détruits par dizaines, écoles incendiées par centaines, victimes assassinées par milliers. N'ont pas échappé à ces déchaînements de violence, ni recettes des impôts, ni administrations, ni hôpitaux, ni grandes infrastructures économiques.

Parallèlement, une action de propagande bien menée a réussi même à détruire l'image de marque des dirigeants algériens, les chefs militaires eux-mêmes n'y ont pas échappé, ce qui a amené des pays européens à prendre des distances vis-à-vis du pouvoir en place.

La première réaction salutaire du pouvoir a été l'arrêt d'un processus électoral suicidaire car vicié au départ par des fraudes massives, dénoncées par de grandes manifestations de la société civile, sortie dans la rue pour faire face à la menace qui s'était enfin précisée à tous les citoyens.

C'est alors que le F.I.S. et ses hordes ont montré leurs vraies intentions, leurs vrais visages et leurs vrais commanditaires.

L'Etat d'urgence décrété a permis l'intervention immédiate des forces de l'A.N.P., seule institution véritablement républicaine et capable de résister aux assauts des hordes déchaînées.

Les forces de police furent donc, en tant que telles, sollicitées pour faire partie du front armé capable d'endiguer les avancées des groupes terroristes qui ont mené de véritables opérations de guerre contre les hommes et les positions des forces de sécurité.

Dans quelle situation se trouvait la police algérienne au début des évènements ?

Tout d'abord, les effectifs sur les rangs, 43.000 policiers pour une population de 25 millions d'habitants, mal déployés et surtout insuffisamment formés et non équipés de moyens correspondant à la nouvelle mission.

.../...

Ces effectifs, considérés en nombre, il importe d'évaluer leur niveau professionnel, dangereusement bas et c'est dans cet aspect de nos insuffisances que nous avons vu le plus grand danger.

Des zones urbaines avaient été désertées devant les exactions terroristes, livrant les populations au diktat et à la gestion de leurs problèmes à l'organisation chargée du soutien aux groupes armés.

Quotidiennement nous enregistrons des assassinats de policiers, de leurs familles sans défense, au même titre que les autres représentants de l'Etat.

Certains jours sombres de cette période ont vu des dizaines d'attentats quotidiens et parfois 15 à 20 policiers par jour qui tombaient sous le feu ennemi.

Dans les rangs s'était également instaurée une anarchie et indiscipline due essentiellement à la valeur des cadres qui affrontaient les événements sans aucune formation ou préparation adaptée à la situation.

.../...

Jusqu'au recrutement dans les rangs de la police qui devenait difficile car stérilisé par l'ambiance générale de démission.

La police algérienne a donc analysé rapidement et lucidement la situation, évalué convenablement ses forces et a donc entrepris différentes actions salvatrices basées sur des principes qui prenaient en compte non seulement les aspects négatifs répertoriés mais un des aspects positifs les plus remarquables et qui est le courage et la combativité des hommes de la Sûreté Nationale.

Les troupes étaient dans leur écrasante majorité, saines ; elles avaient besoin d'être commandées, formées professionnellement, et organisées.

Pour des considérations pratiques diverses l'œuvre du rétablissement de la discipline dans les rangs fut entreprise parallèlement à la mise au point d'un système d'évaluation et d'appréciation des cadres.

C'est ainsi que la réforme du code de discipline et qui était basé sur le statut général du travailleur (S.G.T) fut entreprise.

.../...

Cet ancien code, s'inspirait de la gestion socialiste des entreprises, système lui-même inspiré des options socialistes du pouvoir du parti unique subsistant dans beaucoup de rouages de l'administration et de l'économie dirigée.

La refonte du système consistait à responsabiliser la hiérarchie dans tous les actes des policiers, méritoires ou répréhensibles.

Les commissions paritaires qui ôtaient à d'éventuelles sanctions, trop souvent laxistes tout effet dissuasif et encore moins éducatif.

La sanction positive pour les actes de bravoure ou actions méritoires fut donc accompagnée par la sanction négative susceptible de corriger des comportements punissables. Les fautes également ont vu leur traitement différent selon qu'il s'agissait d'une faute professionnelle ou d'une atteinte à la discipline et à la déontologie policière.

Ce système ne tarda pas à permettre aux meilleurs d'émerger et aux plus mauvais à se marginaliser avant de quitter les rangs.

Le système sophistiqué d'évaluation et d'appréciation des cadres quant à lui, fit appel aux compétences des spécialistes, particulièrement les psychologues capables de cerner un profil et de faciliter les choix dans les différentes fonctions policières.

La deuxième action salubre importante menée fut sans conteste la réforme du système de formation qui a provoqué une véritable révolution culturelle dans les rangs de la police algérienne.

Les principes de réforme là aussi furent édictés, définis et mis en œuvre. Nous les définissons sans en donner les fondements tellement ils sont universels et évidents.

- Bannir la formation au rabais qui avait cours en raison des événements qui pressaient les hiérarchies supérieures.
- Les meilleurs cadres disponibles doivent servir dans la formation.
- La formation doit être directement inspirée des impératifs du terrain. Elle doit en outre être continue.
- Pas de fonction ou de mission confiée à un cadre s'il n'a pas préalablement subi une formation spécialisée le préparant à ses nouvelles fonctions.

C'est le principe de la spécialisation.

.../...

Tous ces principes qui se sont avérés fondés et efficaces, ont nécessité donc des opérations délicates touchant :

- la formation des formateurs
- la multiplication des centres de formation
- La refonte des programmes avec leur actualisation grâce à de nombreux contacts avec l'Armée Nationale Populaire et les services de sécurité et de renseignement militaire et même de pays frères et amis.
- La militarisation de la formation de base qui a, non seulement, favorisé la valeur militaire du policier, mais aussi son sens de la discipline.

Enfin, dans la formation de nos hommes, de nombreux secteurs de l'Etat sont intervenus bénévolement à notre demande d'assistance, qu'il s'agisse de l'Armée Nationale Populaire, de la magistrature ou de l'université dans les domaines les plus variés.

Par ailleurs, une formation de haut niveau recherché ne peut aboutir sans un recrutement de qualité.

.../...

En effet, par des analyses scientifiques basées sur des statistiques et des enquêtes sur les insuffisances de nos hommes, relevées sur le terrain, nos services d'évaluation ont réussi à dessiner le profil du policier idéal mais aussi surtout du candidat non susceptible d'être retenu au recrutement. Les batteries de tests de sélection et d'orientation nous permettent d'éviter au maximum des infiltrations néfastes dans nos rangs et aussi, après le recrutement, d'orienter efficacement les cadres dans les fonctions où ils ont le plus de chance de réussir par les aptitudes avérées.

Une action salvatrice et opportune qui mérite d'être citée est celle qui a trait à la réorganisation de nos structures afin de déployer nos forces d'une manière adaptée aux impératifs de la lutte anti-terroriste.

Celle-ci ayant fait l'objet d'études approfondies sur les différents modus opérandi et sur la psychologie du terroriste algérien afin de mieux cerner l'ennemi, le connaître dans ses points forts et ses points faibles.

.../...

Ces études nous ont amené à adopter les mesures suivantes:

- Occupation du terrain par une présence effective de nos hommes dans les zones qui avaient été abandonnées à l'ennemi, ce qui redonnait confiance aux populations
- Prioriser le renseignement par les méthodes et moyens propres aux services spécialisés.
- Mener une action psychologique par nos services et en sollicitant les services de l'Etat, en vue de porter atteinte au moral de l'ennemi. Ces actions ont connu des succès non négligeables.
- Monter des unités spécialisées dans la lutte anti-terroriste en les implantant dans les zones les plus infestées.

Le système du choix des personnels de ces unités, les formations qu'ils subissent et les équipements dont ils sont dotés nous ont permis d'avoir des succès importants et de soulager les Unités de l'Armée pour ce qui concerne la sécurisation des périmètres urbains.

.../...

Ces Brigades Mobiles de Police Judiciaire (BMPJ) dont les missions sont de détecter, rechercher et localiser les groupes armés se sont multipliées sur le territoire national pour atteindre actuellement le chiffre de 112.

Les réactions favorables des populations et nos évaluations nous ont amené également à déployer, à l'instar des polices modernes, ce que nous dénommons Police de proximité, système qui permet à la police algérienne de donner un contenu concret au slogan " le citoyen est la base de la sécurité, la police n'en est que l'instrument".

Une grande action de communication était par la même occasion déployée pour présenter la police aux citoyens, leur expliquer ses missions et la faire connaître. De nombreuses semaines d'information dans les grandes villes du pays ont drainé des dizaines de milliers de visiteurs au point où les services de recrutement de la Sûreté Nationale ont été débordés par un nombre impressionnant de jeunes candidats au recrutement, dont de nombreux universitaires des deux sexes.

.../...

Dans notre action d'ouverture, d'humanisation et de rapprochement de la police avec le citoyen, nous avons entrepris de recruter massivement des personnels féminins, opération qui a eu des effets favorables, inattendus, voire même inespérés de basculement définitif des populations en faveur de l'Etat et contre les organisations terroristes.

La femme algérienne, rééditant son adhésion à la cause nationale comme durant la lutte de libération (1954-1962), est égale à elle-même et, je profite de cette occasion pour lui dire tout mon respect et mon admiration.

Toutes ces actions ont pu se concrétiser et rapidement rendues efficaces, grâce à un facteur qu'il ne faut pas oublier et qui est la modernisation tout azimut de nos structures.

.../...

En effet, outre les armes et équipements nouveaux, l'informatisation généralisée et le développement d'un laboratoire de police technique et scientifique ont accéléré l'élévation du niveau professionnel de nos cadres tant dans nos centres de formation que sur le terrain pour des besoins opérationnels dans la lutte antiterroriste.

Avec des systèmes d'expertise et d'investigations policières par des moyens scientifiques nos services ont gagné en efficacité et en célérité.

Ce travail scientifique nous permet également d'aider les Cours de justice dans leur jugement en leur fournissant des preuves légales et irréfutables dans les enquêtes criminelles liées au terrorisme.

En outre, nous avons mené une action tendant à l'amélioration des méthodes de travail en respectant les principes de tout service de sécurité dans le monde c'est à dire la centralisation du renseignement et décentralisation des initiatives et des actions.

.../...

Un centre des opérations fut créé ayant pour fonction de centraliser toutes les activités de la Sûreté Nationale (lutte anti-terroriste et autres missions de police) afin d'être informé en temps réel et de pouvoir intervenir, si besoin était, dans les décisions de ceux qui agissent sur le terrain.

Ce centre des opérations, par la masse de données accumulées, est organisé pour se livrer à des statistiques analytiques et études prospectives des actions ennemies permettant des anticipations qui nous ont, nous-même, étonné, grâce, également à un service cartographique performant.

En effet, les analyses et évaluations des données tant des renseignements opérationnels que des renseignements généraux classiques nous permettent de réaliser des prévisions non seulement au profit de nos structures chargées de la lutte anti-terroriste mais aussi, de plus en plus, au profit des différents secteurs de l'Etat, soucieux de l'ordre public et du bien être du citoyen.

.../...

A citer également une structure relevant des services de police et constituée par un centre opérationnel de recherches appliquées et sondage d'opinion (CORSO), réalisant des sondages d'opinion par les méthodes les plus modernes et pour le plus grand bien de la bonne gouvernance.

De même, la Sûreté Nationale initie régulièrement des colloques, conférences, séminaires intéressant les problèmes liés au terrorisme, à la grande criminalité organisée et aux grands problèmes sociaux et économiques susceptibles de provoquer des troubles à l'ordre public ou des préjudices à la sécurité nationale.

Nous ne terminerons pas notre exposé sans citer une action non négligeable qui met en œuvre un principe fondamental qui veut que le meilleur investissement est celui qui est fait pour l'amélioration et la formation de l'homme.

.../...

C'est ainsi que, anticipant sur les séquelles susceptibles de perturber le moral et la détermination de nos hommes, nous avons entrepris depuis près de trois ans un travail de traitement psychologique de nos policiers, de leurs familles, en direction de ceux qui ont eu à souffrir de traumatisme lié directement à la lutte anti-terroriste.

Ce travail doit éviter dans la mesure du possible que les séquelles psychologiques apparaissent après la fin du terrorisme comme le prévoient nos spécialistes.

En outre, de nombreuses actions d'ordre social sont menées par nos soins avec la grande sollicitude de l'Etat et de la société civile pour remonter et revigorer le moral de nos hommes, facteur important dans toute guerre subversive.

En conclusion, selon l'adage qui dit "Nécessité fait Loi" la police algérienne a franchi des étapes en quelques années, étapes qui auraient demandé beaucoup plus de temps, en temps de paix.

.../...

Les actions menées au sein de la police algérienne sont de véritables investissements pour l'avenir mais si je puis me permettre une conclusion en citant un adage populaire d'une petite ville d'où je suis originaire et qui résume bien les enseignements à tirer dont celui-ci :

- Si tu veux garantir une année, plante du blé.
- Si tu veux garantir dix ans, plante un arbre.
- Si tu veux garantir un siècle, forme un homme

Je vous remercie de votre attention.

CHAPTER:

0 W 18

***European Security in the Mediterranean:
from comprehensive to "neo-hard" ?***

DRAFT: 21/10/02

By Laura Guazzone and Federica Bicchi

INTRODUCTION

Developed overtime to protect Southern European special interests in the region¹, the concept of Mediterranean security has provided a useful 'buffer zone' between the domain of European security proper and the domain of Middle East and Gulf conflicts, but it remains a fragile construct of the interests it serves.

Expanded in the 1990s, after the second Gulf war, the relevance and viability of a Mediterranean chapter in European security policies is now diminished and could be further eroded in the near future. Throughout this article we consider three interlocking reasons for this evolution:

- the impasse reached by security co-operation in the Euro-Mediterranean Partnership (EMP);
- the transformation of European security agenda, with terrorism and international crime shifting from soft to hard security concerns;
- The evolution of US foreign and defence policy in the post 9/11.

WHICH SECURITY?

Different approaches to security -deriving from realist or liberal conceptualisations of international relations- have competed through time in

1) on history see Laura Guazzone "The Mediterranean Basin", *The International Spectator*, vol. XXV (1990), n.4, pp. 301-309; on more recent developments Roberto Aliboni "EU Security in the Mediterranean: The Role of Southern Europe", in S. Bazzoni and M. Chartouni-Dubarry *Politics, Economics and the Search for Mediterranean Stability*, Institut d'études politiques méditerranéennes, Nancy, 2001.

framing the debate on European security, the Mediterranean included. While during the Cold war the focus centred almost exclusively on military threats within the international competition of states, parallel alternative conceptions tended to prevail after since. The focus on nuclear weaponry, military aspects and East/West relations was suddenly considered to be too narrow and rigid.² New policy issues and research agendas emphasised dimensions previously neglected.³ Therefore, the traditional concern with the military component of states' security (often referred to as 'hard' security) has been complemented with the analysis of non-military elements and/or with the focus on the security of non-states' actors (so-called 'soft' security). The debate has horizontally broadened to include a wider range of potential threats and of means to tackle them, while at the same time it is has vertically deepened to identify sub- and supra-state subjects affected by those threats.⁴

The development of European security in the Mediterranean offers a clear example of this evolution from hard to comprehensive security and of the limits it has encountered. Since its inception in the 1980's as an item in the wish list of French, Italian and Spanish foreign policies, the European security agenda for the Mediterranean adopted a comprehensive concept of security derived from the Helsinki process.⁵ This approach had a strong political rationale: it distanced itself from Nato's collective security approach to its "Southern Flank" -thus appealing to non-aligned countries and carving a role for less influential Southern European countries; it locked itself into the peace studies' approach of the late Cold war years -thus appealing to Northern and Central European audiences, less interested in the Mediterranean *per se*; finally, it emphasised the civilian assets the Europeans were best equipped with (political dialogue, development aid, trade agreements etc.), but did not exclude the hard security domain (e.g. arms control) -thus appealing to

² David A., BALDWIN (1995) "Security Studies and the End of the Cold War" in *World Politics*, Vol.48, n.1.

³ Stephen M. WALT (1991) "The Renaissance of Security Studies" in *International Studies Quarterly*, Vol.35, n.2, p.222.

⁴ Keith, KRAUSE, Michael C. WILLIAMS (1996) "Broadening the Agenda of Security Studies: Politics and Methods" in *Mershon International Studies Review*, Vol.40, pp.229-30. Berry, BUZAN, Ole WÆVER, Jaap, DE WILDE (1998) *Security. A New Framework for Analysis*. Boulder/London: Lynne Rienner.

⁵ see the 1989 Italian-Spanish proposal for a Conference for Security and Cooperation in the Mediterranean (CSCM), for long the flag-ship of Italy's Mediterranean policy.

European ambitions to develop a CFSP and counter US primacy in the Middle East.

Thus, a comprehensive security approach has framed the focus on soft security issues which has prevailed in European security policies in the Mediterranean from the early 1990s to present; the cornerstone and clearest example of this approach is enshrined in the 1995 Barcelona Declaration and in the Euro-mediterranean Partnership (EMP) it established. The prevalence of this approach is now in doubt.

WHOSE SECURITY?

European security policies towards the Mediterranean are produced at three interlocking levels: the transatlantic level mainly –but not exclusively– enshrined in NATO; the European Union level, including the Euro-Mediterranean Partnership and its subregional backups such as the Western Mediterranean Group; and the national level, often complemented by multilateral or triangular frameworks. Thus European security policies towards the Mediterranean represent an interesting case of political subsidiarity. For the sake of analysis, we will first consider these three levels separately.

The EU Level

The evolution of ESDP Co-operation in the security and defence has been a very active policy area for few years, but it has relented as it struggles to adapt to the post 11/9 world. Developments since 1998 defied the description of the EU as a 'civilian power.' EU member states have by now pledged to commit more than 100,000 troops by 2003, to perform the so-called 'Petersberg tasks.' But for the moment, in spite of the European Security and Defence Policy (ESDP) being declared 'operational' in December 2001, there is little sign of concrete developments in 2002, apart from the reluctance of member states to spend more for defence. *Sotto voce*, a police force is closer to real action, as member states have decided to deploy an EU police mission to Bosnia and Herzegovina, taking over from the UN International Police Force from January 2003.

Moreover, the post 11/9 has dramatically changed the rationale for an ESDP. While it was created to complement CFSP, on the one hand, and to support in a

substantial way NATO, on the other, the ESDP post 11/9 was caught by the increasing unilateralism of the US and the immanence of EU's enlargement, with the consequences it will have on CFSP. So far, therefore, the ESDP has remained entangled in European problems to address military issues multilaterally in a period in which multilateralism is not fashionable.⁶ Therefore, if the ESDP seemed at the beginning a rupture with the previous 'soft' approach of the Europeans, in the post 11/9 world it still has a way to go to achieve 'hard' capacities.

A tight connection exists between the EU agenda and the compromises reached therein, on one hand, and the multilateral security policy of member states towards the Mediterranean. Issues on which states arrive to an agreement at the EU level tend to be transferred in European agenda for Euro-Mediterranean relations. This has been most evident with a key development of the new millennium, namely the increased relevance of co-operation on matters of justice and home affairs. Well before the terrorist attacks of 11/9, member states had expressed an interest in co-operating on the topic, as expressed at the Tampere special meeting of the European Council in October 1999.

The priority assigned to Justice and Home Affairs informed the debate on the Common Strategy on the Mediterranean, the aim of which was to indicate the key objectives of the EU member states in the area. Approved in June 2000,⁷ the Common Strategy basically added to the Barcelona Declaration the areas in which the EU was in the process of developing new competencies not enshrined in the Barcelona document. First, it auspicated that the formulation of a common European policy on security and defence could contribute to co-operative security in the Euro-Mediterranean area. Second, in the field of justice and home affairs, it listed specific initiatives such as the promotion of transparency and correspondence of legal systems, the fight against organised crime and drug trafficking, migration

⁶ Robert, KAGAN (2002) "Power and Weakness" in *Policy Review*, n.113. Fred, TANNER (2002) "The European Union as a Security Actor in the Mediterranean" in *Zürcher Beiträge*, n.61.

⁷ Common Strategy of the European Council of 19 June 2000 on the Mediterranean Region, 2000/458/CFSP.

(both from the point of view of just treatment and social integration of legal migrants, the fight against human trafficking and illegal immigration). The fight against terrorism, which was to become so relevant at the end of the following year, received in comparison a shorter mention.

EU Mediterranean partners have at times resented the tight separation between the internal evolution of the ESPD and the lack of external transparency of its mission. They have feared that, at least in a 'trial' period, ESDP could be tested in the Mediterranean; thus, for instance the creation in 1995 of EUROFOR and EUROMARFOR was met with suspicion in the South. More recently, this possibility has been substantiated by the interest of some member states, namely France, in creating multilateral peace-keeping/peace-enforcing skills involving Southern Mediterranean countries, an expertise that could become handy after a negotiated settlement of the Arab-Israeli conflict but also in the framework of the global war on terrorism. This development is however more likely to take place in the framework of NATO Mediterranean Dialogue (see below) than in the EMP.

The Conflict Prevention Policy In line with the comprehensive security approach, the European Union has included conflict prevention among the objectives of its external relations since 1995 and in 2001 it has delineated the main features of an emerging conflict prevention system.⁸ The Commission has set out a concept of conflict prevention that tries to reconcile the many souls of European security and distinguish between long term and short term prevention, where long term actions reinforce structural stability and short term ones face (re) emerging violent conflicts.⁹

⁸ the more comprehensive description of the EU conflict prevention system (mandate, structures procedures) to date is the "EU Programme for the Prevention of Violent Conflicts", Göteborg European Council Presidency Conclusions, Annex 3, June 2001.

⁹ European Commission *Communication from the Commission on Conflict Prevention*, Brussels, 11.04.2001, COM(2001) 211 final..

At present, the EU conflict prevention system shows some inherent incoherence,¹⁰ such as the clear imbalance of capabilities in favour of long term prevention -which is a natural reflection, the civilian nature of pre-Amsterdam EU and of the difficult development of ESPD. Also, so far the EU has been more able to integrate its conflict prevention policies in its relations with more distant neighbours, especially the ACP countries, than with its Mediterranean partners.¹¹ In fact, a *common* conflict prevention strategy has been a prominent goal of political and security co-operation in the EMP since the inception of the Barcelona Process: first introduced by the 1996 "Action Plan", conflict prevention was constantly considered -although with different emphases- in successive drafts of the now stalled Euro-Mediterranean Charter for Peace and Stability (see below).¹² Instead, for all its merits, the present EU conflict prevention strategy remains today a unilateral policy goal the EU tries to implement through contractual relations with its partners and its application the Mediterranean countries represent a setback from the co-operative security relations pursued in the EMP process.

EMP Level

A constant element in the EMP has been the political and conceptual difficulties in addressing 'soft' security at times in which 'hard' security mattered. The EMP has enshrined a security component since its very start. The first 'volet,' devoted to the Political and Security Partnership, listed several security topics. The approach reflected the spirit of the times, namely the expectations that the Arab-Israeli conflict was on the way to a final settlement thanks to, among other factors, the active engagement of the US. Both the Barcelona Declaration and the early attempts to address security therefore were founded on a *de facto* transatlantic division of labour, according to which the Europeans focused on 'soft' security issues.

¹⁰ For a detailed analysis of structures and resources see the International Crisis Group, *EU Crisis Response Capability. Institutions and Processes for Conflict Prevention and Management*, ICG Issues Report No. 2, Brussels, June 2001.

¹¹ see "One year On: The Commission's Conflict Prevention Policy" at the EU official web site (http://europa.eu.int/comm/external_relations/cpcm/cp).

¹² see R. Aliboni, L. Guazzone, D. Pioppi *Early Warning and Conflict Prevention in the Euro-Med Area*, IAI Quaderni (English series n. 2), Istituto Affari Internazionali, Roma, december 2001, p. 10-11.

As a consequence, the EMP in its original imprint was ill prepared to address the resurgence of the Arab-Israeli conflict which that occurred short after the launch of the initiative. This does not mean that no success has been registered. But short of defusing the 'hard' security agenda, debates among EMP partners on 'soft' security either have not led very far, or have at some point been contaminated by 'hard' security issues.

The most outspoken attempt of the EMP to address security issues is represented by the debate on the Euro-Mediterranean Charter for Peace and Stability.¹³ It was officially put on the agenda at the ministerial Conference in Valetta, in April 1997, when ministers of Foreign Affairs instructed a group senior officials to address political and security questions in periodical meetings, with the aim to draft a programme on Euro-Mediterranean security. At the ministerial Conference in Stuttgart, in April 1999, indicative guidelines were adopted about how to address the Charter and the type of issues to be included. The guidelines, however, resembled a 'map road' rather than a summary of future actions. They are divided into four parts, ranging from general provisions to more concrete measures and operational provisions.¹⁴ The general provisions stress the political character of the Charter, thus denying any legal value. Moreover, they subordinate the adoption of the Charter's principles to the existence of the right political circumstances, namely a final settlement of the Arab-Israeli dispute.

The more substantial part of the guidelines reveals a comprehensive security approach, making extensive use of non-military means. The way indicated by the Charter thus pertains mainly to reinforced political dialogue and partnership measures, which substantiate the definition of collective security prevailing in the Charter. The main avenue for developing "an area of peace" –the goal set in the Barcelona Declaration- is linked to the construction of a real partnership among members. Hence the attention devoted within the Charter to "partnership building measures" (PBMs) as an overarching instrument including confidence building measures, instead of

¹³ Originally, the project took the name of 'pact,' as France, which has sponsored it, conceived it along the lines of the Stability Pact adopted for Eastern European countries and later formulated for the Balkans as well. However, Mediterranean partners preferred the less binding label of 'Charter.'

¹⁴ See Ali BOJJI (1999) "La Charte Euro-Méditerranéenne pour la Paix et la Stabilité" in GERM, *L'Annuaire de la Méditerranée 1999*. Rabat: GERM/Le Fennec.

focusing only on the latter.¹⁵ The specific form of the PBMs remained to be defined through the dialogue, although mention has been made for instance of exchange of information on treaty signatures and of the creation of a 'common strategic language.'¹⁶

Progress on the Charter has stalled. Several factors played against it. Even before the beginning of the Second Intifada, numerous partners expressed reservations on the added value of the Charter. Apart from the obvious reticence of Arab countries vis à vis Israel (and viceversa), the Charter was conceived by taking for granted a number of principles that are still contested in the area. While the EMP enshrined a conception of non-ingerence, the Charter offered several entry points for a more intrusive policy, including as it did mention of democracy. Similarly, although no mention is made of arms control mechanisms, transparency in the sector could have unintended consequences.

More generally, the Charter was the victim of Europe's 'soft' security approach at times of 'hard' security. The multidimensional and non-military approach has been confronted with very engrained subregional conflicts, which have so far proved more resilient than the collective attempts to construct a more encompassing security framework. While the Charter remains shelved, the partners' dialogue has indeed continued, focusing on more limited, still non-military approaches to security.

As the discussion on the Charter grinded to a halt in parallel with the new Palestinian uprising, the Swedish Presidency defined a new priority for the meetings of the Officials on Political and Security Questions. Following a well-established national tradition, Sweden put on the agenda voluntary presentations on human rights and good governance practices in the 27 countries of the EMP. The voluntary character of the endeavour aimed at avoiding any pression on reluctant states. The practice has shown the difficulties in breaching the subject. Presentations by European countries

¹⁵ See Roberto ALIBONI, Fouad AMMOR, Alvaro de VASCONCELOS (2002) *Intégration et sécurité dans l'espace euro-méditerranéen*. Lisbon: IEEI.

¹⁶ See the Valencia Action Plan adopted on the 23rd of April 2002.

outnumber those by Mediterranean partners, most of which are very uneasy on the subject, Tunisia and Israel being cases in point. Moreover, presentations have not led to discussions. They tended to describe the regulations adopted. While the original idea encompassed also the portrayal of difficulties encountered in implementing the law, only recently and with great difficulty was attention given to violation. More generally, presentations have been useful insofar they have contributed to approach a very sensitive subject for Mediterranean partners, while avoiding a patronising attitude by member states. Whereas in the Charter, as well as in the EMP and in the Association Agreements, the issue is referred to but never fully explored, the meetings devoted to the subject represent a first attempt to address the issue in more concrete terms in a secretive multilateral environment.

Apart from intrinsic difficulties, another reason for the relenting pace of the debate on human rights by the Senior Officials on Political and Security Questions has been the increasing relevance of the discussion on matters related to what, in Euro-parlance, is often referred to as 'Justice and Home Affairs.' As analysed above, the shift in attention within the EU occurred with the Tampere Summit. In the EMP, it was first mentioned at the Euro-Mediterranean Conference in Marseille, in November 2000. Having been further developed with the Common Strategy, the topic was brought further under the Swedish presidency, leading to the institutionalisation in June 2001 of a group of Euro-Mediterranean Senior Officials responsible for Justice and Home Affairs.

At first, member states called for attention to the field of Justice and Home Affairs because of their interest in controlling migration. Judicial co-operation and the fight against organised crime were seen as a complementary track, in part overlapping with the broader issue of population movement. Mediterranean partners agreed on the scope of the initiative because of their interest in mainstreaming visa procedures and addressing inconsistencies in the status of migrants in the EU.

The nature of the programme partially changed and its political relevance increased after the 11th of September 2001. Consistently with the EMP approach and differently from the US perspective, member states and Mediterranean partners privileged the fight against terrorism mainly in terms of judicial co-operation, fight against money laundering, etc. An *ad hoc* working group on Terrorism was created. The draft of the Programme was revised, so as to sharpen its focus on terrorism and on ways to fight against it. In Valencia, in April 2002, EMP partners approved a Framework Document that merged new and old issues within the same horizon. Tellingly, the document was not entitled 'Justice and Home Affairs,' a label that would entail a focus on internal affairs incompatible with the nature of the EMP and the sensitivities of its participants. Moreover, it mentioned the fight to terrorism before co-operation on migration.¹⁷ However, the limited funds available to carry out the programme endanger its overall significance and pave the way to divisive confrontations about their allocation.

Other contributions to Euro-Mediterranean co-operation against terrorism have come from sub-regional groupings such as the Western Mediterranean Group and the Mediterranean Forum, whose 9th Ministerial meeting (May 2002) adopted a Code of Conduct to assist members in the fight against terrorism, namely through prompt and reinforced exchange of information and the adoption of common political declarations on the event of terrorist acts. As in past instances, the European members aim to translate the achievements reached in these sub-regional groupings into the larger EMP framework.

The shift of approach and priorities on migration and terrorism in the European and Euro-Mediterranean multilateral frameworks is a reflection of what occurs at the national level too. While most member states seemed on the verge of liberalising immigration policy before 11/9, the terrorist attacks prevented this change in direction and instead led several European countries to put forward anti-terror legislative proposals.¹⁸ Britain, for instance, introduced a stricter system of security checks that might reduce the possibilities of asylum seekers in case of suspicion of terrorist involvement. Very contested, this provision has

¹⁷ The precise title of the Framework Document is "Regional cooperation programme in the field of justice, in combating drugs, organised crime and terrorism as well as cooperation in the treatment of issues relating to the social integration of migrants, migration and movement of people".

shifted the terms of debate on immigration from the economic benefits it entails to the security problems it creates. Similar developments have occurred in most member states. Therefore, even as the EU moves towards a common immigration policy, the judicial, security, police aspects are likely to permeate the debate.

While the tight correspondence between the EU approach to security and the EMP approach emerges quite strongly from recent developments, it remains to be seen how far is the EU abandoning non-military aspects of intrastate co-operation on security in favour of co-operation closer to military and police dimension. The latter trend is not easily assessed at this point from the EMP's agenda. Not only the programme on justice and home affairs might run out of funds very soon, but also the dynamics of the EMP will remain linked to developments within the EU and to the sequence of EU Presidencies. The Italian Presidency in the second semester of 2003, for instance, looks more prone to continue along its traditional lines as regards Mediterranean security co-operation (see below). It might therefore privilege issues linked to migration rather than tightening judicial co-operation and fight against terrorism. However, it seems also likely to strengthen activities of 'technical' co-operation (natural disasters, maritime safety) already undertaken as pilot partnership building measures in the aim to involve military establishments on low-politics issues.

In any case, the thickest part of today's counter terrorism co-operation between European and Southern Mediterranean countries on terrorism is today located outside the EMP and other Euro-Mediterranean frameworks. In spite of missions of the Troika and the Belgian Presidency shortly after the terrorist attacks to the Middle East EMP partners, the examples of co-operation that have emerged belong to three types. First, sharing of information occurred at the traditional bilateral level. France, for instance, has tightened its co-operation not only with Morocco, with which it shared already a substantial experience, but also with Algeria and Tunisia. Second, the co-operation has taken place among Europeans, a path well trodden within the EU. Police and intelligence agencies of Germany,

¹⁸ *Migration News*, Vol.8, n.11, X1.01.

France, Italy and Spain have regularly shared information since the attacks. Third, the multilateral initiatives that include the Mediterranean partners tend to include also the US and flow from the input of the latter. A typical story was that of Mohammed Heider Zammar,¹⁹ a Syrian-born German citizen suspected of recruiting for al-Qaeda in Hamburg. Having asked for a new passport, he intended to travel to Morocco to divorce from his wife. German intelligence alerted US authorities, who in turn tipped the Moroccans. Zammar was arrested upon his arrival and immediately extradited to Syria on an old charge. There, the Syrians, who shared the information with US officials while they did not volunteer the same with the Germans, interrogated him. While this example shows the type of co-operation going on behind apparent foes such as the US and Syria, it also emphasises the extent to which the US are central to current intelligence communication across the Mediterranean if they fall outside well established bilateral intelligence relations.

The NATO level

As already stressed, the concept of Mediterranean security has evolved over time as a product of distinct (Southern) European interests and, to some extent, of a distinct approach enshrined in the relatively recent concept of comprehensive security. It is no surprise, therefore, that during the Cold war NATO considered the Mediterranean in strictly geographical and military terms as its "Southern Flank". However in 1991 Nato's Strategic concept acknowledged a new thinking stressing the importance of peace and stability in Europe's Southern neighbouring countries to the security of the members of the Alliance. Since then, Nato's main political and military activities, from partnership to intervention, have focused on Western Europe's periphery and the new strategic concept adopted in 1999 has confirmed that approach while expanding it to more global missions.²⁰

It is in this context that NATO has developed a dual purpose *vis-à-vis* the Mediterranean since the early nineties: one is the traditional mission of protecting its members from threats emanating from countries of the

¹⁹ Douglas FRANTZ, "Learning to Spy With Allies" *New York Times*, 8.IX.02.

region; the other is acting as an instrument of co-operative security by developing its own Mediterranean Dialogue alongside other similar initiatives (e.g. the EMP but also the WEU Mediterranean Dialogue and the OSCE Mediterranean Dimension). Launched in February 1995, the NATO Mediterranean Initiative started as a program of limited confidence-building measures, focusing on information and based on bilateral meetings between the representatives of NATO and Morocco, Mauritania, Tunisia, Egypt, Israel; since then Jordan and Algeria have joined the Dialogue and confidence building and multilateral activities have expanded.

In September 2002 the Secretary General of NATO, Lord Robertson, stated²¹ that upgrading the Alliance's outreach in the Mediterranean is an important part of Nato's deep transformation in response to post-9/11 earthquake in international security. According to Robertson, the upgrading of activities in the Mediterranean will not take the form of a "Partnership for Peace in the Mediterranean", as Italy suggested (see below); it will instead expand *à la carte*: Dialogue will continue but partners will also contribute -according to their "needs"- to a menu of activities including the same areas covered by the PfP. Clearly, NATO envisages for itself a greater role in Mediterranean security co-operation, but this may still take many forms, which are likely to vary according to different scenarios for US-European relations.

The national level

As noted, the support for distinct European security policies in the Mediterranean developed also as a function of specific national interests. It was the result of the lobbying of Southern European states in European institutions, namely the EU and NATO, which succeeded only insofar as the Southern Europeans (France, Italy and Spain and to a lesser extent Portugal and Greece) managed to gain the support of countries which have important stakes in the Mediterranean, although

²⁰ See point 20 of "The Alliance's Strategic Concept agreed by the Heads of State and Government participating in the meeting of the North Atlantic Council in Washington DC on 23-24 April 1999", *NATO Review*, no. 2, summer 1999.

²¹ "Enhancing NATO's Mediterranean Dialogue: Part of the Alliance Transformation Agenda", speech at the international seminar "From Dialogue to Partnership", Rome, 30 Sept. 2002.

not part of it, such as Germany and the US.²² Therefore, to understand future prospects one has to ask whether it exists today a similar constellation of interests in favour of a distinct Mediterranean space. Here we will consider the question from the point of view of national policies, taking Italy as a case study.

Beginning in 1980 with the decision to guarantee Malta's neutrality, Rome has developed an active role in Mediterranean security through national and multilateral means. Italy's first military deployment outside NATO was in the 1982 Beirut multinational force; the 1985 Defence White Paper first acknowledged potential threats from the South; in 1986 Italy signed its first anti-terrorism agreement with Egypt and shortly after inaugurated multilateral security co-operation in the Mediterranean with France and Spain. This Italian activism in the Mediterranean was part of a broader effort to reassert Italy's international profile, which centred on acquiring greater influence in transatlantic and European alliances, inter alia by promoting innovative subregional initiatives.²³ As regards the Mediterranean, this phase peaked in 1990 when Italy promoted the establishment of the Western Mediterranean Group and launched - in co-operation with Spain- the CSCM project.²⁴ The 1991 Gulf war shelved the CSCM project, but its blueprint resurfaced in the design of the EMP. Profound transformation of Italy's domestic politics absorbed most political energies in the early 1990s and when a renovated political class (re) started to think about foreign policy, the support for a European multilateral (security) policy in the Mediterranean was mainstreamed and become a permanent item in Italy's foreign and defence policy to present. The idea the NATO Mediterranean Dialogue was first introduced at the Brussels NATO Summit in 1994 by the then Italian Prime Minister Ciampi; in the same year Italy's representatives were

²² On US views on the Mediterranean security see Ian Lesser "The Changing Mediterranean security Environment: A Transatlantic Perspective", in George Joffé (ed) *Perspectives on Development: The Euro-Mediterranean Partnership*, Frank Cass, London, 1999. On Germany see Volker Perthes *Germany Gradually Becoming a Mediterranean State*, EuroMesco Paper 1: February 1998, <http://www.euromesco.org/euromesco/publications>.

²³ Laura Guazzone and E. Greco "Continuity and Change in Italy's Security Policy", in: Roberto Aliboni (ed), *Southern European Security in the 1990s*, London, I. Pinter, 1992, pp. 66-76.

²⁴ also known as 5+5 the Group includes Italy, France, Portugal, Spain, Morocco, Mauritania, Algeria, Tunisia and Libya; on the CSCM see Ministero degli Affari Esteri *Italian Spanish non paper on CSCM - Conference on Security and Cooperation in the Mediterranean*, MAE, Roma, 1990.

stressing the strategic importance of Mediterranean in all relevant circles.²⁵ In 1995 the Italian defence Minister Corcione illustrated a project for a Partnership for Peace in the Mediterranean (first mentioned in 1994 by Spain) to the informal meeting of NATO ministers in Williamsbourg (5-6 October). In the first half of 1996 the Italian Presidency of the EMP High Officials Committee drafted an ambitious "Action Plan" for security co-operation in the EMP, whose acquis was later transferred to the various draft of the Mediterranean Chart²⁶. Recently, Italian officials have argued that "there is a need for a substantial step forward for the NATO Mediterranean Dialogue, with the goal being an evolution towards a more articulate partnership...applying the experiences and initiatives already developed in the EAPC-PfP context".²⁷

The enduring Italian drive for a multilateralisation of European security policies in the Mediterranean, consistently pursued from the early 1980s to present, reflects a national interest based on Italy's geostrategic location and history, as well as on the search of a distinct national role in Western multilateral alliances. Rooted as it is in core national interests, the Italian support for specifically Mediterranean security policies is not likely to change; what may change, and has indeed changed over time, is the preference for the institutional location and content of these policies. The same is probably true for most Southern European states.

LOOKING AHEAD

The conduct of the now looming war on Iraq will decide to a large extent the future of European security in the Mediterranean, even regardless of whether the war takes place or not. With so much still in balance, it is hard to make forecasts. However some basic trends already at work are likely to shape reactions to yet unforeseen events. European participation in the US led anti Iraq coalition will shape new of transatlantic relations, seriously strained in the post

²⁵ See Laura Guazzone "La gestione della sicurezza nella regione mediterranea: problemi, strumenti e istituzioni", in: R. Aliboni (a cura di) *Partenariato nel Mediterraneo*, Milano, Franco Angeli, 1999, p. 99.

²⁶ The draft Action Plan contemplated six fields of action and a number of related activities: 1) stability and democratic institutions; 2) preventive diplomacy and good neighbors relations; 3) CBMs; 4) arms control; 5) antiterrorism; 6) organized crime and drug trafficking.

9/11, pre-Iraq months; in the same vein, the reactions of Middle Eastern states to war developments will restructure their relations with the West; finally, the actual impact of the war on incumbent regimes, strategic armaments and energy resources will determine security conditions in the Middle East and in the Mediterranean region for a long time ahead.

New transatlantic relations

In the post 9/11 huge differences of approaches to security and international relations have appeared between Europe and the US and, to a lesser extent, among the Europeans themselves; so much so that some commentators doubt one can still speak of “the West” as an alliance shaped by a core of common strategic interests and a common culture.²⁸ Contributing to transatlantic differences are normative factors – e.g. the debate about the moral imperative of employing vs. avoiding the use force-; functional factors –as the preference for multilateralism or unilateralism reflects fragmented or linear policy making structures²⁹- and power factors –as the US and the Europeans maintain different national interests, namely in the Middle East. Transatlantic differences have always been there –witness NATO debates on “burden sharing” and “out of area” issues- but common strategic interests were stronger. Is counter terrorism a sufficient common strategic interest today? In the positive case, what new division of labour and dividends can be worked out to ensure that Europeans remain useful allies and not resentful satellites of the US?

As for a new division of labour, an import aspect of it could be based on a distinction between local and global dimensions of terrorism. In the Mediterranean region Islamic terrorism has been mostly connected to national causes: the liberation of Palestine, South Lebanon, and the islamisation of the State in Algeria, Egypt, Tunisia, Syria. Non Islamic terrorism in the region, such ETA or PKK’s, is also mainly of the nationalist brand. Giving primacy to the attainment of national goals, these movements have condemned to Bin Laden

²⁷ *Elementi di Intervento del Ministro della Difesa on. Antonio Martino al seminario parlamentare NATO*, Roma Montecitorio, 30 settembre 2002.

²⁸ William A. Hay “is There Still a West?”, *Foreign Policy Research Institute- Watch on the West*, vol. 3, n. 8, September 2002 [cit. migliore?]

²⁹ Robert Kagan “Power and Weakness” *Policy Review*, n. 113, June 2002.

acts and discourse of global jihad on ideological and political grounds.³⁰ The same is true for other regions of the Islamic world. In this context, seriously pursuing the search for fair solutions to regional conflicts (first and foremost the Israeli-Palestinian conflict) is an important part of the war on terrorism, in that it decouples Islamic global terrorism from local Islamist movements and national struggles. However, this requires the pursuit of strategies for *regional* security in addition to the global strategy.

One implication of this reasoning is that in the post 9/11 there is still need for distinctly Mediterranean security policies and that those policies could be part of the European tasks in a new transatlantic deal.³¹ As for the institutional location of these policies, there could be a new division of labour among the EMP and a renewed NATO Mediterranean dialogue.

New Regional security environment

If the war against Saddam Hussein does take place, intrawar developments such as terrorism against anti-Iraq belligerents, Iraqi military attacks on neighbouring countries or viceversa can be hardly foreseen. As for the war aftermath, one worst-case scenario prospects for bloodletting and score settling by Iraqis and meddling by Iran, Turkey or Syria, painting a worrisome picture of civil war and regional chaos. But also under the most benign scenarios, another war on Iraq will reshape the regional balance of power, more than the 1991 Gulf war, by redefining winner and losers in the region according their pattern of alignment with the US; by weakening or consolidating regimes; by testing the relative strength of all sorts of opposition and minority groups.

Even without a war this redefinition is already taking place: after the 9/11 in the Mediterranean as elsewhere the US and its European allies have been asking partners to take side in the anti-terrorism war and are reconsidering their support accordingly. Mediterranean leaders have reacted to defend and further their interests in the new strategic landscape. The Israeli leadership engulfed in

³⁰ "11 September, Terrorism, Islam and the Intifada: interview with Shaykh Fadlallah", *Journal of Palestine Studies*, winter 2002; Alain Roussillon "Radical Islam After 11 September", *The International Spectator*, January-March 2002.

the Intifada quagmire has quickly seized the opportunity to equate its war on Palestinian terrorism to the global anti terrorism war. Others have embarked in a more difficult balancing act: Egypt for instance has consistently maintained its support for the Palestinian cause while giving full support to the international anti terrorist effort, at the same time the Egyptian government has intensified its own domestic crackdown on Islamists while magnifying the strength of Egyptian popular opposition to US policies³² to support the case for maintaining at least the present level of Western aid to Egypt.

CONCLUSIONS

Which Mediterranean security? Our review of recent developments stresses that some of the European interests that support a distinct Mediterranean political space are resilient to changes: European support for specific Mediterranean policies is therefore likely to continue, especially from the EU Mediterranean countries: France, Italy, Spain, Portugal and Greece. What is likely to change, however, is the overall approach and content of the security dimension of Mediterranean policies. While the traditional European approach to Mediterranean security -framed on co-operative security and focussing on 'soft' issues- is not likely to be reversed overnight, many factors push for deep change. The main factor is the evolution that has been taking place within the EU before 9/11 and has reinforced since then : the (limited) development of the ESPD and the new centrality of the Justice and Home Affairs chapter.

The tensions between military and non-military means, and between state and non-state actors, on the one hand and between long term stability and short term preventive/preemptive actions on the other, offer a key to understand current developments in the European security debate. While Europe as a whole has generally relied on non-military means and non-state actors to foster long term stability, in an apparent paradox the fight against terrorism and threats with no state base has revived the importance of traditional military means, state actors and short term action. The direction of the ongoing evolution may be

³¹ Roberto Aliboni "After September 11: Europe, The Mediterranean and the Middle East in a Transatlantic Perspective", paper presented at the workshop "Transatlantic and Trans-Mediterranean relations: Perceptions in the Aftermath of September 11", Rome, IAI, 1 October 2002.

towards a new concept of hard security. As regards the Mediterranean, this evolution is reinforced by the impasse of security cooperation in the EMP, which is due to the difficulty of pursuing a soft security agenda for the Mediterranean decoupled from the region's hard security agenda, made of conflicts and arms balances .

Whose Mediterranean security? To what extent distinct Mediterranean security policies make sense after 9/11 and the profound reshaping of international relations it has caused? to whom may they appeal and why during and after such an earthquake? Three main scenarios can be envisaged to answer these questions: a) Mediterranean security policies lose their political rationale; b) Mediterranean security policies continue to be pursued, but are marginalized; c) the importance of Mediterranean security policies is enhanced.

European multilateral policies for security in the Mediterranean may lose their political rationale if the strategic vision of the present US government -enshrined in the September 2002 National Security Strategy- prevails without qualification. If the war on Iraq does take place and brings about a full integration of loyal European partners in implementing a new security architecture in the Middle East, there will be no more need of the Mediterranean as a political buffer zone. Instead, if the present US strategic vision is not adopted as the base for a new transatlantic deal on common strategic interests -as it would seem likely from European qualified support for US evil axe and preemptive defense doctrines- such a new transatlantic deal may not emerge or be delayed. As regards the Mediterranean, this may entail a 'business as usual European' approach which would guarantee the continuation of ongoing multilateral security policies, but would devoid them of political substance and strategic significance, to the point that some Southern partners may decide to abandon them.

It is likely that the Mediterranean would maintain and enhance its strategic meaning only in the framework of a new Western security architecture which recognises the need for local strategies to complement the global ones. If this condition is satisfied, the position of the main regional players toward distinct

³² See Roussillon cit. p. 41.

Mediterranean security frameworks is likely to be stronger than in the past: for instance, Egypt is likely to remain a champion of Mediterraneism as a useful support to its role of leader of the Arab world (a role which is not so unchallenged when the focus is on Maghreb, Gulf or Arab-Israeli affairs) and of 'pivot' best Arab partner to Southern European countries; in the same way, Israel is likely to be less sceptical as to the benefits of Mediterranean security cooperation.

Paradoxically, the prevalence of one or the other scenario seems to depend more on the evolution of transatlantic and inter-European relations, than on the evolution of security conditions in the Mediterranean region itself.

iai ISTITUTO AFFARI
INTERNAZIONALI - ROMA

n° inv. 22871
7 NOV. 2002

BIBLIOTECA

M. Isao ITABASHI

Chief de la 1^{re} Division d'Etudes au sein
du Conseil pour la politique publique. (C.P.P.) - JAPON

October 28th, 2002

19

Japan's International Cooperation to Combat Terrorism

1. Global cooperation on counter-terrorism in the UN and the G8

(1) Cooperation in the context of UN (Security Council)

On September 12th last year, SC adopted UN Security Council Resolution (UNSCR) 1368, which condemns the terrorist attacks. On September 28th SC adopted UNSCR 1373, which calls on all UN member states to implement comprehensive measures including financial measures. Japan is making every effort to implement UNSCR 1373.

(2) Cooperation under the framework of G8

On September 19th, the leaders of the G8 issued a joint statement and instructed relevant ministers to strengthen counter-terrorism measures. "G8 Recommendations on Counter-Terrorism" was endorsed by G8 Foreign Ministers at their meeting in June. At Kananaskis Summit, G8 heads of state adopted "Cooperative G8 Action on Transport Security" and "the G8 Global Partnership Against the Spread of Weapons and Materials of Mass Destruction". Japan actively participated in the process of adopting these important documents.

2. Regional and bilateral cooperation

(1) Hosting Asia Counter-Terrorism Conference

On March 20th, Ministry of Foreign Affairs and National Police Agency co-hosted "Asia Counter-Terrorism Conference", in which officials from intelligence and law-enforcement agencies of Indonesia, South Korea, Malaysia, the Philippines, Singapore, Thailand and the United States participated. They discussed issues such as the situation of Islamic extremism in South-East Asia.

(2) Cooperation within the framework of ASEAN Regional Forum (ARF)

In October in Tokyo Japan hosted with South Korea and Singapore an ARF Workshop on Counter-Terrorism on the occasions of major international events with a view to, amongst others, sharing experience learnt from 2002 FIFA World Cup.

(3) Holding bilateral consultations on counter-terrorism

After the appointment of Mr Shigeta as Ambassador in charge of international counter-terrorism cooperation in March, Japan held counter-terrorism talks with South Korea in Seoul on May 14th. Japan also held consultations on counter-terrorism with Australia in Canberra on August 6th and 7th.

3. Conclusion of counter-terrorism conventions and protocols

(1) Conclusion of twelve conventions on counter-terrorism

After having concluded the International Conventions for the Suppression of the Terrorist Bombings on November 16th last year and the International Convention for the Suppression of the Financing of Terrorism on June 11th, Japan is a party to all the twelve existing conventions on counter-terrorism.

(2) Negotiations on a draft comprehensive convention on international terrorism and a draft international convention for the suppression of nuclear terrorism

Japan is actively participating in negotiations on the above mentioned draft conventions in the Sixth Committee of the UN.

4. Measures against the financing of terrorism

(1) The Importance of measures to cut off the funding of terrorists

Cutting off the funding of terrorists is one of the most important measures to disrupt activities of terrorists. Japan is actively contributing to building a wide range of cooperation by using such international frameworks as G8, the UN (Counter-Terrorism Committee: CTC) and FATF.

(2) Japan's asset-freezing measures

Japan took measures to freeze funds and other financial assets of 317 individuals and entities including Usama bin Laden, the Taliban and those associated with them in accordance with UNSCRs 1267, 1333 and 1390. In addition, in accordance with UNSCR 1373 Japan took steps to freeze the assets of 25 individuals and entities of the non-Taliban, such as "Palestinian Islamic Jihad (PIJ), the military wing of Hamas and PFLP.

5. Assistance to capacity building on counter-terrorism

(1) The Importance of capacity building

Some developing countries lack in appropriate capacity to combat terrorism. In order to deny terrorists a safe haven, Japan attaches importance to capacity-building of those developing countries.

(2) Japan's assistance to capacity building

As one of Japan's measures to assist capacity building, Japan expanded its technical assistance by doubling the numbers of trainees for a training course on immigration control administration, seminars on international terrorism investigation and on aviation security organised by JICA in FY 2002.

(END)

iai ISTITUTO AFFARI
INTERNAZIONALI - ROMA

n° inv. *22871*

7 NOV. 2002

BIBLIOTECA

**Sous le Haut patronage de Monsieur
Le Chef du Gouvernement**

**COLLOQUE INTERNATIONAL
SUR LE TERRORISME.**

LE PRECEDENT ALGERIEN

Communication

**TERRORISM :
THE ALGERIAN PRECEDENT**

**PRESENTE PAR : *Alex P. Schmid*
*Officer-in-Charge***

**ALGER, LES 26-27-28
OCTOBRE 2002**

**PROMOTING INTERNATIONAL COOPERATION AGAINST TERRORISM:
THE CONTRIBUTION OF THE UNITED NATIONS**

**Paper prepared
By Alex P. Schmid¹
Officer-in-Charge
Terrorism
Prevention Branch
Center for International Crime Prevention
for the**

**International Symposium on
Terrorism: The Algerian Precedent**

**Mr. Chairman,
Distinguished Representatives,
Ladies and Gentlemen,**

I wish to congratulate the Algerian authorities for taking the initiative to this Symposium and I wish to express my thanks for having being invited to contribute to it.

This is already my second visit to Algeria in two months as I attended, as an observer, the High-Level Inter-Governmental Meeting of the African Union on

¹ The views and opinions expressed in this paper are solely those of the author and do not necessarily represent official positions of the United Nations where the author serves as Officer-in-Charge of the

Preventing and Combating Terrorism on behalf of the United Nations. In the message from the Secretary-General, which I read to the delegates, Kofi Annan stressed that

“Over the years, the United Nations has played an important role in establishing a legal framework for the eradication of terrorism.”

I believe that the United Nations has several other roles as well when it comes to the prevention and control of terrorism and would like to discuss four roles in some detail. This discussion is, in part, based on outcome of a Symposium the Office for Drug Control and Crime Prevention organized in Vienna in June 2002 under the title “Combating International Terrorism: The Contribution of the United Nations”.² More than one hundred Member States, ten international organizations and half a dozen NGO’s had a chance to give us their views on the contribution the United Nations can make.

Four Roles for the United Nations

If we look at the role of the United Nations, we have to keep in mind what the comparative advantages of the UN are regarding other international organizations. I would submit that the UN has a comparative advantage in four areas:

Terrorism Prevention Branch of the Center for International Crime Prevention of the Office for Drug Control and Crime Prevention.

² The Symposium underlined the key role of the United Nations in norm setting, advocacy and developing policy recommendations, as well as in providing technical assistance. It was recognized that ODCCP has an essential function in assisting governments in ratifying and implementing the 12 international conventions and protocols relating to terrorism and in raising their capacities against terrorism by inter alia: the preparation of model laws; providing guidance for States, and advising on legislative changes. In addition, the Office could assist states in addressing the threat of international terrorism by providing advice on the expansion of laws aimed at fighting domestic terrorism in order to address international terrorism, as well as by enhancing procedures for international cooperation, including judicial cooperation, law-enforcement cooperation, and furnishing early warning. The Office was invited to launch a Global Programme to prevent and combat terrorism, based on similar programmes in the areas of money laundering, corruption and trafficking in human beings.

Table 1: Roles of the United Nations in the Prevention and Control of Terrorism

1. Establishment of international legal and behavioural norms;
2. Fostering of international co-ordination;
3. Enhancing international co-operation, and
4. Strengthening the capacity of Member States to meet new challenges

Let me make some comments on each of these areas.

1. The establishment of international legal and behavioural norms.

As the only truly global Organization, the United Nations has the authority to establish international law. Not only in the field of human rights, but also in the field of law enforcement and criminal justice, for example, the UN has, in more than half a century, developed a body of important recommendations in the form of international standards and norms, as well as international conventions.

One of the most important achievements of the past decades in the United Nations has been the gradual establishment of a common legal framework against terrorism to which all countries should adhere, which consists of a dozen Conventions and Protocols that are now all in force. They offer the legal infrastructure to address specific terrorist acts - such as hijackings, hostage-taking, terrorist bombings and the financing of terrorism. (A short summary is contained in the Annex.)

Most of these conventions and protocols are based on the premise that perpetrators of terrorist acts must either be brought to trial by their national governments, or be extradited to a country which is willing to bring them to court. The principle of 'aut dedere, aut iudicare', which is meant to make the world inhospitable to terrorists and to deny them safe havens, is very important - provided that the existing instruments are universally applied.

Unfortunately, implementation of these international conventions has been uneven with no implementation machinery established to evaluate national measures that would turn the conventions into effective laws in each contracting party.

Looking back over more than thirty years of convention making in this field, we have to face a sobering conclusion: these efforts have not - or not sufficiently - reduced the danger, nor the manifestations or the consequences of international terrorism. While part of the reason for this can be attributed to the stalemate caused by the Cold War, and while considerable progress has been made in the 1990s, unanimity on what could be labeled as 'terrorism' has not yet been reached - though we are now closer to a consensus than ever, in connection with the finalization of a "Comprehensive Convention". The Secretary-General's call for 'moral clarity' in the wake of the attacks of 11 September has been widely heard, and hopefully will soon also bear its fruits. Who else but the UN can have the authority to define what constitutes international terrorism? In order to avoid double standard and the measuring with different yardsticks, a consensus definition is badly needed. The Ad Hoc Committee on Terrorism in New York, has gotten very close to consensus and the following overhead represents the status of the draft definition.

Table 2: UN Ad Hoc Committee on Terrorism: Informal Text of Art. 2 of the draft Comprehensive Convention

Any person commits an offense within the meaning of this Convention is that person, by any means, unlawfully and intentionally, causes:

- (a) Death or serious bodily injury to any person; or
- (b) Serious damage to public or private property, including a place of public use, a State or government facility, a public transportation system, an infrastructure facility or the environment; or
- (c) Damage to property, places, facilities, or systems referred to in paragraph 1 (b) of this article, resulting or likely to result in major economic loss,

when the purpose of the conduct, by its nature or context, is to intimidate a population, or to compel a Government or an international organization to do or abstain from doing any act.³

A major remaining bone of contention being the issue of resistance against foreign occupation and the right of people to struggle for self-determination.

Terrorists often attempt to portray themselves as political or military actors. However, they usually act outside the boundaries of normal politics and are no soldiers either. Under international humanitarian law terrorist crimes would be war crimes, if a state of war existed. In peacetime, most of their acts would be labeled gross violations of human rights. Under the penal code of the overwhelming majority of countries their dramatic deeds are simply very serious crimes. In other words, there is near-universal consensus that terrorist methods are unacceptable and the United Nations has played an important role in making this clear.

Norm-settling takes place at different levels in the United Nations – from the level of mandatory Security Council resolutions, to the level of international treaties, and on more ‘soft law’ level of Declarations which become, over time, often customary law as happened with many provisions of the Universal Declaration of Human Rights. In this connection, one should not forget the important role of the Vienna Center for International Crime Prevention Centre in standard-setting. As a reminder, here are some of the standards developed by the United Nations Crime Prevention and Criminal Justice Programme over the years, mainly in the quinquennial UN Congresses which are also relevant when it comes to dealing with terrorists and their victims:

³ Informal texts of articles 2 and 2bis, prepared by the Coordinator. – Measures to eliminate international terrorism. Report of the working Group. General Assembly, 56th session, 6th Committee. Agenda item 166. A/C.6/56/L.9, 29 October 2001, Annex I, B.

Table 3: UN Standards and Norms in the Field of Criminal Justice

1. The Standard Minimum Rules for the Treatment of Prisoners (1957);
2. The Declaration on the Protection of All Persons from Being Subjected to Torture and Other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment (1975);
3. The Code of Conduct for Law Enforcement Officials (1979);
4. The Capital Punishment Safeguards (1984);
5. The Basic Principles on the Independence of the Judiciary (1985);
6. The Declaration of Basic Principles of Justice for Victims of Crime and Abuse of Power, 1986);
7. The Principles on the Effective Prevention and Investigation of Extra-Legal, Arbitrary, and Summary Executions (1989);
8. The Basic Rules for the Treatment of Prisoners (1991);
9. The Basic Principles on the Use of Force and Firearms by Law Enforcement Officials (1990);⁴

2. Coordination

The second area where the United Nations has a comparative advantage is in coordinating international measures. The Counter Terrorism Committee (CTC) of the Security Council has become the leading entity to coordinate measures against terrorism. CTC was established in an unanimous vote on 28 September 2001, with a very strong mandate under chapter VII of the UN Charter by Security Council res. 1373. States have been asked to report progress in implementing the terms of this wide-ranging resolution, terms which focus on the prevention and suppression of the financing of terrorist acts but go beyond that. The resolution also obliges States

⁴ Roger S. Clark. The United Nations Crime Prevention and Criminal Justice Program. Formulation of Standards and Efforts at Their Implementation. Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1994, pp. 95 - 125.

Table 4: Obligations resulting from Security Council Resolution # 1373 (28 Sept. 2002)

- Not to provide any form of support to entities or persons involved in terrorist acts,
- It obliges them to suppress the recruitment of members of terrorist groups,
- It obliges them to eliminate the supply of weapons to such groups,
- It obliges them to improve exchange of information,
- It obliges them to provide mutual legal assistance,
- It obliges them to freeze terrorist assets,
- It obliges them to set up effective border controls,
- It obliges them to improve control on issuance of identity papers and travel documents.

Security Council resolution 1373 also obliges states to enhance coordination of efforts on national, subregional, regional and international levels in order to strengthen a global response to international terrorism in its connection to organized crime.

From the reporting of all but 16 Member States, it has become clear that there is a great need for legislative assistance and technical cooperation to implement the more than two dozen measures requested by Security Council resolution 1373.

3. Co-operation

International co-operation is one of the main *raison d'être* for the United Nations. The main lesson we have learned is that terrorism is a challenge to all states and all societies. Therefore, no single state or single society can hope to cope with it alone. Today's terrorists have a global reach: while their breeding ground may be in the remote areas of one continent, their targets may be the urban centres on the opposite side of the ocean. In addition, the indiscriminate killings of thousands of innocent civilians has been seen as an attack against humanity as a whole, a brutal attack requiring a commensurate and coordinated response from the concert of nations as a

whole. As the Secretary-General noted, "there is no alternative to international cooperation".

Cooperation takes bi-lateral and multi-lateral forms. One of the areas where the United Nations is likely to intensify cooperation and coordination in the field of terrorism is in its interaction with regional organisations. The office I come from in Vienna, ODCCP, has been cooperating closely with the Organization for Security and Cooperation in Europe (OSCE) for some years. We have set up projects together, especially in Central Asia, and we have also jointly organized meetings and workshops, including on the issue of international terrorism, with a Plan of Action emerging from the Bishkek Conference. We hope to extend such cooperation and coordination to other regional and sub-regional organizations, including the African Union.

This brings me to the fourth role of the United Nations – "Strengthening the capacity of member States to meet new challenges".

4. Capacity-Building

As the only truly global Organization, the United Nations has not only the authority to establish international laws and norms, but also the legitimacy to look after their implementation. To make these standards and norms work, technical assistance for capacity-building is essential. In the field of countering terrorism, when building capacity in states that need support, we should, however, make sure that the foundations for such capacity-building to fight terrorism are in consonance with what the United Nations stands for. I believe that there are four pillars on which to build:

Table 5: Four Pillars for Capacity-Building

- Good governance
- Democracy
- The rule of law, and

- Justice

The reason for this is simple: When governance is bad, resistance against corrupt rule gains followers and support. When unpopular rulers cannot be voted away in democratic procedures, advocates of political violence find a wide audience. When rulers stand above the law and use the law as a political instrument against their opponents, the law loses its credibility. When long-standing injustices in society are not resolved but allowed to continue for years, without any light in sight at the end of the tunnel, we should not be amazed that desperate people are willing to die and to kill for causes they perceive as just.

When we engage in capacity-building we have to be mindful of these basic principles – good governance, democracy, and the rule of law and justice - otherwise we might only reinforce repressive regimes.

What are the areas where capacity-building is most needed? There are many, intelligence, border control, documentation control, control of financial flows, which might strengthen terrorist organizations, strengthening of criminal justice, law-making, police-training, to mention just a few. In a number of these areas the United Nations has no comparative advantage. Strengthening cooperation between national security and intelligence agencies is something that is best done on a bi-lateral level. Other aspects, like strengthening border control, can best be done on a regional or sub-regional level and here organizations like OSCE, OAS, AU, and others may take the lead. However, there are a number of areas where the UN can, alone or in cooperation with regional and sub-regional organizations, play a useful role.

One has to make sure that standards and norms on which consensus has been achieved in international conventions and resolutions are duly implemented. The road from setting an international standard to national legislation and proper implementation through institution-building is often a long one. It includes things like the preparation of model laws to be applicable in different legal systems, advise on legislative changes

to meet new international obligations, the strengthening of judicial and law enforcement cooperation mechanisms so that extradition requests and calls for legal assistance are honored in a timely manner. Since crimes are increasingly transnational and terrorism now has become global, the need for fast and collective responses has become very pressing. We now live in a global village but to a large extent each block of the village still has its own rules and regulations. Yet we need common solutions for common problems and a certain harmonization of the law and law enforcement is crucial if we want to deal an effective blow at cross-border crime and terrorism. While each state will continue to make its own laws, there are certain similarities between these laws – because they share certain core values. Many of these core values are reflected in the concept of the Rule of Law, which has become a common denominator⁵ in this harmonization process. ODCCP places great emphasis on the Rule of Law, a set of fundamental principles which also stands at the basis of human rights. (see box).

Table 6: The Rule of Law

THE RULE OF LAW	
There are various interpretations of the concept 'Rule of Law'. A major influence in the original conceptualization was A.P. Dickey (Introduction to the Study of the Law of the Constitution [1885]). Drawing from Dickey and others, a dozen characteristics of the Rule of Law can be identified:	
1.	Common ethics: An underlying moral value orientation (e.g. towards equality and fairness) of all laws;
2.	The supremacy of the law: all persons are subject to the law (i.e. those holding state power are also bound by a common law or constitution);
3.	Restraint of arbitrary power: no power can be exercised except according to procedures, principles and constraints contained in the law;
4.	Separation of powers: parliament exercises legislative power; there are restrictions

⁵ Alex P. Schmid. The Concept of Rule of Law. In: Alex Schmid and Eithne Boland (Eds.). The Rule of Law in the Global Village: Issues of Sovereignty and Universality. Milan, ISPAC, 2001, p. x.

on the exercise of legislative power by the executive.

5. The principle of 'habeas corpus': arbitrary or preventive detention is prohibited;
6. The principle 'nulla poena sine lege' (no punishment without a law): legislation should be prospective and not retroactive;
7. Judicial independence: an independent and impartial judiciary, with no 'special courts';
8. Equality before the law: redress for breaches of the law must in principle be open to any citizen against any other citizen or officer of the state;
9. State protection for all: just as nobody should be above the law, nobody should be outside the protection of the laws of the land;
10. Supremacy of civilian authority: military and police forces must be subject to civilian control or oversight;
11. Prohibition of summary justice: crimes are viewed as individual acts; there must be no collective punishment of a group for acts of individuals;
12. The principle of proportionality: only minimum force should be used to stop law-breakers; punishment must be relative to the seriousness of the offense.

The Strategy of the United Nations

The overall strategy of the United Nations has been outlined in a report of a high level policy working group on the United Nations and Terrorism, which was made public on 10 September this year.⁶ It is a three-pronged strategy which suggests that the United Nations should set itself three goals: dissuasion, denial and cooperation. The main points of this strategic agenda are listed in the following overheads.

⁶ Annex to A/57/273 - S/2002/875 Report of the Policy Working Group on the United Nations and Terrorism.
General Assembly/Security Council. Item 162 of the provisional agenda. Measures to eliminate international terrorism.

Table 7: UN Strategy 1: Dissuade disaffected groups from embracing terrorism

- the UN ought to continue to make its contribution through norm setting, human rights and communications;
- the UN has a primary role in preparing for the adoption and effective implementation of legal instruments;
- the UN must ensure that the protection of human rights is conceived as an essential concern;
- the UN should project a clear and principled message, underscoring the unacceptability of terrorism;
- these messages must be targeted to key audiences – particularly to achieve a greater impact in dissuading would-be supporters of terrorist acts.

Table 8: UN Strategy 2: Deny groups or individuals the means to carry out acts of terrorism

- the Counter-Terrorism Committee is at the centre of UN activities to deny opportunities for the commission of acts of terrorism;
- the UN system as a whole must ensure its readiness to support the Committee's efforts to achieve the implementation of measures to counter terrorism;
- the UN agencies can provide assistance in this process through the development of model legislation for Member States' compliance with international instruments and pertinent resolutions;
- the Department of Disarmament Affairs should draw public attention to the threat posed by the potential use of weapons of mass destruction in terrorist acts;
- Preventive measures, especially measures to strengthen the capacity of States, can help to create inhospitable environments for terrorism.

Table 9: Sustain broad-based international cooperation in the struggle against terrorism

- Cooperation between the United Nations and other international actors must be made more systematic;
- An appropriate division of labour based on comparative advantage should be ensured;
- The next high-level meeting between the United Nations and regional organizations in 2003 should establish terrorism as an agenda item, with the goal of developing an international action plan;
- The United Nations family must ensure a higher degree of internal coordination and coherence;
- Consideration should be given to strengthening some UN offices, notably the Office for Drug Control and Crime Prevention of the UN Secretariat.

In line with the last recommendation, the Centre for International Crime Prevention of the Office on Drugs and Crime in Vienna has been working on a Global Programme Against Terrorism, which envisages three types of activities:

Table 10: CICP Activities relating to the Promotion of ratification and implementation of the international instruments to suppress and prevent terrorism

- Analysis of existing relevant universal instruments and prioritisation of international cooperation provisions;
- Assistance in drafting enabling laws, and preparation of model legislation;
- Strengthening the legal regime against terrorism with new tools contained in the conventions against illicit drugs and transnational organized crime;
- Study of the compatibility between the relevant universal legal instruments and bilateral cooperation agreements;
- Preparation of legislative guidelines on the basis of relevant instruments;
- Preparation of implementation kits;

- Analysis of effectiveness of anti-terrorist legislation;
- Organization of regional workshops to review national legislation.

First, as you can see from the Table, the Global Programme will assist countries in taking concrete steps towards becoming parties to, and implementing, the international instruments relating to the prevention and suppression of international terrorism. The Global Programme will, to this effect, develop legislative guidelines and implementation kits.

Many countries have put in place measures to prevent and suppress terrorism. Not all of these mechanisms work in a satisfactory manner. The Global Programme against terrorism will provide advice on possible weaknesses of existing institutional structures and assist in the upgrading of old structures or the establishment of new institutions, providing training to staff in specific areas.

Table 11: CICP Activities related to National Administration Measures

- Facilitating mentorship programmes for capacity building;
- Technical assistance for capacity-building for international cooperation;
- Collection of 'Best Practices' on international cooperation;
- Promoting enabling operational structures for international cooperation;
- Promoting counter-money-laundering structures;
- Strengthening international cooperation for common border control;
- Establishment of coordination agencies;
- Provision of early warning check-list.

Finally, the new Global Programme against Terrorism will also use its information and databases in order to inform sectors of the public about measures that can be taken to control terrorism. The information it collects also serves to establish *national profiles* in the fields of drugs, crime and terrorism and will contribute to the development of recommendation for *national strategies*.

Table 12: CICP Activities related to Advocacy and Prevention

- Public awareness and civil society mobilization;
- Public service announcements on prevention;
- Contribute to ODCCP's National Profiles (on drugs, crime and terrorism);
- Contribute to National Country Strategies (as above);
- Create "Best Practices" kits.

Conclusion

The United Nations has seldom been so united than when it came to opposing terrorism. The reason for this has been expressed by the Secretary General on the occasion of the first anniversary of the Counter Terrorism Committee of the Security Council. Kofi Annan said:

"By its very nature, terrorism is an assault on the fundamental principles of law, order, human rights, and peaceful settlement of disputes upon which the United Nations is established".

To maintain this unity in the fight against terrorism is crucial. Terrorist crimes are crimes against humanity and ends can never justify means. The killing of innocent people as a strategy to intimidate societies, blackmail governments and propagandize vulnerable target audiences is and remains unacceptable and we have to fight it with our joint efforts.

Thank you for your attention.

APPENDIX: UNIVERSAL LEGAL INSTRUMENTS RELATED TO THE PREVENTION AND SUPPRESSION OF INTERNATIONAL TERRORISM

1. Convention on Offences and Certain Other Acts Committed On Board Aircraft ("Tokyo Convention", 1963--safety of aviation):

- applies to acts affecting in-flight safety;
- authorizes the aircraft commander to impose reasonable measures, including restraint, on any person he or she has reason to believe has committed or is about to commit such an act, when necessary to protect the safety of the aircraft;
- requires contracting states to take custody of offenders and to return control of the aircraft to the lawful commander.

States Parties: 173 Parties.

2. Convention for the Suppression of Unlawful Seizure of Aircraft ("Hague Convention", 1970--aircraft hijackings):

- makes it an offence for any person on board an aircraft in flight [to] "unlawfully, by force or threat thereof, or any other form of intimidation, [to] seize or exercise control of that aircraft" or to attempt to do so;
- requires parties to the convention to make hijackings punishable by "severe penalties;"
- requires parties that have custody of offenders to either extradite the offender or submit the case for prosecution;
- requires parties to assist each other in connection with criminal proceedings brought under the convention.

States Parties : Contracting States: 175.

3. Convention for the Suppression of Unlawful Acts Against the Safety of Civil Aviation ("Montreal Convention", 1971--applies to acts of aviation sabotage such as bombings aboard aircraft in flight):

- makes it an offence for any person unlawfully and intentionally to perform an act of violence against a person on board an aircraft in flight, if that act is likely to endanger the safety of that aircraft; to place an explosive device on an aircraft; and to attempt such acts or be an accomplice of a person who performs or attempts to perform such acts;

--requires parties to the convention to make offences punishable by "severe penalties;"

--requires parties that have custody of offenders to either extradite the offender or submit the case for prosecution.

States Parties: Ratification, Accession or Succession: 176.

4. Convention on the Prevention and Punishment of Crimes Against Internationally Protected Persons (1973- outlaws attacks on senior government officials and diplomats):

--defines internationally protected person as a Head of State, a Minister for Foreign Affairs, a representative or official of a state or of an international organization who is entitled to special protection from attack under international law;

--requires each party to criminalize and make punishable "by appropriate penalties which take into account their grave nature, the intentional murder, kidnapping, or other attack upon the person or liberty of an internationally protected person, a violent attack upon the official premises, the private accommodations, or the means of transport of such person; a threat or attempt to commit such an attack; and an act "constituting participation as an accomplice".

States Parties: Signature: 25;

Ratification, Accession or Succession: 121.

5. International Convention Against the Taking of Hostages ("Hostages Convention", 1979):

--provides that "any person who seizes or detains and threatens to kill, to injure, or to continue to detain another person in order to compel a third party, namely, a State, an international intergovernmental organization, a natural or juridical person, or a group of persons, to do or abstain from doing any act as an explicit or implicit condition for the release of the hostage commits the offence of taking of hostage within the meaning of this Convention".

States Parties: Signature: 39;

Ratification, Accession or Succession: 110.

6. Convention on the Physical Protection of Nuclear Material ("Nuclear Materials Convention". 1980--combats unlawful taking and use of nuclear material):

--criminalizes the unlawful possession, use, transfer, etc., of nuclear material, the theft of nuclear material, and threats to use nuclear material to cause death or serious injury to any person or substantial property damage;

States Parties: Signature: 45 (includes the European Atomic Energy Community);
Ratification, Accession or Succession: 78 (includes the European Atomic Energy Community).

7. Protocol for the Suppression of Unlawful Acts of Violence at Airports Serving International Civil Aviation, supplementary to the Convention for the Suppression of Unlawful Acts against the Safety of Civil Aviation (Extends and supplements the Montreal Convention on Air Safety), (1988):

--extends the provisions of the Montreal Convention (see No. 3 above) to encompass terrorist acts at airports serving international civil aviation.

States Parties: Signature: 69;
Ratification, Accession or Succession: 124.

8. Convention for the Suppression of Unlawful Acts Against the Safety of Maritime Navigation, (1988--applies to terrorist activities on ships):

--establishes a legal regime applicable to acts against international maritime navigation that is similar to the regimes established against international aviation;

--makes it an offence for a person unlawfully and intentionally to seize or exercise control over a ship by force, threat, or intimidation; to perform an act of violence against a person on board a ship if that act is likely to endanger the safe navigation of the ship; to place a destructive device or substance aboard a ship; and other acts against the safety of ships.

States Parties: Signature: 41;
Ratification, Accession or Succession: 73.

9. Protocol for the Suppression of Unlawful Acts Against the Safety of Fixed Platforms Located on the Continental Shelf (1988--applies to terrorist activities on fixed offshore platforms):

--establishes a legal regime applicable to acts against fixed platforms on the continental shelf that is similar to the regimes established against international aviation.

States Parties: Signature: 39;
Ratification, Accession or Succession: 66.

10. Convention on the Marking of Plastic Explosives for the Purpose of Detection (1991-
-provides for chemical marking to facilitate detection of plastic explosives, e.g., to
combat aircraft sabotage):

- designed to control and limit the used of unmarked and undetectable plastic explosives;
- parties are obligated in their respective territories to ensure effective control over "unmarked" plastic explosive, i.e., those that do not contain one of the detection agents described in the Technical Annex to the treaty;
- parties are also obliged, inter alia, to take necessary and effective measures to prohibit and prevent the manufacture of unmarked plastic explosives; prevent the movement of unmarked plastic explosives into or out of its territory; exercise strict and effective control over possession and transfer of unmarked explosives made or imported prior to the entry-into-force of the convention; ensure that all stocks of such unmarked explosives not held by the military or police are destroyed or consumed, marked, or rendered permanently ineffective within three years; take necessary measures to ensure that unmarked plastic explosives held by the military or police, are destroyed or consumed, marked, or rendered permanently ineffective within fifteen years; and, ensure the destruction, as soon as possible, of any unmarked explosives manufactured after the date-of-entry into force of the convention for that state.

States Parties: Signature: 51;

Ratification, Accession or Succession: 83.

11. International Convention for the Suppression of Terrorist Bombing (1997):

- creates a regime of universal jurisdiction over the unlawful and intentional use of explosives and other lethal devices in, into, or against various defined public places with intent to kill or cause serious bodily injury, or with intent to cause extensive destruction of the public place.

States Parties: Signature: 58;

Ratification, Accession or Succession: 72.

12. International Convention for the Suppression of the Financing of Terrorism (1999):

- seeks to deal with "Front organisations" which are utilized by terrorist organisations for fund raising activities;
- requires parties to take steps to prevent and counteract the financing of terrorists, whether direct or indirect, though groups claiming to have charitable, social or cultural goals or which also engage in such illicit activities as drug trafficking or gun running;
- obligates State parties either to prosecute or extradite persons accused of

funding terrorist activities and requires banks to enact measures to identify suspicious transactions;

--commits States to hold those who finance terrorism criminally, civilly or administratively liable for such acts;

--calls on all states parties to "take appropriate measures....for the identification, detection;

--and freezing or seizure of any funds used or allocated for the purpose of committing the offences."

States Parties: Signature: 132;

Ratification, Accession or Succession: 52.

iai	ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA
n° inv.	22871
	7 NOV. 2002
BIBLIOTECA	

**ALLOCUTION DE MONSIEUR ALI BENFLIS ,
CHEF DU GOUVERNEMENT A LA SEANCE DE CLOTURE
DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE TERRORISME**

PALAIS DES NATIONS, 28 OCTOBRE 2002

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
Excellences,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,**

Il est un heureux hasard que l'Algérie soit le carrefour des rencontres et des conférences organisées dans l'objectif de renforcer la coopération internationale contre le terrorisme.

En effet, Mesdames et messieurs, cette importante manifestation qui nous réunit aujourd'hui et qui voit la participation d'une pléiade d'experts internationaux spécialisés dans le sujet et qui s'enorgueillit de la présence des représentants des principaux organismes internationaux concernés, se déroule parallèlement à l'organisation à Rome d'un séminaire sur la sécurité en méditerranée dont le parrainage est assuré conjointement par l'Algérie et l'OTAN.

Par ailleurs, les travaux de la Conférence Ministérielle Régionale des Nations Unies pour la Promotion de la Convention de l'ONU contre la Criminalité Transnationale Organisée et ses Protocoles Additionnels débiteront demain à Alger sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Notre pays a également abrité au mois de septembre dernier, la Conférence de Haut Niveau de l'Union Africaine sur la Prévention et la Lutte contre le Terrorisme.

Et permettez moi, mesdames et messieurs, de voir dans votre forte présence et dans le choix de l'Algérie d'abriter toutes ces manifestations, une preuve de confiance et de considération pour les efforts déployés par mon pays et les sacrifices consentis par le peuple algérien pour éliminer définitivement ce fléau qui constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales.

Je n'ai point besoin alors que je me trouve devant d'éminents spécialistes et d'experts de rappeler les souffrances endurées par le

peuple algérien dans le silence et souvent dans l'indifférence, dans sa lutte contre le terrorisme barbare.

Le devoir de franchise m'impose également de vous dire combien nous étions peïnés de voir certains donner une connotation politique aux crimes commis contre le peuple algérien alors que d'autres accordaient généreusement l'asile aux assassins et aux criminels, au moment même où les armes circulaient avec une facilité déconcertante entre les deux rives de la méditerranée alors que l'Occident érigeait ses frontières en murs infranchissable à la face de l'intellectuel algérien, de l'opérateur économique et du simple citoyen sous prétexte de contrôle des flux migratoires et d'autres considérations liées à la sécurité et à l'ordre public.

Est-il concevable et acceptable que certains pays soient utilisés comme tribune pour appeler aux crimes les plus odieux sans que les auteurs de ces appels ne soient inquiétés sous prétexte qu'ils concernent des faits commis en dehors de leur territoire ?

La notion des droits de l'Homme est-elle à ce point fluctuante selon que l'on considère tel ou tel pays ou telle ou telle civilisation ? Peut-on, réellement combattre le terrorisme lorsque les média diffusent des programmes qui justifient les actes terroristes et lui donnent un caractère autre que le caractère criminel qui constituent leur essence et leur finalité ?

Et combien il était pour nous difficile de comprendre l'objectif de ces campagnes tendancieuses qui ont visé et qui visent malheureusement encore l'Etat algérien et ses agents qui accomplissent la noble mission de défendre les fondements de la République et l'idéal de liberté pour lequel le peuple algérien a consenti d'incommensurables sacrifices à travers toute son histoire.

Comment le citoyen algérien peut-il comprendre et accepter l'embargo de fait qui frappe les aéroports de son pays du fait de la position de certaines compagnies aériennes, ce citoyen algérien qui aspire plus que jamais à s'ouvrir sur le monde et au monde ?

Et comment peut-on justifier aux yeux de l'opérateur économique algérien, le fait que son pays soit toujours classé comme zone à haut risque alors qu'il perçoit au quotidien le retour de la paix et de la sécurité dans les différentes régions du pays ?

Il n'est pas dans mon intention d'occulter que dans leurs derniers soubresauts, les hordes criminelles continuent de commettre des actes odieux notamment dans les régions isolées et en visant particulièrement les couches de la population qui vivent dans le dénuement et la précarité.

Mais que de chemin entre notre situation d'aujourd'hui et celles qui prévalaient, il y a quelques années alors que les fondements de l'Etat vacillaient et que l'économie algérienne était au bord de l'effondrement.

Mesdames et Messieurs,

Je ne suis point venu ici pour créer un sentiment de culpabilité chez quiconque, je suis, au contraire venu vous dire avec force et conviction, le détermination de l'Algérie de tourner définitivement une page douloureuse de son histoire contemporaine.

Et dans un souci d'objectivité, je me dois de reconnaître devant vous que l'Algérie n'a pas fait suffisamment pour expliciter ses positions et sa démarche et éclairer l'opinion publique internationale sur l'étendue de la tragédie qu'elle a vécu.

Mesdames et Messieurs,

L'étape présente est une étape nouvelle, où la communauté internationale a exprimé une disponibilité et une volonté à coordonner son action et à conjuguer ses efforts après que le monde entier ait pris conscience que le phénomène terroriste que d'aucuns voulaient circonscrire à certains pays ou diminuer de sa portée est en réalité un phénomène mondial qui a tissé ses réseaux aux quatre coins du globe.

C'est ainsi qu'on a assisté aux douloureux événements du 11 septembre qui ont été suivis d'une série d'actes criminels en Europe, en Afrique, en Asie et dans le monde arabe, autant d'événements qui ont constitué un révélateur de l'ampleur prise par les réseaux terroristes et de leurs capacités à porter atteinte aux intérêts vitaux de nos pays.

Mesdames et Messieurs,

L'Algérie salue cette prise de conscience et réaffirme son engagement sans faille à apporter son concours à l'effort international qui vise à extirper définitivement les racines du terrorisme barbare et marque sa disponibilité à mettre son expérience à la disposition de la communauté internationale sans réserve ni condition.

Cette situation nouvelle porte incontestablement en elle de grands espoirs et des horizons prometteurs mais elle nous interpelle également par les défis et les enjeux qu'elle nous impose, que vous me permettez de passer succinctement en revue :

L'histoire de l'humanité, Mesdames et Messieurs, est riche d'exemples accréditant la thèse que la stabilité et la sécurité sont des situations intimement liées aux sentiments d'injustice.

En effet, comment peut-on combattre le terrorisme avec l'efficacité nécessaire si la communauté internationale n'assume pas pleinement ses responsabilités dans le traitement des situations d'injustice, combien nombreuses qui prévalent encore dans le monde ?

Comment combattre le terrorisme, Mesdames et Messieurs, si nous ne parvenons pas à humaniser la mondialisation et à faire en sorte que l'ensemble de l'humanité puisse bénéficier de ces nombreux bienfaits ?

Comment combattre le terrorisme si nous n'arrivons pas à nous débarrasser des préjugés et des arrières pensées, en vue de réunir les conditions propices à l'amorce d'un dialogue permanent entre les

civilisations, les religions et les croyances qui sont porteuses d'un message de paix, d'amour et de fraternité.

Il ne faut surtout pas succomber au piège de ce qu'on appelle le choc des civilisations, car il n'y a pas de choc des civilisations, et si choc il y a entre la civilisation et « l'a-civilisation », personnifiée dans le terrorisme, et il y a, également, choc entre les tenants de la guerre et de la destruction et les partisans de la paix, de la coopération, du rapprochement, de la fraternité et de la tolérance.

Il n'y a de confrontation qu'avec ceux qui veulent imposer la logique de la violence, une logique qui est vouée à l'échec parce que contraire aux valeurs humaines.

Mesdames et Messieurs,

L'organisation d'une conférence internationale sur la lutte contre le terrorisme sous les auspices de l'organisation des nations unies, représente une étape cruciale sur la voie du renforcement de notre coopération dans la lutte contre ce phénomène.

A cette fin, l'Algérie n'a cessé d'appeler à la tenue de cette conférence afin de permettre à la communauté internationale d'arriver à une définition consensuelle du terrorisme, une définition qui évite tout amalgame et qui lui permet, également, de mobiliser les moyens matériels nécessaires à la concrétisation de notre objectif commun.

En effet, Mesdames et Messieurs, la lutte contre le terrorisme demande des moyens considérables car les terroristes n'hésitent pas à utiliser les technologies les plus modernes avec les moyens financiers que leur procurent les différentes formes de la criminalité organisée.

Dans cette optique, comment peut-on demander à des pays qui vivent dans un grave état de pauvreté et de précarité de combattre des réseaux aussi puissants ?

Le moment n'est-il pas venu de réfléchir en commun à la création d'un fonds international pour la lutte contre le terrorisme dont les

ressources seront utilisées pour la mise à niveau et la modernisation des organes chargés de cette mission dans les pays en voie de développement ?

Je soumets cette idée à votre appréciation, vous qui avez une parfaite connaissance de ce dossier.

Mesdames et Messieurs,

En plus du traitement sécuritaire, indispensable, la communauté internationale se doit d'accorder une importance et une attention requises à certaines des causes du phénomène terroriste, que nous savons tous qu'elles sont nombreuses et diverses.

En effet, le niveau de vie extrêmement bas qui constitue le quotidien d'une partie importante du monde et son corollaire de problèmes sociaux, à commencer par le chômage, offre un terrain fertile aux marchands de la destruction pour dévoyer nos enfants et les conduire vers des voies sans issues.

Pour cette raison, les politiques mises en application dans nos pays, tous nos pays, doivent tendre en premier lieu à exclure l'exclusion et marginaliser la marginalisation.

Mais cet objectif est-il facile à atteindre, quand de nombreux pays souffrent d'un endettement endémique, alors que d'autres livrent une bataille inégale contre les pandémies, inégale en l'absence de moyens thérapeutiques qui restent le monopole des plus nantis ?

Est-il aisé pour des pays qui manquent des plus élémentaires moyens de la vie moderne, de dessiner les contours d'un avenir prometteur de ses jeunes, des jeunes qui constituent la cible privilégiée de ceux qui exploitent leurs misérables conditions de vie pour les pousser sur la voie du crime ?

Mesdames et Messieurs,

Mon pays qui regagne graduellement les berges de la sécurité et de la quiétude, est déterminé à assumer ses responsabilités dans l'effort planétaire pour lutter contre le terrorisme, comme il est soucieux d'occuper pleinement sa place sur la scène géostratégique mondiale.

Cet objectif représente la substance même des efforts déployés par l'Algérie depuis l'élection du Président Abdelaziz BOUTEFLIKA, selon une stratégie qui s'articule autour de deux principaux axes :

Le premier axe se rapporte aux réformes globales et profondes qui visent à adapter la société algérienne aux grandes évolutions que connaît le monde.

Dans ce cadre, le peuple algérien est pleinement conscient qu'il n'a pas d'autres voies que d'opter pour la démocratie comme mode de gouvernance des affaires de la cité et pour l'économie de marché comme mode de gestion de l'économie, en plus de la nécessaire promotion des droits de l'homme, de la diffusion de la culture de la paix et de la tolérance et de l'ouverture sur le monde dans sa diversité.

Le chemin pour la concrétisation de ces objectifs est long et difficile mais je reste confiant dans l'issue de ce combat, une confiance que je puise dans l'attachement du peuple algérien à la démocratie et au pluralisme, un attachement qu'il a témoigné une nouvelle fois à l'occasion des élections législatives et locales organisées dernièrement dans notre pays et dont tout les observateurs objectifs ont relevé leur caractère libre et transparent.

Ce constat est le meilleur garant de la pérennité notre marche vers la démocratie et le progrès.

Mesdames et Messieurs,

Le développement de l'Algérie est certes subordonné à une utilisation rationnelle des grandes capacités humaines et matérielles dont dispose

notre pays mais il dépend également du niveau d'attraction de l'économie algérienne vis-à-vis de l'investissement.

Je vous fais l'économie, Mesdames et Messieurs, de toutes les dispositions prises en la matière et qui constituent le deuxième axe de notre politique.

Je me contenterai donc d'utiliser cette tribune pour renouveler l'invitation aux opérateurs économiques de faire la démarche de mieux connaître les opportunités d'investissement dans mon pays et de s'informer sur le nouveau climat qui caractérise l'économie algérienne aujourd'hui, une économie qui œuvre résolument à s'intégrer aux nouveaux mécanismes de l'économie mondiale.

C'est le sens à donner, honorable assistance à l'accord d'association avec l'union européenne et à l'accession prochaine de l'Algérie à l'organisation mondiale du commerce.

Mesdames et Messieurs,

Telle est la problématique du terrorisme, simple dans son abord en ce qu'elle nécessite une volonté inébranlable dans la lutte qui doit s'exprimer dans l'engagement de la communauté internationale de ne laisser aucune marge de manœuvre, aucun sanctuaire et aucune tribune aux tenants du terrorisme ?

Cette même problématique est complexe parce qu'elle nécessite la prise en charge du facteur développement avec le même niveau d'intérêt que la dimension sécuritaire.

Mesdames et Messieurs,

Votre rôle en votre qualité de responsables, ou de membres actifs d'organes chargés de la lutte contre le terrorisme et en votre qualité d'experts et de spécialistes, dont les thèses ont une large audience auprès de l'opinion publique, votre rôle est important et votre responsabilité est grande dans cette bataille civilisationnelle que mène l'humanité contre tout ceux qui ne respectent pas ses valeurs

fondatrices quels que soient leur race, leur pays ou leur religion , et autant l'humanité, que les nations et les religions sont étrangères à leurs odieux agissements.

Mesdames et Messieurs,

Monsieur le président de la République qui a suivi avec intérêt votre travaux, m'a chargé de vous renouveler ses salutations et de vous féliciter pour les résultats et les recommandations constructives auxquelles vous avez abouti.

Il m'a également charger de vous réitérer la détermination de l'Algérie à participer pleinement à cette lutte contre le terrorisme, et qui connaît mieux que les algériennes et les algériens sa nécessité, eux qui ont payé pour cette cause un lourd tribut.

Je vous remercie.



iai	ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA
n° inv. 22871	7 NOV. 2002
BIBLIOTECA	